

Le Monde

LE MONDE INITIATIVES

■ La réduction du temps de travail
■ 20 pages d'annonces classées



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16426 – 7,50 F

MERCREDI 19 NOVEMBRE 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Perquisitions dans la confection

Une spectaculaire opération de police a été organisée, mardi, dans le quartier du Sentier à Paris, visant des entreprises de confection soupçonnées d'escroquerie. Plus de soixante personnes ont été placées en garde à vue. p. 12

■ Un mieux pour les comptes de l'Etat

Le projet de loi de finances rectificatif devrait ramener le déficit de l'Etat pour 1997 à 270 milliards de francs. p. 6

■ Le sommet sur l'emploi

Reunis à Bruxelles, les ministres des finances et des affaires sociales des Quinze ont ouvert la voie à un compromis sur la lutte contre le chômage. p. 4

■ Papon, procès sans fin

Pour raisons médicales, le procès de Maurice Papon, à Bordeaux, est suspendu durant au moins dix jours. Les parties civiles sont amères. p. 11 et la chronique p. 34

■ Tibétomanie

Le pays des Neiges ne cesse d'attirer, depuis plusieurs siècles, aventuriers et artistes. Enquête sur une passion actuelle, de Jean-Jacques Annaud à Richard Gere, Martin Scorsese ou Ariane Mnouchkine. p. 28

■ OPA allemande sur les AGF

Le géant allemand de l'assurance Allianz a lancé, lundi, une contre-OPA amicale sur l'assureur français AGF p. 20

■ L'ambition de Publicis

Le groupe français espère constituer le cinquième groupe publicitaire mondial en prenant le contrôle de l'américain True North. p. 21

■ Le climat et la lave

Selon les mesures effectuées par des chercheurs français et éthiopiens, les trapps d'Ethiopie, énormes coulées de laves, auraient déréglé le climat il y a trente millions d'années. p. 24

■ Dîner aux Halles

Les Halles de Paris ne sont plus. Jean-Pierre Quélin s'est donc rendu à Rungis pour profiter de la marée. p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1119 - 7,50 F

L'Egypte face au terrorisme islamiste

● Revendiqué par la Djamaa Islamiya, l'attentat de Louxor a fait au moins 67 morts, dont 57 étrangers ● Un autre groupe intégriste, le Djihad, menace les touristes de nouvelles actions terroristes ● Le pouvoir égyptien est désemparé et les professionnels du tourisme sont effondrés

AU LENDEMAIN de l'attentat de Louxor, en HauteEgypte, qui a fait au moins soixante-sept morts, dont cinquante-sept étrangers, l'organisation intégriste du Djihad a menacé, mardi 18 novembre, de lancer de nouvelles attaques dont les touristes seraient la cible. L'attentat de Louxor avait été revendiqué par un autre mouvement intégriste, la Djamaa Islamiya, l'un des adeptes les plus forcenés de la violence dans le but de renverser le régime du président Hosni Moubarak.



Un commando d'au moins une demi-douzaine d'extrémistes musulmans de ce groupe a tiré à la mitraillette sur des dizaines de touristes qui empruntaient une rampe d'accès au temple d'Hatchepsout, à Louxor. Un guide touristique, trois policiers sont au nombre des victimes. Six membres du commando ont par ailleurs été tués lors d'un échange de tirs avec les forces de l'ordre. Cet attentat est le plus grave depuis le début, en mars 1992, de la vague d'actes de violence commis au nom de l'islam radical. Depuis, quatre-vingt-quatorze intégristes ont été condamnés à mort, dont soixante et un ont été exécutés. Ils sont pour la plupart membres de la Djamaa Islamiya et du Djihad.

Désemparé, le président Moubarak a exigé un rapport *« dans les vingt-quatre heures »*, déterminant les circonstances et les responsabilités. La presse crie au désastre et réclame une politique plus répressive encore à l'encontre des islamistes. Les professionnels du tourisme – principale source de devises et moteur de la croissance – sont effondrés. Les agences de voyages ont proposé de rapatrier les clients qui se trouvent déjà sur place, et les annulations de séjours ont commencé peu après l'attentat.

Lire page 2 et notre éditorial page 18

Multimédia : un plan pour l'école et des aides au capital-risque

LE GOUVERNEMENT veut accélérer le développement des nouvelles technologies en France. A l'école, d'abord : Claude Allègre et Ségolène Royal ont présenté, lundi 17 novembre, un plan sur trois ans visant à introduire massivement l'informatique et le multimédia dans les établissements scolaires. Tirant le bilan des échecs des tentatives précédentes, l'accent est mis sur la formation des enseignants et sur une intégration des nouvelles technologies aux programmes. Dans l'entreprise, ensuite : dans un entretien au *Monde*, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, annonce une série de mesures visant à encourager la création d'entreprises de nouvelles technologies. Excluant plans sectoriels et grandes commandes publiques, le ministre s'explique sur la création d'un fonds public pour le capital-risque.

Lire pages 10 et 19

La poupée Barbie passe à la chirurgie esthétique

NEW YORK
de notre correspondante

Il y a eu la poupée Barbie dans un fauteuil roulant, montrant que l'on peut être handicapée et belle. Il y a eu Barbie militante des droits des animaux, refusant de porter des manteaux de fourrure. Mais, en dépit de tous ses efforts pour s'adapter à l'air du temps, Barbie avait encore un problème : ses mensurations.

Ce problème est en passe d'être réglé, vient d'annoncer la compagnie Mattel, qui a vendu depuis 1959 plus d'un milliard de poupées Barbie. Barbie new-look, que l'on ne découvrira qu'au mois de janvier au Salon annuel du jouet à New York, aura la taille moins fine, un tour de poitrine moins agressif et un tour de hanches plus confortable. Son visage va lui aussi être remodelé : le regard sera moins aguicheur, le maquillage plus léger, la lèvre moins sensuelle, la coiffure plus sportive.

Barbie a mal vieilli : aujourd'hui, à l'heure où l'Amérique redécouvre les écoles de filles pour permettre aux fillettes d'acquérir suffisamment de confiance en elles sans être confrontées à l'attitude naturellement dominatrice des garçons, la poupée modèle ne peut plus décemment être une simple bombe sexuelle. Lors d'un récent colloque sur Barbie, rapporte le *Wall Street Journal* qui a sorti lundi 17 novembre le scoop de la métamorphose de la poupée Barbie, une experte ès Barbie, Joann Lipford-Sanders, soulignait que *« si tant de fillettes considèrent Barbie comme un idéal c'est, malheureusement, un idéal utopique »*. Et lorsque l'on démarre dans la vie avec comme idéal une poupée dont les mensurations, projetées à l'échelle humaine adulte, donnent un explosif 96-46-86, on part forcément avec un handicap sérieux.

La révolution culturelle des stratèges de Mattel ne sera introduite que progressivement sur le marché. Les inconditionnels de la poupée femme-objet blonde platine pourront donc encore satisfaire à leur idéal esthétique, puisque sur les vingt-quatre nouveaux modèles qui devraient être mis sur le marché en 1998, six auront le nouveau visage de Barbie et un seul les nouvelles mensurations. Mattel se refuse pour l'instant à préciser le rôle qu'a joué dans ce tournant stratégique le PDG de la firme, Jill Barad, une femme de quarante-cinq ans dont les talents de chef d'entreprise sont réputés dans toute l'industrie. Mme Barad n'occupe ce poste que depuis le 1er janvier, mais présidait déjà depuis plusieurs années chez Mattel au succès de Barbie, à laquelle elle a redonné un second souffle en modernisant son image, notamment par la création de multiples activités professionnelles pour la poupée et son compagnon Ken. C'est largement grâce à Jill Barad, estiment les experts, que les fillettes américaines possèdent en moyenne aujourd'hui huit poupées Barbie, au lieu d'une seule au début des années 80.

Le fait que Barbie en soit déjà à son quatrième lifting à trente-huit ans ne devrait choquer personne dans un pays où la chirurgie esthétique est parfaitement passée dans les mœurs.

Sylvie Kauffmann

Lettres d'Algérie : Mourad et Jean

LE MONDE continue la publication de lettres d'Algérie adressées par des citoyens ordinaires à des parents ou amis de France. Cette série propose aujourd'hui la correspondance adressée par Mourad, un sexagénaire algérois, ancien combattant du FLN, à Jean, ancien porteur de valises pendant la guerre d'indépendance. Mourad navigue entre sa haine contre les *« égorgeurs »* et sa révolte contre le *« diktat du FMI »*. Sa confiance dans l'armée et le régime algériens est ébranlée par le constat de la passivité des forces de l'ordre face aux massacres. *« Nous avons décidé de mourir debout, de mourir en nous défendant »*, écrit-il le 16 septembre.

Lire page 15

Les contradictions de la Grande Europe

ALORS QUE l'extension de l'OTAN avance à bon train, avec un soutien populaire manifesté par les 85 % de votes favorables lors du référendum hongrois du dimanche 16 novembre, l'Union européenne a fait elle aussi un petit pas vers la solution des contradictions qui accompagnent son élargissement vers l'est et vers le sud. En levant les objections qu'elle opposait à la participation de la Turquie à la Conférence européenne, l'Allemagne a ouvert la voie à une construction ingénieuse – d'origine française – permettant d'opérer *« une différenciation sans discrimination »* entre les candidats à l'adhésion.

Huit ans sont passés depuis la chute du mur de Berlin, et la promesse d'une Grande Europe réunifiée reste encore dans les limbes. Les Douze puis les Quinze ont multiplié les engagements auprès des pays d'Europe centrale et orientale ; ils ont signé des accords, leur ont accordé le statut d'associé ; ils leur ont donné des aides ; ils ont ouvert leurs marchés, sous réserve d'une réciprocité qui a plus profité aux Occidentaux qu'aux nouvelles démocraties. Ils les ont poussés à faire des réformes et à régler les conflits avec leurs voisins. Mais ils ont longtemps donné l'impression de retarder au maximum le moment où il faudrait les accepter à part entière dans l'UE.

Les Etats membres les plus actifs en faveur de l'élargissement étalaient d'ailleurs leurs propres contradictions. Du temps de l'euroscepticisme triomphant, les Britanniques espéraient de la multiplication des candidatures un affaiblissement des institutions européennes. Les Allemands, qui n'ont jamais caché que l'entrée dans l'UE de leurs voisins orientaux correspondait à leur intérêt national (*« la frontière germano-polonaise ne doit pas être la frontière orientale de l'Europe »*, répète le chancelier Kohl), veulent à la fois l'élargissement et une diminution de leur contribution au budget communautaire. Ces deux revendications paraissent difficilement compatibles car, quoi qu'en dise officiellement la Commission, l'arrivée de nouveaux membres au niveau de vie beaucoup plus bas que la moyenne communautaire coûtera cher.

Daniel Vernet

Lire la suite page 18

La danse des étoiles



HUGHES GALL

POUR la première fois depuis qu'ils ont mis fin aux fonctions du danseur-étoile Patrick Dupond, le directeur général de l'Opéra national de Paris, Hughes Gall, et la directrice de la danse, Brigitte Lefèvre, parlent de leurs rapports avec les étoiles, de leurs contrats, et démentent les rumeurs d'hémorragie qui courent à l'Opéra de Paris.

Lire page 30

هكذا من الاصل

ATTENTAT **Condamnations, télégrammes d'indignation et de condoléances sont venus du monde entier à la suite de l'attentat perpétré, lundi 17 novembre, par un commando islamiste se réclamant de la Djamaa Islamiya, sur le site de Louxor en Haute-Egypte, qui a fait, selon un bilan officiel, 67 morts dont 57 touristes étrangers. ● TOUJOURS SELON LES CHIFFRES fournis au Caire, 43 Suisses, 10 Japonais, au moins 4 Britanniques (cinq, dit-on à Londres) dont une petite fille de cinq ans, figurent parmi les victimes étrangères. ● D'AUTRES BILANS, encore non confirmés, font état d'un nombre supérieur de tués. ● ALORS QUE L'ATTENTAT marque l'échec du régime du président Hosni Moubarak à en finir avec le terrorisme islamiste, il risque de porter un coup dur au tourisme, un des points forts de l'économie du pays.** *(Lire aussi notre éditorial page 18.)*

Le régime égyptien est désemparé face au terrorisme islamiste

L'attentat perpétré par des radicaux fondamentalistes, lundi 17 novembre, à Louxor, en Haute-Egypte, a fait au moins 67 morts dont 57 touristes étrangers ; il a été revendiqué par le groupe Djamaa Islamiya

LE CAIRE
de notre correspondant

L'Egypte, gouvernement et population, est sous le choc. L'attentat de Louxor – qui a fait 67 morts, dont 57 touristes étrangers, et 25 blessés, selon le dernier bilan officiel – est le plus meurtrier de toute l'histoire du pays, si l'on excepte le meurtre d'une centaine de policiers à Assiout (400 km au sud du Caire) par des extrémistes musulmans en octobre 1981, au lendemain de l'assassinat du président Sadate. C'est aussi le massacre le plus spectaculaire puisqu'il a eu lieu, fait sans précédent, dans le saint des saints du tourisme, le temple de la reine Hatchepsout, sur la rive occidentale du Nil. Un site qui accueille annuellement quelque deux millions de touristes et que l'on croyait sûr, du fait de son éloignement des agglomérations.

Le choc a plongé le gouvernement dans le désarroi. Une réunion de crise s'est tenue. Il n'en est rien sorti, si ce n'est quelques déclarations générales se voulant rassurantes mais auxquelles manquait visiblement la conviction. Le président Hosni Moubarak, seul habilité à prendre des décisions en cas de crise grave, a convoqué en petit cabinet le premier ministre, M. Kamal El Ganzouri, le ministre de la défense, le maréchal Tantaoui, et le ministre de l'information, M. Safouat El Cherif. Ce dernier s'est contenté de déclarer à l'issue de la réunion que le raïs avait exigé un rapport *« dans les vingt-quatre heures »* pour déterminer *« les circonstances de l'attentat et les responsabilités »*. Des bruits courent déjà sur le limogeage imminent du ministre de l'intérieur, le général Hassan El Alfi, qui s'est rendu à Louxor pour mesurer l'ampleur du désastre.

A défaut de réactions officielles, c'est la presse qui reflète le mieux le désarroi et la colère des Egyptiens. Pour le quotidien d'opposition libérale *Al Wafd*, il s'agit de la *« plus grande tuerie terroriste en Egypte »* : *« Le terrorisme a franchi une nouvelle phase*, écrit-il ; *il est clair, aux yeux de l'opinion publique, qu'il y a eu laxisme au niveau de la sécurité du site touristique le plus célèbre du monde. »* L'officiel *Al Ahram* titre : « Catastrophe sur la rive occidentale » et réclame dans un éditorial l'*« adoption de sanctions nouvelles contre les ennemis d'Allah et de l'humanité »*. Le rédacteur en chef d'*Al Goumhouriya* va plus loin, estimant que *« tous les Egyptiens sont responsables »* de l'attentat. Il accuse les institutions islamiques de l'Azhar, ses écoles religieuses, *« qui emplissent les cerveaux, tout en les lavant, avec l'enseignement islamique »*. L'éditorialiste Mahfouz Al Ansari évoque pour la première fois les massacres d'Algérie dans le cadre d'un attentat en Egypte, et reproche aux ulémas (les docteurs de la foi) leur silence.

De son côté, le quotidien économique *Al Alam al Yom* s'en prend, sans les nommer, aux Etats-Unis : *« Les agresseurs sont un instrument entre les mains d'une puissance étrangère plus grande qui veut frapper l'économie égyptienne pour punir l'Egypte de son attitude à l'égard du processus de paix, du sommet de Doha et de son refus d'une opération contre l'Irak. »* Des députés égyptiens n'hésitent pas à accuser Israël d'avoir fomenté l'attentat en réponse au boycottage par l'Egypte du sommet économique régional de Doha. Des accusations qu'une bonne partie de l'opinion publique, pour laquelle Israël est l'éternel conspirateur, ne désapprouve pas.

RÉPRESSION POLICIÈRE

Le gouvernement est brutalement renvoyé à une question pour laquelle il n'a pas de réponse claire : comment lutter contre le terrorisme islamiste ? Il a déjà essayé plusieurs politiques : l'ouverture, le dialogue avec les islamistes, ou, à l'opposé, un volontarisme affiché en faveur de la laïcité. Les islamistes « modérés » sont évidemment partisans de la première solution. Ils affirment que seul le dialogue et des concessions mutuelles pourront réconcilier « extrémistes » et gouvernement. C'est une politique déjà tentée, mais que, depuis cinq ans, le gouvernement rejette de plus en plus. Elle continue, cependant, d'avoir ses partisans au sein du pouvoir.

« ALLIANCE MODERNISTE »

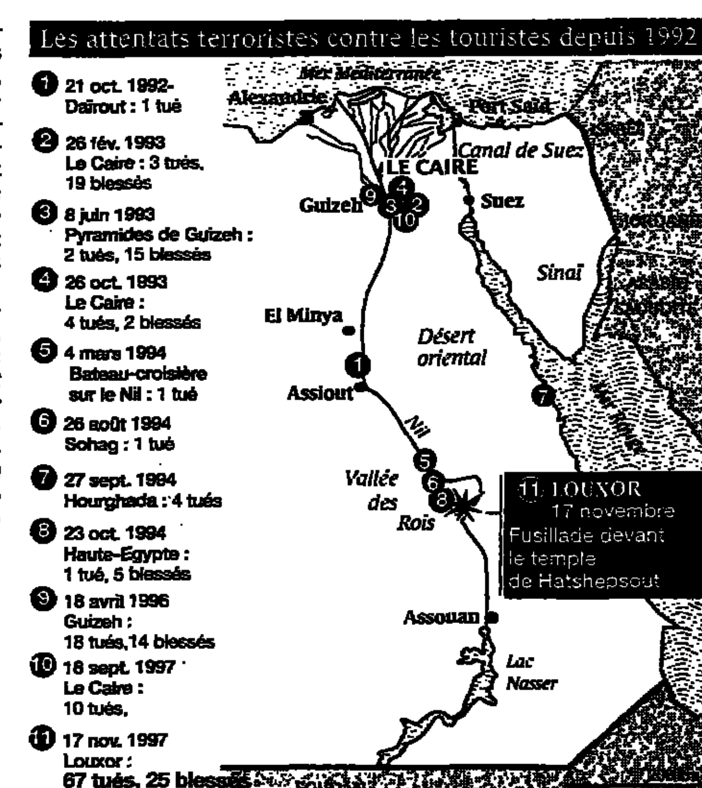
De fait, si l'Etat a opté pour la répression policière violente, il n'a jamais attaqué idéologiquement l'islamisme sur son terrain. C'est parfois même le contraire, quand on voit le poids croissant pris, dans la société égyptienne, par une institution islamique comme l'Azhar, qui, malgré la présence à sa tête d'un modéré, le cheikh Tantaoui, reste un des hauts lieux de l'intégrisme. Tout récemment, le puissant Centre de recherches islamiques, qui dépend de l'université millénaire, a recommencé à faire saisir des livres et à faire traduire des intellectuels en justice pour *« atteinte à l'Islam »*.

Les opposants d'un éventuel dialogue avec les islamistes estiment qu'il n'y a rien à discuter avec les organisations extrémistes musulmanes comme la Jamaa islamiya, qui a revendiqué la tuerie de Louxor. Ils rappellent que c'est cette même organisation qui a *« inventé »* l'attentat anti-touristes en tuant une Britannique en octobre 1992. *« Ce sont des radicaux qui rejettent toutes les valeurs de la société moderne, étrangère ou égyptienne, qu'ils qualifient d'impie et de corrompue »*, estime un islamologue laïc, qui ajoute : *« Pour eux, il n'y a qu'une seule option : la guerre sainte et pas de quartier. »*

Mais le choix de mener une guerre totale à l'Islamisme – au lieu de jouer la carte religieuse pour tenter de couper l'herbe sous les pieds des radicaux – nécessite la prise de certains risques. Le gouvernement a, jusqu'à présent, soigneusement évité de le faire. *« Ce n'est pas en essayant d'être plus royaliste que le roi que l'on renverse une monarchie, mais en prêchant des idées républicaines »*, nous a déclaré un militant de la droite libérale. Un avis partagé par la gauche, dont certains responsables sont partisans d'une *« alliance moderniste anti-islamiste »*. Des tentatives pour la création de tels mouvements ont déjà eu lieu mais ont échoué devant le refus du gouvernement de partager la moindre parcelle de pouvoir, comme en témoignent les élections législatives de 1995, où l'opposition n'a obtenu qu'une dizaine de sièges sur les 450 du Parlement.

Au stade actuel, rien ne laisse augurer d'un changement drastique de la part d'un régime qui prône un pluralisme monocolore.

Alexandre Buccianti



Louxor, en Haute-Egypte, abrite les principaux sites antiques égyptiens, à 700 km au sud du Caire. Thèbes, la plus célèbre des anciennes capitales de l'empire egyptien, doit son nom actuel de Louxor à une altération de l'arabe «El-Qusur», palais ou camp. La construction du temple de Louxor remonte à 1380 avant J.-C. et c'est de là que provient l'obélisque dressé sur la place de la Concorde à Paris.

Au nom d'Allah, massacre au temple d'Hatshepsout, dans la Vallée des reines

LE CAIRE
de notre correspondant

C'est au nom d'Allah qu'un commando, arrivé au bord d'un car portant le nom d'Isis, déesse de la miséricorde, a massacré, lundi matin 17 novembre, près d'une centaine de personnes. Selon la version officielle des faits, les extrémistes de la Jamaa Islamiya, qui a revendiqué l'attentat, ont attaqué vers 8 heures, heure locale, un car de touristes à Louxor. Le chauffeur poignardé et laissé pour mort, les extrémistes, portant pantalon et polo noirs, blazer, *« style guide touristique »*, se sont présentés un quart d'heure plus tard devant le barrage policier à l'entrée du pont menant à la rive occidentale du Nil, qu'ils ont passé sans encombre, comme d'ailleurs les deux autres barrages de police qui « contrôlent » l'accès au premier site de la Vallée des reines, le temple de Hatshepsout. L'ouvrage est monumental, accolé à une falaise abrupte ; y mène une rampe d'accès d'une centaine de mètres.

D'autres versions affirment que le commando est arrivé à bord d'un taxi Peugeot 504 ou qu'il se serait préalablement caché sur place.

A 8 h 45, alors que des centaines de touristes se pressent à l'entrée de l'esplanade, les membres du commando tombent la veste et mettent un béret noir, ce qui leur donne l'air de membres des forces de la Sécurité centrale. C'est du moins ce que rapporte la presse égyptienne, citant le ministre de l'intérieur, le général Hassan Al Alfi. Armés de fusils d'assaut, les six membres du commando – onze, selon des témoins – s'approchent de deux policiers qui croyent avoir affaire à des confrères et les poignardent. Les gardes neutralisés, ils ouvrent le feu sur un premier car, dont descendaient des touristes japonais. C'est ensuite le tour d'un car transportant, selon les témoins, des touristes suisses et français. Le commando se sépare en deux groupes pour ne pas laisser échapper les touristes, acculés au temple et à la falaise. Selon plusieurs témoignages, certains membres du commando ont même recours à des sabres pour attaquer leurs victimes.

COLLECTE DE SANG

Le ministère de l'intérieur affirme que les forces de l'ordre en uniforme ou en civil sont intervenues immédiatement. Une affirmation que la lourdeur du bilan et de nombreux témoignages contredisent. Quand les policiers finissent par intervenir et tuent un des membres du commando (selon une autre version, le terroriste blessé aurait été achevé par ses complices), les cinq (ou dix) autres terroristes prennent la fuite à bord d'un autre car, dans lequel se trouvent un petit nombre de touristes. Ces derniers sont abattus 2 kilomètres plus loin, et les terroristes cherchent à se réfugier dans la montagne.

La poursuite conduite par la police et des habitants des villages environnants dure entre une et trois heures. Selon un communiqué officiel du ministère de l'intérieur, elle s'est achevée avec la mort des cinq membres du commando. Cela n'a pas empêché le même ministère d'indiquer que la police va continuer à ratisser les lieux *« à la recherche de terroristes qui auraient participé à l'attentat »* et de décréter un couvre-feu sur toute la rive occidentale de Louxor.

Quand les ambulances arrivent, l'esplanade du temple d'Hatshepsout est jonchée de cadavres et de blessés perdant leur sang. Ces derniers sont transportés à l'hôpital public de Louxor, qui est vite dépassé par l'ampleur de la catastrophe. Une collecte de sang est organisée auprès de la population et l'offre dépasse vite les besoins. Entre-temps, le ministère de la défense dépêche des hélicoptères pour transporter les blessés graves vers l'hôpital militaire de Maadi et celui de l'université d'Aïn Chams au Caire.

Mardi matin, la compagnie nationale Egyptair a annulé ses premiers vols à destination de Louxor pour dégager l'aéroport. Priorité est donnée aux charters venus des quatre coins du monde rapatrier les touristes. Des touristes qui ont passé leur nuit enfermés dans leurs hôtels, certains terrorisés à l'idée qu'ils pourraient être à nouveau attaqués.

A. B.

La Djamaa Islamiya

La Djamaa Islamiya, principale organisation intégriste armée en Egypte, affirme vouloir renverser le régime du président Hosni Moubarak et établir une République islamique. Malgré une vague d'arrestations et de condamnations, cette organisation a continué à frapper, de plus en plus fort, à chaque fois en réponse à un acte de répression de l'Etat égyptien.

En signant le massacre de Louxor, la Djamaa a appelé *« les Etats-Unis à libérer Cheikh Omar Abdel Rahman »*, prédicateur aveugle et guide spirituel de l'organisation, incarcéré dans une prison américaine. Pour sa part, le *« bataillon de la destruction »*, qui dépend de la Djamaa, a lié l'attentat à un procès ouvert lundi matin contre le dirigeant intégriste Moustafa Hamza, accusé principal dans une attentat contre le président égyptien Hosni Moubarak en juin 1995 à Addis-Abeba.

Le nom de Djamaa Islamiya (groupe islamique) est apparu en 1977 dans les universités égyptiennes avec la bénédiction de l'Etat, sous le président Anouar El Sadate, pour contrebalancer l'influence de la gauche, son principal adversaire. – ***(AFP.)***

Un coup dur porté au tourisme, principal moteur de l'économie

LE CAIRE
de notre correspondant

Pour les professionnels, l'attentat de Louxor vise à *« tuer le tourisme »*.

Mohamad Osman, vice-président de la chambre des agents de voyage, juge l'événement d'autant plus grave qu'il intervient au moment où l'Egypte s'apprêtait à lancer une nouvelle campagne internationale de promotion touristique.

Le ministre égyptien du tourisme, Mamdouh El Beltagui, qui se trouvait à Londres où s'ouvrait lundi une conférence sur le voyage et le tourisme, sorte de bourse mondiale des destinations pour les tour-opérateurs, a tenté de rassurer les professionnels européens. L'Egypte, a-t-il assuré, va étudier la possibilité de *« renforcer les mesures de sécurité »*.

En fait, les professionnels du tourisme s'attendent au pire. Pour Ahmad Moustafa, patron de la compagnie Intertravel, qui travaille notamment avec les Japonais, *« le contre-coup sera immédiat »*. A Garana Tours, on indique que les annulations ont commencé dès lundi.

« NÉGLIGENCE CRIMINELLE »

Plusieurs compagnies occidentales de tourisme ont proposé à leurs clients de les rapatrier en remboursant le voyage ou de le remplacer par une autre destination. Des avions charters spécialement affrétés ont commencé à arriver aux aéroports du Caire et de Louxor. En France, le syndicat national des agents de voyage, réuni d'urgence, a demandé à ses membres d'organiser le retour des clients français qui le désirent.

Un patron de compagnie de voyages, qui a requis l'anonymat, a accusé les forces de l'ordre de *« négligence criminelle »*, négligence qui va *« ramener le tourisme à l'âge de la pierre »*. *« Cela risque d'être pire que la crise issue de la guerre du Golfe, quand on pouvait compter les touristes sur les doigts d'une main »*, a commenté, amer, un patron qui n'a pas encore épongé les dettes contractées dans les années des vaches maigres.

En fait, c'est toute l'économie égyptienne qui va souffrir. La Bourse du Caire a chuté lundi de 84 points (0,65 %). Le tourisme était devenu le moteur de la croissance de l'économie égyptienne. Cette industrie attirait la majeure partie des investissements et était devenue, pour la première fois, la principale source de devises dans la vallée du Nil. Avec plus de 3 milliards de dollars et 4,08 millions de voyageurs – soit une augmentation de 15,1 % par rapport à l'exercice précédent –, le tourisme a rapporté durant l'exercice 1996/1997 presque autant que les exportations de pétrole et les recettes du Canal de Suez combinées.

Surtout, quatre Egyptiens sur dix (25 sur 62 millions), qui vivent directement ou indirectement du tourisme, vont voir leurs revenus s'effondrer.

A. B.



هكذا من الأصل

Une solution pacifique à la crise entre Bagdad et l'ONU est privilégiée

Le Conseil de sécurité devait tenir, mercredi, une séance à huis clos sur le désarmement de l'Irak

Les tentatives visant à trouver une solution négociée à la crise entre l'Irak et l'ONU se sont poursuivies, lundi 17 novembre, au Conseil de sécurité. Les Etats-Unis ont laissé entendre qu'ils favoriseraient certains *aménagements* de la formule dite *« pétrole contre nourriture »* si l'Irak acceptait de coopérer avec les experts du désarmement. L'ambassadeur d'Irak à l'ONU a *indirectement* rejeté cette proposition, la jugeant insuffisante.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Au dix-neuvième jour de la crise déclenchée par l'Irak avec les Nations unies, la priorité semblait toujours donnée, lundi 17 novembre, à une solution pacifique *via* le Conseil de sécurité, et à ce qui ressemble à un début d'échange de propositions avec Bagdad. *« Bagdad et Washington commencent à mieux mesurer leurs options,* disait un diplomate à New York. *Washington ne gagnera rien en utilisant la force et Saddam n'aura pas ce qu'il souhaite, c'est-à-dire la levée des sanctions. Il revient donc au Conseil de sécurité de trouver le moyen de sortir de cette crise. »*

Le Conseil doit tenir mercredi une séance à huis clos consacrée à un exposé du président de la commission chargée du désarmement de l'Irak (Unscom), Richard Butler, sur la situation après le départ des inspecteurs de l'ONU de ce pays. A la demande de la Russie, *« fermement soutenue »* par la France, le Conseil propose une *« réunion urgente »* – qui pourrait se tenir vendredi – d'un organe moribond de vingt et un commissaires, qui coiffe théoriquement ladite commission.

Créé en même temps que l'Unscom en avril 1991, et doté d'un droit de *« regard sur les travaux et les objectifs »* de l'Unscom, ce collège de scientifiques, nommés pour leur expérience en matière de désarmement, a perdu, au fil du temps, son autorité. *« Je ne sais pas si cette réunion est urgente,* explique le porte-parole de l'Unscom. *Ces vingt et un experts, de vingt et un pays, ont été nommés il y a plus de six ans et l'on ne sait absolument pas où ils se trouvent aujourd'hui. »* Pour le porte-parole de l'Unscom, Ewen Buchanan, cet organisme a un rôle essentiellement *« technique »*, mais la Russie ne voit pas les choses de la même façon. *« Il n'y a pas de réponse facile à cette crise,* explique l'ambassadeur russe, Sergueï Lavrov. *Ce qui est évident, c'est que l'Unscom ne peut pas être dirigée par un seul homme. »*

RENONCER À LA FORCE, PEUT-ÊTRE, MAIS DE FAÇON IMPITOYABLE!

PANCHO

LANGAGE NUANCÉ

Moscou et Paris veulent que les commissaires présentent *« une recommandation à propos des étapes ultérieures du désarmement de l'Irak »*. Ainsi, l'approche de Paris et de Moscou consistant à *« fermer un par un »* les dossiers du désarmement, à commencer par les volets nucléaire et balistique, pourrait être mise à l'ordre du jour. Une éventuelle *« recommandation »* des mêmes commissaires pourrait aussi provoquer un examen de la composition de l'Unscom. La difficulté est de trouver un *« équilibre »* entre les demandes irakiennes – c'est-à-dire le rééquilibrage de la composition de l'Unscom – et les exigences des Etats-Unis, qui ne veulent pas *« donner une impression de faiblesse »*.

Les responsables américains tiennent à présent un langage nuancé. *« L'Irak n'est pas en position de dicter la composition de l'Unscom »*, a déclaré au *Monde* un diplomate de haut niveau au département d'Etat. Il a aussitôt ajouté : *« Mais l'Unscom est au centre de nos préoccupations. Notre priorité est de voir les inspecteurs de l'ONU de nouveau en Irak. »* Dans un discours, lundi, Bill Clinton a lui aussi souligné l'importance qu'attache son administration à la reprise du travail de l'Unscom. *« Calmement, courageusement, ces inspecteurs de l'ONU (...) ont détruit plus d'armement irakien que nous n'avons réussi à le faire lors de la guerre du Golfe »*, a déclaré M. Clinton, qui a demandé le soutien de son opinion publique *« pour permettre à ces inspecteurs de reprendre leur tâche »*.

D'autres signes donnent à penser qu'une solution pacifique à la crise avec l'Irak est désormais privilégiée. Tant à Washington qu'à Londres, il est question d'apporter des *« aménagements »* à l'accord *« pétrole contre nourriture »*. Les Etats-Unis n'excluent pas, *« si Bagdad accepte les inspections de l'Unscom »*, une prorogation illimitée de cette formule, en vertu de laquelle l'Irak est autorisé à vendre du pétrole tous les six mois, pour un montant de 2 milliards de dollars, afin d'acheter des vivres et des médicaments. Mais l'ambassadeur d'Irak à l'ONU, Nizar Hamdoun, disait encore lundi soir qu'il n'avait vu *« aucune proposition ou initiative qui répondrait aux préoccupations »* de son pays.

Des concessions sur l'aide humanitaire et la réunion des experts internationaux en matière de désarmement sont des *« parades diplomatiques »*. Mais il semble que les concertations actuelles portent aussi sur d'autres propositions. *« Toute indication prématurée risque de faire capoter toute initiative »*, disent toutefois les diplomates, soulignant la nécessité d'éviter *« à tout prix »* de donner aux dirigeants irakiens une *« impression de faiblesse »* de la communauté internationale. *« L'expérience montre qu'à chaque fois que l'on tente de leur donner une chose, ils demandent dix de plus »*, commente l'un de ces diplomates.

Afsané Bassir Pour

Abou Dhabi s'apprête à commander vingt-sept Mirage 2000 à la France

M. Chirac se rendra aux Emirats arabes unis en décembre

DUBAÏ
de notre envoyé spécial

Dans un entretien avec le quotidien *Al Attihad* paru le lundi 17 novembre à Abou Dhabi, le colonel Khaled bin Abdallah Moubarek, responsable de l'évaluation et de l'acquisition des armements à l'état-major des forces aériennes émiraties, a annoncé que les Emirats arabes unis (EAU) devraient passer commande, dans les deux prochains mois, de 20 à 30 avions Mirage 2000 à la France. Dans le même temps, les EAU devraient moderniser les 2 escadrons de Mirage 2000 qui ont été mis en service il y a onze ans déjà.

Le colonel Khaled a donné ces précisions, alors que Dubaï, l'un des sept émirats constitutifs des EAU, accueille le Salon international de l'aéronautique et de l'armement (*Le Monde* daté 16-17 novembre), où les industriels français sont nombreux à exposer.

20 MILLIARDS D'INVESTISSEMENT

Selon des informations obtenues sur place, le contrat pourrait être annoncé avant la visite que projettent de faire, à la mi-décembre aux EAU, le chef de l'Etat français et le ministre de la défense. Les deux pays sont liés depuis 1995 par un accord de défense.

Le colonel Khaled ne détaille pas les grandes lignes du contrat. Le marché comprendrait deux parties. D'un côté, la modernisation de 33 Mirage 2000 en service dans les forces aériennes d'Abou Dhabi pour en faire un avion capable de missions air-air et air-sol, et doté de moyens de guerre électroniques. D'un autre côté, l'achat de 27 Mirage 2000 du même modèle, qui est la version baptisée Mirage 2000-9 conçu par le groupe Dassault Aviation.

Le contrat représente pour Abou Dhabi un investissement évalué à 3,5 milliards de dollars (20 milliards de francs), le coût des armements de l'avion étant inclus. Chaque modernisation de Mirage 2000 est un chantier de douze à quatorze mois de travail. Les 27 Mirage 2000 neufs seront livrés durant une période de trente mois après la signature du contrat.

Dans son entretien au quotidien *Al Ittihad*, le colonel Khaled ajoute que les EAU ont un autre projet aéronautique, celui d'acquérir un avion de combat polyvalent et des systèmes de défense antiaérienne.

Le numéro deux des forces aériennes des Emirats indique que, pour ce qui concerne l'achat de ces avions polyvalents, le choix se fera entre quatre appareils : le Rafale français, le F-16 américain, le Sukhoï SU-37 russe et l'Eurofighter conçu par les Britanniques, les Allemands, les Italiens et les Espagnols. Seuls les trois premiers modèles font l'objet de vols quotidiens de démonstration au Salon de Dubaï, tandis que l'Eurofighter n'y est représenté que par une maquette en bois grandeur nature.

Pour l'instant, les forces aériennes des EAU ont lancé des études comparatives. Le marché est estimé à 80 exemplaires. Il ne devrait pas y avoir de décision sur ce projet avant 1998.

Jacques Isnard

La formule « pétrole contre nourriture », un pis-aller pour les Irakiens

***LA DISTRIBUTION**, par les observateurs des Nations unies*, des vivres et des médicaments achetés par l'Irak, en vertu de la formule « pétrole contre nourriture », a été légèrement affectée par l'escalade de la crise. D'après Eric Falt, porte-parole de la mission d'observateurs, ces derniers n'ont pas pu faire leur travail, dimanche 16 novembre, du fait du rationnement du carburant par les autorités irakiennes. Les missions ont néanmoins pu reprendre lundi dans la région de Bagdad, et mardi sur l'ensemble du territoire après que le gouvernement eut désigné des stations d'essence accordant la priorité aux véhicules de l'ONU.

Dans le nord de l'Irak, où un conflit armé oppose les deux principales formations kurdes, le Parti démocratique du Kurdistan et l'Union patriotique du Kurdistan, la distribution est entravée par les combats et par les déplacements de population qui en résultent. Benon Sevan, le chef de l'organisme de l'ONU dit « Programme irakien », qui supervise l'application de la formule « pétrole contre nourriture », se trouve à Bagdad depuis vendredi. Outre des visites dans le nord, le sud et le centre du pays, il devait rencontrer des responsables irakiens et les personnels de l'ONU, en vue de l'élaboration du rapport que le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, présentera le 28 novembre au Conseil de sécurité à propos de la mise en œuvre de ladite formule.

La première phase du programme humanitaire avait commencé en décembre 1996. Il a été reconduit en juin 1997 pour six mois. La récente crise n'a pas remis en question cette autorisation accordée à l'Irak de vendre du pétrole pour un montant de 2 milliards de dollars tous les six mois, afin de subvenir aux besoins les plus élémentaires de sa population. Il est même question d'améliorer la formule, à la condition que l'Irak accepte de coopérer en matière de désarmement. Les autorités irakiennes ont tenu à éviter tout amalgame entre la commission de l'ONU chargée du désarmement de leur pays (Unscom) et les observateurs qui assurent l'application de la formule « pétrole contre nourriture ». Ces derniers n'ont jamais été inquiétés. Aucun Etat membre du Conseil de sécurité n'a non plus évoqué à ce jour une remise en cause de ladite formule comme un possible moyen de pression sur Bagdad.

RETARDS DE LIVRAISON INJUSTIFIÉS

L'Irak s'est plaint à plusieurs reprises – y compris devant les émissaires dépêchés début novembre à Bagdad par le secrétaire général de l'ONU – des obstacles mis par le Comité des sanctions des Nations unies, seul habilité à approuver les contrats de vente de pétrole et d'achat de produits conclus par le gouvernement de Bagdad.

Ces retards sont patents. C'est seulement vers le 10 novembre que les premières denrées au titre de la deuxième phase du programme sont arrivées de Turquie. A la même date, seuls 41 % des médicaments achetés par l'Irak au titre de la première phase étaient arrivés.

Plusieurs raisons sont à l'origine des retards pour ce qui est des produits pharmaceutiques, indique une source diplomatique : cela tient d'une part à un manque de « sophistication » du ministère de la santé irakien, alors que le ministère du commerce fait preuve d'une grande efficacité. Les commandes ne sont pas synchronisées (commande d'un sérum par exemple, mais sans les seringues qui vont avec et qui sont commandées bien plus tard, commande de tubes et de seringues pour adultes, mais pas pour enfants, commande de médicaments de marque plutôt que génériques, ou encore priorité à des commandes de médicaments très ciblés, alors que l'Irak manque de produits beaucoup plus simples et plus utiles). Une autre difficulté tient au fait que les contrats d'achat de produits pharmaceutiques sont plus petits que ceux qui concernent les produits alimentaires, donc plus nombreux et les délais d'approbation multipliés d'autant. Cela étant dit, ajoute la même source, certains retards pris par le Comité des sanctions pour l'approbation des contrats et les délais à la livraison des produits sont totalement incompréhensibles et injustifiés.

C'est pourquoi, estiment des diplomates, il apparaît urgent non seulement de reconduire, en décembre, la formule « pétrole contre nourriture », qui ne répond même pas au minimum requis – à peine un *« petit bol d'air »*, c'est-à-dire 2 030 calories par personne, selon l'expression d'un observateur –, mais aussi d'améliorer le mécanisme de fonctionnement du Comité des sanctions, voire d'augmenter les quantités de pétrole que l'Irak est autorisé à vendre, les revenus dégagés se révélant nettement insuffisants pour répondre aux besoins. Plus d'un tiers des 2 milliards de dollars sont en effet consacrés à financer le travail de l'Unscom et à verser des compensations aux victimes de l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990. Cent cinquante millions de dollars sont, par ailleurs, consacrés à l'approvisionnement du seul Kurdistan.

Est-il plus urgent de financer l'Unscom et de commencer à indemniser les victimes de l'invasion ou de nourrir la population irakienne ?, s'indigne Labib Abbaoui, membre du bureau politique du Parti communiste irakien, qui critique, en outre, les méthodes de distribution actuelles, parce que, dit-il, elles sont fondées sur les listes de cartes de rationnement établies par le gouvernement, lequel prive une partie de la population « politiquement non correcte » de l'aide de l'ONU.

Mouna Naïm

Les Quinze ouvrent la voie à une politique de convergence sur l'emploi

Les ministres des finances n'ont pas trouvé d'accord sur le fonctionnement du Conseil de l'euro

L'accord n'est pas encore complet et le projet de « conclusions » du Conseil européen de Luxembourg des 20 et 21 novembre devra encore être amendé. Mais les ministres des finances et des affaires sociales, réunis lundi 17 novembre à Bruxelles, se sont montrés satisfaits. Nicole Notat (CFDT) et Louis Vianet (CGT) ont annoncé qu'ils participeraient à la manifestation des syndicats européens, jeudi à Luxembourg.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

A en croire Dominique Strauss-Kahn, le compromis auquel les ministres des finances et des affaires sociales des Quinze sont pratiquement parvenus, lundi 17 novembre, constituerait un progrès, tant de méthode que de substance. « *C'est une première étape ; on entre dans un processus qui va permettre un rééquilibrage de l'activité communautaire au profit de l'emploi. Le Conseil de Luxembourg sera le premier d'une longue série : dorénavant le sommet de décembre sera le sommet de l'emploi* », explique le ministre des finances, de l'économie et de l'industrie. Une avancée suffisante pour que le Conseil européen extraordinaire des 20 et 21 novembre à Luxembourg consacré à l'emploi puisse apparaître comme un succès, ce qui, à l'origine, n'était pas évident, compte tenu des réticences de pays comme l'Allemagne et l'Espagne.

De fait, la première originalité du travail accompli porte sur la méthode : les Quinze s'apprêtent à retenir une procédure de convergence s'inspirant de celle qui leur a si bien réussi pour rapprocher leurs performances macro-économiques. Ils définissent en commun des « lignes directrices » précises, quantifiées si possible, à partir desquelles ils mettent au point leurs plans nationaux en faveur de l'emploi. Ceux-ci sont ensuite transmis au niveau communautaire – opération qui, en 1998, pourrait s'effectuer lors du Conseil européen de Cardiff en juin – étudiés, suivis, vérifiés, avec, en bout de piste, un rapport à adopter au Conseil européen de décembre sur la réalité du travail accompli. Il n'est pas question de sanctions, mais de « recommandations » qui pourront être adressées aux Etats membres ne tenant pas les engagements pris.

LE MODÈLE FRANÇAIS

Tout dépendra du zèle avec lequel les gouvernements mettront en œuvre le schéma ainsi approuvé. « *Nous allons inventer ensemble un nouveau modèle. L'Europe sociale était bloquée parce qu'on avait tenté d'harmoniser des cultures différentes* », raconte Martine Aubry, le ministre de l'emploi et de la solidarité. Elle se réjouit de constater que les « lignes directrices » retenues dans le projet de M. Junker correspondent en large partie à ce qui est en train d'être accompli en France. Motif de satisfaction tout particulier, même s'il ne s'agit pas du tout d'exporter les trente-cinq heures à la française, « *c'est la première fois qu'on trouvera dans un texte européen une référence au fait que la réduction du temps du travail peut contribuer à la création d'emplois* ».

Mais tout cela est formulé en termes généraux. Quelques-unes des lignes directrices seront rédigées avec plus de précision. « *La crédibilité passe par des objectifs chiffrés quand c'est possible, étant entendu qu'on laissera les Etats membres libres des moyens pour les atteindre* », souligne Mme Aubry. L'effort maximal portera sur l'insertion professionnelle et sur la formation. Les Quinze prendront l'engagement « *dans un délai à fixer par chaque Etat membre* », d'offrir un emploi ou une formation à tout jeune avant qu'il n'ait été six mois au chômage, à tout chômeur adulte avant qu'il n'atteigne une pleine année sans travail. Le passage sur le renforcement des efforts de formation professionnelle, qui apparemment fait encore l'objet de divergence, prévoit *grosso modo* de faire passer de 10 % aujourd'hui (moyenne communautaire) à 25 % la fraction de chômeurs auxquels il sera proposé une formation.

Les paragraphes des « conclusions » ayant trait à une diminution de la fiscalité et, notamment, à une réduction des taux de TVA sur les services à forte intensité de main-d'œuvre ont été dans l'ensemble mal accueillis. Plusieurs pays, principalement l'Allemagne et l'Espagne, où les impôts constituent un domaine de compétence partagée avec les régions, se montrent réticents dès lors qu'il s'agit soit d'envisager de nouvelles dépenses, soit de réduire des recettes. En matière d'impôts, l'initiative qui pourrait trouver grâce aux yeux de Theo Waigel, le ministre allemand des finances, serait non pas un quelconque allègement, mais la mise en place d'une taxe sur l'énergie.

Lundi matin, les ministres des finances ont débattu, seuls cette fois, du groupe informel « euro » sur la création duquel Français et Allemands se sont mis d'accord lors de leur récente rencontre de Munster et qui permettra aux pays mettant en œuvre la monnaie unique d'aborder de façon approfondie la gestion de l'euro. Ils ont notamment évoqué la question du contrôle de la politique de change, qui suscite des appréciations divergentes entre Paris et Bonn.

Peu soucieux d'être exclus de débats portant sur des sujets aussi sensibles, les quatre pays qui, probablement, ne participeront pas à l'euro (Royaume-Uni, Danemark, Suède, Grèce) ont mis en doute l'intérêt d'un tel échelon et, s'il existe, demandent à y être conviés en tant qu'observateurs. Le problème devra être repris lors de la prochaine réunion du Conseil Ecofin début décembre. Les commentaires de M. Waigel ont été assez nets : pour la plupart d'entre eux, s'ils ne participent pas à l'euro en 1999, c'est par choix et ils n'ont donc qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Pour que l'exercice ne soit pas engagé de manière conflictuelle, M. Strauss-Kahn pourrait envisager « *une information spécifique* » au profit des Quatre.

Philippe Lemaître

Les quatre otages français détenus en Tchéchénie ont été relâchés

M. Eltsine « a directement participé » à cette libération

MOSCOU
de notre correspondante

Les quatre otages français enlevés le 2 août au Daghestan, république du Caucase membre de la Fédération de Russie, ont été libérés lundi 17 novembre, après cent six jours de captivité aux mains de bandits tchétchènes et daghestanais. Boris Eltsine « *a directement participé à leur libération* » et félicité d'anonymes « *structures d'Etat pour leur professionalisme* », a indiqué, sans plus de précisions, son porte-parole, Sergueï Iastrjembski.

Les représentants d'Equilibre, organisation humanitaire française dont font partie trois des quatre otages, assurent qu'aucune rançon n'a été payée et que la libération a été obtenue « *par les autorités russes* », grâce aux interventions du président français auprès de Boris Eltsine. Mais une « *source policière daghestanaise* » citée par l'agence russe Interfax, a estimé « *tout à fait possible* » le versement d'une rançon. Dans presque tous les cas depuis plus d'un an, les étrangers enlevés en Tchétchénie et dans les Républiques musulmanes voisines ont été libérés en échange de sommes de plus en plus importantes, atteignant parfois le million de dollars. Les autorités tchétchènes – généralement impuissantes à libérer les otages détenus sur leur territoire – s'élèvent sans succès contre cette pratique qui pousse à la multiplication des enlèvements.

Les quatre Français libérés lundi ont affirmé avoir été détenus en Tchétchénie, par des Tchétchènes, qui « *agissaient sous contrat* ». En revanche, les ravisseurs étaient Daghestanais, a rapporté au *Monde* le représentant en Russie d'Equilibre, Patrick Daru, qui a annoncé qu'il est « *hors de question d'envoyer de nouveaux collaborateurs d'Equilibre dans le Caucase* ».

Le rapt avait été mené au Daghestan par « *des bandits, en uniforme de la police daghestanaise* », dont les véhicules, « *signalisation allumée, ont franchi des check-points sans être arrêtés* », a précisé M. Daru. Il y voit la preuve que « *le banditisme n'est plus limité à la Tchétchénie, comme voudrait le faire croire le gouvernement daghestanais* ». Les autorités tchétchènes sont allées plus loin, en accusant publiquement la semaine dernière des services secrets russes ainsi que le secrétaire du Conseil de sécurité daghestanais, Magomed Talboev, qui avait transmis les premières vidéos des otages français et servi d'intermédiaire dans d'autre cas de libération, d'être impliqués dans les enlèvements. Une tension de plus en plus vive règne dans les régions du Daghestan proches de la Tchétchénie, où vivent d'importantes communautés tchétchènes. D'importantes forces du ministère de l'intérieur russe sont déployées aux frontières tchétchènes, notamment au Daghestan, où Moscou s'efforce de mobiliser la population à ses côtés contre « *la menace tchétchène* ».

Sophie Shihab

Le CNPF veut mobiliser des entreprises sur l'euro

C'EST UN VÉRITABLE APPEL à la mobilisation générale qu'a lancé le Conseil national de patronat français (CNPF), lundi 17 novembre à Paris, pour convaincre les entreprises françaises de ne pas rater l'échéance de la monnaie unique européenne et de prendre d'urgence les mesures qui s'imposent. « *Nous sommes au point où il n'y a plus de marge de manœuve. Il faut foncer* », a affirmé Denis Kessler, vice-président du CNPF, et président de sa commission des affaires économiques, en présentant au public un guide de l'euro qui va être diffusé aux entreprises pour les aider dans leur recherche d'informations.

Réalisé avec le concours de la Commission européenne, du CCF, de Bull et d'Ernst et Young, ce guide de 250 pages s'efforce de répondre à toutes les questions d'ordre réglementaire ou pratique que les agents économiques peuvent se poser pour se préparer à l'arrivée de l'euro, le 1er janvier 1999. « *1999, cela paraît un peu abstrait. Mais quand vous dites aux gens que c'est dans moins de trois cents jours, cela fait un choc* », souligne Jacques Creyssel, chargé de la coopération stratégique, et représentant du CNPF au sein du comité de pilotage national de l'euro. Cette campagne n'est d'ailleurs pas isolée. Dans une semaine, le ministère des finances va lancer lui-même sa propre campagne d'information à l'attention du grand public, cofinancée par Bruxelles, et devrait faire savoir où les administrations publiques en sont elles-même dans la préparation de cette échéance.

Les dirigeants du CNPF ne font pas mystère que les entreprises françaises sont encore insuffisamment préparées aux enjeux de ce basculement du franc à la monnaie européenne. Si les banques, les grandes entreprises, les sociétés actives à l'exportation ont pris les devants, la prise de conscience des autres a été relativement tardive. Le tournant remonte à la rentrée. En septembre, les sondages montrent que 90 % de la population croient à l'arrivée de l'euro, mais c'est encore largement abstrait. « *Il faut que les entreprises considèrent que l'arrivée de l'euro est aussi irrémédiable que l'arrivée de l'an 2000* », souligne le président d'Ernst et Young France, Patrick Gournelle, qui dresse un constat sibyllin. « *Depuis peu notre tissu de PME est en train de s'éveiller à l'euro. Nous ne voyons encore pas assez d'entreprises qui considèrent que l'euro va les toucher à un moment ou à un autre.* »

DIFFUSÉ SUR INTERNET

Tiré à 100 000 exemplaires, le guide de l'euro, qui tente de répondre à toutes les questions que peuvent se poser les acteurs économiques, sera mis largement à la disposition des entreprises. Diffusé sur Internet, il sera mis à jour en permanence au fur et à mesure de l'avancée des préparatifs, notamment sur le plan réglementaire. Les dirigeants du CNPF ont rabroué au passage les pouvoirs publics, estimant qu'il est urgent pour les administrations et le législateur de fixer définitivement les règles du jeu, notamment en matière juridique et fiscale.

Outre le guide, le CNPF tient à disposition une vidéo pour introduire les débats d'entreprise. Il a prévu de multiplier les réunions d'information et d'organiser cinq grands forums régionaux. Tout le monde doit comprendre que son intérêt est de prendre l'affaire au sérieux, du plus petit au plus grand. « *Celui qui aura fait le plus pour préparer son entreprise aura un avantage* », a affirmé Denis Kessler. Personne ne doit penser qu'il a le temps de réfléchir jusqu'à 2002, date à laquelle les pièces et les billets en euro seront mis en circulation et remplaceront les francs. Pas même les artisans et les commerçants, qui, d'une manière ou d'une autre, seront confrontés à l'arrivée de l'euro dès 1999, quand il deviendra l'instrument de circulation interbancaire, que les premières entreprises basculeront leur comptabilité dans la nouvelle monnaie et que les clients voudront comparer les prix. Les banques, les sociétés de conseil vont être là pour aider, mais il ne servirait à rien de se reposer entièrement sur elles. Le passage à l'euro, avertit le CNPF, n'est pas seulement une affaire de technique comptable, il va modifier tout l'environnement stratégique des entreprises.

Henri de Bresson et Martine Orange

La Cour des comptes européenne dénonce le flou qui entoure les aides aux PME

LA COUR des comptes de l'Union européenne s'inquiète, dans son rapport annuel qui devait être débattu mardi 18 novembre par les députés européens, du flou qui entoure les aides apportées aux petites et moyennes entreprises (PME), à commencer par la définition même des intéressées. « *Sur 33 entreprises contrôlées, 11 seulement étaient des entreprises indépendantes. Les 22 autres n'étaient que les faux nez de grands groupes* », a indiqué le président de la Cour des comptes, Bernhard Friedmann, qui déposait, lundi, devant la commission du contrôle budgétaire. Il a ajouté que certaines comptaient « *plusieurs milliers de salariés* ».

Dans le domaine agricole, la Cour déplore certains effets pervers du système d'aides à l'agriculture. La politique commune prévoit une baisse des prix garantis, en échange d'aides directes aux agriculteurs. Compte tenu de l'augmentation des prix mondiaux, et donc européen, il eût été logique de revoir le montant des aides directes, mais c'était impossible. La « *surcompensation* » versée aux céréales est estimée à 3 milliards d'écus en 1995 comme en 1996.

Les contrôleurs européens s'inquiètent par ailleurs de l'inefficacité des poursuites en cas de fraudes douanières. « *En janvier 1996, le nombre total de dossiers instruits depuis 1988 et toujours en cours relatifs à des cas de fraude ou d'irrégularités douanières était d'environ 700, et le montant des droits éludés en cause atteignait 1 milliard d'écus* » (6,5 milliards de francs). Plus de la moitié des cas provient des régimes douaniers préférentiels accordés à certains pays tiers. La Cour épingle ainsi les importations de jus d'orange d'Israël, dont le volume, depuis 1993, est « *approximativement le triple des capacités de production* » du pays ; ou le thon officiellement importé de Côte-d'Ivoire, alors qu'il n'a rien à voir avec le pays. – *(Reuters.)*

Kjell Magne Bondevik, premier ministre de Norvège

« Le secteur de l'énergie exige la présence du service public »

OSLO
de notre envoyé spécial

A la tête d'un gouvernement de coalition ultra-minoritaire au Parlement (42 députés sur 165), Kjell Magne Bondevik, chef du Parti chrétien-populaire, a passé ses trois premières semaines au pouvoir à infléchir la politique de ses prédécesseurs travaillistes, en marquant nettement ses priorités intérieures : aide à la famille, augmentation du revenu des personnes âgées... Des mesures traditionnellement financées par une augmentation des taxes sur le tabac et l'alcool, ce qui ne saurait déplaire à cet ancien pasteur luthérien. Partisan du « non » au référendum sur l'entrée de son pays dans l'Union européenne en 1994, il n'en a pas pour autant fini avec l'Europe de Bruxelles, qui lui cause quelques soucis. La directive que prépare la Commission sur la libéralisation du marché de l'énergie, et plus précisément du gaz, inquiète les Norvégiens, qui participent au marché unique par le biais de l'Espace économique européen (EEE).

« Doit-on s'attendre à un regain de discussion sur l'Europe ?

– Les trois partis de la coalition gouvernementale étaient hostiles à la pleine participation à l'UE, en conformité avec l'opinion majoritaire en Norvège. Donc l'Europe ne sera pas un sujet pour plusieurs années. Nous devons gouverner sur la base des accords EEE, parce que nous sommes partisans d'une bonne et étroite coopération avec les pays européens, et avec l'UE en tant que telle. Mais nous ne croyons pas au type d'intégration que l'UE poursuit avec les traités de Maastricht et d'Amsterdam.

– Vous avez les avantages du marché unique sans en avoir les obligations...

– C'est vrai dans une certaine mesure. D'un autre côté, nous avons l'inconvénient de ne pouvoir influencer des décisions qui nous touchent aussi. Un exemple est évidemment la directive sur le marché du gaz, qui doit être prise en décembre par l'Union. La grande majorité des directives venant de Bruxelles ne nous pose pas de problèmes, mais certaines sont contraires à nos intérêts. Sur le gaz, nous avons une position de principe qui n'est pas très éloignée de celle des Français. Il y a, dans la société, des responsabilités fondamentales qui exigent la présence de services publics. Et l'un de ces domaines est l'énergie, où les considérations nationales sont plus importantes que le libre accès au marché.

KJELL MAGNE BONDEVIK

> « Nous ne croyons pas au type d'intégration que l'UE poursuit avec les traités de Maastricht et d'Amsterdam »

» La Norvège, en tant qu'important producteur de pétrole et de gaz, estime fondamental de pouvoir coordonner la production et le transport en toute sécurité. C'est la question-clé. Le projet de directive qui distingue entre la production et la distribution, entre les plateformes et les tuyaux, conduirait à une gestion désastreuse des ressources. Ce ne serait pas seulement aux dépens de la Norvège, mais aussi des pays continentaux qui dépendent de la fourniture de gaz norvégien. Parce que, si nous n'exerçons pas le contrôle nécessaire sur les gazoducs, il sera plus difficile d'assurer l'approvisionnement à long terme des pays européens. La Russie, qui n'est pas liée par les accords EEE, en profitera, et je ne suis pas sûr que ce soit bon pour l'Europe dans son ensemble.

– Comment pouvez-vous agir sur une telle directive ?

– Nous avons présenté nos arguments à la Commission. Je vais rendre visite au président Santer. J'espère que le texte sera amendé de telle sorte qu'il soit acceptable. Le dernier recours est le veto, mais nous ne voulons pas en arriver là.

– L'accord de Schengen sur la libre circulation des personnes vous pose aussi quelques problèmes...

– La majorité du Parlement veut renégocier l'accord sur Schengen. Nous en avons déjà un, mais avec l'intégration de Schengen dans les traités communautaires, nous devons trouver une nouvelle solution institutionnelle. Nous voulons garder l'union des passeports avec les autres pays nordiques, membres de l'UE et participants aux accords de Schengen, mais la Cour de justice européenne ne peut rendre des arrêts qui nous concernent.

– Comment allez-vous réagir à la création de la monnaie unique, à laquelle participera au moins la Finlande parmi les pays nordiques ?

– Nous avons décidé de lancer une étude à propos des conséquences inévitables de l'euro sur l'économie norvégienne. Si le Danemark et la Suède venaient à adopter l'euro, cela nous toucherait encore plus. L'euro sera important pour la couronne norvégienne, mais le dollar l'est aussi.

– A long terme, pourrez-vous maintenir cette position ambivalente vis-à-vis de l'Europe, ne pas être membre de l'UE sans pour autant être isolé ?

– Je le pense pour les prochaines années, mais vous ne pouvez être sûr à tout jamais. Pour le moment, je le crois, parce qu'il ne s'agit pas seulement d'être en dedans ou en dehors de l'UE. L'image de l'Europe sera plus complexe.

– Une Europe à la carte ?

– Non, parce qu'une coopération "à la carte" signifie que vous prenez ce qui vous arrange, sans obligations. Je crois que des pays divers peuvent trouver des places différentes en Europe. »

Propos recueillis par
Daniel Vernet



Le Congo-Kinshasa ignore la mission d'enquête de l'ONU

KINSHASA. Le gouvernement de Laurent-Désiré Kabila a reporté, lundi 17 novembre, l'audience de la mission d'enquête des Nations unies sur les massacres dans l'ex-Zaïre. *« On ne nous a pas fixé de nouvelle date pour cette rencontre »*, a déclaré le porte-parole de la mission d'enquête, José Diaz. Cette audience est le préalable au démarrage des investigations sur le terrain, bloquées depuis des mois par le régime de M. Kabila. La mission dirigée par le juriste togolais Atsu Koffi Amega est revenue le 11 novembre à Kinshasa, après un premier séjour totalement infructueux en août-septembre. Le comité de liaison entre le gouvernement de République démocratique du Congo (RDC) et la mission d'enquête avait dénoncé en septembre la *« partialité »* de la mission, l'accusant d'être *« manipulée »* par la France. Le 25 octobre, la situation avait paru se débloquer, avec l'annonce à Kinshasa, par l'ambassadeur américain à l'ONU, Bill Richardson, d'un accord avec M. Kabila pour le début de l'enquête à la mi-novembre. – *(AFP.)*

Un Iranien acheteur de technologie militaire expulsé de Moscou

MOSCOU. La Russie, accusée de vendre à l'Iran des technologies militaires, a tenté de prouver sa bonne foi en annonçant l'arrestation, puis l'expulsion prévue, mardi 18 novembre, d'un employé de l'ambassade d'Iran à Moscou qui tentait d'acheter des plans de missiles. Les Iraniens affirment pour leur part qu'il s'agit d'un étudiant employé temporairement comme interprète par leur ambassade. Arrêté, selon le FSB (ex-KGB), alors qu'il remettait une *« forte somme »* en échange de documents, l'homme a cependant été remis à l'ambassade et devait quitter Moscou pour Téhéran à bord d'un vol régulier. La Russie a ainsi choisi de ne pas juger mais d'expulser le jeune Iranien *« pour des raisons politiques »*, a reconnu un porte-parole du FSB. – *(AFP.)*

Le dissident chinois Wei Jingsheng est « en bonne santé »

DETROIT (Etats-Unis). Le dissident chinois Wei Jingsheng, arrivé dimanche 16 novembre à Detroit après avoir été libéré de prison le même jour pour *« raisons médicales »*, est *« en bonne santé »* mais il va rester hospitalisé dans un établissement de cette ville pour y subir de nouveaux examens médicaux, ont affirmé, lundi, des sources hospitalières. M. Wei, âgé de quarante-sept ans, a passé ces dix-huit dernières années en détention, à l'exeption d'une période de six mois. Il a déjà subi toute une série de tests destinés à vérifier l'état de son cœur, a indiqué un médecin de l'hôpital Henry-Ford, où il est soigné. Le département d'Etat a par ailleurs affirmé, lundi, que la libération du plus célèbre des dissidents chinois n'a fait l'objet d'*« aucun marchandage »* entre Washington et Pékin. La libération de Wei Jingsheng est intervenue peu après la récente visite aux Etats-Unis du président chinois, Jiang Zemin. – *(AFP.)*

Washington menace de sanctions une firme israélienne installée à Cuba

WASHINGTON. Washington a averti, lundi 17 novembre, une entreprise agro-alimentaire israélienne que ses dirigeants et leur famille seront interdits de séjour aux Etats-Unis si elle maintient ses investissements à Cuba. Dans une lettre, datée du 13 novembre, le département d'Etat a donné à la société BM Group, spécialisée dans les agrumes, un délai de quarante-cinq jours pour quitter Cuba si l'entreprise veut éviter les sanctions américaines prévues aux termes de l'article 4 de la loi Helms-Burton. Cette loi prévoit de pénaliser les entreprises qui investissent sur des propriétés confisquées à des citoyens des Etats-Unis par l'Etat cubain. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton** a promis au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qu'il ferait tout ce qui est en son pouvoir pour que les Etats-Unis paient les arriérés de leur dette envers l'organisation mondiale. Le Congrès a bloqué la semaine dernière le paiement des fonds dus au titre de la contribution américaine à l'ONU. Lundi 17 novembre, M. Clinton s'est entretenu au téléphone avec M. Annan de la crise irakienne à bord de l'avion présidentiel Air Force One. – *(AFP.)*

■ **CHINE : 89 mineurs chinois ont péri, jeudi 13 novembre, à la suite d'une explosion de gaz** dans une mine de charbon de la province de Anhui (est), a annoncé, lundi 17 novembre, la radio chinoise. Deux sauveteurs ont également trouvé la mort dans la catastrophe. – *(AFP.)*

■ **PHILIPPINES : un prêtre belge a été enlevé, mardi 18 novembre,** dans le sud de l'archipel, a annoncé un responsable de l'Eglise catholique. Il y a deux semaines, dans la même région, des rebelles musulmans avaient enlevé un prêtre irlandais avant de le relâcher le 8 novembre. – *(AFP.)*

■ **CAMBODGE : 43 partisans du prince Norodom Ranariddh ont été exécutés** par des membres des forces armées loyales au « second premier ministre » cambodgien Hun Sen lors du coup de force de juillet, indique un rapport d'un haut responsable de l'ONU. Ancien « premier premier ministre » du Cambodge, le prince avait, à cette époque, été évincé du pouvoir par son rival Hun Sen. – *(AFP.)*

■ **AFGHANISTAN : vingt charniers contenant les corps de 2 000 combattants talibans** ont été découverts dans le nord de l'Afghanistan, rapporte, lundi 17 novembre, l'agence islamique afghane (AIP). C'est le général Rachid Dostom, chef de la coalition opposée aux talibans, qui en a révélé l'existence et autorisé le rapatriement des corps par avion. – *(AFP.)*

Les Algériens pris au piège de la violence, selon Amnesty

LONDRES. La situation des droits de l'homme s'est *« aggravée »* en Algérie en 1997, qui a connu *« la flambée de violence la plus longue et la plus intense »* depuis le début du conflit, écrit Amnesty international, dans un rapport publié mardi 18 novembre. *« La population civile est entraînée chaque jour davantage dans un conflit qui a coûté la vie à des dizaines de milliers de personnes »*, selon l'organisation de défense des droits de l'homme, qui souligne que les victimes appartiennent souvent aux catégories les plus vulnérables de la société. Le gouvernement algérien continue d'affirmer que la situation sécuritaire est *« maîtrisée »* et que la violence n'est plus que *« résiduelle »*, mais, en l'absence de mesures concrètes pour protéger les civils, *« ce discours ne parvient pas à dissiper la peur de ceux qui sont en danger »*, note l'organisation basée à Londres. Elle demande *« l'ouverture d'une enquête internationale sur les massacres et les autres atteintes aux droits de l'homme »* et de *« déférer les auteurs de ces crimes à la justice »*.

Le débat budgétaire ouvre les hostilités entre le gouvernement mexicain et l'opposition

Les députés veulent infléchir la politique économique du président Zedillo

Le gouvernement du président Zedillo a réaffirmé, lundi 17 novembre, la nécessité de maintenir la pression fiscale pour maintenir la stabilité économique du Mexique. Le gouvernement, qui n'a plus la majorité à la chambre des députés, a déposé la semaine dernière un projet de budget avec un déficit prévisionnel de 1,25 % du PIB, alors que l'opposition maintient sa demande d'un déficit plus important pour financer les dépenses sociales.

MEXICO
de notre correspondant

La capacité du gouvernement mexicain à cohabiter avec l'opposition – majoritaire à la Chambre des députés à la suite des élections du 6 juillet – sera mise à l'épreuve au cours du débat sur le projet de budget pour 1998. Déposé au Parlement le 11 novembre, le texte doit être voté avant le 15 décembre. Pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir, en 1929, du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), l'opposition est en mesure de modifier les grandes orientations de la politique économique et a clamé son intention de ne pas s'en priver.

En dépit des nombreuses réunions préalables entre le ministre des finances, Guillermo Ortiz, et les parlementaires pour arrondir les angles, le gouvernement a refusé de céder aux exigences de l'opposition, qui demande, notamment, une augmentation des salaires, une réduction de la taxe sur la valeur ajoutée et l'annulation partielle des dettes contractées par les particuliers devenus insolvables à la suite de l'explosion des taux d'intérêt.

« Nous avons constaté, a souligné M. Ortiz, *que nous étions tous d'accord pour améliorer le niveau de vie de la population, diminuer la pauvreté, créer des emplois et rassurer les investisseurs, mais les récents événements* [les turbulences financières en Asie] *ont prouvé que le manque de rigueur dans la gestion des finances publiques rend extrêmement vulnérables les économies nationales. »*

Pour atteindre l'objectif qu'il s'est fixé en matière de déficit public (1,25 % du produit intérieur brut, contre 0,5 % cette année), le ministre a opté pour le maintien de la rigueur budgétaire. La TVA ne sera donc pas ramenée de 15 % à 10 % ni supprimée sur certains produits, comme l'exige l'opposition réunie au sein du « Groupe des quatre », qui rassemble les conservateurs du Parti d'action nationale (PAN), le Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche) et deux autres petites formations.

En contrepartie, le gouvernement serait disposé à étudier la possibilité de subventionner certains services, comme le gaz et l'électricité, en faveur des familles les plus démunies. De plus, a précisé M. Ortiz, les ressources affectées au secteur social augmenteront de 10,3 % par rapport à 1997, pour atteindre 57,5 % des dépenses budgétaires totales.

Les parlementaires exigent une augmentation des salaires et une baisse de la TVA

Insuffisant, rétorque l'opposition, qui s'indigne de la contradiction entre les bons résultats économiques annoncés par le gouvernement (l'Etat prévoit 5,2 % de croissance pour 1998, après un 6,5 % en 1997) et les sacrifices exigés de la population, qui a perdu près d'un tiers de son pouvoir d'achat après la brutale dévaluation du peso, en décembre 1994.

Le gouvernement estime, au contraire, qu'il faut maintenir l'effort pour *« consolider la reprise économique et accroître de façon sensible les emplois »*, condition essentielle pour faire face à l'arrivée sur le marché du travail de près d'un million de jeunes par an, et satisfaire la communauté financière internationale. Cette dernière a largement contribué au plan de sauvetage du Mexique au cours de la crise de 1994-1995.

Voilà qui promet un débat animé entre les 238 députés du PRI et les 262 représentants du « Groupe des quatre », qui, une fois encore, ont décidé de faire bloc, malgré leurs profondes divergences idéologiques, pour faire comprendre au gouvernement que le Parlement n'était plus la chambre d'enregistrement du pouvoir exécutif. *« Nous avons reçu un mandat des électeurs qui nous oblige à modifier le budget »*, s'est exclamé le chef du groupe parlementaire du PRD, Porfirio Munoz Ledo, en ouvrant les hostilités.

Bertrand de la Grange

FINANCES Le conseil des ministres doit approuver, mercredi 19 novembre, le traditionnel projet de loi de finances rectificative de fin d'année, qui a pour particularité, cette fois, de réduire notablement – de 10 à 15 milliards de francs – le déficit du budget de l'Etat pour 1997. Les déficits publics seront ainsi maintenus dans la limite de 3,1 % du produit intérieur brut, à peine plus que le critère de Maastricht. ● UN CONTENTIEUX AGRICOLE avec la Commission européenne, qui a refusé d'apurer certaines aides versées aux exploitants, a obligé l'Etat à rembourser 500 millions de francs au budget européen. ● LE PROJET DE BUDGET pour 1998, dont l'examen par l'Assemblée nationale s'achève mardi, autorisera, à partir de 1999, une seule déclaration de revenus pour les couples non mariés *« ayant obtenu pendant deux années consécutives une attestation de concubinage notoire ».*

Le déficit de l'Etat serait ramené à 270 milliards de francs en 1997

Le « collectif » budgétaire examiné par le conseil des ministres, mercredi 19 novembre, permet d'améliorer l'équilibre des dépenses et des recettes de l'Etat et de finir l'année avec des comptes publics bien plus satisfaisants que ne l'avait prévu le gouvernement précédent

IL EST RARE que le traditionnel « collectif » budgétaire de fin d'année présente un quelconque intérêt. Texte de portée habituellement technique, il vise à régulariser les décisions prises en cours d'année, qu'il s'agisse des décrets d'avance ou des arrêtés d'annulation. Sauf quand la croissance s'accélère et vient gonfler de manière inespérée les recettes de l'Etat – ce qui ne s'est plus jamais produit depuis la fin des années 80 –, il n'y a donc pas de surprise à attendre.

Le projet de loi de finances rectificative, que le conseil des ministres doit examiner mercredi 19 novembre, restera cependant dans les annales budgétaires car il comporte une donnée inattendue : le déficit de l'Etat – qu'Alain Juppé craignait de voir se creuser, ce qui avait lourdement pesé dans la décision du chef de l'Etat de prononcer la dissolution – va être, finalement, beaucoup moins important que prévu. Non seulement il ne devrait pas dériver par rapport à la barre des 284,8 milliards de francs inscrits en loi de finances initiale pour 1997, mais il devrait même être sensiblement inférieur à ce niveau.

Selon un premier scénario, qui n'était toujours pas définitivement arbitré en début de semaine, ce déficit devait être ramené à 270 milliards de francs. En tout état de cause, il est acquis que le chiffre sera inférieur de 10 à 15 milliards à l'estimation affichée en loi de finances initiale. Alors que la France a longtemps craint de ne pouvoir respecter le fameux critère du traité de Maastricht, fixant à 3 % du produit intérieur brut (PIB) la limite maximum des déficits publics à la fin de 1997, le gouvernement ne se privera pas de chanter victoire, car, à très peu de chose près, l'objectif devrait être atteint envers et contre tout. Avec des déficits sociaux qui avoisineraient 36 milliards de francs en fin d'année (0,44 % du PIB), les déficits publics devraient être limités à 3,1 % en fin d'année.

Que s'est-il donc passé pour que la catastrophe annoncée soit finalement évitée et que le gouvernement parvienne même, ce qui est sans précédent dans l'histoire récente, à présenter un déficit en recul par rapport à la loi de finances initiale ? On se souvient qu'au début de l'année, le gouvernement de M. Juppé était effectivement très préoccupé par la situation des comptes publics. Révélée par *Le Monde* (du 18 avril), une note confidentielle de la direction du budget laissait entendre que les déficits publics, loin d'atteindre les 3 % prévus, devraient approcher 3,7 % fin 1997 et dépasser 4,5 % fin 1998 en l'absence de mesures de redressement. Or il semblait politiquement impossible de relever les impôts et tout aussi périlleux de faire des économies budgétaires dans des proportions suffisantes.

SÉRIE DE MESURES NOUVELLES

Vainqueurs des élections législatives, les socialistes, eux-mêmes, n'ont rien dit, dans un premier temps, qui vienne démentir le sentiment selon lequel les comptes publics étaient fortement dégradés. Commandé par Lionel Jospin à deux magistrats de la Cour des comptes, l'audit publié le 21 juillet a confirmé, à l'inverse, que les déficits devaient être compris entre 3,5 % et 3,7 % du PIB en 1997.

Au même moment, le gouvernement a pris, cependant, une série de mesures nouvelles pour tenter de contenir cette dérive. Une hausse de 15 % de l'impôt sur les sociétés a ainsi été annoncée, ainsi qu'un alignement de la taxation des plus-values des entreprises sur cet impôt sur les sociétés, pour un montant global de 22 milliards de francs. Dans la foulée, 10 milliards de francs d'économies avaient été annoncés, mais sans que le détail soit précisément connu. Au total, le plan de redressement portait donc sur 32 milliards de francs, soit 0,4 point de PIB. Il était donc implicitement prévu que le déficit soit ramené, d'ici la fin de l'année, dans une fourchette comprise entre 3,1 % et 3,3 % du PIB.

Le « collectif » budgétaire de fin d'année confirme donc que, pour le ministère des finances, l'hypothèse basse est maintenant la plus probable. Plusieurs raisons expliquent cet optimisme. La baisse des rentrées de TVA, qui était redoutée au début de l'année, devrait se confirmer, avec des moins-values de l'ordre de 16 milliards de francs sur l'ensemble de 1997, mais, en contrepartie, le rendement des mesures nouvelles sur les entreprises pourrait être meilleur que prévu, atteignant 24 milliards de francs.



En outre, le projet de loi du gouvernement comprend diverses recettes non fiscales, pour un montant qui pourrait approcher 3,7 milliards de francs : 1,4 milliard de francs au titre d'un reversement au budget général d'un financement lié au grand contrat dénommé « Bali-Bravo » (livraison de frégates à Taïwan) ; 120 millions sur les réserves de l'Institut national de la propriété industrielle ; ou, encore, 150 millions de francs sur celles de l'Etablissement public de la ville de Saint-Quentin (Yvelines). Un autre mesure importante, visant à récupérer 2 milliards de francs sur le fonds de garantie du logement social, était par ailleurs en débat en ce début de semaine. Au total, l'ensemble des recettes, fiscales et non fiscales, devrait donc être en hausse de 10,4 milliards de francs.

Par ailleurs, le gouvernement a veillé à ce que les ouvertures de crédits soient d'un montant quasi-identique, à 1 milliard de francs près, aux annulations. Dans ce projet de loi de finances, on trouve en effet de nombreuses mesures dont le financement n'avait pas encore été assuré. Il s'agit, par exemple, de l'allègement annoncé de la taxe professionnelle pour les routiers, à hauteur de 200 millions de francs, ou d'une exonération de taxe sur les salaires pour les emplois-jeunes, à hauteur de 900 millions de francs. Diverses « ardoises » laissées par le gouvernement précédent sont également prises en compte : 470 millions de francs au titre de la « juppette » (prime automobile), 3 milliards de francs au titre de la dette d'EDF au profit de la Sécurité sociale. Le coût pour les finances publiques (prise en charge des allègements de charges sociales) de la récente revalorisation du SMIC figure aussi dans ses dépenses nouvelles.

Les annulations de crédits compensent strictement ces dépenses. Elles portent en particulier sur les crédits de la défense, à hauteur de 1,8 milliard de francs, et sur ceux du travail, pour près de 5 milliards de francs, tandis que la baisse des taux d'intérêt devrait entraîner une minoration de la charge de la dette, à hauteur de près de 10 milliards de francs. Au total – et, là encore, le résultat est sans précédent récent –, les dépenses de l'Etat n'ont pas dérivé en cours d'année : de la loi de finances initiale jusqu'au « collectif », l'estimation est restée quasi identique.

La gauche aurait-elle un savoir-faire budgétaire que la droite aurait perdu ? Avec le recul, l'actuelle opposition aura quelques raisons de ressasser ses rancoeurs : tout ça pour ça !

Laurent Mauduit

Paris doit quelque 500 millions de francs au budget communautaire

LE CHAPITRE agricole n'est pas négligeable dans le « collectif » budgétaire que le conseil des ministres doit examiner mercredi 19 novembre. En raison d'un contentieux – habituel, mais qui porte toujours sur des sommes importantes – avec la Commission européenne, Paris doit rembourser au budget communautaire environ 500 millions de francs qui correspondent à des aides aux agriculteurs (restitutions à l'exportation vers les pays tiers ou primes diverses) effectivement payées par Bruxelles mais insuffisamment justifiées. C'est ce que l'on appelle dans le jargon communautaire les « refus d'apurement » prononcés par Bruxelles.

Les responsables du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) dont le directeur, le Français Michel Jacquot, a quitté son poste le 15 octobre, veillent en effet scrupuleusement à ce que les critères, de plus en plus complexes, d'attribution d'aides soient intégralement respectés au moment de la présentation des factures. Paris reçoit chaque année environ 70 milliards de francs du budget européen soit 40 % de l'ensemble des dépenses publiques bénéficiant à l'agriculture française. La France est souvent prise en défaut dans le versement des aides à la viticulture ou aux vaches allaitantes (comptées en surnombre), de même que l'Italie se fait régulièrement sanctionner pour exagération de ses quotas laitiers.

Le « collectif » prévoit en outre des dépenses d'environ 200 millions de francs qui correspondent à des frais financiers à la charge de l'Etat. Chaque année, en effet, sur instruction des ministères des finances et de l'agriculture, l'Acofa (Agence centrale des organismes d'intervention dans le secteur agricole) emprunte à un pool de banques (en général dirigé par le Crédit agricole) quelque 30 milliards de francs. L'Acofa agit pour le compte des offices agricoles dont les principaux sont l'ONIC (céréales), l'Ofival (viandes) et l'Onilait (produits laitiers) qui versent les primes aux professionnels. Pour ce qui est des primes dites « compensatrices » aux grandes cultures (blé, maïs, colza...), les gouvernements successifs mettent un point d'honneur à payer les paysans le premier jour prévu par la réglementation communautaire.

Ainsi, le 16 octobre, 396 575 exploitants ont reçu la coquette somme de 26,38 milliards de francs, plusieurs centaines de céréaliers ou de producteurs de plantes oléagineuses touchant des chèques dépassant chacun 1 million de francs. Comme Bruxelles ne rembourse Paris qu'à la mi-janvier de l'année suivante, il faut que, entre-temps, l'Etat supporte le coût des emprunts. Grâce à la baisse des taux, cependant, les 200 millions à la charge de l'Etat sont en sensible baisse par rapport aux sommes inscrites dans les lois de finances rectificatives précédentes.

François Grosrichard

Les concubins pourront déclarer leurs revenus en commun

ILS ONT OSÉ ! Lundi 17 novembre, dans le cadre des articles non rattachés du projet de loi de finances, les députés ont débattu du statut fiscal des concubins en l'absence de leur collègue de la Marne, Charles de Courson (UDF-FD). Au terme d'un débat, qui, de ce fait, a gagné en sérénité ce qu'il a perdu en saveur, l'Assemblée nationale a adopté, contre l'avis du gouvernement, un amendement de la commission des finances permettant aux concubins de faire une déclaration commune de leurs revenus. Ce texte s'applique, à compter du 1er janvier 1999, pour les concubins *« ayant obtenu pendant deux années consécutives une attestation de concubinage notoire »*. Un amendement ayant le même objet avait été retiré, le 16 octobre, lors de l'examen des recettes, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, ayant demandé aux députés d'attendre l'adoption d'un texte de loi sur le contrat d'union civile.

Cette fois, le rapporteur général, Didier Migaud (PS), a refusé de céder aux injonctions de Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, qui a notamment affirmé qu'il serait *« périlleux de mettre un inspecteur des impôts derrière chaque couple »*. *« Soyons donc conscients de ce qui se passe dans la vie quotidienne de nos villes ! »*, s'est exclamé Jean-Jacques Jégou (UDF-FD, Val-de-Marne), qui a fait valoir qu'*« en Ile-de-France, un couple sur deux est non marié »*. Seul député présent défavorable à l'amendement, Philippe Auberger (RPR, Yonne) a indiqué que le système *« se retournerait »* contre les personnes défavorisées, qui ont intérêt à la double imposition. Dans son rapport, M. Migaud reconnaît qu'en deçà de 73 777 francs de salaires pour 1996, les couples non mariés ont intérêt à déclarer leurs revenus séparément.

« TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE »

Tout en étendant le bénéfice du régime fiscal favorable pour les créateurs d'entreprises, les députés ont abaissé de 100 000 à 50 000 francs le seuil de cessions de valeurs mobilières au-delà duquel les plus-values de cessions sont taxées. L'Assemblée a également décidé de relever de 4 000 à 5 000 francs, pour un célibataire, et de 8 000 à 10 000 francs, pour un couple, le plafond des dépenses ouvrant droit au nouveau crédit d'impôt pour les dépenses d'entretien de l'habitation principale. Ce plafond sera majoré de 500 francs par personne à charge, de 750 francs pour le second enfant et de 1 000 francs à partir du troisième. Les députés ont également adopté la déductibilité des nouveaux points de CSG (4,1) affectés au financement de la Sécurité sociale.

Afin de lutter contre la fraude à la TVA de certaines filières, telles que les ateliers clandestins de confection, le gouvernement a instauré une solidarité de paiement à la charge des donneurs d'ordres pour le montant de la TVA due par les façonniers. Henri Emmanuelli (PS), président de la commission des finances, a plaidé avec vigueur contre l'introduction *« dans notre droit du principe de présomption de culpabilité générale »*. Contre l'avis du gouvernement, la commission a tenu à préciser, par amendements, que la mauvaise foi du donneur d'ordres et la fraude devaient être établies.

Les députés avaient auparavant adopté les budgets pour 1998 des charges communes, correspondant notamment à la charge de la dette (248,7 milliards de francs), aux rémunérations d'agents du secteur public, aux pensions de France Télécom et au financement du futur projet de loi contre l'exclusion. L'Assemblée a également adopté les crédits des ministères du budget et des finances, les comptes spéciaux du Trésor, les taxes parafiscales, ainsi que les budgets des Monnaies et Médailles et du commerce extérieur.

Les députés ont repoussé l'amendement d'Henry Chabert (RPR, Rhône) qui prévoyait la réintégration en 1999, dans le budget des services financiers, d'une dizaine de milliards de francs inscrits en « fonds de concours », qui regroupent en théorie des recettes qui n'ont pas d'origine fiscale et ne sont pas inscrits au budget de l'Etat, échappant ainsi au contrôle du Parlement. M. Chabert veut ainsi *« accroître la transparence budgétaire »* (*Le Monde* du 14 novembre). Sans soutenir l'amendement, MM. Migaud et Emmanuelli ont encouragé le gouvernement à étudier le moyen de respecter à l'avenir *« les moyens de contrôle du Parlement »*.

Le gouvernement a enfin fait adopter un amendement créant un *« fonds de modernisation de la presse quotidienne »*, financé par une taxe de 1 % sur les imprimés publicitaires *(lire page 21)*.

Jean-Baptiste de Montvalon et Fabien Roland-Lévy

هكذا من الاصل

Les médecins spécialistes risquent de dépasser leur enveloppe de dépenses

Mme Aubry a défini, pour 1998, des objectifs financiers moins contraignants

Les dirigeants de la Caisse nationale d'assurance-maladie ont jugé, lundi 17 novembre, que les généralistes respecteraient sans doute leur objectif de dépenses pour 1997, les spécialistes étant *« légèrement au-dessus »*. Ils attendent du « contrat de confiance » généraliste-assuré des économies et une meilleure pratique médicale.

LES MÉDECINS libéraux ne bénéficieront sans doute pas tous, début 1998, d'une revalorisation d'honoraires. Cette augmentation de leurs revenus, suspendue au respect des objectifs de dépenses 1997 fixés par le gouvernement et le Parlement est loin d'être acquise, notamment pour les cinquante mille spécialistes, qui risquent de dépasser collectivement l'enveloppe impartie pour cette année (67,4 milliards de francs). Les dirigeants de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (Cnamts) ont donc invité les praticiens libéraux, lundi 17 novembre, à se montrer rigoureux sur leurs prescriptions et à pratiquer *« le juste soin »*.

Jean-Marie Spaeth (CFDT), président de la Cnamts, a reconnu que l'on est *« sur le fil du rasoir »* pour le respect des objectifs de dépenses imposés aux médecins : + 1,5 % pour les généralistes et + 1,1 % pour les spécialistes. Si le directeur de la Cnamts, Bertrand Fragonard, s'est montré optimiste pour les généralistes, qui seront, *« sauf flambée soudaine »* des honoraires ou des prescriptions, *« légèrement au-dessous »* du plafond fixé (141 milliards), il s'est déclaré plus pessimiste pour les spécialistes, qui seront *« légèrement au-dessus »*. Les généralistes bénéficieront ainsi probablement de la totalité de l'enveloppe de revalorisations d'honoraires prévue pour eux (850 millions de francs), alors que les seconds risquent de voir leur propre enveloppe (850 millions également) amputée du montant de leur dépassement. Si les dépenses ont été bien contenues au premier semestre, le second a mal commencé, a expliqué Georges Jollès (CNPF), vice-président de la caisse nationale, tout en se voulant rassurant. *« Dès lors que la réforme est confirmée dans ses grands principes »* par le gouvernement, a-t-il jugé, les praticiens devraient à nouveau se montrer plus rigoureux dans leurs prescriptions. Sur ce point, jugent les responsables de la Cnamts, l'accord sur le contrat de confiance médecin de famille-assuré, signé en juillet par les trois régimes d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, indépendants) et le syndicat MG-France (généralistes), est un instrument de maîtrise des dépenses et d'amélioration de la qualité des soins.

« APPROCHE COMPTABLE »

Cette formule d'abonnement annuel volontaire d'un assuré chez son généraliste ne sera vraiment opérationnelle que début 1998. M. Spaeth y voit *« un élément déterminant pour refonder le premier étage de notre système de soins »*, les praticiens étant invités à mieux prescrire et à s'investir dans la prévention. En dépit d'un coût immédiat pour les caisses, puisque les médecins « référents » toucheront 150 francs par an et par malade inscrit, M. Fragonard est *« convaincu »* que cette réforme importante, agréée par le gouvernement à titre expérimental, se traduira par des économies et une amélioration de la qualité des soins.

De plus, M. Spaeth a jugé nécessaire d'assurer qu'il n'y a pas, avec le gouvernement, *« de modification d'orientation en matière de maîtrise des dépenses de santé »*. Ce rappel n'est pas anodin. Les prud'homales du 10 décembre approchent et Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, n'a pas caché que les salariés devraient juger le bilan de sa centrale sur la réduction du temps de travail et la réforme de la Sécurité sociale, deux dossiers sur lesquels elle a engagé la crédibilité de son organisation. Un succès sur le front de la régulation des dépenses médicales est donc essentiel pour elle, même si les experts reconnaissent que deux ans après l'annonce du plan Juppé, de nombreux outils manquent encore pour en assurer le succès.

Or Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, n'a cessé de s'interroger sur ce plan, approuvant certaines de ses dispositions, en critiquant d'autres. Au risque de déstabiliser la CFDT, qui s'est beaucoup investie dans la réussite de la réforme de la « Sécu » en prenant à Force ouvrière la présidence de la Cnamts, en juillet 1996. Mme Aubry reste certes vigilante, invitant les médecins à tenir les objectifs 1997, mais elle n'en répète pas moins qu'elle rejette *« l'approche comptable »* qui, selon elle, avait été choisie par le précédent gouvernement.

La situation devrait être un peu moins tendue en 1998 : le gouvernement a donné un ballon d'oxygène aux médecins de ville et aux hôpitaux, en décidant que leurs dépenses pourront progresser respectivement de 2,1 % et 2,2 % (contre 1,4 % et 1,25 % cette année). Par une curieuse inversion des rôles, c'est désormais la droite – favorable à des taux sensiblement plus rigoureux – qui accuse la gauche de se montrer *« laxiste »* avec les professionnels de santé, comme les parlementaires du RPR et de l'UDF n'ont pas manqué de le faire, la semaine dernière, lors de l'examen au Sénat du projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

Jean-Michel Bezat

La « Sécu » prépare une « charte de l'usager »

La Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) prépare, dans le cadre de sa convention d'objectifs et de gestion avec l'Etat, une « charte de l'usager » pour améliorer le service rendu aux assurés. Selon un avant-projet, la « Sécu » va s'engager à réduire le délai maximum de remboursement à douze jours en 1998 et à cinq jours en 2001. Elle entend, dès 1998, limiter la durée d'attente dans ses centres à 30 minutes maximum, *« même en période d'affluence »*, et la ramener à 15 minutes en 2001. Les caisses devront, à partir de 1998, offrir leurs services au minimum huit heures par jour sur au moins cinq jours ouvrés par semaine.

M. Séguin fait des élections de mars un temps fort de la rénovation du RPR

Le député des Vosges entreprend la tournée de tous les départements pour mobiliser les militants sur les scrutins régionaux et cantonaux et sur la remise en ordre de son parti

PHILIPPE SÉGUIN en convient volontiers : le calendrier politique ne facilite pas son entreprise de rénovation du RPR. L'opposition redoute, en effet, un nouveau recul aux régionales et aux cantonales de mars 1998. Pourtant, le président du RPR mesure toute l'importance de ces consultations : neuf mois après son élection à la tête du mouvement néogaulliste, elles seront immanquablement interprétées comme une mesure du succès ou de l'échec de son entreprise.

Lors d'une réunion publique à Evreux, dans l'Eure, lundi 17 novembre, M. Séguin a pris soin de préciser que si les élections de mars 1998 *« seront un temps fort de notre rénovation »*, ce sera, *« autant que les résultats »*, le *« comportement »*, le *« message »* et la *« rénovation »* de son mouvement *« qui compteront »*. *« Nous aborderons les élections régionales avec l'énergie de l'espoir »*, a-t-il assuré aux quelque sept cents militants venus l'entendre. M. Séguin payera lui-même de sa personne puisqu'il a prévu, au cours de cette campagne, de se rendre dans tous les départements.

En tenant son premier vrai meeting depuis son accession à la présidence du RPR, sur les terres du chiraquien Jean-Louis Debré, M. Séguin a voulu manifester sa volonté de synthèse au sein de la famille néogaulliste. *« Nous n'avons pas toujours su organiser la confrontation de nos idées et prévoir les mécanismes permettant d'arbitrer les rivalités personnelles »*, a-t-il regretté en évoquant *« la double tentation du caporalisme ou de l'atomisation »*.

« A lire certains commentaires ou à découvrir telle ou telle initiative, je me demande si nous voulons poursuivre sur cette voie qui nous a valu tant de déboires », s'est-il inquiété. Afin de faciliter *« la réconciliation »*, M. Séguin a proposé d'envoyer *« au diable le sectarisme et les rancunes ! »*. *« Vous n'avez pas besoin, vous, ni de repentance ni de droit d'inventaire »*, a-t-il ajouté.

Joignant le geste à la parole, le président du RPR a nommé, lundi, aux côtés de Nicolas Sarkozy, porte-parole du mouvement, une équipe de sept chargés de mission reflétant toutes les sensibilités du mouvement. L'ancien député juppéiste Jean-François Copé, maire de Meaux (Seine-et-Marne), sera chargé du budget. Jean Bardet, député chiraquien du Val-d'Oise, sera adjoint au porte-parole, tout comme le balladurien Georges Tron, député de l'Essonne. Christian Estrosi, député des Alpes-Maritimes, et Jacques Pélissard, député du Jura, tous deux fidèles de M. Sarkozy, sont chargés respectivement du tourisme et de la formation professionnelle.

L'ancien député Jean-Michel Fourgous, tenant d'une ligne ultralibérale et qui fut candidat contre M. Séguin à la présidence du RPR, est chargé des PME-PMI, tandis qu'un autre ancien député, Olivier Dassault, s'occupera du commerce extérieur. Le député pasquaïen des Hauts-de-Seine, Jean-Jacques Guillet, est par ailleurs nommé chargé de mission auprès de Charles Pasqua, chargé de la synthèse du débat.

Cécile Chambraud

M. Jospin lance un nouveau plan de développement des universités

LIONEL JOSPIN a confirmé, lundi 17 novembre, lors de l'inauguration des nouveaux locaux de l'université de Versailles-Saint-Quentin (Yvelines), l'engagement d'un nouveau plan de développement des *« universités du troisième millénaire »*, baptisé U3M. Prenant le relais du schéma Université 2000, ce programme devrait inclure la rénovation des universités de Paris et des établissements construits dans les années 70. Impliquant la participation des collectivités locales, il prévoit la réalisation de nouveaux IUT, la délocalisation de grandes écoles et l'implantation de réseaux pour les nouvelles technologies. Le premier ministre a, par ailleurs, renouvelé l'annonce d'un débat au Parlement sur le statut de l'étudiant au printemps 1998. Il s'est aussi prononcé en faveur du renforcement de l'autonomie des universités assortie d'une relance de la politique contractuelle.

DÉPÊCHES

■ **OUTRE-MER : Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, a présenté, lundi 17 novembre, un projet de réforme de l'institution communale polynésienne à l'occasion de la réunion annuelle à Paris des maires des départements et territoires d'outre-mer. Ce projet, qui pourrait être débattu au Parlement en 1998, comporte cinq *« orientations majeures »* dont la clarification des compétences, la suppression de la tutelle administrative et financière et la démocratisation du régime électoral pour les 16 communes de Polynésie française qui comptent 3 500 habitants et plus.**

■ **FONCTIONNAIRES : l'intersyndicale des finances s'est élevée** *« contre le statu quo imposé par le gouvernement en matière de réduction du temps de travail »*, lundi 17 novembre, dans un communiqué. Elle estime que, puisque *« le gouvernement appuie le processus de passage aux 35 heures dans le privé, il doit impulser la même démarche dans la fonction publique »*, *« le caractère complexe de la situation dans la fonction publique »* ne devant pas servir *« de prétexte à ces manœuvres de retardement »*.

■ **FN : Laurent Wetzel, conseiller général des Yvelines, a annoncé,** lundi 17 novembre, sa démission du Front national. Adhérent de l'UDF jusqu'en 1993, M. Wetzel avait rejoint le parti d'extrême droite en juillet.

هكذا من الاصل

La Gauche socialiste conteste son score dans les votes précédant le congrès de Brest

La consultation sur le rapport d'activité est un plébiscite pour François Hollande

Selon les résultats portant sur 96 des 102 fédérations du Parti socialiste, tels qu'ils seront transmis au congrès de Brest, du 21 au 23 novembre, la motion de François Hollande, premier secrétaire délégué, a obtenu 84,43 %. La Gauche socialiste, créditée de 10,14 %, conteste ce score et estime se situer à 11 %. Le vote sur le rapport d'activité de M. Hollande lui donne une majorité de 89,96 %.

LA DIRECTION du Parti socialiste ne boude pas son plaisir : la motion A, présentée par François Hollande, premier secrétaire délégué, et la quasi-totalité des courants, a recueilli 84,43 %. Ce chiffre élevé résulte des votes enregistrés dans 96 fédérations sur 102 – c'est-à-dire du résultat qui sera transmis à la commission de recollement qui proclamera les chiffres définitifs lors de l'ouverture du congrès de Brest, vendredi 21 novembre – et fait état d'une participation record, pour 111 965 inscrits, de 72,49 %.

Elle se situe légèrement en dessous – 72,98 % – de celle de la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle, le 3 février 1995, mais sensiblement au-dessus de la participation pour l'élection de Lionel Jospin, le 14 octobre 1995, au poste de premier secrétaire (66,36 %).

Selon ces résultats, la motion A obtient 66 020 voix, soit 84,43 %, la motion B, celle d'anciens poperenistes conduits par Marie-Thérèse Mutin, 5,43 %, et la motion C, celle de la Gauche socialiste, 10,14 %. Pour Jean-Christophe Cambadélis, chargé au secrétariat national des fédérations et des relations extérieures, il s'agit d'*« un succès pour François Hollande »* et d'*« un encouragement pour Lionel Jospin ». « Ce congrès marque le début d'un nouveau cycle politique »*, a assuré M. Cambadélis, qui se félicite de la constitution d'un *« pôle de stabilité, dont nous avons manqué dans la dernière période »*.

Au sein de la majorité, M. Hollande disposera au futur conseil national de 204 membres (auxquels s'ajouteront 102 premiers fédéraux) d'un bloc majoritaire de plus de 51 % qui, avec des proches de M. Jospin, de Michel Rocard, de Pierre Mauroy et de Martine Aubry, reflétera la même dominante qu'au sein du gouvernement.

Si, pour M. Hollande, qui s'exprimait lundi 17 novembre sur LCI, *« les adhérents du PS ont voulu marquer qu'ils étaient en accord avec ce qui se faisait au gouvernement », « ceux qui se trouvaient sur un registre critique, trop critique, n'ont pas été entendus »*. Très déçue par son score, la Gauche socialiste, a contesté avec véhémence ces résultats. Pour son porte-parole, Jean-Luc Mélenchon, qui sera candidat le 27 novembre contre M. Hollande au poste de premier secrétaire, la motion C totalise 11 % des voix alors que la direction lui attribue 7 930 voix et 10,14 %. *« Cela passe les bornes »*, a assuré le sénateur de l'Essonne en qualifiant M. Cambadélis de *« grand charcutier »* et en annonçant le dépôt de recours. En revanche, pour la motion B – 4 248 voix et 5,43 % –, c'est la divine surprise. Mme Mutin ne comptait pas atteindre les 5 % permettant à ses amis d'être représentés au conseil national.

Les « mutinistes » auront une dizaine d'élus au conseil national et veulent se structurer en courant pour jouer un rôle d'*« aiguillon »*, selon la formule de Mme Mutin. Cette dernière n'envisage pas de synthèse avec la motion A au congrès de Brest, mais devrait soutenir la candidature de M. Hollande.

Le futur premier secrétaire peut envisager l'avenir avec d'autant plus de sérénité que les votes intervenus lors des congrès fédéraux, le 15 novembre, sur son rapport d'activité ont des allures de plébiscite. Avec une participation de 62,19 %, les militants socialistes ont été 38 974 à voter pour (89,96 %), 838 à voter contre (1,93 %), tandis que l'abstention, prônée par la Gauche socialiste, a recueilli 3 511 voix, soit 8,1 %. Avant d'être élu, M. Hollande bénéficie déjà d'un très large soutien.

Michel Noblecourt

La conversion jospiniste des socialistes bretons

RENNES

de notre correspondante régionale

Le suspense était mince dans les quatre fédérations socialistes bretonnes, où les idées défendues par Lionel Jospin ont obtenu, comme prévu, entre 81 % et 89 % des voix. La Gauche socialiste, menée notamment depuis Saint-Malo par Isabelle Thomas, une des fondatrices de SOS Racisme, remporte entre 5 % et 12 % des voix.

La Bretagne fut très majoritairement rocardienne, la voilà jospiniste. *« Héritière de la démocratie chrétienne, éloignée des dogmes marxistes, sa conversion s'est faite de façon naturelle,* estime Pierre Victoria, porte-parole des socialistes au conseil régional. *Il s'agit d'une adhésion à un comportement prônant une éthique, pas d'un opportunisme politique. »* Foin des courants, il ne reste plus à présent que *« des amitiés », « des personnalités »*, et des clubs de réflexion, assure-t-on de Quimper à Rennes. Les fabiusiens, représentés entre autres par les députés Kofi Yamgnane et Jean-Michel Boucheron, ne font plus bande à part.

Le seul sujet sensible est la désignation des secrétaires fédéraux, le 27 novembre. Dans le Finistère, François Cuillandre doit se succéder à lui-même. Dans les Côtes-d'Armor, Michel Brémont doit passer la main à son premier adjoint Michel Morin. En Ille-et-Vilaine, Jean-Claude du Chalard, premier fédéral depuis 1981, devrait affronter au moins un autre concurrent : Jacques Faucheux, maire de Fougères. Dans le Morbihan, Alain Tanguy a finalement fait savoir qu'il comptait conserver son mandat de premier secrétaire. Beaucoup voyaient déjà à sa place l'ancien président du Mouvement des jeunes socialistes, Benoît Hamon, conseiller technique de Martine Aubry, qui a annoncé *in extremis* qu'il ne se présenterait pas.

Si, officiellement, les discussions sur les élections cantonales, régionale et sénatoriales sont interrompues jusqu'à fin novembre, les tractations vont bon train du côté de Lorient. Les socialistes morbihanais se verraient bien emporter la région derrière le maire de Lorient, Jean-Yves Le Drian qui, dès le printemps, s'est proclamé tête de liste. Las, le nom de Charles Josselin, comme *« candidat historique et légitime »*, revient avec insistance chez les militants. Ce dernier, qui a cédé la présidence des Côtes-d'Armor lors de son entrée au gouvernement – son successeur, Claudy Lebreton, n'était pas son candidat – se garde d'afficher la couleur.

Martine Valo

Le « changement d'ère » mis en scène dans les hommages à Georges Marchais

La perspective d'un « congrès de Tours à l'envers »

ON NE POUVAIT PAS faire plus neutre. Entre l'ambassadeur d'Algérie en France et l'ancien secrétaire général du PC libanais, il a simplement signé : *« Lionel Jospin »*. Une courte visite, une sobriété pesée, comme chaque mot l'avait été, la veille, dans son hommage en demi-teinte.

Après son hommage aux ministres communistes et à Robert Hue, à l'Assemblée nationale, le premier ministre a bien montré qu'il ne tenait pas en même estime l'ancien secrétaire général et le nouveau secrétaire national.

Dès l'annonce du décès de Georges Marchais, les commentaires politiques venus du Parti socialiste ont d'ailleurs alimenté le débat sur un *« congrès de Tours à l'envers »* (*Le Monde* du 15 novembre), que la *« fierté »* du premier ministre, qui mettait en avant un PCF débarrassé des séquelles du stalinisme, avait semblé autoriser. Le décès de Georges Marchais *« clôt une période d'une certaine façon, et Robert Hue sait ce qui se passe. Le projet communiste n'a plus de sens »*, a expliqué Michel Rocard, dimanche, sur TF 1. *« Nous sommes en train de gérer les séquelles historiques de traditions différentes (...) dans une même perspective »*, ajoutait-il.

« REFONDATION UNITAIRE ? »

Au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, a jugé qu'il y a *« peut-être place »* pour un mouvement de gauche unitaire, après la *« césure »* du début du siècle. Henri Emmanuelli réfléchissait pour sa part *« très sérieusement (...) à la réunification de la pensée socialiste et de l'action des forces progressistes ». « Il y a besoin de dépasser 1920 »*, expliquait enfin l'ancien responsable communiste Charles Fiterman, sur France 3, précisant que la question de son adhésion au PS *« peut se poser »*, et évoquant le défi d'une *« refondation unitaire, du dépassement du congrès de Tours »*.

Dans le même temps, de fervents hommages à Georges Marchais venaient des partis communistes les plus orthodoxes. Carlos Carvalhas, secrétaire général du Parti communiste portugais, salue une *« personnalité hors du commun »*. Le PC russe de Guennadi Zougianov, avec lequel M. Hue avait, en 1996, souhaité prendre ses distances, a estimé : *« Georges Marchais a consacré toute sa vie à la lutte pour le droit des travailleurs. »*.

Place du Colonel-Fabien, lundi, dans le hall où quelques chaises avaient été disposées, et où Miles Davis jouait en sourdine, les cahiers de condoléances sont restés ouverts. Louis Viannet est venu rendre l'hommage de la CGT *« à un combattant inlassable du progrès social, de la justice, de la liberté ». « Bonne nuit, monsieur Marchais »*, a écrit l'écrivain Frédéric Dard. *« Vous avez été un moment de notre histoire. »*

La dépouille de Georges Marchais repose, depuis mardi matin, au funénarium de Bry-sur-Marne (Val-de-Marne), avant l'inhumation, jeudi matin, à Champigny-sur-Marne, contrairement aux funérailles des anciens hauts dirigeants communistes, inhumés à Paris, au pied du mur des Fédérés. Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, représentera le gouvernement.

Ariane Chemin

« changement d'ère » mis
scène dans les hommages
à Georges Marchais

هكذا من الأصل

La droite accuse le gouvernement de « tentative de mainmise sur les libertés municipales » à Paris

La gauche s'appuie sur les ministres pour obtenir l'autonomie de gestion de ses arrondissements

Lors de la séance du conseil de Paris, lundi 17 novembre, la majorité municipale RPR-UDF a accusé le gouvernement de mettre en œuvre, dans la capitale, la loi sur les emplois-jeunes sans concertation avec l'Hôtel de Ville, mais en s'entendant directement avec les maires d'arrondissement de gauche. Jean Tiberi a, notamment, critiqué l'action du secrétaire général de la préfecture et du préfet de police.

LA DROITE parisienne doit s'y habituer : le gouvernement d'aujourd'hui n'est pas, contrairement à celui d'Alain Juppé, constitué en grande partie de ses élus ou d'anciens hauts fonctionnaires qui l'avaient servi. L'apprentissage est d'autant plus douloureux que les élections municipales de 2001, bien plus encore que les régionales de 1998, sont dans les têtes.

« Vous étiez entre vous, mais le peuple de Paris n'a plus voulu de vous dans chaque arrondissement, puis à l'Assemblée ntaionale », a lancé Henri Malberg, président du groupe communiste du conseil de Paris, à l'adresse de la majorité RPR–UDF, à l'issue d'une joute oratoire particulièrement vive, lundi 17 novembre sur les interventions de l'Etat dans la capitale. *« Il faut vous habituer à travailler avec un gouvernement qui gouverne, à ne pas arriver en séance pour découvrir les problèmes »*, a poursuivi un des plus anciens élus d'opposition de la capitale.

Pendant près de trois heures, la polémique a porté, selon les termes de Jacques Dominati, premier adjoint et président du groupe UDF, sur *« de très inquiétantes »* initiatives du préfet de Paris et du préfet de police pour *« couper Paris en deux »*, thème repris par le maire RPR, Jean Tiberi, sous l'expression d'*« attaques contre l'unité de Paris »*.

Les emplois-jeunes créés par le texte de Martine Aubry avaient déjà donné lieu, de la part de l'Hôtel de Ville, à des accusations de tentative de démantèlement de la capitale de la part de l'*« Etat socialiste »* (*Le Monde* du 8 novembre).

Passant outre les conditions posées par les majorités municipales de Paris, Lyon et Marseille, la préfecture a convoqué pour le 6 décembre les élus parisiens à une réunion sur ces emplois. Au même moment, elle a adressé un projet d'inventaire des équipements de proximité devant être gérés par les mairies d'arrondissement, alors que ce point, très sensible depuis deux ans, commençait à faire l'objet d'une concertation entre la droite et la gauche.

Coïncidence fâcheuse aux yeux de la municipalité, l'académie de Paris a affecté, en ce début de semaine, 500 emplois-jeunes éducatifs dans les écoles, mais en choisissant elle-même les affectations.

Pour couronner le tout, le préfet de police a engagé une négociation directe, avec les maires d'arrondissement, sur les adjoints de sécurité. *« C'est inacceptable »*, a répété à plusieurs reprises, lundi, M. Tiberi, furieux de ne pas être consulté et contraint d'en faire encore plus que son premier adjoint, qui lui avait volé la primeur d'une déclaration fracassante sur la *« tentative de mainmise de l'Etat sur les libertés municipales »*.

« PRÉFET POLITIQUE ? »

« C'est la première fois sous la Vᵉ République qu'un préfet de Paris, secrétaire général de la préfecture, s'engage dans un combat politique », accuse le maire, visant nommémemt Colette Horel, qui occupe ce poste depuis juillet 1997. *« Préfet politique ? Il faut simplement admettre que la politique du gouvernement s'applique partout, y compris à Paris »*, rétorque Bertrand Delanoë. M. Dominati l'interrompt, pointant un index accusateur vers le préfet de police, Philippe Massoni, en poste depuis avril 1993, qui siège au côté du maire. *« Cela fait vingt ans que je dis que cette ville est sous tutelle »*, tempête-t-il.

La polémique est suffisamment violente pour qu'une déclaration plutôt anodine de Georges Sarre fasse sortir le maire de ses gonds. *« Vous ne vous grandissez pas en provoquant un tel débat (...). Ces petites manœuvres révèlent une grande faiblesse »*, lance le président du groupe MDC. *« Vous avez des propos intolérables (...), stupéfiants »*, réplique le maire, tandis qu'une partie de la majorité municipale quitte la salle. Roger Romani, au nom du groupe RPR, tente de calmer les choses : *« Le droit exige la concertation. La contourner, ce n'est pas être républicain. »*

Personne ne s'y trompe. La polémique a pour objet, dans chacun des camps, de pouvoir afficher un bilan clairement identifiable par les électeurs, quand le moment sera venu pour eux d'en juger. Les arrondissements de gauche veulent paraître ne rien devoir à l'Hôtel de Ville. Mais ce bastion électoral de la droite ne souhaite pas faciliter l'action du gouvernement sur le territoire parisien.

Pascale Sauvage

Des secrétaires généraux politiques

Nommés en conseil des ministres, les secrétaires généraux de la préfecture de Paris sont les représentants du gouvernement dans le département. Colette Horel, choisie par Jean-Pierre Chevènement en juillet 1997, est « marquée à gauche », puisqu'elle a été, notamment, conseillère sociale de François Mitterrand d'octobre 1989 à août 1991. Le gouvernement d'Alain Juppé l'avait d'ailleurs placée hors cadre.

Ses prédécesseurs avaient des profils plus conformes à la majorité du Conseil de Paris : Pierre Breuil, qui, nommé sur proposition de Charles Pasqua, occupa le poste de juillet 1993 à mai 1995, avait travaillé dans les services de la Ville de janvier 1982 à avril 1986 avant d'entrer au cabinet de Bernard Pons sous la première cohabitation. Jean-Pierre Lacave, secrétaire général de la préfecture de juin 1995 à avril 1997, avait choisi de travailler à la direction de la jeunesse et des sports de l'Hôtel de Ville de septembre 1982 à décembre 1986.

La Nouvelle-Calédonie ne veut pas des boat people chinois

NOUMÉA
de notre correspondant

L'arrivée, le 4 novembre, en Nouvelle-Calédonie, de 39 boat people chinois, à bout de vivres et d'eau après presque deux mois de navigation, avait ému bien des Calédoniens. Secourus par la municipalité de Kaala Gomen, dans le nord de l'île, où ils s'étaient échoués, pris en charge par les pouvoirs publics et un collectif humanitaire, puis aidés par la communauté chinoise, ils sont actuellement en rétention à Nouméa.

Lorsqu'un deuxième bateau a été signalé, le mouvement de sympathie s'est transformé en réflexe de crainte. D'autant que les autorités ont cru déceler dans cette double arrivée de boat people, tous originaires de Chine du Sud, une possible *« filière d'immigration clandestine tentant de se mettre en place »*.

Les organisation politiques et syndicales n'ont pas tardé à faire entendre leur voix. Arrivés à Nouméa, lundi 17 novembre, sans pavillon ni immatriculation, escortés par un patrouilleur de la marine nationale, les 71 hommes, femmes et enfants, dont un nouveau-né de six jours, ont été consignés à bord de leur bateau pour *« raison humanitaire »*.

Le haut commissaire de la République à Nouméa a indiqué qu'ils ne seront pas autorisés à séjourner et à résider à Nouméa. Le capitaine du second bateau sera poursuivi pour avoir refusé d'obtempérer à l'ordre de ne pas entrer dans les eaux territoriales.

L'aide de l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) a été sollicitée pour régler un problème administratif complexe : ces Chinois sont les premiers boat people du territoire... où l'application des lois françaises sur le droit d'asile n'a jamais été étendue. Un consensus politico-syndical inhabituel s'est dégagé, qui dénonce la gestion solitaire des autorités.

Pour le RPCR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République, anti-indépendantiste), *« la meilleure solution serait un rapatriement de ces immigrés illégaux dans leur pays d'origine »*. Le parti du député Jacques Lafleur *« déplore qu'à aucun moment les responsables politiques locaux n'aient été consultés à propos des suites à donner à l'arrivée illégale de 110 ressortissants étrangers »*. Le FN estime que *« l'Etat doit tenir compte de l'irritation légitime de nombreux Calédoniens face à une politique du fait accompli qu'ils ne maîtrisent pas »*.

ACCUEIL « IMPOSÉ »

Tout en soulignant le devoir humanitaire que la Nouvelle-Calédonie doit remplir, le FLNKS (Front de libération nationale kanak socialiste) remarque qu'*« il ne doit pas occulter les aspects éminemment politiques de cette affaire »*. Le mouvement indépendantiste rappelle qu'*« il a toujours dénoncé et combattu les flux migratoires de nature à bouleverser la composition démographique* [du] *pays »*.

Richard Kaloï, premier vice-président de l'Union calédonienne, la principale composante du FLNKS, écrit dans une lettre ouverte : *« La France, qui, ici, a marqué sa souveraineté sur l'ensemble des habitants de cette terre en 1853, conçoit, 144 ans plus tard, d'avoir des prérogatives de droit divin sur les Kanak. »*

Louis Kotra Uregei, secrétaire général de l'USTKE (Union des syndicats des travailleurs kanak et exploités), rappelle que son organisation est mobilisée depuis 1993 pour *« la défense de l'emploi local »*. *« L'arrivée de ces boat people*, explique-t-il, *est un manque de respect vis-à-vis du peuple kanak, qui n'a pas exercé son droit d'accueil. Par contre, la France lui impose l'accueil, sous des prétextes humanitaires, de gens refoulés ailleurs. »*

Appelant à une manifestation de protestation, mardi 18 novembre, avec l'USTKE, le Palika (Parti de libération kanak), lui aussi membre du FLNKS, va le plus loin, en estimant que *« sous couvert d'action humanitaire, la France est en train d'organiser clandestinement et sauvagement l'invasion* [du] *pays »*.

Franck Madœuf

Le CNPF souhaite privilégier la « logique du vécu »

LE CNPF, qui a réuni lundi 17 novembre son conseil exécutif, a annoncé officiellement la convocation anticipée d'états généraux territoriaux, du 8 au 12 décembre, qui seront consacrés aux 35 heures et à l'emploi des jeunes (*Le Monde* du 18 novembre). Le patronat explique vouloir ainsi donner la parole à sa base en privilégiant la *« logique du vécu »*. Deux vice-présidents, Georges Drouin, par ailleurs en charge du comité de liaison des services, et Jean-Pierre Trenti, responsable de l'action territoriale, doivent définir les modalités d'organisation de cette manifestation. Un rapport, résumant ces rencontres à la base, sera présenté lors de l'assemblée générale du 16 décembre qui doit élire le successeur de Jean Gandois à la tête du CNPF.

Sur la liste des candidatures, qui a été close dimanche 16 novembre à minuit, il y a une absence de marque : celle de Jacques Calvet. L'ancien président du directoire de PSA, qui, après quinze ans passées au sein du groupe automobile, a cédé son siège à Jean-Martin Foltz, le 30 septembre dernier, avait en effet testé quelques membres du conseil exécutif sur son éventuelle candidature au CNPF, sitôt l'annonce faite par M. Gandois de donner sa démission.

M. Calvet, qui avait renoncé, en mai, à se présenter aux élections législatives, n'a pas eu plus de chance avec l'organisation patronale. Il a été dissuadé de concourir, indique une source interne au CNPF, en raison de ses prises de position critiques sur l'Europe. L'organisation patronale a estimé qu'il y avait là un risque de s'affaiblir, avant la mise en place de l'euro.

C. M.

Lire aussi p. 4

هكذا من الاصل

ÉDUCATION Claude Allègre et Ségolène Royal ont présenté, lundi 17 novembre, un plan sur trois ans visant à développer l'utilisation des nouvelles technologies à l'école. L'Etat débloquera 1 milliard de francs par an, les collectivités locales étant appelées à participer au financement des équipements. ● APRÈS l'échec du plan informatique pour tous, en 1985, la priorité est désormais à l'intégration de l'informatique et du multimédia dans les projets pédagogiques et les programmes. ● LA FORMATION des enseignants sera développée, en particulier dans les instituts de formation des maîtres (IUFM). Celui de Grenoble permet déjà aux futurs professeurs de s'initier. ● DE NOMBREUX sites éducatifs existent sur Internet, développés par des enseignants, des entreprises ou des académies. *(Lire aussi, page 19, un entretien avec Dominique Strauss-Kahn).*

Les écoles devront apprivoiser l'informatique et le multimédia

M. Allègre et Mme Royal ont présenté, lundi 17 novembre, un plan visant à développer les nouvelles technologies dans l'enseignement. L'accent est désormais mis sur leur bonne intégration à des projets pédagogiques et sur une formation systématique des enseignants

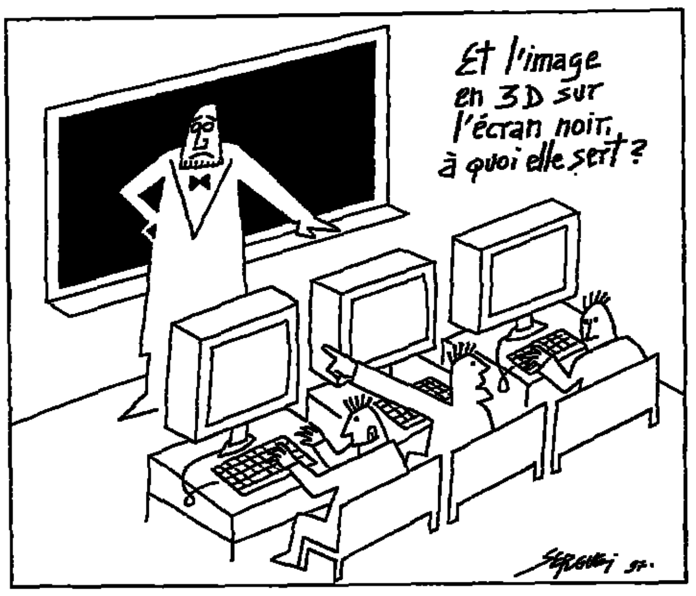
CLAUDE ALLÈGRE, ministre de l'éducation nationale, et Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, ont présenté, lundi 17 novembre, leur plan d'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) *« de la maternelle à l'université »*. En proposant une politique globale prenant en compte l'équipement, la production de logiciels et la formation des enseignants, les ministres souhaitent ne pas répéter les erreurs commises par le passé. Dans tous les écrits des spécialistes des NTIC à l'école, une phrase revient en effet comme un leitmotiv : *« Il faut éviter de recommencer les fautes du plan Informatique pour tous. »*

Lancé en 1985 par Laurent Fabius, alors premier ministre, ce plan avait fait déferler en l'espace de huit mois dans les établissements cent vingt mille ordinateurs et des dizaines de milliers de logiciels. Cette opération, d'un coût de 2 milliards de francs, n'a pas porté ses fruits. Equipements et logiciels inadaptés, manque de maintenance, formation insuffisante des enseignants, absence de définition claire sur la finalité pédagogique de l'informatique ; la plupart des ordinateurs ont fini dans les armoires et à peine 20 % des professeurs ont utilisé le matériel en classe.

Douze ans ont passé. *« Le mulot et Internet ont fini par réveiller tout le monde »*, constate Jean-Bernard Viaud, président de l'association Enseignement public et informatique (EPI), satisfait de voir ce dossier à nouveau à l'ordre du jour.

ACCÈS AU MULTIMÉDIA

« A l'époque d'Informatique pour tous, le grand public ne connaissait pas les nouvelles technologies. Aujourd'hui, l'ordinateur est dans toutes les entreprises. L'école ne peut pas rester le seul lieu où l'on ne travaille pas avec les nouvelles technologies », insiste Alain Bouvier, président de la Conférence des directeurs d'Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Selon plusieurs enquêtes, élèves et parents sont de plus en plus nombreux à souhaiter que l'école offre un accès au multimédia.



Le plan ministériel reprend à son compte bon nombre de recommandations formulées dans des rapports récents – notamment ceux de deux sénateurs, le RPR Alain Gérard (*le Monde* du 18 juin) et le socialiste Franck Sérusclat – qui insistent sur le sous-équipement des établissements scolaires et la nécessité d'une réflexion pédagogique. Pour M. Allègre, l'heure n'est plus seulement *« aux tuyaux et à la quincaillerie »*, mais à *« un changement profond de civilisation et de pédagogie »* afin de *« réussir la synthèse entre la culture de l'écrit et celle de l'image »*.

Au-delà des problèmes d'équipement – qui seront réglés en collaboration avec les collectivités territoriales –, le plan ministériel met l'accent sur la formation des enseignants et la production de multimédia éducatif. *« Le projet pédagogique doit être le moteur de l'équipement technique et non l'inverse »*, souligne Mme Royal, pour qui les NTIC sont *« une chance formidable pour accentuer la réussite scolaire »*. Parce que rien ne se fera sans les enseignants, Les IUFM vont bénéficier d'un *« plan d'urgence »* pour permettre d'intégrer les NTIC à la formation des futurs professeurs. Au moment où le ministère vient de décider de fusionner les IUFM et les Mafpen (mission académique de formation des personnels enseignants), le plan entend accorder *« une priorité absolue »* aux NTIC dans la formation continue.

En terme d'utilisation du multimédia, l'époque d'un modèle unique est révolue. L'heure est à la diversité et à l'appropriation des nouvelles technologies par les équipes pédagogiques. Il s'agit, en fait, de passer des expérimentations lancée ici et là par des enseignants férus d'informatique à une généralisation de l'utilisation des NTIC dans les établissements. *« Dans ce domaine, l'Etat se portera garant de l'égalité républicaine »*, insiste M. Allègre.

ÉVOLUTION LENTE

« Le pari n'est pas automatiquement gagné, concède le ministre. *l'objectif sera atteint si les nouvelles technologies sont intégrées dans la pédagogie. Mais, pour l'instant, aucun pays n'a réalisé cette intégration. »* C'est pourquoi il sera notamment proposé aux enseignants qui ont déjà réfléchi à l'introduction des NTIC dans leurs cours d'être détachés pour créer des entreprises spécialisées dans le multimédia.

Les choses évoluent lentement. Dans son dernier rapport, l'Inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) rappelle que la loi d'orientation de 1989 indiquait déjà que *« l'informatique doit être un outil d'enseignement »* conduisant à *« des situations pédagogiques nouvelles »*. Après une enquête notant une grande disparité d'un établissement à l'autre, l'IGEN souligne à quel point les NTIC peuvent bousculer le système éducatif : *« Les nouvelles technologies représentent une forme de travail à la fois beaucoup plus individuelle et collective. Les meilleures réalisations sont issues de pratiques pédagogiques dans lesquelles l'utilisation du temps est souple et qui s'écartent notablement de la salle de classe traditionnelle. »*

L'IGEN estime que *« toutes les disciplines, tous les niveaux de formation et toutes les formes d'enseignement sont concernés par les nouvelles technologies »*. Elle recommande que leur utilisation soit *« envisagée d'abord dans les programmes, mais aussi à terme dans les examens ou concours »*.

Avant d'en arriver là, le ministère égrène pour l'instant *« les avantages multiples »* des nouvelles technologies : *« Elles conduisent l'élève à une démarche plus active, stimulent sa créativité, développent son travail personnel et lui permettent de dialoguer avec l'extérieur. »*

Tentant de vaincre les réticences des enseignants, les deux ministres ont affirmé que ce seront eux *« les premiers bénéficiaires »* de ces nouveaux outils. *« Les nouvelles technologies faciliteront leur travail et leur permettront de partager leurs expériences »*. Enfin, le ministère a demandé au Conseil national des programmes (CNP) de réfléchir à l'introduction des NTIC dans les différentes disciplines afin que *« ces nouveaux dispositifs soient utilisables dès la rentrée 1999 »*.

Sandrine Blanchard

L'équipement existant

La dernière enquête disponible sur le parc informatique dans les établissements du second degré a été réalisée en mars 1995 par la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale. On dénombrait alors 355 850 ordinateurs (dont 68 % avaient moins de cinq ans), soit 1 pour 32 élèves dans les collèges, 1 pour 12 dans les lycées généraux et techniques et 1 pour 8 dans les lycées professionnels. 16 % des établissements possédaient au moins un modem et 30 % un lecteur de CD-ROM. Par ailleurs, en juin 1996, près de 60 % des écoles primaires étaient équipées d'une salle informatique comprenant un ou plusieurs ordinateurs. Selon une estimation de la direction de l'information scientifique, des technologies nouvelles et des bibliothèques (DISTNB), environ 400 écoles primaires disposaient d'une adresse Internet en juin 1997.

A Grenoble, de futurs enseignants font leurs premiers pas

GRENOBLE
de notre envoyée spéciale

Les étudiants ont été les premiers convaincus. A l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Grenoble, la salle multimédia mise à leur disposition ne désemplit pas. *« Pour l'instant, je tâtonne »*, concède Olivier, futur enseignant en mathématiques qui entend utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans l'exercice de sa profession : *« Je suis ravi de savoir que je n'enseignerai pas de la même manière que mes anciens professeurs. »* Parce qu'ils ne savent pas encore à qui écrire, certains étudiants s'envoient des *e-mail « à 10 mètres »* au sein de la salle informatique, d'autres découvrent Internet.

REPORTAGE

« Le problème majeur est celui de la formation des formateurs »

Depuis septembre, les deux mille six cents élèves et les quatre cents personnels enseignants et administratifs de l'IUFM de Grenoble disposent d'une adresse électronique et d'un accès au réseau Internet. Cet institut est aujourd'hui le plus en pointe dans l'introduction des NTIC dans la formation des futurs enseignants. L'objectif n'est pas d'*« ajouter une nouvelle discipline »*, explique Bernard Cornu, directeur de l'IUFM, mais d'intégrer les NTIC à l'ensemble des études.

« Actuellement, le problème majeur est celui de la formation des formateurs », constate M. Cornu. Si certains sont persuadés du bien-fondé de ce nouveau mode d'accès au savoir, d'autres se méfient d'un *« effet mode »* et font valoir le *« manque de temps »*. Chacun s'accorde sur le fait qu'il faudra du temps pour que les pratiques des enseignants évoluent. *« L'utilisation des NTIC entraîne une démarche pédagogique différente, davantage centrée sur l'élève et l'auto-apprentissage. L'enseignant lâche du pouvoir face au savoir »*, concède Patricia Marzin, chargée de mission pour les NTIC à l'IUFM de Grenoble.

Plus d'un tiers des formateurs de l'IUFM ont déjà intégré les nouvelles technologies dans leurs cours. Deux d'entre eux viennent de réaliser un CD-ROM de biologie végétale, à l'attention des élèves de CM 2 et de sixième. *« Il faut s'appuyer sur les expériences déjà menées pour motiver les formateurs »*, souligne Mme Marzin. Pour elle, les IUFM *« ont un rôle à jouer dans la production de logiciels afin que soit intégrée une démarche pédagogique »*.

Depuis la rentrée, l'IUFM est en réseau avec huit établissements scolaires isérois. Ainsi des visioconférences entre des étudiants et des classes peuvent être organisées, mais aussi du télé-tutorat entre les formateurs et les étudiants en stage dans les écoles. *« Cela permet de multiplier les contacts avec les élèves qui expliquent les difficultés qu'ils rencontrent »*, constate Françoise Campanale, formatrice en sciences de l'éducation.

Si l'IUFM de Grenoble dispose d'un budget annuel d'environ 1 million de francs pour les NTIC (financé notamment par des programmes européens et le conseil régional Rhône-Alpes), cette enveloppe demeure insuffisante pour combler le manque de matériel. Les trois mille étudiants et formateurs disposent seulement de cent quatre-vingts ordinateurs. *« L'idéal serait d'avoir un ordinateur pour trois ou quatre étudiants et que chaque formateur possède un portable »*, calcule Mme Marzin.

Les étudiants, eux, s'adaptent. Martin, en dernière année de professorat d'histoire-géographie, a déjà des idées pour intégrer les NTIC dans ces cours. Il imagine utiliser des logiciels de cartographie pour ces futurs élèves et pense pouvoir actualiser ses données en démographie grâce à des sites Internet. Olivier, quant à lui, rêve de corriger des devoirs de mathématiques avec des figures *« propres »* réalisées sur ordinateur. Il se souvient que dans son lycée le matériel existait mais *« personne ne s'en occupait »*. Aujourd'hui, il a acheté un livre intitulé *Découvrir Internet*.

S. Bl.

Un plan qui pèse 1 milliard de francs par an

● **Budget.** Le plan présenté par M. Allègre représente pour l'Etat un budget d'*« un peu plus de 1 milliard de francs »* par an, pendant trois ans. Si l'on inclus la participation des collectivités locales, le ministère estime que 15 milliards de francs devront être dépensés. Les zones d'éducation prioritaires (ZEP) et les écoles rurales seront équipées les premières dès 1998.

● **Perspectives.** A l'horizon 2000, chaque élève (de la maternelle à l'université) pourra accéder à une activité sur support numérique ou audiovisuel : manipulation et dessin informatique en maternelle, courrier électronique au cours élémentaire, accès au Web en cours moyen, travail en réseau au collège, adresse personnelle dès le bac.

● **Emploi.** Dans les IUFM : création de cent postes et de mille emplois de jeunes docteurs affectés aux NTIC. Avant mars 1998, les établissements devront choisir un enseignant ou une documentaliste qui sera la *« personne-ressource »* pour les NTIC.

● **Projets.** Un *« appel à projets »* sera lancé en direction des équipes pédagogiques, avec un budget de 10 millions de francs pour 1997. Création du réseau Educanet regroupant des projets pédagogiques.

● **Tarifs.** France Télécom accordera des tarifs préférentiels aux établissements : 5 800 francs par an pour dix micros branchés dix heures par jour, soit 40 francs par élève et par an.

● **Plan.** Avant mars 1998, les recteurs devront bâtir un plan académique sur trois ans ; même chose pour les présidents d'université.

● **Pédagogie.** Mise en place d'un Observatoire des pratiques pédagogiques en matière de NTIC et publication, à terme, d'une carte de France des établissements utilisateurs.

Sur Internet, un gisement de sites éducatifs peu exploité

PATRICK GOICHON enseigne dans la Vienne à une classe de CM 2. Marie Plassard retrouve ses élèves de maternelle dans une école proche de la place Clichy, à Paris. Ils ne se sont jamais rencontrés. Pourtant, tous deux mènent le même type de double vie. Instituteurs le jour, ils travaillent chez eux, la nuit, pour compléter leur site Internet, ajouter une page, répondre au courrier venu du monde entier.

Les pages qu'ils ont créées et mises en ligne gratuitement sur le réseau sont des mines d'informations, tant pour les élèves et les enseignants, que pour leurs parents. Sur le site Premiers Pas sur Internet de Marie Plassard, plus connu sous le nom de « Mômes », on trouve un « Guide de ressources pédagogiques » répertoriant par classe et par matière des dizaines de sites, des exercices élaborés à partir de comptines, la liste des écoles francophones connectées au réseau et des masses de documents ou de récits liés à l'enseignement. Plus modeste, le site Dédales de Patrick Goichon dresse une liste de sites éducatifs francophones. Cliquer sur « Histoire », puis « deuxième guerre mondiale » ? Un lien pointe vers un site allemand donnant sa version des faits.

Grâce à eux, mais aussi grâce aux sites réalisés par des entreprises ou des académies, les ressources francophones disponibles sur le réseau pour les enseignants ou les élèves sont présentes en abondance. Pour les découvrir, le moyen le plus simple consiste à se connecter sur le site du ministère de l'éducation nationale. On accède par ce biais aux liens pointant vers les sites développés dans chaque académie. Certains, comme celui de l'académie de Paris, sont encore rudimentaires. D'autres, comme ceux de l'académie d'Amiens ou de Caen, sont riches en informations, mettent en valeur des contenus développés par des enseignants ou des établissements situés dans l'académie, mais aussi n'importe où sur le territoire ou à l'étranger. La section du site de Caen destinée à l'enseignement des langues, par exemple, pointe vers des dizaines de dictionnaires disponibles gratuitement.

Des entreprises privées contribuent aussi à cet objectif. Ainsi, le guide en ligne développé par Hachette pour les jeunes (Hachette.net/junior) affiche à l'écran une sélection des cinq cents meilleurs sites éducatifs classés par classe et par matière.

A quoi peut servir le réseau ? Pour certains, il sera utilisé comme outil de soutien scolaire. En mathématique, les fiches pour les élèves de la sixième à la terminale, mises en ligne par un ingénieur, Jean-Louis Lafosse, vont des formules de calcul de surface au calcul différentiel. Pour d'autres, il sera utilisé comme un support de cours ou pour parfaire un exposé. Les littéraires repéreront les sites consacrés aux auteurs au programme, les géographes expliqueront les phénomènes météorologiques grâce aux nombreuses images satellite retransmises en permanence. Les professeurs de physique, de chimie ou de biologie trouveront des idées de travaux pratiques sur les pages développées par l'association d'enseignants Evariste.

Cette information en ligne peut compléter celle contenue sur les CD-ROM, dont l'utilisation à l'école est tout aussi diverse. Au titre du soutien scolaire, on compte la série des ADI, à laquelle s'ajoutent les encyclopédies, dictionnaires et autres titres culturels, beaucoup plus nombreux en France que dans la plupart des autres pays. Le patrimoine culturel français a en effet suscité la production de nombreux titres (histoire de l'art, de la musique, collections de musées, etc.).

Outil de consultation, le réseau est aussi un outil de communication. Communication entre élèves : correspondre par courrier électronique avec des classes étrangères pour apprendre les langues, la géographie du pays concerné, son histoire, etc. Communication entre enseignants, habitants de régions isolées, comme dans la Creuse ou le Vercors, ou de grandes villes mais néanmoins désireux de mettre en commun une partie de leurs travaux. Ces multiples ressources ne sont néanmoins pas toujours disponibles. Faute d'équipement et d'infrastructure. Faute également de formation des enseignants et de soutien administratif dans les établissements.

Annie Kahn

Quelques adresses électroniques

Ministère de l'éducation nationale : http ://www.education.gouv.fr. Académie d'Amiens : http ://www.ac.amiens.fr. Académie de Caen : http ://www.ac.caen.fr ; même principe pour les autres académies. Site de Marie Plassard : http ://www.imaginet.fr/momes. Site de Patrick Goichon : http ://www.interpc.fr/mapages.dedale/ecoles.htm. Guide Hachette : http ://www.Hachette.net/junior/. Site de Jean-Louis Lafosse : http ://imac.u-paris2.fr/~lafosse/maths. Dictionnaires : http ://www.bucknell.edu-rbeard/diction2.html. Site Evariste : http ://www2.cnam.fr/evariste/.

e et le multimédia

L'équipement exis…

ites éducatifs peu exploité

Edgar Morin et Philippe Meirieu piloteront le débat sur le lycée

« **QUELS** savoirs enseigner dans les lycées ? » Tel est l'intitulé du colloque national sur les lycées, dont Claude Allègre a annoncé, lundi 17 novembre, le lancement pour décembre. *L'urgence d'une* telle réflexion tient, pour le ministre de l'éducation nationale, aux difficultés des étudiants *« à s'intégrer aux filières universitaires »*. Les enseignements dispensés, estime le ministère, n'ont pas de cohérence entre eux et ne répondent pas aux attentes *« des universités, grandes écoles ou structures d'insertion professionnelle »*.

M. Allègre a défini les questions qu'il conviendra de se poser lors de ce colloque. Il faudra s'interroger sur les savoirs communs, qui serviront *« de référents culturels partagés »*, et sur l'articulation *entre les savoirs spécialisés* et leur *« mise en perspective culturelle »*. Il s'agira enfin de penser aux « *ouvertures* » à prévoir dans une spécialisation. Plus précisément, la réflexion pourra porter sur l'introduction de nouveaux savoirs concernant le travail, le droit, la culture technologique, ou sur le travail pédagogique en équipe.

Un comité scientifique, composé d'une vingtaine de personnalités et présidé par le sociologue Edgar Morin, pilotera ce colloque, avec un comité d'organisation installé à Lyon sous la responsabilité de Philippe Meirieu. Celui-ci avait déjà participé au vaste colloque sur la rénovation des programmes, engagée par M. Jospin lorsqu'il était rue de Grenelle. Le comité d'organisation comprendra une dizaines de membres.

Les établissements pourront faire remonter leurs propositions dans chaque académie, où un colloque régional sera organisé. Parallèlement, *« de grands universitaires »* débattront des disciplines avec *« les partenaires traditionnels »*, sociétés savantes, associations de spécialistes, inspecteurs, enseignants. Cette double consultation sera suivie d'un colloque national en mars 1998. Les deux comités remettront un rapport au ministre. Le Conseil national des programmes (CNP) sera saisi de l'ensemble de ces conclusions.

Béatrice Gurrey

Le procès de Maurice Papon est reporté à au moins dix jours

L'accusé a été une nouvelle fois hospitalisé pour une pleuropneumopathie. Un expert médical, le professeur René Pariente, dira le 26 novembre si l'audience peut reprendre

Le professeur Alain Choussat, chef du service à l'hôpital Haut-Lévêque de Pessac, ayant décidé d'hospitaliser Maurice Papon pour environ dix jours, *« sauf complications »*, du fait d'une *« aggravation de sa pleuropneumopathie »*, le procès de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, âgé de 87 ans, a été une nouvelle fois interrompu. Un expert médical, le professeur René Pariente, devra dire, le 26 novembre, si l'état de santé de l'accusé est compatible avec une reprise de l'audience. Lundi 17 novembre, au cours d'une brève audience, des parties civiles se sont pour la première fois exprimé. *« Nous assistons à un débat décousu qui est intolérable*, a déclaré Jackie Alisvaks, dont les parents ont été déportés par le convoi du 18 juillet 1942. *Aujourd'hui, Maurice Papon se prend pour une victime. Mais, les victimes, c'est nous. »* (Lire aussi page 34.)

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Dans le box, un fauteuil vide, bien rangé. Puis des jurés qui rentrent, plutôt décontractés. Et la cour. *« Nous constatons l'absence de l'accusé dans le prétoire »*, annonce le président Jean-Louis Castagnède. Le magistrat a reçu, lundi 17 novembre, une télécopie horodatée à 12 h 04, un certificat médical du professeur Alain Choussat, chef de service à l'hôpital Haut-Lévêque de Pessac.

Un-air de déjà-vu, de déjà-entendu. Le 23 octobre, Maurice Papon avait été une première fois hospitalisé dans cet établissement pour cause de bronchite infectieuse. L'audience avait été reportée au 27. Puis, par ricochet, au 29, dans l'attente d'un rapport d'expertise médicale. Enfin au 31, date à laquelle les débats avaient repris avec les historiens. Cette fois, le certificat médical fait d'emblée état d'une *« hospitalisation d'environ dix jours, sauf complications »*. *« L'altération de l'état de santé* [de l'accusé] *est en rapport avec l'aggravation de sa pleuropneumopathie. »*

Comme un château de cartes, le calendrier prévisionnel du président Castagnède s'effondre à nouveau. Le procureur général Henri Desclaux commente : *« La lecture de ce certificat et l'aggravation de l'état de santé de Maurice Papon sont très inquiétantes pour la suite du procès, à un moment où allaient enfin être entendus les parties civiles et les témoins de ces faits. »* Comme pour les premières absences, il demande la désignation d'un expert afin de connaître *« la date certaine »* à laquelle reprendront les débats.

Me Gérard Boulanger constate à son tour la situation *« avec beaucoup de tristesse »*, *« car nous arrivions enfin aux faits »*. Mais le ton est plus vindicatif qu'il n'y paraît : *« Maurice Papon est victime de sa propre tactique de défense. Les faits sont gravissimes et* [il a] *intérêt à ce qu'ils ne soient pas évoqués. »* L'avocat relève que seuls 25 des 80 témoins cités ont été entendus, mais que l'impression générale demeurait *« que le procès piétinait »*. *« Cette tactique a eu pour effet d'épuiser tous les participants, les jurés*, dit-il. *Et Maurice Papon en est la victime lui-même. »* Me Boulanger formule alors une requête : que l'une des parties civiles puisse s'exprimer devant la cour et les jurés. Qu'un instant, leur voix, absente depuis le début de ce si long procès, soit entendue. Au premier rang, un homme à lunettes se lève, tandis que le président Castagnède déclare *« ne pas voir d'inconvénient »* à la demande de Me Boulanger.



17 novembre, 14 h 55. Le président Castagnède vient d'annoncer que, en raison de l'état de santé de Maurice Papon, l'audience est suspendue jusqu'au 27 novembre. « Sauf complications. »

Jackie Alisvaks a des mots simples à la barre, des gestes un peu gauches : *« Chaque fois que Maurice Papon est placé devant ses responsabilités, nous retrouvons un homme malade. Nous concevons sa maladie, mais nous avons besoin de nous exprimer. Il y a cinquante-cinq ans que nous attendons (...). Nous assistons à un débat décousu qui est intolérable. »* L'homme, dont les parents ont été emportés par la rafle du 16 juillet 1942 et déportés par le convoi du 18 juillet, demande qu'un bulletin de santé soit diffusé tous les jours.

Puis une petite femme – sa sœur – souhaite elle aussi intervenir : *« Mes parents, c'est Henri et Antoinette Alisvasks... M. Papon a repris la vie de nos parents. Il nous retire le droit de parler. Il nous prend aujourd'hui en otage. Je pense que pour nous, les victimes, c'est intolérable. Il faut que quelque chose soit fait, parque que nous avons besoin de dire ce que nous avons vécu pendant cinquante-cinq ans. Il ne faut pas qu'il se dérobe. Il a fait ce qu'il a fait. Il faut qu'il soit en face de ses actes. »*

Jackie Alisvaks reprend alors la parole : *« Aujourd'hui, Maurice Papon se prend pour une victime. Mais les victimes, c'est nous. Nous demandons réparation. Nous faisons confiance en totalité à la justice et nous donnons notre entière confiance aux avocats de la partie civile qui nous accompagnent. »*

Pour la défense, Me Jean-Marc Varaut, avocat de Maurice Papon, rappelle que la défense s'associe à tous, dans ce procès, pour effectuer *« un travail de mémoire »*, loin des *« pseudo-batailles »*, dit-il, et des *« effets d'audience »*. *« Je pense que personne ne doute de la volonté de Maurice Papon d'accompagner ce procès à son terme »*, affirme-t-il. Mais, forçant le ton : *« Je ne peux pas laisser dire qu'il y ait eu une tactique de la défense (...). J'ai la conviction qu'une lumière nouvelle descendra sur ce dossier lorsque vous saurez de quoi il s'agit. »*

EXPERTISE

Parant aux attaques portant sur l'allongement de la durée des débats, Me Varaut poursuit : *« Puis-je constater que le temps consacré aux historiens, que le parquet général a souhaité entendre par une disposition exorbitante de la procédure pénale, a ajouté du temps au temps » ?* Le conseil de Maurice Papon rappelait ainsi qu'il avait soutenu, en vain, que les historiens, n'ayant pas connu les faits, ne pouvaient être considérés comme des témoins. Et de déclarer, solennel : *« Je ne voudrais pas qu'on vienne dire que Maurice Papon se dérobe. Il ne s'est jamais dérobé. Il a toujours assumé des fonctions à risque, comme préfet de police de Constantine et comme secrétaire général de la Gironde. Ce n'est pas un homme qui se dérobe, ce n'est pas un homme qui démissionne, ce n'est pas un homme qui déserte. »*

Me Varaut raconte : *« Ce matin, il était dans un désespoir intime que l'on puisse soupçonner qu'il pouvait y avoir une tactique quelconque. Il est dans une contrainte totale. »* Il émet le souhait de reporter non pas à dix jours, mais à quinze jours, la reprise de l'audience. *« Je vous l'assure*, dit-il, *ce matin, il nous disait que, pour la première fois de sa vie, il se trouvait dans cette incapacité, cette déchéance (...). Je suis sûr qu'aucun de vous n'en doute : il n'y a aucune stratégie, aucun subterfuge. Il y a la volonté de s'expliquer sur l'essentiel. Je supplie la cour de croire à la sincérité de cet homme qui au soir de sa vie n'a plus qu'un souci : la vérité, rien que la vérité, toute la vérité. »*

Puis la cour se retire quelques instants, avant de confier une expertise au professeur René Pariente, chef du service de pneumologie de l'hôpital Beaujon, à Paris, qui avait déjà procédé à l'examen de l'accusé lors de sa première hospitalisation, fin octobre. Son rapport devra être déposé au greffe de la cour d'assises mercredi 26, la reprise de l'audience ayant été fixée au jeudi 27.

Mais déjà la lassitude semble avoir gagné ce procès sans fin. Interrogé par une radio locale, Me Boulanger regrette qu'il n'y ait pas eu, en amont du procès, *« une concertation plus grande »* par rapport à l'organisation de l'audience. Me Arno Klarsfeld s'essaie à un ultime mot pour journalistes : *« C'est le virus de la vérité qui atteint les poumons de Maurice Papon. »* Tandis que Me Michel Zaoui, toujours mesuré, ne cache pas son irritation à l'égard de certains de ses confrères qui continuent à *« laisser entendre qu'il puisse y avoir une stratégie de l'accusé, alors que Maurice Papon est effectivement un homme âgé et malade »*. *« Dire le contraire, c'est nier le sens du réel »*, dit-il.

Dans la salle d'assises rendue à son intimité silencieuse traînent encore quelques exemplaires du troisième calendrier prévisionnel établi... vendredi 14 novembre par le président Castagnède. Dernière trace d'un travail de Sisyphe.

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

La présidence du consistoire israélite pourrait revenir à une femme

QUATRE CANDIDATES : quatre élues aux cinq premières places. L'entrée de femmes (Anne-Marie Boubli, Evelyne Chiche, Michèle Rotman, Muriel Shor) au conseil du consistoire israélite de Paris, pour la première fois depuis sa création par Napoléon en 1808, est une révolution. *« En un scrutin, nous avons comblé un retard de plusieurs dizaines d'années »*, affirmait Roger Pinto, vice-président, après le vote du dimanche 16 novembre (*Le Monde* du 18 novembre). Le consistoire gère le culte juif (cacherout, écoles, synagogues), dont les femmes sont traditionnellement écartées. Les réactions font état d'une *« énorme avancée »*, d'un *« message fort »* à une communauté toujours guettée par le danger de l'ultra-orthodoxie.

Avant le premier tour du 2 novembre, David Messas, grand rabbin de Paris, avait émis des réserves sur des candidatures féminines. De fortes pressions ont même été exercées entre les deux tours en vue de leur retrait. *Tribune Juive* a fait état de la préparation d'un décret rabbinique invalidant leur élection. Mais devant un tel *« plébiscite »* féminin, le grand rabbin de Paris s'est ravisé et a promis de *« travailler avec ceux et celles qui ont été élus »*. Il précisait toutefois qu'il allait consulter le tribunal rabbinique pour savoir si une femme peut devenir présidente du consistoire, c'est-à-dire prendre la parole dans une *synagogue, ce qui* est interdit par la loi juive.

Ainsi ce premier vote au scrutin uninominal a-t-il eu des conséquences tout à fait imprévues. Imaginé par la présidence sortante (Moïse Cohen, Roger Pinto) pour mettre fin à la guerre des listes et des clans, il a été apprécié des électeurs qui n'ont pas suivi les consignes de regroupement des candidats (48 pour 14 postes à pourvoir) sur des listes « sauvages ». De la « liste » des présidents de communautés, soutenue par Jean Kahn, seuls cinq ont été désignés. L'électeur a fait le choix de la compétence du candidat, non de son appartenance à un clan.

Outre les femmes, font donc leur entrée au consistoire des présidents de communauté ouverts, comme Joël Mergui (Montrouge), Gérard Uzan (Nogent), Elie Marciano (Sarcelles), des personnalités aussi diverses qu'Haïm Nissenbaum, porte-parole des Loubavitch, Gil Taïeb et Patrick Gaubert, de profil plus libéral. Ainsi l'éventail des sensibilités se trouve-t-il représenté à la tête d'une institution longtemps dominée par les « barons » (Alain de Rothschild, Jean-Paul Elkann, etc.), puis par les ultra-orthodoxes sous la présidence de Benny Cohen (1989-1993).

Mais un « consistoire pluriel » risque de devenir aussi ingouvernable que le précédent, marqué par un harcèlement constant entre les deux camps de Moïse et de Benny Cohen. Sauf que la position de Moïse Cohen, élu en 1993 au bénéfice de l'âge, qui a voulu ce nouveau scrutin et recherché la participation de femmes, sort renforcée de ce renouvellement.

Henri Tincq

هكذا من الأصل

Plus de soixante responsables d'entreprises de confection ont été interpellés à Paris

La police judiciaire démantèle un réseau de « cavalerie » financière

Sur commission rogatoire des juges Jean-Paul Albert et Isabelle Prevost-Desprez, qui enquêtent sur un réseau d'escroquerie, plus de deux cents enquêteurs de la police financière ont procédé, mardi matin 18 novembre, à une série d'interpellations et de perquisitions visant plusieurs dizaines d'entreprises de confection du quartier du Sentier à Paris. L'investigation judiciaire avait permis, dès la mi-juillet, de préparer ce coup de filet.

UNE SPECTACULAIRE opération de police judiciaire a visé des entreprises de confection, mardi matin 18 novembre dans le quartier du Sentier à Paris, dans le cours d'une information ouverte des chefs d'*« escroqueries, faux et usage de faux, recels, et escroqueries en bande organisée »*. Confiée depuis la fin du mois de juin à deux juges d'instruction parisiens, Jean-Paul Albert et Isabelle Prevost-Desprez, cette série d'interpellations et de perquisitions fait suite à un signalement des faits à la justice par un groupement de dix établissements bancaires, dont plusieurs banques nationales de premier plan et plusieurs banques de province. Elle vise à démanteler un *« circuit de cavalerie reposant sur des traites sans contrepartie »* qui correspond, en l'état actuel des investigations et selon des sources proches de l'enquête, à un préjudice évalué à un milliard de francs.

Plus de soixante personnes, dont les principaux responsables soupçonnés d'être à la tête du réseau, ont été placées mardi matin en garde à vue au siège de la PJ financière parisienne. Les enquêteurs de la brigade de recherche et d'intervention financière, épaulés par plus de deux cents de leurs collègues des affaires économiques et financières, ont procédé aux interpellations à l'« heure du laitier ». De très nombreuses pièces comptables ont aussi été saisies dans la cinquantaine de sociétés du Sentier qui ont fait l'objet de perquisitions. Les moyens classiques d'investigations judiciaires – écoutes téléphoniques, surveillances et filatures – avaient permis, dès la mi-juillet, de préparer l'opération du 18 novembre.

« PREMIER CERCLE »

Le mécanisme de l'escroquerie était relativement simple : une même traite *« non causée »* – c'est-à-dire ne reposant sur aucune livraison de marchandises, ni sur aucune prestation de services – circulait pendant des mois entre plusieurs entreprises du *« circuit de cavalerie »*, qui la faisaient escompter auprès de leur banque. Répété des centaines de fois, ce mécanisme mettrait en cause une nébuleuse de quelque trois cents entreprises soupçonnées d'avoir joué un rôle actif dans le *« premier cercle »* du réseau, selon l'état actuel de l'enquête. Plus de trois cents autres entreprises figureraient dans un *« deuxième cercle »*. Ce manège aurait permis aux entreprises d'obtenir d'énormes facilités de trésorerie auprès de leurs établissements bancaires. Une société disposant en 1996 d'un chiffre d'affaires d'une dizaine de millions de francs a de la sorte escompté, en trois jours de 1997, des traites qui ont correspondu à plus de 8 millions de francs et qui se sont traduites par autant d'impayés.

Inquiètes de constater que des centaines de billets de commerce présentés par leurs clients ne pouvaient être honorés à échéance, les dix banques concernées ont fini par considérer que le risque bancaire était devenu très excessif. Se constituant pour l'occasion en groupement bancaire, elles se sont donc adressées au parquet de Paris, le 16 juin, sans pour autant se décider pour le moment à déposer plainte. L'information judiciaire devra vérifier si les énormes anomalies de trésorerie signalées correspondent, ou non, à une opération d'escroquerie concertée. Elle devra aussi établir comment cette masse de capitaux a pu s'« évanouir » vers des comptes ouverts dans divers établissements installés à l'étranger.

Par son amplitude, l'opération judiciaire engagée dans le Sentier n'a pratiquement pas de précédent en France. Le coup de filet du 18 novembre est expliqué, de sources proches de l'enquête, par la nécessité d'interpeller et d'entendre, de manière coordonnée, les principaux protagonistes du réseau installés dans le Sentier. Il convenait de mettre fin *« à un préjudice qui ne cessait de s'aggraver et qui pourrait nettement dépasser le milliard de francs »*, ajoute-t-on de mêmes sources, à l'issue d'investigations qui n'en sont encore que dans leur première phase de développement.

Erich Inciyan

Robert Faurisson mis en examen pour « contestation de crimes contre l'humanité »

Il est l'auteur d'un texte diffusé sur un site révisionniste

LE NÉGATIONNISTE négationniste Robert Faurisson a été mis en examen le 10 novembre pour *« contestation de crimes contre l'humanité »* par le juge d'instruction parisien Jean-Paul Valat à la suite de la diffusion sur un site révisionniste d'Internet, baptisé AAARGH (Association des anciens amateurs de récits de guerre et d'Holocauste), d'un texte intitulé *« Les visions cornues de l'« Holocauste »*. Ancien professeur de lettres de l'enseignement supérieur à Lyon, M. Faurisson y affirme que *« l'Holocauste des juifs est une fiction »*. Il est poursuivi sur la base de l'article 24 bis de la loi sur la presse, introduit par la loi Gayssot du 13 juillet 1990 et qui punit d'un an d'emprisonnement et de 300 000 francs d'amende quiconque met en doute les crimes contre l'humanité jugés par une juridiction française ou internationale.

La mise en examen de Robert Faurisson intervient alors qu'il est implicitement visé par une plainte avec constitution de partie civile pour *« diffamations publiques »* et *« diffamation à caractère racial »*, déposée le 6 novembre devant le tribunal de Paris par Yves Jouffa, président d'honneur de l'Amicale du camp de Drancy et président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme (*Le Monde* du 8 novembre). Dans un texte diffusé également sur le site révisionniste AAARGH, et intitulé *« Maurice Papon et Yves Jouffa : deux poids, deux mesures ? »*, Robert Faurisson avait accusé M. Jouffa, d'avoir été *« gardien du camp de Drancy »*.

Coutumier des provocations révisionnistes et négationnistes, M. Faurisson a déjà été condamné pour *« contestation de crimes contre l'humanité »*, en avril 1991, à 100 000 francs d'amende avec sursis par le tribunal de Paris en raison d'un entretien qu'il avait accordé au mensuel d'extrême droite *Le Choc du mois*, aujourd'hui disparu. Les magistrats avaient alors estimé que *« toute contestation, même inscrite dans un discours logique et cohérent »*, est délictueuse dès lors qu'elle conduit à nier *« en des termes de mépris envers les victimes, l'existence d'un crime contre l'humanité ayant entraîné des condamnations de ce chef par le tribunal militaire international de Nuremberg »*. La condamnation de M. Faurisson serait devenue effective s'il avait récidivé dans un délai de cinq ans.

INFRACTION PÉNALE

La nouvelle mise en cause de Robert Faurisson, six ans après sa première condamnation, intervient alors que la justice multiplie les poursuites contre la diffusion des théories révisionnistes ou racistes sur Internet. Le parquet de Paris a récemment ouvert une enquête préliminaire après la découverte d'un site néo-nazi dénommé *« Elsa SS88 »* installé en Angleterre et accessible en France.

Pour la justice française, la poursuite des propos susceptibles de constituer une infraction pénale et diffusés sur Internet est possible dès lors que leur auteur est clairement identifié. Dans ce cas, la loi sur la presse du 29 juillet 1881 s'applique sans considération du canal employé pour la diffusion des propos, et à la condition que le texte incriminé ait séjourné sur le sol national. En revanche, la justice est plus démunie quand l'auteur reste anonyme. Le caractère non réglementé d'Internet ainsi que le flou opéré dans l'origine des messages diffusés rend souvent difficile l'identification des auteurs.

Dans le cas des *« Visions cornues de l'"Holocauste" »*, le texte est clairement signé par le professeur Robert Faurisson. Diffusé depuis l'étranger, il est encore aujourd'hui accessible en France. L'une des adresses conduit ainsi à un « Front islamique de libération du Maroc », qui propose, outre le texte de M. Faurisson, quantité de textes ouvertement antisémites. De petits logiciels – baptisés « route tracers » – permettent de localiser l'origine du site. En l'occurrence, ils mènent à un serveur américain, situé en Pennsylvanie.

Cécile Prieur

La structure d'Internet complique les poursuites

SERAIT-IL possible d'interdire, depuis la France, l'accès à des textes révisionnistes diffusés sur le réseau mondial ? La question s'est déjà posée en 1996, neuf fournisseurs d'accès français à Internet ayant été assignés en référé par l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) qui leur reprochait de provoquer *« un trouble manifestement illicite »* en diffusant sur le territoire français des *« messages ou informations à caractère raciste, antisémite ou négationniste »*.

Les neuf sociétés avaient fermement refusé d'être tenues pour responsables du contenu d'ordinateurs accessibles par Internet mais situés à l'étranger, notamment aux Etats-Unis. Le juge leur avait alors donné acte de l'impossibilité technique du filtrage (*Le Monde* du 14 juin 1996). Fin 1995, la fermeture en Allemagne de 200 forums de discussion à caractère sexuel hébergés par CompuServe avait touché 4,3 millions d'abonnés dans le monde entier, en aucun cas concernés par la législation allemande...

En France, le nombre d'affaires mettant en cause Internet et ses différents acteurs, notamment en matière de pédophilie, a amené les autorités et la profession, qui craint de devenir le bouc émissaire face aux peurs suscitées par Internet, à envisager une politique d'autorégulation. Après le rejet d'un amendement, François Fillon, alors ministre des télécommunications, avait confié le sujet à une commission qui devait aboutir à la définition d'une charte prévoyant la mise sur pied d'un « conseil de l'Internet » composé pour partie de professionnels et ayant pour fonction d'alerter les fournisseurs d'accès sur la présence d'éléments litigieux sur les sites qu'ils hébergent. A charge pour ces derniers de prendre les mesures adéquates, avant l'intervention éventuelle de la justice (*Le Monde* du 6 mars 1997).

« SITES MIROIRS »

L'alternance gouvernementale, tout comme le refus de nombreux professionnels de « faire la police » sur le réseau, se sont traduits par l'enlisement du projet. Il n'est d'ailleurs pas évident qu'il soit techniquement, voire économiquement réalisable. Internet est éminemment réactif, et il faut très peu de temps pour créer de multiples « sites miroirs » déjouant les interdictions. Pour bloquer l'accès à un document donné au niveau des fournisseurs d'accès, il faut, en outre, parfois barrer de larges portions de l'autoroute de l'information, et empêcher la circulation de documents parfaitement anodins, comme l'a montré l'initiative allemande. *« Cela pose un problème d'équité,* explique François Benveniste, PDG du fournisseur d'accès CalvaCom. *Par contre, l'utilisateur dispose de logiciels de contrôle beaucoup plus sélectifs. »*

Ces systèmes de filtrage sont prisés aux Etats-Unis, où la Cour suprême a rejeté, au nom de la liberté d'expression, le *« decency act »*, une loi limitant la diffusion d'images et de textes « indécents ». Le cadre juridique français est différent, et ne laisse en principe pas la place au « laisser-faire ». La formule choisie par le juge Valat, à savoir la mise en examen, pour l'heure, du seul auteur du texte litigieux, ne fait pas cesser l'infraction présumée : le document reste accessible.

H. M.

Robert Faurisson mis en examen pour « contestat[illegible] de crimes contre l'humanit[illegible]

Il est l'auteur d'un texte [illegible]

La structure d'Internet complique les poursuites

هكذا من الاصل

DISPARITION

Nelson Paillou

Un défenseur du mouvement sportif français

ANCIEN PRÉSIDENT du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), Nelson Paillou a trouvé la mort, lundi 17 novembre, dans un accident de la route. Il était âgé de soixante-treize ans. C'était un homme d'hier qui rêva toute sa vie à des lendemains heureux, un sphinx volubile et paradoxal. Il s'est dévoué à une cause perdue, celle d'un sport humaniste, et il s'est attaché à une pratique perdante, celle du compromis historique. Paillou est né trop tard ou trop tôt. Sa faconde et sa rhétorique n'ont pas été suffisantes pour donner aux événements un cours, sinon nouveau, du moins différent.

Quand il succède à Claude Collard sur le fauteuil de Pierre de Coubertin en 1982, le mouvement sportif français traverse une crise de conscience. Les champions nationaux sont allés à Moscou gagner des médailles boycottées par une partie des athlètes occidentaux en signe de protestation contre l'invasion de l'Afghanistan. Les rugbymen ont refusé de renoncer à leur rencontre avec les Springboks, alors symboles de l'apartheid sud-africain.

L'élection de François Mitterrand a pris ce petit monde à revers. Face à une gauche qu'on croit encore morale, les dirigeants des fédérations sportives, qui sont sous la tutelle juridique et financière de l'Etat, retourneront leur veste : après avoir évincé Nelson Paillou du CNOSF, en lui faisant comprendre qu'ils n'avaient pas l'usage de son humanisme, cet aréopage le choisit comme président. On compte sur lui pour amadouer le nouveau pouvoir politique.

Le résultat ne fut pas tout à fait celui escompté. Sous la présidence de Nelson Paillou, le handball français, ni sport de masse ni sport de haut niveau, avait périclité lentement par inadaptation à l'air du temps. Avec les mêmes idées et presque les mêmes hommes, dans un contexte plus radical, Paillou allait révolutionner l'activité des petits bureaux de la rue d'Anjou, qui devinrent rapidement trop exigus.

Le château de la Belle au bois dormant deviendra ainsi un édifice à l'architecture audacieuse flanqué symboliquement entre le stade Charléty et la rue Pierre-de-Coubertin. L'activisme de Nelson Paillou à la présidence du CNOSF portera ombrage au ministère du temps libre et à sa direction des sports, qui craint de perdre son pouvoir. Après avoir soutenu la création d'un Fonds national de développement du sport (FNDS) alimenté par un prélèvement sur les paris au Loto sportif, on ne cessa donc de rogner sur cet instrument.

Pendant que Jack Lang faisait prospérer le budget de la culture, Nelson Paillou n'est pas parvenu à créer la même dynamique en faveur du sport. Sa plus grande déception aura été de ne pas parvenir à faire désigner Paris comme ville organisatrice des Jeux d'été. Fin stratège dans l'Hexagone – soutenu par l'Elysée et la Mairie de Paris –, il fut battu par plus fort que lui : Juan Antonio Samaranch. Barcelone eut les Jeux d'été et la France un lot de consolation, les Jeux d'hiver à Albertville.

A l'heure de la mondialisation, Nelson Paillou avait gardé la référence à Coubertin comme un absolu de l'olympisme. On lui reprochera encore de ne pas avoir mis la lutte antidopage au premier rang de ses préoccupations ou de ne pas s'être ingéré dans les affaires du football pour mettre le holà aux pratiques des Tapie et Bez (président des Girondins). Il restera pourtant le souvenir d'un bonhomme formidablement sympathique, constamment sur le point de mettre le feu à sa cravate avec les braises de cigarettes mal roulées, passionnément épris d'un sport qu'il comprenait comme la culture du corps.

Alain Giraudo

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Hadrien

a rejoint
Cécile BONNET-GONNET
et François-Vincent,

le 16 novembre 1997.

20, boulevard des Filles-du-Calvaire,
75011 Paris.

Décès

– Mme Thérèse Barrière,
son épouse,
Joseph et Françoise Barrière et Mathieu,
Véronique et Etienne Desjobert et Mathilde, Julienne, Arnaud, Hugues et Benoit,
Luc et Danièle Barrière et
Guillaume, Benjamin et Augustin,
Claire Boutrolle d'Estaimbuc et
Clotilde, Isabelle et Constance,
Xavier et Odile Barrière et
Antoine, Laure et Quentin,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Louis BARRIÈRE,

survenu à Paris, le 15 novembre 1997, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu ce mardi 18 novembre, en l'église de Saint-Aubin-de-Luigné (Maine-et-Loire).

110, rue Calmette,
37540 Saint-Cyr-sur-Loire.

– Meriem Bouderbala
a la tristesse de faire part du décès de sa grand-mère,

Melika BOUDERBALA,

à Tunis, le 12 novembre 1997.

19, allée Marc-Chagall,
75013 Paris.

CARNET DU MONDE

Téléphones :
01-42-17-39-80
01-42-17-29-96
01-42-17-38-42

Tarif à la ligne H.T.

Rubrique nécrologie	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Mariages/naissances	70 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

– Quissac.

Patrice Régnier,
Evelyne Vallet,
Antonin Goulloud.
Nous avons le regret d'annoncer le décès de

Michel GOUILLOUD.

Conformément à sa volonté, nous disperserons ses cendres dans la matinée du jeudi 20 novembre 1997.

Nous invitons tous ses familiers qui pourront se libérer à se joindre ensuite à nous.

Fax : 04-66-77-15-63.
E-mail : 75721.3003 @ compuserve-.com.

– René Pellat,
président du conseil d'administration,
Vincent Courtillot,
directeur,
et l'ensemble des personnels de l'Institut de physique du globe de Paris,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Michel GOUILLOUD,
président du conseil
d'administration de l'institut
de 1990 à 1997,

et présentent à sa famille et à ses proches leurs très sincères condoléances.

– Mme Jean Guinard,
son épouse,
Les familles Cornil, Ruyer, Vincent, Romand, Fondanaiche, Fievet-Mailhebiau,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean GUINARD,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre du Mérite,
officier de la Légion d'honneur,
ancien chef de service
au ministère des finances,
conseiller-maître honoraire
à la Cour des comptes,

survenu le 8 novembre 1997, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 15 novembre, à Creuzier-le-Neuf (Allier), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Itala Ménard,
son épouse,
M. et Mme Patrick Ménard
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Ménard
et leur enfant,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Claude MÉNARD,

survenu le 15 novembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 20 novembre, à 15 heures, en l'église Saint-Thomas d'Aquin, à Paris-7e.

236, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

– Montrouge. Paris. Chevreuse.

Françoise Meurant,
Mme Poujoulat,
Maguy, Jérôme et Florence, Antoine et Christine, Mathieu, Baptiste, Axel, Clément,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Rémi MEURANT.

La cérémonie aura lieu le jeudi 20 novembre 1997, à la chapelle Saint-Bernard, à 9 h 30 (sous l'horloge de gauche de la gare Montparnasse, Paris-15e).

– Le 13 novembre 1997,

Paul de SINGLY

est entré dans la Lumière de Dieu, à l'âge de quatre-vingt-six ans, entouré de :
Marie-Madeleine de Singly,
son épouse,
Bernard et Monique de Singly,
Yves et Claude de Singly,
Jacques de Singly,
Agnès et Jean-Claude Chevalier,
Elisabeth et Pierre Sokel,
François et Chantal de Singly,
ses enfants,
Ses petits-enfants
Et arrière-petits-enfants.

La célébration a eu lieu dans l'intimité, le 15 novembre.

Maison de retraite Saint-Martin-la-Forêt,
4, chemin du Figuier,
49100 Angers.

– Son époux,
Ses enfants,
Sa belle-fille,
Ses petits-enfants,
Sa sœur,
Son frère,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Isabelle SOLYGA,
née KRASINSKA,

survenu le 14 novembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 novembre, à 10 heures, en la cathédrale Saint-Louis de Choisy-le-Roi.

– Laurence et Didier Vigan
et leurs enfants,
Pierre Wurmser et Pascale Mailler
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel WURMSER,

survenu le 12 novembre 1997, à Angers, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Avis de messe

– Les amis de

Kenneth HYLTON,

disparu le 5 novembre 1997, à l'âge de quarante-huit ans, invitent tous ceux qui l'ont connu à se rassembler le vendredi 21 novembre, à 17 h 30, en l'église Saint-Michaël, 5, rue d'Aguesseau, Paris-8e.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 20 novembre, à 20 h 30 : « Contre l'intolérance : Mme Latifa Ben Mansour, auteur de *La Prière de la peur*. La force de la parole portée par les femmes. » Tél. : 01-42-71-68-19.

– Maison de l'hébreu : 01-47-97-30-22. Lire en 2 heures, maîtriser le langage biblique ou parler israélien en 10 séances (ou à distance).

– Deux soirées exceptionnelles
23 et 24 novembre, à 20 h 45
YASMINA REZA
DANIEL MESGUICH
MICHAEL LEVINAS
« Hammerklavier »
Les mélodrames de Liszt, Schubert, Schumann, Brahms.
Les poètes maudits :
Baudelaire, Rimbaud, Gérard de Nerval.
Centre d'art et de culture
Espace Rachi.
Loc. : 01-42-17-10-36 ou 38.

– Cour suprême – Affaires infantiles
Etat du Connecticut
District judiciaire de Stamford.

Ordonnance de signification

Novembre 1997.

Paris, France.

Ordonnance mettant fin aux droits parentaux

de Patrick D. Banon,
à l'adresse inconnue.

Sur requête de Julie Anne Goldberg, qui sollicite la fin des droits parentaux accordés à la personne susnommée, la Cour suprême - Affaires infantiles tiendra une audience le :

3 décembre 1997, à 11 heures.
L'audience se tiendra au tribunal des enfants au :
91 Prospect Street
Stamford, Connecticut, 06901,
USA (203-348-7355).

Le tribunal, ayant constaté et ayant été établi que la personne susnommée, Patrick D. Banon, a disparu sans laisser de coordonnées, ordonne la signification de l'audience par la publication de la présente ordonnance, dès réception, dans « Le Monde », un quotidien publié à Paris.

Droit de garde
Si la personne susnommée souhaite un conseil mais est incapable de le payer, et sous réserve d'apporter la preuve de son insolvabilité, le tribunal le fera bénéficier de l'aide judiciaire. La demande d'aide judiciaire doit être présentée immédiatement au greffe du tribunal dans le ressort duquel l'audience aura lieu.

EMPLOI

OFFRES

MILAN RECHERCHE DIRECTEUR EDITION JEUNESSE

Mission

– dévelop. les collections existantes,
– définir les collections futures,
– gérer une équipe, des plannings, des contrats,
– rechercher auteurs et illustrateurs.

Profil

– homme ou femme ayant au moins 10 ans d'exp.,
– sens des objectifs allié à une très forte rigueur,
– créatif, inventif,
– relationnel aisé,
– parlant et écrivant couramment l'anglais, exp. dans la fonction indispensable.

Poste basé à Toulouse
Env. CV, lettre manus. + photo à éditions MILAN – Réf. PA/DEJ – 300, rue Léon-Joulin, 31101 TOULOUSE Cedex 1

Cours privé
cherche
PROFESSEURS
en activité ou ayant expérience confirmée de l'enseignement en collège ou lycée toutes matières toutes classes pour soutien scolaire et corrections

adresser CV à EPC recrutement 2 4, rue Mornay 75004 Paris

SERVICE D'ACCOMPAGNEM. ENGAGE TPS VACATAIRE

HOMMES MIN. 35 ANS

Bonne présentation et éducat.
CV + photo à : CGS, 11, rue Chalgrin, 75116 Paris.

Pour vos annonces dans
L'EMPLOI
Tél. : 01-42-17-39-33 - Fax. : 01-42-17-39-25

DEMANDES

Secrétaire confirmée, trilingue anglais/espagnol, 15 ans d'expérience, recherche emploi salarié en télésecrétariat, équipée d'un Mac, fax, modem, imprimante couleur.
Tél. : 05-61-30-25-91
Fax. : 05-62-74-03-18
E-mail : michelle@hol.fr

JURISTE CRÉDIT CONTENTIEUX
7 ans expérience bancaire. (CL, Cadif). Etudie toutes propositions.
Tél. : 01-47-25-03-59

J. F. 26 ans, titulaire DUT de gestion des M.H. et licence A.E.S. ch. emploi dans le domaine gestion, compta et ress. humaines; Exp. 9 mois, connaissance EXCEL, WORD 6 et ACCESS 2. Motivée, bonne capacité d'intégration et d'adaptation.
Tél. 01-48-02-18-27 (rép.).

RESPONSABLE LOGISTIQUE/ORDONNANCEMENT MRP2/JAT/KANBAN/
Gestion de stocks, 17 ans expérience, libre de suite. Etudie toutes propositions.
Tél. : 06-08-89-55-36

DIRECTEUR GESTIONNAIRE D'ÉQUIPEMENT
H. 44 a., responsabilité de direction filière jeunesse (MJC, éduc. populaire, insertion jeunes, etc.) filière sport (club omnisports 5 500 adhérents, budget 11 MF), loisirs, haut niveau, animation locale et nationale, encadrement des personnels, gestion comptable, négo. institutionnelles, projets locaux, droit du travail associatif, relations commerciales, sponsoring, publicité, gde dispo., libre immédiatement.
Tél. : 06-11-92-03-90

JEUNE ARCHITECTE D'INTÉRIEUR PEINTRE A L'AQUARELLE
Vous propose des décorations de table originales pour Noël ou tous types de décoration.
Tél. : 01-40-33-11-07 (rép.)

CHARGÉE DE COMMUNICATION
ministère à Paris ch. emploi analogue entreprises ou collectivités territoriales sur région Sud-Est. Dispo. immédiatement.
Tél. : 01-30-82-71-70 (R)

Les maires veulent jouer la carte de la mondialisation

Sous l'impulsion de Raymond Barre, Lyon entend renouer des liens anciens avec Canton, pôle de développement économique à la porte sud de la Chine. A Paris, le congrès de l'Association des maires de France est précisément centré autour de la dimension internationale de l'action locale

CANTON
de notre envoyé spécial

La plus grande mégapole à voir le jour dans la première partie du XXIe siècle pourrait bien être l'es-

REPORTAGE

Projets de métro, urbanisme : Lyon veut apporter son savoir-faire à Canton

pace industriel, en cours d'édification, reliant Hongkong au chef-lieu de la province du Guangdong, Canton. Elle abritera une trentaine de millions d'habitants répartis sur les deux rives du delta de la rivière des Perles.

Sa seule concurrente sur cette rive du Pacifique est la région de Shanghaï, aboutissement d'un bassin industriel remontant loin vers le cours moyen du fleuve Yangzi. Mais l'ancienne « Paris de l'Orient » est partie plus tard, et son handicap, dû au manque d'infrastructures et à la présence de secteurs économiques sinistrés par le communisme est énorme. Raison suffisante pour que la ville de France qui entretient les plus anciennes relations avec la Chine moderne, Lyon, s'intéresse de près à Canton et réactive le jumelage, pour l'heure encore très symbolique, qui la lie à ce pôle méridional de la croissance chinoise.

Le jumelage entre Lyon et Canton date de 1988, mais les liens entre les deux villes, eux, ont plus d'un siècle et font partie du livre d'histoire de la Chine populaire. Pour le meilleur et pour le pire, même si le maire de Lyon, Raymond Barre, en visite fin octobre à Canton, préfère évoquer le premier plutôt que le second.

« BONNES PAROLES »

M. Barre dit ne pas s'être contenté, avec ses interlocuteurs de la municipalité de Canton (soit, avec les banlieues, 6,2 millions d'habitants qui sont, en moyenne individuelle, les plus riches citadins de Chine), d'échanger *« de bonnes paroles »*. Il entend bien que le jumelage bénéficie – enfin – à l'industrie lyonnaise car, pour des raisons touchant plutôt aux rapports entre les capitales Paris et Pékin, les fruits tardent à venir.

« Je dirige une véritable entreprise », a-t-il répondu, caustique, à un journaliste chinois qui lui demandait quel effet cela fait à un homme politique d'être le maire d'une ville, même grande, après avoir été premier ministre. Et, de fait, l'essentiel de son discours public visait à ramener Lyon dans l'horizon des dirigeants cantonais, après une quasi-décennie parsemée de pierres noires.

Une longue négociation avait abouti, en 1991, à la réouverture d'un consulat général de France initalement ouvert dans la seconde moitié du XIXe siècle et fermé à la victoire communiste en 1950. Deux ans plus tard, hélas, les ventes d'armes françaises à Taïwan amènent Pékin à le refermer de manière unilatérale. Paris, se sentant coupable, n'exerça pas de représailles. Lyonnais et Cantonais furent d'autant plus privés de relations que Michel Noir, alors maire de Lyon, avait ordonné une mise en coupe réglée des liens entre les deux villes à la suite de la répression de Tiananmen à Pékin en 1989, dans laquelle, du reste, les dirigeants et habitants de Canton n'étaient réellement pour rien.

L'amélioration du climat entre les deux capitales a permis de ranger aux archives cet épisode malencontreux. Le consulat a rouvert une nouvelle fois ses portes en avril 1997, dans de nouveaux locaux, et c'est en dignitaire très attendu que M. Barre – qui avait reçu au début du même mois à Lyon le vice-maire de Canton, Chen Kaizhi – a effectué son séjour dans la « Ville des chèvres ». Il veut y promouvoir, dans un tissu urbain en plein essor, les secteurs les plus performants de l'économie lyonnaise. Il était accompagné pour ce faire du président de la chambre de commerce et d'industrie, Guy Malher.

ANARCHIE IMMOBILIÈRE

Outre une coopération sur les projets de métro, Lyon a vocation à offrir à Canton son expertise en matière d'urbanisme, un concept que, pour le moment, l'anarchie immobilière foule aux pieds copieusement dans cette agglomération. Déplacement des populations urbaines, lutte contre la pollution, traitement des eaux : autant de domaines dans lesquels la deuxième agglomération de France pourrait apporter son concours à la cinquième de Chine.

Au cœur des « dispositifs de croissance » de Canton dont Lyon peut escompter des retombées pour ses entreprises, se trouve désormais le projet de nouvel aéroport, une réalisation prévue pour accueillir, à l'horizon 2010, 85 millions de passagers par an (contre 12 millions pour l'actuel aéroport de Baiyun). Il s'agit d'un investissement total de 15 milliards de francs, y compris les dessertes routières et ferroviaires.

Devant un tel gigantisme, on comprend que Raymond Barre en vienne à ironiser à propos des problèmes de gestion d'une communauté urbaine par comparaison modeste comme la sienne. *« Connaissez-vous les méfaits de la pollution canine ? »*, demanda-t-il tout de go aux quelques journalistes chinois venus l'interviewer. Ils ne connaissaient pas. Les chiens sont interdits dans les villes de Chine, pour d'évidentes raisons de surpopulation, et non pas pour la réputation dont jouissent les Cantonais à travers tout le pays : celle qui veut que la viande de cet animal-là soit leur mets favori.

Francis Deron

Un sens très lyonnais de l'équilibre...

Les liens entre Lyon et la Chine, qui remontent au milieu du XIXe siècle, présentent une intéressante mixture d'économie, de culture et de politique. Héritage de ce passé, la bibliothèque municipale de Lyon détient aujourd'hui le plus important fonds chinois d'ouvrages anciens, en dehors de Paris. Autre singularité lyonnaise, la volonté affichée d'entretenir une relation équidistante avec les deux pôles politiques du monde chinois moderne, le continent et Taïwan. De ces deux sources, la bibliothèque de Lyon reçoit tous les ans, via la bibliothèque de Canton et la bibliothèque nationale centrale à Taïwan, plusieurs centaines de volumes. Raymond Barre a été le premier ancien chef du gouvernement français à se rendre à Taïwan, où il a séjourné à plusieurs reprises sans que Pékin ne lève le sourcil.

La Cnuced entre Saône et Rhône en novembre 1998

Raymond Barre entend capitaliser sur la capitale rhônalpine sa propre expérience dans le domaine des relations internationales, tant politiques qu'économiques. Après avoir reçu en 1997 le sommet des chefs d'Etat membres du G7, Lyon accueillera en novembre 1998 la dixième Conférence des nations unies pour le développement et le commerce (Cnuced), qui rassemblera plus de 2 000 personnes. Chefs d'Etat, ministres de l'économie et des finances, responsables des organisations internationales, « patrons » des grands instituts de recherche, chefs d'entreprise sont au rendez-vous.

***« Nous voulons faire de Lyon et du Grand Lyon* [la communauté urbaine] *le cœur d'un espace géopolitique de premier ordre : celui du Grand Sud-Est européen (...). Lyon occupe une place stratégique qui la prédestine à devenir la locomotive de cet espace »*, explique M. Barre. Outre Canton, Lyon a conclu des accords de partenariat avec seize métropoles, dont Milan, Saint-Pétersbourg ou Yokohama. Récemment, elle a signé avec Ho Chi Minh-Ville, au Vietnam, un protocole sur l'aménagement urbain, la francophonie et la formation supérieure et professionnelle.**

Dépasser les jumelages

QUELLE RÉPONSE le pouvoir local peut-il apporter à la mondialisation de l'économie ? Ce phénomène est-il une menace ou peut-il, au contraire, se transformer en atout pour des territoires locaux qui se concurrencent déjà entre eux ? C'est parce que ces questions ne peuvent plus être éludées que Jean-Paul Delevoye (RPR), président de l'Association des maires de France (AMF), a choisi d'organiser le congrès de son association, qui s'ouvre mardi 18 novembre à Paris – et qui accueille une forte délégation d'invités étrangers –, autour d'une question ambitieuse : l'international peut-il être une nouvelle dimension politique pour l'action locale ?

Avec le sondage de CSA (*Le Monde* du 18 novembre), on apprend, notamment, que 36 % des maires considèrent que l'internationalisation des échanges et des réglementations est *« plutôt une contrainte »* tandis que le même pourcentage d'élus jugent qu'elle est *« plutôt une opportunité »*. 19 % des maires estiment que l'internationalisation a déjà des effets dans leur gestion. 43 % estiment que si elle *« n'a pas encore d'effets, elle en aura dans l'avenir »*.

« Presque partout dans le monde on observe la montée en puissance des pouvoirs locaux, lieu privilégié d'initiatives et de décision. En conséquence, face aux problèmes communs auxquels les maires sont confrontés – urbanisation galopante, difficultés des transports publics, questions sociales, insécurité... – le pouvoir local doit apporter une réponse », a déclaré au *Monde* M. Delevoye. Pour le président de l'AMF, les élus locaux le feront d'autant mieux s'ils raisonnent en termes de *« performance globale du territoire »*.

L'heure est venue de faire en sorte que les maires des différents pays se connaissent mieux, partagent leurs expériences et leurs réflexions au-delà des classiques jumelages dont l'idée de départ était de sceller la réconciliation franco-allemande après 1945. Alexandre Adler, directeur éditorial de *Courrier international*, analysera devant les élus les processus de mondialisation qui influent sur la place et le rôle des communes. Dans le même temps, avec les maires étrangers, cinq débats seront organisés en compagnie des dirigeants de grands groupes – Caisse des dépôts et consignations, Compagnie générale des eaux, Dexia-Crédit local de France, RATP – autour de thèmes d'actualité. Il sera notamment question de l'harmonisation des normes, des déchets, du tourisme, des financements européens et de la coopération décentralisée, c'est-à-dire les échanges techniques, administratifs, culturels entre communes sœurs de pays étrangers.

Pour M. Delevoye, ces échanges ne devraient pas être seulement un catalogue de bonnes intentions. En filigrane apparaît une intention : faire en sorte que les savoir-faire spécifiques français (organisation de services publics, gestion de l'eau, télédétection par satellite, cadastre, sécurité civile) s'exportent grâce aux rencontres informelles que les maires ont instaurées entre eux au fil du temps. Cela sans pour autant *« transformer les adhérents de l'AMF en VRP »*, selon le mot de Dominique Liger, directeur de l'association.

Jean Menanteau

■ **DOM-TOM : Les maires des deux cent quatorze communes d'outre-mer**, réunis, lundi 17 novembre, à Paris à l'occasion du congrès de l'Association des maires de France (AMF), ont consacré l'essentiel de leurs travaux à la lutte contre le chômage, dont le taux est au minimum le double de celui de la métropole, dans les départements et territoires d'outre-mer. Au sujet du plan Aubry pour les emplois-jeunes, les élus demandent *« des souplesses et des adaptations dans la mise en œuvre du dispositif »* dans les DOM. Le problème se pose différemment dans les TOM, qui, du fait de leur statut, ont l'entière responsabilité des programmes de lutte contre le chômage.

Lettres d'Algérie

2. Mourad, 60 ans, ancien combattant du FLN

Mourad, soixante ans, ancien combattant du FLN, entretient depuis vingt ans une correspondance épisodique avec Jean, un Français, ancien porteur de valises pendant la *guerre d'Algérie*, qui fut son compagnon de combat. Depuis que les violences se sont multipliées, les lettres arrivent plusieurs fois par mois. Mourad et Jean se sont rencontrés en 1962 à Alger, où le Français s'était réfugié pour échapper aux poursuites concernant son activité militante pro-algérienne. Ils se sont *côtoyés* jusqu'en 1966, année où l'amnistie a permis à Jean de regagner la France. Aujourd'hui, Jean est retraité de l'éducation nationale et vit en région parisienne. Mourad, petit fonctionnaire désormais retraité, est un autodidacte. Il vit dans la banlieue d'Alger.

8 octobre 1994 — 1

Vieux frère,

Encore une lettre sans signature. Ça déborde de courage. Pour la simple raison que les salauds sont au tri postal et dans beaucoup de bureaux de poste. *Alger se vide. Alger est vide. Que de salauds ont pris la poudre d'escampette !* Hier, ils se pavanaient dans les couloirs du pouvoir, se baladaient de par le monde aux frais du peuple au nom du pouvoir et pour le pouvoir, et aujourd'hui ils quittent le bateau en feu, comme des rats, les premiers. Et je suis sûr qu'ils jouent les démocrates à l'ombre de la tour Eiffel !

La peur ! Le mot ignoble. La mort ! Et puis après ? J'ai peur, peur de mourir égorgé, peur de mourir la tête éclatée. J'ai peur pour mes fils, pour ma fille, pour ma femme, pour moi, pour mes frères et leurs enfants. J'ai peur de mon ombre, d'un regard inconnu, d'une présence étrangère, de la sonnerie du téléphone, des coups à la porte de la maison, des barrages, des voitures qui suivent derrière moi ou qui me croisent, au marché, chez le marchand de tabac, dans la rue. Et la nuit ! C'est le cirque. Insomnies ! au moindre bruit, debout. Avec le couvre-feu, le silence total. Une voiture s'arrête près de la maison ? *On fait l'obscurité totale. On guette.* Même avec cette peur, il y a les « nouvelles ». Au portail des écoles, des profs égorgés et accrochés, dans la cour des écoles, des têtes sans corps. Jeudi, au centre-ville, cinq policiers mitraillés dans leur voiture devant la porte du lycée, morts sur le coup ! Avant-hier, un enseignant à Notre-Dame-d'Afrique abattu. Il y a quinze jours, un voisin égorgé avec trois autres et une jeune fille. Je ne parle pas des familles égorgées, des vieux abattus, des filles et femmes enlevées et violées, de ce qui brûle, des écoles fermées ainsi que des lycées, etc. L'HORREUR. (...) J'ai longtemps hésité pour t'écrire. Te raconter notre merde, c'est tout ce que je sais.

Toute mon affection à Nathalie et à Christine.

Mourad

15 juillet 1995 — 2

Mon cher Jean,

Comment vas-tu ? Ta santé ? Ces derniers temps, j'avais le moral à zéro. C'est pour cela que je m'étais tu. Car c'est très difficile de « survivre » actuellement. Non seulement nous sommes confrontés aux attentats, nous devons subir le terrorisme du FMI. Ce n'est pas une vue de l'esprit. Chaque jour qui passe, il y a un produit qui change de prix, en hausse bien sûr ! C'est dingue ! Il y a des fortunes qui surgissent et des misères qui s'étendent.

Chaque jour qui passe, nous sommes obligés de porter une modification à notre « train » de vie. Avant, on mangeait des yaourts. Comme les prix deviennent prohibitifs, on n'en mange plus. On s'achetait deux pantalons l'an : maintenant, on peut en acheter un difficilement. Le médecin te délivre une ordonnance : tu achètes un ou deux médicaments sur les cinq ou six. 1 200 kilomètres de côte et on rêve du poisson ! Les fruits ? Le jour de la paye ! (...) Beaucoup de choses à Nathalie et à Christine. Ton frère.

1er septembre 1995 — 3

Vieux frère,

Ta lettre ne m'a pas surpris outre mesure, d'autant plus qu'elle a *mis un mois pour me parvenir scotchée... (...) Actuellement*, aucun coin du pays n'est sûr. Le malheur plane sur tout le territoire national et s'abat sans crier gare là où l'on s'y attend le moins. Et pourtant l'armée sort de ses casernes, part en campagne. Tu sais qu'il y a des villages entiers vides de leur population ? Que la campagne est presque déserte, que les grandes villes croulent sous l'exode rural (à cause de l'insécurité) ? (...)

Sauf par nécessité, les gens évitent de se déplacer. Boulot-maison, et c'est énorme. Parce qu'il y a maintenant les voitures piégées *en pleine ville, les bombes sur les routes, les trains qui déraillent...* Partout sur terre le danger est permanent. Il ne manque que le ciel qui ne nous tombe pas dessus (pour le moment) et la mer qui nous fait de l'œil...

Comme on doit vivre, il faut bouger un peu, étant conscient que la mort est peut-être au coin de la rue ou bien nous rend visite même chez nous, dans nos maisons et même... dans les mosquées en pleine prière. Te dire que la peur n'existe pas, ça serait mentir. Mais que faire ? (...)

Donc, face à la « terreur nationale », il y a lieu de signaler que, depuis quelques mois, il y a ce qu'on appelle « les gardes communaux », ou la garde communale. Chaque commune « embauche » ses gardes, qui doivent être natifs de cette commune. Beaucoup d'anciens moudjahidines *[combattants pendant la guerre d'Algérie, NDLR]* et surtout des jeunes. Ils sont armés. Ils protègent leur commune, leur douar, et donnent un coup de main à l'armée et à la gendarmerie. D'après certains indices, ils sont efficaces. (...) Et le problème demeure : qui sont les commanditaires ? ? ? Pour l'heure, en dehors de Kasdi Merbah *[ancien premier ministre]* et quelques rares victimes, les responsables de la déchéance du pays et du peuple ne sont pas touchés. Un paradoxe !

Je pourrais être intarissable. Déjà comme cela, le tableau est suffisamment noir. Alors, salut. Fraternellement.

Mourad

29 mars 1996 — 4

Salut,

(...) Les derniers soubresauts des terro *[terroristes NDLR]* sont *dévastateurs. Et la « rue » pense que, d'ici l'été, les choses iront* beaucoup mieux (presque plus de terro). Et l'armée, elle a le pouvoir. Ce que pensent beaucoup. Qu'elle le garde ! ! ! (...)

Depuis l'élection de Zéroual, la situation s'est clarifiée : l'armée est avec la majorité de la population. Et la population sait qu'elle peut compter sur l'armée parce qu'elle est convaincue qu'elle est de son côté. (...)

Tu écris que nous sommes bien loin de l'Etat de droit. Je suis d'accord avec toi. D'autant plus que je commence à ne plus l'espérer. *Au sortir de la Révolution, nous qui croyions à un Etat de* droit, nous avons tout de suite subi la dictature. Nous avons patienté jusqu'au crépuscule de notre vie. Rien. La trahison (des idéaux pour lesquels sont morts nos FRÈRES) était et est tellement énorme, tellement inqualifiable que notre génération ne verra pas l'Etat de droit. Il faudrait le « cataclysme » d'une autre génération pour ôter la chape de plomb de toutes les trahisons.

13 mai 1996 — 5

Vieux frère,

(...) Au fur et à mesure que nous nous réveillons de notre cauchemar, nous mesurons les dégâts directs et indirects, les dégâts matériels et psychologiques et économiques. De plus, les valeurs sont inversées. Il est plus payant d'être un « trabendiste » *[vendeur sur le trottoir du bric-à-brac importé illégalement]* que professeur d'université ou ingénieur. Les villas poussent toujours comme des champignons et ça coûte des centaines de millions de centimes. (...)

Comme il n'y a plus de contrôle (cela s'explique par la lutte anti-terroriste), énormément de commerçants ne payent pas d'impôts, d'autres n'ont même pas de registres de commerce et les sociétés-écrans qui, après une opération juteuse, déclarent faillite sont légion. (...) Les pensions de retraite subissent plus de dix jours *de retard. Il faut* les voir *pointer chaque jour* à la poste et ressortir la tête baissée. (...) Une confidence : j'ai honte de moi-même parce que ma pension ne me tient pas un mois ! ! ! Et qu'il m'est arrivé d'emprunter pour finir le mois !

19 juin 1996 — 6

La descente aux enfers se poursuit inexorablement. La vie devient très difficile. Tellement difficile qu'on oublie qu'il y a le terrorisme, que des gens meurent encore chaque jour, violemment. On oublie que la mort nous guette au coin d'une rue, à la sortie de la maison ou du travail. On oublie que, un beau matin, on sort de chez soi pour ne plus revenir, ou qu'une nuit, on ne verra plus le jour se lever. On oublie la présence des militaires patrouillant dans les rues, les « Ninjas » *[policiers masqués NDLR]* devant les lycées, les policiers tous armés.

On a déjà oublié les amis disparus, morts ou exilés. On a oublié que des librairies existent, qu'on peut aller dans n'importe quel hôpital pour se soigner gratuitement. On a oublié la fierté d'être un citoyen, de surcroît algérien. On est devenu comme des fauves cherchant leur pitance pendant la saison sèche. (...)

C'est beau l'économie de marché. Ça permet de blanchir l'argent sale ! Et c'est la grande braderie de l'Algérie. Tout est à vendre, tout se vend. Il ne reste au peuple que le pauvre drapeau, témoin de toutes les trahisons, de tous les vols. (...)

Au fil des jours, les grands principes (fraternité, générosité, solidarité) se diluent pour faire éclore la politique du profit, du gain facile et de la magouille.

Où es-tu, ô mon *Algérie* ?

Mourad

◀ L'espoir suscité chez Mourad par l'élection de Liamine Zéroual à la présidence algérienne en novembre 1995 est tempéré par la poursuite des difficultés économiques et par le soupçon persistant d'une corruption en haut lieu.

En quête de ▶ sérénité, Mourad a quitté pendant *quelques mois* Alger pour le calme d'une petite ville côtière. De retour dans la capitale en pleine vague d'attentats du ramadan, il a de nouveau sombré dans le pessimisme. La victoire du « oui » au référendum du 28 novembre 1996 sur la nouvelle Constitution l'a laissé sceptique mais n'a pas entamé sa *relative* confiance dans le régime.

20 février 1997 — 7

(...) Comprenez une chose : le seul qui nous défend contre les monstres, c'est l'armée et les services de sécurité. (...) Il y a des monstres qu'il faut exterminer. C'est la première phase. Ensuite, on pourra parler de démocratie et le reste. (...) Jamais je n'ai porté dans mon cœur n'importe quel uniforme. Je vis difficilement. Je suis criblé de dettes. Je ne mange plus ce que je veux. Je ne m'achète plus de vêtements. Et je suis pour le pouvoir actuel qui applique le diktat du FMI et de la Banque mondiale. (...)

5 mars 1997 — 8

Nous n'entendons plus parler de crimes ni de voitures piégées. *Que se passe-t-il réellement de ce côté ?* (...)

Alors on se pose des questions. N'a-t-on pas créé le terrorisme pour passer à l'économie de marché ? Parce que, en temps normal, les augmentations ou les fermetures d'entreprises auraient créé des émeutes et provoqué des bains de sang. (...)

30 août 1997 — 9

[Après le massacre de Rais]

Ce jour, je ne sais quoi t'écrire.

Vivement la fin des années 90.

Nous vivons l'horreur de l'horreur au quotidien. Vu le nombre des victimes, les assassins doivent être une « armée » et non des groupuscules. Egorger cent personnes, ce *n'est pas une mince affaire ! J'étais une fois dans* un abattoir, j'ai vu comment on égorgeait les moutons à la chaîne. Pour en arriver là, c'était tout un cirque... Pour le bœuf et le cheval, c'est le cirque du cirque. Et des humains ! (...)

1er septembre 1997 — 10

Lundi, 1 heure du matin. Un violent orage. Puis des coups de feu et quatre « *Allah ou Akbar* » (Dieu est grand) et fuyez, quittez vos maisons ! Cet appel venait de la mosquée. (...)

Je ne dormais pas encore. J'entends des voix dans la rue. Je me mets à la fenêtre, les vitres ouvertes, les volets fermés, la lumière éteinte. Beaucoup de voix, des cris de femmes. Ma femme, réveillée, me rejoint. Nous réveillons les enfants. Chacun se met à une fenêtre, en silence. Il n'y a pas de doute. Les terroristes, les égorgeurs arrivent. Nous nous habillons rapidement et quittons la maison.

Dans la rue, des voisins prennent en charge ma femme et ma fille. Je rejoins les hommes dans la rue, armé d'une fourche, avec mon fils aîné, armé d'un marteau.

Toutes les femmes et les filles du voisinage immédiat ont trouvé refuge chez un voisin, alors que les hommes et les jeunes gens, armés de haches, de barres de fer, de couteaux, de bâtons, attendent de pied ferme les égorgeurs, prêts à mourir mais en se défendant. (...)

3 heures du matin : trois voitures de la police passent en trombe devant nous ! Sans s'arrêter. A 200 mètres de chez moi, la gendarmerie. Ils ont quatre voitures blindées garées sur le trottoir : elles n'ont pas bougé (...).

4 heures du matin : les policiers et les gendarmes qu'on a vu passer s'arrêtent à notre hauteur et nous demandent de rentrer chez nous. Quelqu'un lui répond : « *Donne-nous ton arme et tu peux aller te coucher.* » Personne ne fait cas des paroles des policiers et des gendarmes.

6 heures du matin : le jour se lève. Des groupes de dix à trente personnes regagnent leurs maisons : femmes, filles et garçons, hommes : tous pieds nus, avec juste une robe de nuit, un pyjama, un short et un tee-shirt. Des pères tenant des bébés.

A la vue de tous ces gens qui se sont sauvés précipitamment, sans rien emporter, même pas les godasses, j'avais des larmes. (...) Où est l'armée ? Où sont les députés ? Où est l'Etat ? (...) Tout le monde réclame des armes. Cette expérience a provoqué un doute sur la sincérité des déclarations antiterroristes. Les gens commencent à comprendre qu'il faut qu'ils se défendent, SEULS, même sans armes à feu ! C'est terrible. C'est atroce. C'est injuste. C'est dégueulasse.

Mourad

16 septembre 97 — 11

[Contrairement aux lettres précédentes, toutes manuscrites, cette dernière est dactylographiée, pour davantage d'anonymat, et confiée non pas à la poste mais à un ami qui part à Paris, pour remise « en mains propres ». Entre-temps, Mourad est devenu chef d'îlot au sein d'un groupe d'autodéfense]

Depuis le 1er septembre, on ne dort pratiquement plus. (...) Toutes les deux ou trois nuits, il y a une alerte. (...) Les trois premiers jours de l'arrivée imminente des égorgeurs, des mères de famille qui s'étaient regroupées chez un voisin avaient pris la décision que si jamais les égorgeurs arrivaient, chacune poignarderait la fille de l'autre et ne laisserait pas les égorgeurs les prendre pour les violer et les égorger à la fin. (...) Aux pouvoirs publics de faire le nettoyage. C'est parce que nous nous sommes sentis abandonnés par l'Etat, ou le pouvoir, ou les autorités, que nous avons décidé de mourir debout, de mourir en nous défendant, même avec des manches à balai comme armes. Et l'Histoire jugera. Il faut bien qu'un jour ou l'autre, les responsables actifs ou passifs ou complices de ce génocide passent devant un tribunal.

On n'est plus seuls : on est TOUS. (...)

Mourad

Nous avons décidé de mourir debout, de mourir en nous défendant, même avec des manches à balai comme armes

Lettres rassemblées par Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

هكذا من الأصل

Comment peut-on être francophone ? *par Hervé Bourges*

AU-DELÀ des communiqués, rédigés dans une langue qui s'apparente davantage au sabir diplomatique qu'à une expression flamboyante de notre culture commune, la nomination, au terme du septième Sommet de la francophonie qui vient de se tenir à Hanoï, d'une personnalité d'un grand rayonnement international, Boutros Boutros-Ghali, pour incarner la francophonie, est la manifestation d'une première révolution copernicienne : désormais, la France n'est plus le centre de l'univers francophone.

Comment peut-on être francophone, aujourd'hui ? Près d'un francophone sur deux naît dans un pays dont la langue officielle n'est pas le français. Nombre d'entre eux vivent dans des Etats multilingues. La francophonie est élective. Si elle se réduisait à l'usage d'une langue officielle, des pays tels que le Vietnam, qui ne compte que 1 % de ses habitants s'exprimant en français, ou même l'Egypte, seraient-ils parties prenantes ? Et des Etats comme la Guinée-Bissau et la Guinée-Equatoriale, l'un lusophone, l'autre hispanophone ? Et la Bulgarie, et la Roumanie ?

A l'inverse, nul ne saurait oublier qu'en Algérie deux habitants sur trois connaissent et utilisent notre langue dans les phrases de la vie de tous les jours. Mais pour des raisons historiques, l'Algérie ne se considère pas comme un Etat francophone. L'Algérie doit d'abord se réconcilier avec elle-même. Quant au Congo-Zaïre, il a décidé de tourner le dos aux accords de Hanoï. Faut-il voir dans ces deux cas les mêmes séquelles de séparations douloureuses ?

En créant un secrétariat général, la communauté francophone se dote d'un instrument destiné à lui permettre une expression politique collective en dehors des sommets. Mais cette vision du monde sera-t-elle suffisamment cohérente pour acquérir un poids spécifique dans le concert des nations ? Les sceptiques peuvent en douter, bien sûr, dans la mesure où les Etats francophones s'inscrivent chacun peu ou prou dans des réalités géopolitiques plus que contingentes.

Ainsi, l'on imagine de plus en plus mal, par exemple, l'envoi de corps expéditionnaires spécifiquement francophones pour des opérations de paix, dans la région des Grands Lacs, en Afrique centrale.

L'originalité de la communauté francophone, ce sont ses centres de préoccupation. En comparaison, le Commonwealth, malgré son étendue, n'a pas un même souci du dialogue Nord-Sud. La francophonie peut faire entendre une voix indépendante – la voix de cinquante nations – dans les organisations internationales et dans les conférences consacrées au développement durable.

La francophonie fournit en particulier un cadre original à un nombre important de coopérations dans les domaines de l'éducation, de l'Université, de l'action culturelle, qui sont de la compétence de l'Unesco. Les francophones peuvent soutenir de nouvelles initiatives, notamment sur l'éthique de la communication ou la diffusion du patrimoine mondial. Cinquante pays agissant de concert sont de taille à donner du sens – et de la résonance – aux décisions de cette organisation internationale.

Quel rôle la France peut-elle jouer au sein d'une francophonie qui conquiert dorénavant une personnalité morale ? Il lui appartient en premier lieu de redéfinir son espace. La francophonie ne peut plus se réduire à une simple amplification du rayonnement français, ni à des organismes budgétivores et valétudinaires.

La communication audiovisuelle doit devenir le secteur prioritaire, pour la dimension francophone. Décider de consacrer 20 millions de francs aux autoroutes de l'information est une mesure utile. Mais il faut aller plus loin.

TV5, qui associe des opérateurs de télévision du Québec, de Belgique, de Suisse et de France, a su, de longue date, installer des traits d'union et créer des rendez-vous. Il est indispensable aujourd'hui d'unifier davantage la ligne éditoriale de la chaîne : la juxtaposition de journaux télévisés nationaux et l'empilement d'émissions de flux venant des différents pays contribuant à sa programmation ne favorisent pas l'affirmation d'une identité.

La communication audiovisuelle doit devenir le secteur prioritaire, pour la dimension francophone. Décider de consacrer 20 millions de francs aux autoroutes de l'information est une mesure utile. Mais il faut aller plus loin

Sans doute, TV5 Europe n'est-elle pas suffisamment communautaire. La chaîne parvient à une étape à laquelle il devient indispensable de passer d'une francophonie des quotas à un véritable projet.

Il y a d'autres difficultés à surmonter, qui ne sont pas toutes d'ordre institutionnel. Remplir une grille, c'est bien ; mais n'est-il pas préférable de multidiffuser des œuvres emblématiques (y compris des films en noir et blanc), plutôt que de passer des jeux de France Télévision. A court terme, la création d'un grand journal international serait assurément la meilleure manifestation de la maturation de la chaîne.

Le cas de TV5 est exemplaire. Notre pays éprouve en effet depuis des années une réelle difficulté à choisir entre expression de sa souveraineté, coopération bilatérale et intiatives multilatérales. Est-il impertinent d'affirmer qu'un média ne doit jamais être le reflet mécanique de ces préoccupations-là ? Le rayonnement d'une antenne est le fruit de contraintes économiques, juridiques et techniques maîtrisées et de propositions éditoriales affirmées.

S'il n'existe pas aujourd'hui de « CNN à la française » – faute de moyens de production et de diffusion, mais aussi en raison de vingt ans de retard sur le terrain –, sans doute faut-il prendre acte, et en finir avec ces palinodies.

En revanche, notre pays a sûrement les moyens de recadrer les missions de Canal France International, en réservant en priorité les moyens satellites aux directs sportifs et à l'information, et en offrant les services personnalisés d'une véritable banque de programmes à la carte, consultable en ligne, à la cinquantaine de pays bénéficiaires de notre coopération culturelle.

Il est possible d'offrir sur Internet l'équivalent de « BBC News on line ». France Télévision en a les ressources éditoriales.

Le temps est venu aussi d'accompagner la transition de Radio France Internationale de l'univers des ondes courtes vers l'âge numérique.

Pour la France, la francophonie ne doit certes jamais cesser d'être une réalité. Mais elle doit aussi devenir un projet d'avenir à l'heure de la révolution numérique. Demain, nos programmes, nos films, notre patrimoine, pourront être consultés en ligne du monde entier. Ne laissons pas passer cette chance.

Pour sûr, il appartient au premier chef aux opérateurs privés, comme aux éditeurs ou aux producteurs audiovisuels, de cerner les supports qui seront les meilleurs vecteurs de ce rayonnement culturel. Mais il incombe à la collectivité d'apporter son soutien stratégique à de telles initiatives.

Sans doute manque-t-il dans nos institutions une tribune, un lieu de rencontre et de coordination, pour affirmer la dimension francophone à l'égal de notre appartenance européenne. Les dossiers sont éparpillés entre les administrations des affaires étrangères, de la culture, de la communication, de la coopération, sans oublier l'éducation nationale et Bercy.

La France peut-elle se donner les moyens de penser la francophonie en dehors des sommets inter-étatiques ? Assurément. La francophonie n'est pas seulement un dossier interministériel. C'est une richesse nationale que nous partageons ; c'est aussi une valeur internationale de citoyenneté. Un instrument de rayonnement. Particulièrement à l'heure où l'ensemble francophone est appelé à prendre son destin en mains.

***Hervé Bourges** est président du Conseil supérieur de l'audiovisuel.*

AU COURRIER DU « MONDE »

MÉMOIRE

Certaines formulations, par leur caractère de généralisation, ne disent pas assez l'horreur des destins individuels ou se prêtent à des basses querelles, comme celles des chiffres notamment. Au nombre des *« vieillards de la maison de retraite et de son personnel au complet »*, arrêtés le 21 décembre 1943 à Bordeaux (*cf.* la lettre de Frédéric Léon, mentionnée dans *Le Monde* du 8 novembre, sur les archives de l'UGIF), il y avait notre tante Henriette Brunschvig (40 ans) et nos grands-parents : Régina Brunschvig, directrice de la maison de retraite (70 ans) et Armand Brunschvig (transféré de Mérignac à Drancy le jour de ses 84 ans), tous trois déportés de Drancy le 10 janvier 1944 et tués à Auschwitz. Que leur mémoire soit respectée.

Jean Brunschvig et Liliane Abensour
Paris

LE LIVRE NOIR DES MONARCHIES

Les auteurs du *Livre noir du communisme*, notamment en accusant Lénine d'être à l'origine de la terreur en URSS, semblent curieusement avoir occulté une réalité historique pourtant importante : avant la révolution d'Octobre, si l'on met de côté le bref intermède du gouvernement provisoire de Kerenski, donc jusqu'en mars 1917, le pouvoir, en Russie, était détenu, depuis plus de trois siècles, par les tsars Romanov, monarques absolus. Or il faut rappeler que ces Romanov furent une dynastie de criminels et d'assassins, qui a, d'autre part, asservi la quasi-totalité du peuple russe tout entier (le servage des paysans ne fut aboli qu'après 1860). Cette famille compte, parmi ses membres ayant régné sur l'empire russe, les plus féroces et sanguinaires tyrans que l'Histoire ait connus, poussant le crime jusqu'à s'assassiner entre eux ! *« La monarchie est un crime éternel contre lequel tout homme a le droit de s'élever et de s'armer... »*, a proclamé Saint-Just en 1792. Puisque certains, après la publication de ce livre, réclament un *« procès de Nuremberg »* pour le communisme, qu'attendent donc les six auteurs pour rédiger un semblable « Livre noir » des crimes des monarchies depuis l'époque des pharaons ? Ce serait assurément un très gros livre et qui ferait recette !...

Jean Bourdette
Paris

EN DÉFENSE DE LA LOI PONS

L'application de la loi Pons est contrôlée, depuis plusieurs années, par un service des agréments mis en place par le ministère des finances. Elle ne peut donc donner lieu aux abus indiqués et aux accusations évoquées dans votre article du 17 octobre. D'autre part, l'application de cette loi a eu des effets bénéfiques considérables sur l'activité économique, le niveau de vie et l'emploi dans les départements d'outre-mer.

Cette efficacité a été mesurée, fin 1996, par un rapport élaboré par Arthur Andersen, qui indique : *« Globalement, le mécanisme de défiscalisation a donc incontestablement contribué au développement et à la modernisation des économies des départements d'outre-mer. »* Le rapport Arthur Andersen met également en valeur le faible impact de cette loi pour les finances : *« Le coût du dispositif paraît en grande partie couvert par les recettes directement induites, le coût net pour l'Etat ne paraissant guère pouvoir dépasser 500 millions de francs par an. »*

Deux autres rapports, l'un commandé en 1996 par les chambres de commerce et d'industrie d'outre-mer, l'autre établi en 1991 par le ministre Alain Richard à l'époque rapporteur du Budget, ont également abouti à des conclusions positives, qui ont conduit les gouvernements successifs à reconduire cette loi et, dans le cas du rapport Richard, à en étendre le champ d'application.

Un débat aussi fondamental que celui du financement du développement de l'outre-mer mérite mieux qu'une présentation tronquée. Chacun le sait, l'outre-mer ne se limite pas à l'île Saint-Martin, dont il est fait largement état dans votre article. Il me semble d'ailleurs utile de souligner que le port de plaisance, site de la catastrophe financière de la GMF, est situé dans la partie hollandaise de l'île, donc en dehors du champ de la loi Pons.

Eric de Lucy
Sainte-Marie (Martinique).

هكذا من الأصل

hone ?

Homosexualité, mariage, famille : et la nature ?

par Serge Bakchine

L'ARGUMENTATION du texte d'Eric Fassin « Homosexualité, mariage et famille » (*Le Monde* du 5 novembre) me semble reposer sur des concepts confus, dont certains présentent des risques de dérive fort dangereux. La principale source de confusion est de mettre sur le même plan des droits très différents, la seconde est de considérer que le droit peut et doit régir un certain nombre de réalités scientifiques.

Les sociétés dites « avancées » reconnaissent aux minorités leur droit à l'existence et au partage équitable de biens et avantages sociaux. Dans le cas présent, cela a conduit à reconnaître l'existence du couple homosexuel et, plus récemment, à lui proposer un statut légal qui se présente sous des formes différentes selon les pays.

Cette évolution fait poser à l'auteur la question suivante : « *Peut-on refuser d'instituer l'homosexualité dans la famille ?* » En d'autres termes, un couple homosexuel a-t-il vocation, comme son homologue hétérosexuel, à fonder une famille et a-t-il droit à l'enfant ? Eric Fassin nous presse donc, au nom du droit des minorités à jouir des mêmes avantages que les autres : doit-on légiférer sur le fait que des couples d'hommes ou de femmes homosexuels puissent adopter des enfants ou que ces dernières puissent recourir à l'insémination artificielle ?

Les arguments d'Eric Fassin en faveur de cette orientation sont de deux ordres :

– les couples homosexuels ont déjà des enfants, tantôt fruit d'un passé hétérosexuel, tantôt résultat de la procréation assistée (dans les pays où l'argent rend cela possible) ;

– ces enfants « *ne s'en portent pas plus mal* », ce qui serait démontré par « *toutes les enquêtes menées aux Etats-Unis* ».

Le problème constitue donc pour Eric Fassin « *une pure question de droit* ». Il écarte l'argument d'Irène Théry selon lequel la différence des sexes fonde le principe des familles, argument qui définirait « *un ordre symbolique des sexes et de la sexualité, aussi un ordre des choses immémorial et intangible* », ce qui semble l'argument suprême pour le déconsidérer. Plusieurs faits têtus s'opposent à cette vision quelque peu réductrice des choses qui, au nom de la reconnaissance des « *différences, essaie de nier toute différence* ».

Tout d'abord, l'égalité du père et de la mère pour l'enfant, si tant est qu'elle existe, ne signifie pas pour autant qu'ils soient interchangeables. Contrairement à ce qu'affirme Eric Fassin, nous disposons encore moins de la démonstration qu'un couple homosexuel puisse offrir à un enfant les mêmes chances de développement harmonieux qu'une famille hétérosexuelle. Par démonstration, j'entends des travaux présentant toutes les garanties de rigueur scientifique et non pas les simples enquêtes d'opinion qui constituent l'essentiel des « *preuves* » citées par Eric Fassin.

Pour le reste du corpus, je doute qu'Eric Fassin soit en mesure de présenter des articles scientifiques qui ne soient pas critiquables pour leur méthodologie.

Ensuite, dire que les couples homosexuels « *ont déjà des enfants* » est un autre raccourci inacceptable. Il aurait été plus juste de dire que les hommes ou femmes vivant en couple homosexuel ont emmené avec eux des enfants issus d'un précédent couple, hétérosexuel, ce qui n'est tout de même pas équivalent.

La proposition d'Eric Fassin pose aussi un important problème d'éthique médicale. Jusqu'à preuve du contraire, la nature (qui semble si honnie par Fassin) exige que la procréation d'individus uniques (j'écarte les clones) fasse intervenir un homme et une femme, ou plutôt (pardon !) deux gamètes, l'un mâle (spermatozoïde) et l'autre femelle (ovule).

Cette vérité-là pose finalement le vrai problème. La revendication des couples homosexuels du droit à l'enfant se heurte à cette règle de la nature. Ils n'ont donc d'autre recours que l'adoption (accueillir les enfants des hétérosexuels) ou la procréation assistée (prendre le sperme du sexe nié).

Dans les deux cas, il faut bien admettre qu'il s'agit d'assurer un fantasme narcissique d'auto-engendrement. Rendre possible la réalisation de ce fantasme imposerait des modifications légales et/ou des pratiques médicales qui pourraient constituer une véritable boîte de Pandore. Selon la même logique du « *techniquement possible* », pourquoi refuser d'aider des femmes à concevoir des enfants au-delà de la ménopause (comme récemment en Italie) ? Pourquoi refuser l'adoption à des hommes ou femmes seuls (dont la capacité à aimer n'est pas ici remise en question) ?

La société peut reconnaître le droit à d'autres pratiques sexuelles, mais peut-elle accepter de courir des risques importants pour assurer le « droit » à la réalisation des fantasmes d'un petit nombre ? La question doit certainement être posée, notamment au plan de l'éthique.

Serge Bakchine *est neuropsychologue, médecin des hôpitaux (Paris).*

La redevance télé : un test pour l'esprit de réforme

par Bernard Spitz

POUR défendre l'esprit de réforme, rien ne vaut le passage à l'acte sur des terrains concrets. Parmi ceux-là, il en est un auquel la modestie donne valeur de test : c'est celui du recouvrement de la redevance télé.

Voilà, en effet, un sujet qui n'a rien d'idéologique. Il ne s'agit du reste, ici, ni de discuter de sa légitimité, ni d'en contester le montant. Partons de ce simple fait : il existe une taxe parafiscale qui coûte 500 millions de francs à percevoir et rapporte 17 milliards de francs. De l'avis même du service de la redevance, le taux de fraude estimé est de 7 % à 8 %, soit sensiblement plus d'un million et demi de foyers. La seule question pertinente est alors celle-ci : peut-on faire mieux ? La réponse est oui et pèse près d'1 milliard de francs par an. A ce tarif, toute réforme mérite que l'on s'y intéresse.

Depuis la création de la redevance, on est passé d'une situation où de plus en plus de gens avaient la télévision à une situation où presque tout le monde l'a. Il reste à en tirer les conclusions au niveau du recouvrement en inversant la charge de la preuve : que tout foyer paye la redevance, sauf s'il relève de l'un des nombreux cas d'exonération prévus. Au lieu de recourir à un envoi spécial qui représente des dizaines de millions de courriers par an, que l'avis d'imposition de la redevance soit adressé en même temps que la feuille d'impôts.

Concrètement, chaque foyer recevrait en même temps que ses impôts (d'autres formes de recouvrement pourraient être envisagées, par exemple par le biais des factures EDF) l'avis de perception de la redevance, accompagné d'une lettre prérédigée où le contribuable pourrait attester – sur l'honneur – relever de l'un des cas d'exonération... Dans ce cas, l'intéressé n'aurait qu'à cocher la ligne correspondant à sa situation (par exemple : « *Je n'ai pas la télévision* ») et il serait dispensé du paiement. Bien sûr, la dernière phrase de la lettre sur l'honneur rappellerait que le signataire s'expose, en cas de contrôle, aux sanctions prévues.

Les avantages de cette formule sont évidents du point de vue incitatif. Essentiellement parce que l'absence de réaction de l'usager impliquerait le paiement, à la différence de la situation actuelle. Les fraudeurs par inadvertance (déménagement, TV rachetée d'occasion ou offerte, etc.) seraient automatiquement réintégrés. Les fraudeurs par omission aussi.

Seule une minorité de fraudeurs résolus accepteraient de signer une fausse déclaration sur l'honneur, en s'exposant à des sanctions qu'il conviendrait par ailleurs d'aggraver.

Le nouveau système serait d'autant plus vertueux que le contrôle *a posteriori* en serait grandement facilité. Il suffirait en effet de vérifier par priorité les usagers s'engageant sur l'honneur à déclarer ne pas avoir la télévision. Ce contrôle serait donc plus efficace et par conséquent plus dissuasif. D'autre part, le travail de gestion du service de la redevance en serait nettement allégé, ce qui permettrait des économies importantes en dépenses de fonctionnement.

Au total, un million de foyers payant la redevance en plus représenterait, *grosso modo*, en y ajoutant les économies réalisées au niveau de la perception, 1 milliard de francs par an.

La réforme de la redevance pourrait être en outre l'occasion d'une rationalisation d'ensemble du système sur le plan juridique, économique et politique. D'abord par une modernisation de l'assiette de la taxe. Le fait générateur du paiement de la redevance était autrefois la possession d'un poste de télévision. Mais cette définition par objet est dépassée à l'époque des PC, d'Internet et de la convergence numérique.

L'autre définition, celle par destination, qui consiste à dire : c'est ce qui finance le service public, est également contestée puisque la publicité intervient massivement dans le financement des chaînes publiques et surtout alors que les formules d'abonnement et de TV payante se développent. Aussi est-ce le prix de l'usage qui doit désormais être mis en avant, quel que soit le support concerné : la redevance finance l'espace de diffusion permettant de recevoir les programmes ainsi que la mise à disposition des chaînes de service public – qu'on les regarde ou pas – sur les ondes hertziennes comme sur les bouquets satellitaires.

Un million de foyers payant la redevance en plus représenteraient, grosso modo, en y ajoutant les économies réalisées au niveau de la perception, 1 milliard de francs par an

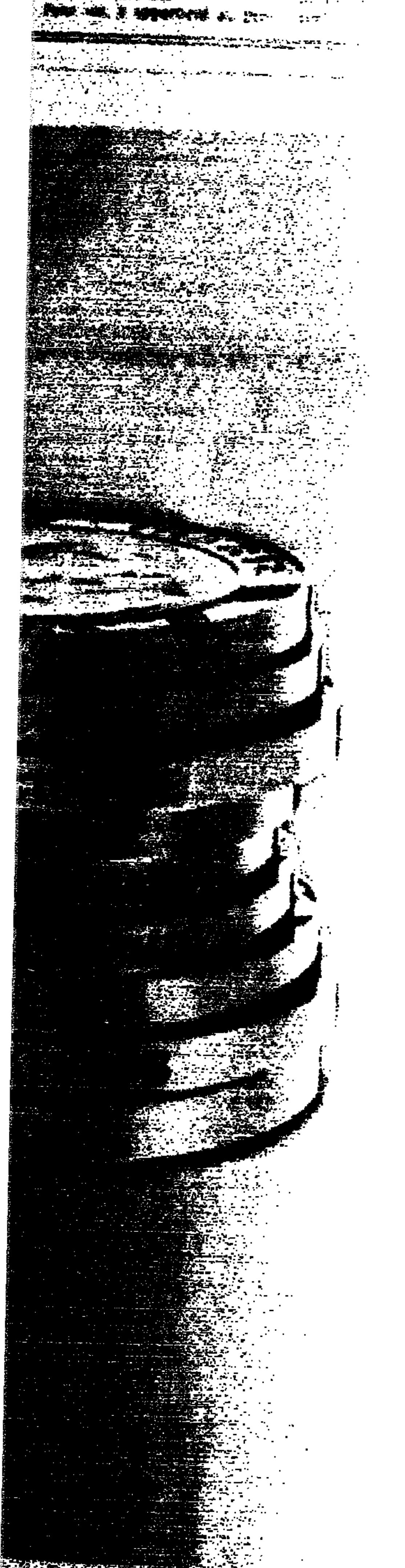
Ensuite, par une simplification des barèmes : un seul taux, quel que soit le poste, et un seul tarif forfaitaire, quel que soit le nombre de téléviseurs du foyer. La France, qui dispose d'un équipement en TV couleur très supérieur à 90 %, conserve les tarifs couleur noir et blanc, à la différence de l'Allemagne et l'Italie, par exemple. Revenir à un seul taux pénalisera peu de téléspectateurs – la minorité concernée est aussi souvent exonérée – et ramènerait dans le droit commun les DOM-TOM, qui ne payent que le tarif noir et blanc ! Il serait en outre judicieux de prévoir un forfait à un prix attractif, valable pour l'ensemble des domiciles d'un même foyer fiscal.

Enfin, pour être crédible, le contrôle doit être dissuasif. Cela signifie que la probabilité d'être pris sur le fait doit être forte et la sanction lourde. Tel n'est pas le cas aujourd'hui. Le fraudeur se rassure en sachant qu'il a peu de chances d'être contrôlé. Une minorité sait que le contrôleur ne peut entrer au domicile privé des individus sans y être invité. De plus la sanction est peu dissuasive et justifie, du point de vue de la rationalité économique, la fraude. Il conviendrait donc, en passant par la loi, d'accroître sensiblement les sanctions et de donner aux contrôleurs l'autorisation de pénétrer au domicile des personnes en leur présence.

Une telle réforme n'a donc pas pour enjeu la suppression du service de la redevance. Modernisé dans ses méthodes, allégé dans ses fonctions, il resterait chargé du suivi des équipements collectifs ainsi que de la fonction essentielle du contrôle.

La rationalisation du système actuel aurait surtout le mérite d'offrir – outre un supplément de recettes bienvenu pour l'audiovisuel public – un signal à nos concitoyens : celui de décisions réconciliant bon sens, saine gestion et morale publique. En donnant à la majorité des Français qui payent aujourd'hui la redevance, l'assurance que telle est bien la règle pour tous, la loi sera d'autant mieux acceptée et respectée. Une façon efficace d'encourager l'esprit de réforme...

Bernard Spitz *est maître des requêtes au Conseil d'Etat.*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le cas égyptien

COMMENT lutter contre le terrorisme islamiste ? Jamais la question ne s'est posée avec autant d'acuité qu'au lendemain de l'attentat qui, lundi 17 novembre, à Louxor, en Haute Egypte, a coûté la vie à quelque soixante-dix personnes, dont une soixantaine de touristes étrangers. Un constat : aucun Etat, aucune stratégie n'y ont encore apporté la réponse, s'il y en a une.

Le choc provoqué par l'attentat de Louxor – revendiqué par la plus redoutable formation islamiste extrémiste égyptienne, la Djamaa Islamiya – tient à la cruauté de ses auteurs : prenant pour cible une file de paisibles touristes et leurs guides, ils se sont livrés à un véritable carnage, achevant certaines victimes à l'arme blanche. Mais le choc tient aussi au fait que le gouvernement égyptien semblait avoir réussi, avec des méthodes parfois d'une extrême brutalité, à limiter la marge de manœuvre des extrémistes islamistes.

L'Egypte fournit un cas d'autant plus désespérant que le régime Moubarak a à peu près tout essayé contre ses extrémistes. Il a d'abord pratiqué la surenchère à l'islam, en cédant du terrain au rigorisme, aux interdits et aux tabous de ses adeptes, jusque dans l'enseignement ou l'édition, dans les pages des journaux et à la télévision. Ce fut sans résultat vraiment convaincant. Il a ensuite tordu le bâton dans l'autre sens, choisissant le tout répressif, la manière forte, confondant dans la même répression les islamistes généralement tenus pour modérés, comme la confrérie des Frères musulmans, et les autres. Les extrémistes perdirent certes du terrain. Mais, là encore, sans convaincre. En témoignent l'attentat de Louxor et, avant lui, celui du Musée du Caire en septembre comme une série ininterrompue d'attaques en octobre, sans parler d'agressions répétées contre les coptes.

Certains disent qu'on n'a laissé aucune fenêtre d'expression à l'un des plus vieux courants politiques d'Egypte, pays qui fut le berceau des Frères musulmans, l'ancêtre de la plupart des groupes islamistes. Ils observent que la Jordanie ou le Maroc, par exemple, ont su intégrer *« l'islamisme modéré »* au jeu politique ; Alger tente aujourd'hui, ou fait mine de tenter, d'agir de même. Mais rien ne garantit que cette stratégie-là aurait mis fin au terrorisme égyptien. La dialectique répression-dialogue paraît sans prise sur des groupes prêts à tout pour assurer ce à quoi ils aspirent – le royaume de Dieu sur terre – et avec lesquels tout le monde ou presque – gouvernants du Proche-Orient comme occidentaux – a eu, un jour ou l'autre, des faiblesses. Qui oublie, par exemple, que l'Arabie saoudite a longtemps financé, ici ou là, l'islam radical ?

Les grand-messes plurinationales que furent la Conférence de Charm el Cheikh en Egypte, en 1996, les réunions du G7 à Lyon la même année et à Denver en 1997, ont relevé de l'incantatoire. Alors que faire ? Au minimum, admettre qu'il n'y a pas de solution simple, politique, économique ou sociale, et, toujours, délégitimer ceux qui pratiquent la violence au nom de l'islam.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Les nouveaux galons de Boulganine

NICOLAS Boulganine a été la vedette des fêtes commémoratives du trentième anniversaire de la révolution bolcheviste. C'est lui qui a présidé cette année à la parade militaire et civile de la place Rouge le 7 novembre. Les Moscovites le virent sortir en grand uniforme du Kremlin par la porte du Sauveur et s'avancer à cheval vers le maréchal Meretskov qui commandait le défilé. Ils l'applaudirent longuement, car Nicolas Boulganine avait été promu quelques jours avant l'anniversaire maréchal de l'Union soviétique.

Qui est Boulganine ? Ce n'est pas un militaire de carrière. Le prestige dont il jouit dans les milieux militaires ne découle nullement de sa contribution réelle à la victoire sur l'Allemagne hitlérienne. A cet égard, Vasilievski, Joukov, Koniev, Tolboukhine, Malinovski et d'autres ont des titres beaucoup plus éclatants que lui à la reconnaissance de la nation. Son prestige lui vient uniquement du parti et de la place qu'il occupe dans la hiérarchie du parti.

Avec Vorochilov, il est le seul maréchal qui fasse partie du Politburo, et c'est cela qui compte, beaucoup plus que ses nouveaux galons de maréchal. Boulganine est le trait d'union entre le parti et l'armée, et il est le symbole de la prééminence du parti sur l'armée. Avec un homme comme lui au sommet de la hiérarchie militaire, l'état-major du parti peut surveiller efficacement les grands chefs qui furent les artisans de la victoire et étouffer dans l'œuf, le cas échéant, un complot analogue à celui qui coûta la vie au maréchal Toukhatchevski et à ses complices.

André Pierre
(19 novembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

D'un quai à l'autre

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

« TROP, C'EST TROP ! » : ce thème ponctue régulièrement la vie publique, les lendemains d'excès médiatiques. A propos du pape, de Diana, du krach boursier (tiens, c'est vrai, qu'est-il devenu, celui-là ?), de Papon, des routiers ou de Saddam Hussein, les mêmes journaux et chaînes qui avaient « mis le paquet » estiment soudain que les gens en ont assez, qu'il est temps de dénigrer leur propres abus de la veille. Quel que soit le sujet sur-traité puis renié, c'est le même accès d'inconséquence démagogique, le même rejet de nostalgies jugées malsaines, place au millénaire, au futur, à nos enfants, tout ça. En trois jours, la nécrologie déferlante de Georges Marchais est déjà atteinte par le reflux.

La période 1940-1945 est menacée d'une de ces éclipses systématiques. Bien que le procès de Bordeaux soit jugé utile par 68 % de sondés, les partisans de la réconciliation nationale par l'oubli prêchent un pardon qu'il n'appartient pourtant qu'aux victimes d'accorder. D'autres, souvent les mêmes et du même âge avancé, voudraient demander raison des crimes staliniens à d'anciens compagnons de route du PC, pour assurer, avec Papon, on ne sait quel pendant franco-français. En vérité, l'actualité ne fait que subir les recettes du monde du spectacle : plaire, donc ne pas peser, faire alterner les enfants mourant de faim et les jetés-battus du patinage artistique. Il faudra tenir bon si la sortie de *La Trêve*, mercredi 19 novembre, se voit opposer le « ras-le-bol des années noires », qui est devenu « médiatiquement correct ». Les noms de Primo Levi et de Francesco Rosi devraient aider à passer outre. Le cinéaste de *Salvatore Giuliano* a surmonté plusieurs obstacles terrifiants. Fallait-il reconstituer comme une fiction le récit que l'auteur de *Si c'est un homme* a fait, dix-sept ans après (1963), de ses neuf mois d'errance en Ukraine et en Europe centrale entre sa libération d'Auschwitz et le retour dans son Italie natale ?

Levi avait donné son accord pour le film, en 1987, quelques semaines avant de se suicider. Etait-ce suffisant ? *La Liste de Schindler*, tirée de Thomas Keneally par Steve Spielberg, en 1994, a montré les risques de mêler à la réalité irreprésentable de l'extermination le clinquant d'une superproduction. *« Tu es Primo Levi, tu n'as plus que la peau et un matricule sur les os, tu pousses des cadavres dans une fosse, des cavaliers russes surgissent, attention, moteur demandé... »* Une telle situation de tournage était-elle envisageable ?

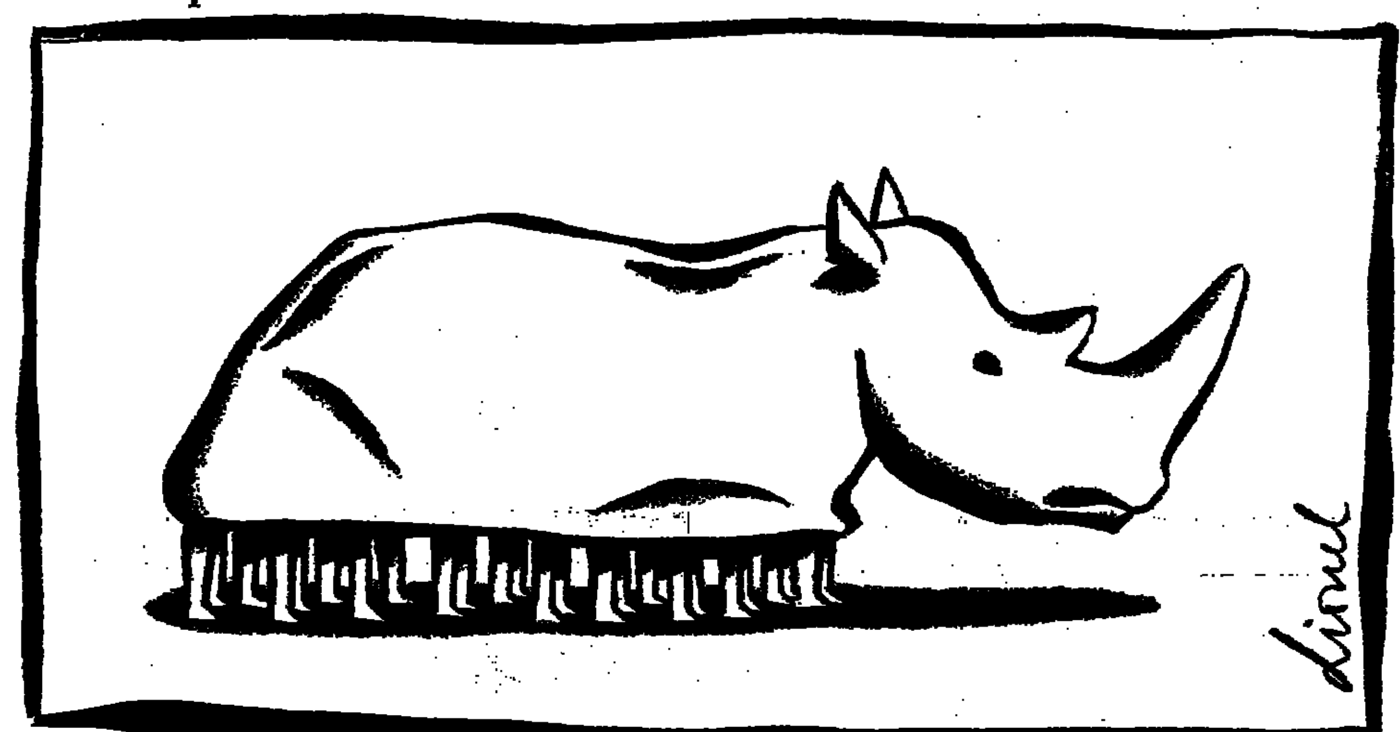
Ma réponse est oui, avec ferveur. D'abord, Auschwitz n'est qu'aperçu. Le film commence avec l'arrivée des cavaliers, avec leurs regards au-delà de toute surprise sur fond de ciel noir de fumée. Ensuite, il est question de lent retour à la vie ; avec d'autres chienneries, cette vie des camps de triage sans issue, des trains en panne, d'une Europe en ruine, mais où le désir, l'amour, se refont une place, jour après jour. Le verglas fond. Des cosaques imitent Fred Astaire. Les cheveux et le sourire d'une Natacha attrapent le soleil. Au bout du chemin : un cahier où consigner l'indicible.

Les gens de l'art diront si le résultat est beau. Je crois que Levi aurait voulu les choses ainsi. Le comédien qui l'incarne, John Turturro, s'est fait l'œil qui convient, celui d'un homme qui a vu l'immontrable et peine à croire à autre chose. Parce que Rosi a toujours su montrer ce qu'il en est du broyage de l'homme par le social (*Luciano, Mattei, Eboli*), il partage naturellement avec l'auteur le droit de témoigner, cet « atroce privilège » pour lequel Levi s'imaginait que le ciel l'avait laissé en vie.

Vers la fin du voyage, en gare de Munich, Levi-Turturro aperçoit des prisonniers allemands qui réparent la voie sous la garde de soldats américains. L'humanité est revenue en lui, puisque l'ancien déporté se surprend à plaindre la servitude nouvelle de son ex-bourreau. Et ce dernier n'avait pas tout à fait perdu son humanité puisque, découvrant la veste rayée de son ex-victime, il s'agenouille sur le ballast. Quelque chose comme de l'espoir traverse, en silence, les voies.

La scène est dans le livre. Elle restera dans nos rétines. Tant pis pour ceux que les repentirs font ricaner, et qui voudraient tourner la page.

Affinités *par Lionel Portier*



Les contradictions de la Grande Europe

Suite de la première page

Sans doute les coûts seront-ils limités par la sélection opérée entre les candidats et par les longues phases de transition auxquelles ils seront soumis. C'est pourquoi contrairement à une première idée, les négociations d'adhésion ne vont pas commencer avec les onze pays associés à l'UE (dix pays d'Europe centrale plus Chypre), mais avec les cinq – plus Chypre – qui paraissent les plus avancés sur la voie des réformes. Comment ont-ils été choisis ? Les Douze (puis les Quinze) avaient fixé trois conditions générales : le respect de l'Etat de droit, l'économie de marché et la solution des querelles de voisinage. Avant de donner son « avis », la Commission a étudié la capacité des candidats à absorber *« l'acquis communautaire »*, c'est-à-dire à accepter toutes les politiques intégrées déjà pratiquées par l'UE. Le conseil européen de Luxembourg, à la mi-décembre, tranchera sur la liste des « invités ».

La sélection des cinq a-t-elle été totalement objective ? Les recalés en doutent. Ils font remarquer que la présence de l'Estonie (aux côtés de la Hongrie, de la Pologne, de la République tchèque et de la Slovénie) est d'abord un geste politique destiné à montrer que les Etats baltes ne sont pas oubliés. L'Union européenne aurait donné un signal très négatif si, à l'instar de l'Alliance atlantique, elle avait totalement laissé de côté les Républiques baltes, les plus exposées aux éventuelles pressions de la Russie. Les Etats d'Europe centrale ont fort bien compris que les négociations ne commencent pas avec tous en même temps, affirme-t-on à Bruxelles. Ce n'est pas si sûr. Ceux qui n'ont pas été sélectionnés savent bien que les conditions politiques et économiques différentes d'un pays à l'autre ne permettaient nullement une adhésion simultanée, mais ils auraient préféré la solution dite de la *« ligne de départ »*, les négociations s'ouvrant avec tous en même temps et la différenciation s'opérant au cours des négociations, selon l'état de préparation des uns et des autres.

Cette formule a paru trop lourde aux Quinze et à la Commission, incapables de mener onze négociations de front. Mais la *« différenciation »* souligne quelques contradictions supplémentaires. Pour des gouvernements élus dans de jeunes démocraties aux bases fragiles, il n'est pas facile d'expliquer à l'opinion que le pays a reçu une *« mauvaise note »* de la Commission européenne.

COOPÉRATIONS RÉGIONALES

Il n'est pas facile non plus de la convaincre de faire les sacrifices nécessaires à l'entrée dans l'Europe, si cette perspective s'éloigne constamment. Le zèle réformiste de quelques anciens pays communistes risque de s'émousser s'il n'est pas payé de retour. L'UE a d'autre part encouragé les Etats d'Europe centrale à se lancer dans des coopérations régionales avant de la rejoindre. Mais les nouveaux liens ainsi tissés pourraient être rompus si certains Etats entrent dans l'Union et d'autres pas. A l'occasion d'un récent forum organisé à Berlin par la Fondation allemande Herbert Quandt et par le *Financial Times*, le président roumain Emil Constantinescu, qui a succédé en novembre 1996 au néo-stalinien Iliescu, a demandé que la situation des pays-candidats soit revue chaque année afin qu'un membre particulièrement méritant de la seconde division puisse passer à tout moment dans la ligue des champions. Le vice-premier ministre bulgare, Alexandre Bochkov, a suggéré que la qualification pour l'ouverture des négociations d'adhésion soit soumise à des critères objectifs et chiffrés.

Des contradictions divisent aussi les pays-candidats. Au début de l'automne, le CEPS (Center for European Political Studies) a réuni les responsables des affaires européennes des Etats-candidats et les négociateurs du précédent élargissement. Il est très vite apparu que les pays d'Europe centrale se divisaient en trois catégories. Les représentants des sélectionnés, notamment les Tchèques, ont manifesté une certaine arrogance à l'égard des pauvres laissés-pour-compte. Les Bulgares, les Roumains et les Slovaques, pour des raisons diverses, ont protesté contre leur « exclusion ». Quant aux Lituaniens et aux Lettons, ils ont promis qu'ils feraient de leur mieux pour rejoindre le groupe de tête.

Pour tenter de panser ces plaies, la France a proposé de regrouper tous les pays associés, ayant vocation à entrer un jour dans l'Union, au sein d'une grande conférence européenne permanente. Avant que les partenaires n'acceptent cette idée, deux questions se sont posées : fallait-il inclure la Turquie dans la liste des participants ? L'Allemagne y était opposée, mais n'a pas voulu aller jusqu'à faire échouer le projet. Quel devait être l'ordre du jour de cette conférence ? Suffisamment substantiel pour qu'elle ne soit pas un simple lot de consolation pour les non-sélectionnés, mais pas trop large pour ne pas transformer ces échanges en véritables négociations. La France a proposé une série de thèmes qui rappellent étrangement le projet de Confédération lancé en 1989 par François Mitterrand et torpillé en 1991 par ceux-là mêmes auxquels il était destiné, c'est-à-dire les Etats d'Europe centrale. Ceux-ci avaient soulevé deux objections : l'absence des Etats-Unis et la présence de la Russie, d'une part ; le soupçon qu'il s'agissait d'une interminable salle d'attente.

La conférence européenne permanente apparaît certes moins ambitieuse, mais ce n'est pas le moindre paradoxe que, pour encadrer l'élargissement, les Quinze ressortent une idée destinée l'ajourner.

Daniel Vernet

RECTIFICATIFS

LA CONFÉRENCE DE KYOTO

Une erreur dans l'article de Philippe Pons sur la « Difficile préparation de la Conférence sur l'environnement » de Kyoto (*Le Monde* du 11 novembre) nous a fait attribuer à Pierre Gramegna, ambassadeur du Luxembourg, le pays qui *assume actuellement la présidence* de l'Union européenne (UE), une phrase qui avait en fait été prononcée par Jorgen Henningsen. Celui-ci, qui est à la tête de la direction pour la qualité de l'environnement et les ressources naturelles, est le négociateur en chef de l'UE sur ce dossier. Et c'est lui qui portait le jugement suivant : *« Nous avons accompli un pas en avant significatif par rapport à la rencontre de Bonn en éliminant un certain nombre de questions techniques... »*

MUTATIONS URBAINES

Dans l'article sur l'exposition « Berlin, mutations urbaines » (*Le Monde* du 7 novembre), il fallait lire Olivier Martin (et non Marin Gambier), Sylvie Bersout (et non Bescout), auteur de sept photographies manifestement en couleur. C'est par erreur, d'autre part, que nous avons ajouté à la liste des photographes le nom de l'écrivain Vincent von Wroblewsky, auteur d'un texte dans le catalogue.

هكذا من الأصل

TECHNOLOGIE En 1998, 1 milliard de francs, prélevé sur le produit de la mise en Bourse de France Télécom, sera consacré au développement des nouvelles technologies, dont le gouvernement a fait l'une de ses priorités. ● LA CRÉATION d'entreprises bénéficiera de cette manne publique, avec 600 millions de francs réservés, sur l'année, au financement du capital-risque et 150 millions destinés à l'amorçage de projets. ● CET EFFORT sera relayé au niveau européen par un dispositif de soutien aux entreprises innovantes. Distribués notamment par la Banque européenne d'investissement, ces crédits s'élèveront à 6 milliards de francs sur trois ans. ● UNE RÉFORME est également engagée pour faciliter l'exploitation des brevets de la recherche publique par des chercheurs qui souhaitent créer une entreprise. ● POUR FAVORISER l'investissement dans ce secteur, une panoplie de mesures incitatives ont été inscrites au budget.

Le gouvernement veut promouvoir la création d'entreprises high tech

Dans un entretien au « Monde », Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, explique qu'il veut lever les « points de blocage » qui empêchent le développement de ce secteur en France, excluant plans sectoriels et grandes commandes publiques

« Vous venez d'effectuer un voyage aux Etats-Unis, où vous avez rencontré des investisseurs dans les nouvelles technologies. Quelles leçons en tirez-vous pour la France ?

– Combler notre retard dans les nouvelles technologies, et en particulier dans les technologies de l'information, est l'un des objectifs essentiels du gouvernement, comme l'a souligné Lionel Jospin à Hourtin cet été. Quand on observe la part prise par ces secteurs dans la croissance américaine, dans la consommation des ménages et plus encore dans l'investissement des entreprises, on ne peut que regretter de ne pas disposer d'un moteur équivalent en France. Les emplois de demain sont là : c'est dans ces nouvelles technologies que peuvent se créer rapidement les emplois qui disparaissent dans certains secteurs industriels traditionnels.

» A cette raison économique, j'en ajoute une seconde de l'ordre de la démocratie. L'information c'est, pour résumer, le pouvoir. Pour la première fois peut-être, nous devons faire des choix technologiques qui ont des applications considérables sur la société tout entière. Non seulement nous devons lutter pour ne pas laisser se creuser les inégalités de connaissance entre ceux qui ont accès à l'information et ceux qui en sont privés. Mais, surtout, nous devons être à même de dominer les choix techniques dont les implications sont immenses pour la démocratie. Le combat autour du langage Java est très significatif de ce point de vue.

Il faut soutenir les potentialités de recherche dans les PME, en favorisant notamment l'essaimage

– Lors de la mise en Bourse de France Télécom, vous avez annoncé qu'une partie du produit de la vente des actions de l'Etat serait réservée au financement du capital-risque. Où en êtes-vous de ce projet ?

– En 1998, 1 milliard de francs sera effectivement dégagé pour les nouvelles technologies. Sur cette somme, 600 millions de francs permettront de créer un fonds public pour le capital-risque, qui sera géré par la Caisse des dépôts. Il s'agira d'un « fonds pour les fonds » qui ne viendra pas concurrencer les sociétés privées de capital-risque mais leur servira d'appui pour démultiplier le nombre des opérations qu'elles décideront. Si cette action se révèle efficace, de nouvelles sommes pourront être affectées en 1999.

» Parallèlement, 150 millions de francs seront réservés au développement de fonds d'amorçage, qui permettent de faire démarrer de très petites entreprises. Cet argent sera destiné en priorité aux entreprises créées pour valoriser des travaux effectués dans les laboratoires publics ou les universités. L'idée, c'est d'essayer de refaire la route 128, près de Boston, où s'est créé un tissu très dense d'entreprises innovantes qui ont essaimé à partir des centres de recherche des environs. Nous menons une première expérience dans ce domaine avec un fonds qui vient d'être créé autour de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria).

– Que ferez-vous des 250 millions de francs restants ?

– Ce seront les 250 premiers millions à mettre dans l'opération « Internet à l'école » annoncée par Claude Allègre, le ministre de l'éducation *[NDLR : lire page 10]*.

– S'agissant des entreprises privées, quel peut être le rôle de l'Etat dans ces technologies ?

– L'expérience nous enseigne d'abord sur ce qu'il ne faut plus faire. En premier lieu, des plans sectoriels, type plan calcul. Certains ont fonctionné par le passé, comme ce que j'ai pu faire en tant que ministre de l'industrie entre 1991 et 1993, pour développer une industrie européenne de semi-conducteurs. Un effort qui a débouché sur le groupe franco-italien SGS-Thomson, qui est une formidable réussite. En second lieu, les commandes publiques. Le jeu ancien d'une forte commande à une entreprise publique dotée d'un monopole a donné des résultats comme la fusée Ariane. Mais ce n'est plus adapté.

» Une première action de l'Etat doit être de se focaliser sur l'analyse des points de blocage du développement spontané et décentralisé de ces secteurs. L'exemple américain montre que cette industrie se développe comme les champignons après la pluie et que 97 sur 100 entreprises créées vont mourir rapidement. L'Etat doit donc élaborer un contexte favorable à l'éclosion d'entreprises innovantes.

» Il doit aussi agir au niveau international. Ainsi, notre intervention est importante pour la réussite du projet de constellation de satellites Skybridge, lancé par Alcatel, qui a besoin d'obtenir des fréquences auprès de l'Union internationale des télécommunications. Les Etats-Unis bloquent cette demande. Le gouvernement français, en s'assurant l'appui de nombreux pays, notamment de nos partenaires européens et de la Russie, s'efforce d'obtenir gain de cause lors de la négociation qui s'achève, cette semaine, à Genève. De même, au sommet d'Amsterdam, j'ai souhaité au nom de la France promouvoir des initiatives communautaires pour développer l'innovation technologique et le potentiel de création d'emplois des PME. Cet objectif sera concrétisé très prochainement puisque la Banque européenne d'investissement et le Fonds européen d'investissement proposeront bientôt des dispositifs de soutien aux entreprises européennes innovantes pour un montant total sur trois ans de 1 milliard d'écus, soit plus de 6 milliards de francs.

– Vous voulez inciter les grandes entreprises à favoriser la recherche dans les PME. Comment ?

– Il faut faire en sorte que les champions industriels français accordent un minimum de soutien aux potentialités de recherche dans les PME, en favorisant notamment l'essaimage, c'est-à-dire la création d'entreprises à partir de centres de recherche et des grandes entreprises. Aux Etats-Unis, les grandes entreprises font naturellement appel à leur environnement proche et financent des chercheurs sur leur territoire. A l'inverse, les entreprises françaises s'adressent souvent à des universités américaines. C'est cette tendance que Claude Allègre et moi voudrions renverser. L'un des moyens retenus sera de lier l'obtention de crédits de recherche à la signature de conventions sur la politique d'essaimage.

– Quelle est votre réflexion en ce qui concerne la recherche publique ?

– Le premier moyen d'action de l'Etat, c'est l'action financière, les subventions de la recherche publique. Le deuxième, c'est l'incitation des entreprises, par exemple par les crédits d'impôt-recherche. Un troisième canal concerne le regroupement d'activités de recherche pour faciliter les travaux des chercheurs. C'est ce qui a conduit à bâtir le réseau national de recherche pour les télécommunications, qui reliera notamment les laboratoires publics comme le Centre national d'études des télécommunications (CNET), l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria), le CNRS, le CEA, mais aussi des industriels et des opérateurs de télécommunications. Ce réseau sera opérationnel au début de 1998.

Il faut aussi imaginer des dispositifs permettant la création d'entreprises par les chercheurs. Une des manières de favoriser la création d'entreprises de haute technologie, c'est de limiter le risque de ruine pour l'entrepreneur. Claude Allègre et moi avons confié à Henri Guillaume une mission sur la diffusion de l'innovation et la recherche technologique, dont les conclusions nous permettront de traiter cette question.

– Ne craignez-vous pas que l'effort en faveur de la création d'entreprises high-tech ne se heurte à une insuffisance de projets ?

– Il faut transformer une génération de chercheurs, de cadres et de jeunes diplômés en créateurs d'entreprises. Plusieurs mesures ont été prises dans le cadre du budget 1998 pour faciliter cette mutation, comme la création de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises. Car il faut que les entreprises puissent se créer avec le



DOMINIQUE STRAUSS-KAHN

moins de coûts fixes possibles. Or les coûts fixes sont constitués par les salaires – il faut donc que les entrepreneurs puissent se rémunérer sur la possibilité de valorisation future de leur entreprise –, les frais financiers – c'est pourquoi nous voulons développer le capital-risque pour que les jeunes entreprises s'endettent moins – et les redevances de brevets – raison pour laquelle il faut faciliter la rémunération d'un apport de brevets par du capital. Il y a beaucoup de brevets qui dorment dans les centres de recherche publics et qui pourraient être exploités par de jeunes entrepreneurs. Mais il ne faut pas pour autant que le système permette à des individus de s'enrichir indûment sur le dos d'organismes de recherche publics. C'est un sujet très important, sur lequel les conclusions de la mission confiée à Henri Guillaume seront précieuses.

» Une autre mesure importante prévue dans le budget 1998 concerne le réinvestissement : lorsqu'un actionnaire sort du capital d'une jeune entreprise pour réinvestir dans une autre entreprise nouvelle, il ne sera pas taxé sur la plus-value réalisée.

– Ce dispositif est-il suffisant pour créer un fort courant d'investissements dans la haute technologie ?

– Nous avons inséré, dans notre dispositif, une autre forme d'incitation à investir dans les nouvelles technologies. Jusqu'à présent, la sortie d'un plan d'assurance-vie au bout de huit ans n'était pas assujettie à l'impôt. Nous avons rétabli une taxation de 7,5 % sur les intérêts, ce qui représente déjà la moitié du prélèvement libératoire standard. Mais ceux qui investiront les sommes ainsi dégagées dans des fonds à risques conserveront l'exonération. Nous faisons le pari que les compagnies d'assurances proposeront des produits adaptés pour orienter une partie de l'épargne mutualisée vers le capital-risque. C'est donc tout un ensemble de mesures qui commence à prendre forme. Elles ne constituent d'ailleurs qu'une première étape. Il nous faut aller plus loin et plus vite. »

Propos recueillis par Eric Le Boucher et Anne-Marie Rocco

هكذا من الأصل

Allianz dépose une contre-OPA amicale sur les AGF en riposte à l'offre lancée par Generali

Le groupe de Munich pourrait redevenir le numéro un de l'assurance en Europe

L'assureur allemand Allianz a déposé lundi 17 novembre à 20 heures une OPA (offre publique d'achat) amicale sur l'assureur français AGF à peine un mois après celle – qualifiée d'hostile par les AGF – lancée par l'italien Generali. Le conseil d'administration des AGF, réuni lundi en fin d'après-midi, s'est déclaré favorable à ce projet. La contre-OPA surenchérit sur l'offre de Generali à 320 francs pour chaque action contre 300 francs.

NOUVEAU coup de théâtre dans l'affaire AGF-Athéna. Antoine Jeancourt-Galignani, le président des AGF, a fini par trouver un chevalier blanc pour riposter à l'offre publique d'achat (OPA) hostile lancée par le groupe italien Generali. L'assureur allemand Allianz a déposé lundi 17 novembre vers 20 heures une contre-offre au prix de 320 francs par action AGF. Le conseil d'administration des AGF, réuni lundi en fin d'après-midi, s'est déclaré favorable à ce projet, approuvé à l'unanimité moins une abstention (celle d'un représentant des salariés). Les discussions entre les deux groupes ont été présentées comme « *amicales* » permettant de construire « *une alliance européenne entre Allianz et les AGF* ».

A 320 francs, l'assureur munichois propose aux actionnaires des AGF 20 francs de plus par action que les Generali (et 15 francs de plus par obligation convertible). Alors que l'offre italienne portait déjà sur un montant total de 55 milliards de francs, l'alternative allemande atteint 62 milliards de francs.

Allianz espère toutefois ne pas avoir à régler la totalité de cette somme. Le groupe ne souhaite pas contrôler plus de 51 % du capital des AGF et veut en laisser 49 % en Bourse, entre les mains du public. Pour inciter les investisseurs à conserver leurs titres, le groupe, conseillé par le Crédit lyonnais et Rothschild et Cie Banque, propose un mécanisme financier innovant. Les actionnaires prêts à conserver leurs titres AGF pourront recevoir un « *bon de cession ou de valeur garantie* » qui leur assurera une valeur d'au moins 360 francs par action AGF en juin 2000. Au taux d'intérêt actuel, cela revient à payer au moins 333 francs par action AGF, sans compter les trois années de dividende que les actionnaires toucheront normalement.

GAGE D'INDÉPENDANCE

Le maintien des AGF en Bourse est présenté comme un gage d'indépendance de la compagnie d'assurance française et notamment de sa direction. Celle-ci, qui n'a de toute façon pas pu faire émerger une contre-offre française, soutient Allianz qui était pourtant encore il y a quelques mois son principal rival pour le rachat du GAN ! Par ailleurs dès 1996, Allianz avait approché les AGF pour leur proposer un rapprochement, même avec une participation minoritaire, en s'engageant à ne pas intenter d'action hostile. M. Jeancourt-Galignani avait alors décliné l'offre du groupe allemand. L'initiative d'Antoine Bernheim, le président des Generali, a changé la donne.

Dès l'annonce de l'OPA de Generali le lundi 13 octobre, c'est le patron des AGF qui a, cette fois, sollicité Henning Schulte-Noelle, le président du directoire d'Allianz. Les deux hommes se sont rencontrés le jeudi 23 octobre. L'assureur allemand a ensuite pris son temps pour se décider.

Allianz ne pouvait toutefois pas se détourner d'un tel enjeu. Le débat politique en France sur le risque de voir plusieurs établissements financiers nationaux passer sous contrôle étranger risquait d'interdire au groupe allemand de pouvoir se rattraper en achetant le GAN tout en se faisant tout de même souffler les AGF. S'il réussit son OPA sur les AGF, non seulement l'assureur allemand s'implantera en force en France, mais il passera aussi devant son grand rival AXA-UAP au premier rang des compagnies d'assurance européenne avec 110 milliards de marks (370 milliards de francs) de primes. Avec les AGF, l'assureur de Munich se classerait parmi les cinq premiers en France, en Espagne, en Belgique, alors qu'il est déjà l'un des premiers acteurs sur les marchés allemand, italien (avec 50 % de la RAS), suisse (avec Elvia), autrichien et hongrois.

En France, le groupe Allianz se classera au deuxième rang des assureurs en dommages et au quatrième rang en vie, talonnant AXA-UAP dans le domaine des risques industriels. Son directoire a d'ores et déjà annoncé qu'Allianz Via Holding, la filiale française du groupe allemand (qui compte un millier d'agents généraux et environ 2 000 salariés), serait cédée aux AGF pour 7 milliards de francs. En contrepartie, Allianz convertira en actions, les obligations convertibles AGF qu'il aura acquises. Le groupe a également l'intention de conserver Athéna, à l'issue de l'offre publique d'achat qu'ont lancée conjointement les AGF et la famille Agnelli, répondant à la tentative d'OPA hostile de François Pinault. Allianz entend également garder tous les accords de bancassurance notamment ceux signés par sa filiale française avec le Crédit lyonnais, et par les AGF avec la Société générale.

En revanche, la participation de 25 % que détiennent les AGF dans l'assureur allemand AMB devrait être cédée rapidement. Allianz, qui va soumettre son offre à la Commission de Bruxelles, aurait de toute façon eu du mal à faire accepter par les autorité un nouveau renforcement sur son marché domestique.

En ce qui concerne la Coface, filiale des AGF et bras séculier de l'Etat pour l'assurance-crédit à l'exportation, Allianz se montre très ouvert sur les solutions qui pourraient être trouvées. Le groupe de Munich contrôle déjà Hermes, l'équivalent allemand de la Coface. Dominique Bazy, le président d'Allianz France souligne que les AGF auront toute latitude pour trouver un acheteur français si le gouvernement l'exige.

Allianz souhaite manifestement tout faire pour s'attirer les bonnes grâces des autorités françaises, sachant que le ministère des Finances n'a toujours pas donné son aval à l'offre des Generali. Bercy a précisé dans un communiqué qu'il regarderait les deux offres avec impartialité et en toute équité. Outre sa solvabilité, qui est incontestable, l'assureur munichois s'est engagé à ce que ses représentants occupent moins de la moitié des sièges au conseil d'administration des AGF. Allianz laissera également à l'entreprise française la direction de certaines activités hors de France et d'Allemagne, en Belgique, en Amérique latine, en Afrique et au Proche-Orient. En Espagne et au Portugal, où la RAS a également des filiales, les AGF devront composer avec leur nouvelle « *sœur* ».

Reste à savoir si Generali va riposter. Les enchères commencent à être élevées. Si Allianz gagne la bataille, le perdant pourrait finalement être Claude Bébéar, le président d'AXA. Son principal rival retrouverait la première place européenne et s'implanterait très solidement sur le marché domestique de l'assureur français. M. Bébéar avait d'ailleurs soutenu ouvertement l'offensive de Generali.

Sophie Fay

L'assureur munichois repasserait devant AXA-UAP

● **L'ensemble Allianz-AGF-Athena deviendait le leader** des assureurs européens et américains, devant le français AXA-UAP. Le chiffre d'affaires s'éléverait à près de 370 milliards de francs avec un total d'actifs gérés de 1 600 milliards de francs.

● **Le français AXA-UAP deviendrait numéro deux** avec un chiffre d'affaires de 293 milliards de francs (en 1996). Le groupe gère environ 3 000 milliards de francs d'actifs, n'étant dépassé dans cette dernière activité que par l'américain Fidelity.

● **La troisième place revient à l'assureur suisse Zurich** après l'acquisition en octobre des services financiers de BAT. L'ensemble totalise un chiffre d'affaires de 210 milliards suivi par l'américain **AIG** (130 milliards) et l'italien **Generali** (120 milliards).

● **Pour le momment loin derrière ces géants de l'assurance, les AGF** ont dégagé en 1996 un chiffre d'affaires d'un peu plus de 69 milliards de francs et **le GAN**, dont la procédure de privatisation va être prochainement engagée, de 53 milliards de francs.

COMMENTAIRE

MATCH ITALO-GERMANIQUE

La France, terre d'OPA étrangères : la situation étonne et perturbe. Le contrôle des AGF, deuxième assureur national, est désormais un enjeu entre Italiens (Generali) et Allemands (Allianz). Les Français se contentent de compter les points. Aucun n'a la puissance financière pour participer à ce combat. On peut le déplorer mais c'est ainsi.

Les imprécations des hommes politiques n'y changeront rien. Que n'ont-ils, quand ils étaient aux commandes, assuré l'émergence de champions nationaux ? La chose était aisée lorsque l'Etat, il n'y a guère, était propriétaire de l'UAP, des AGF et du GAN ou de tout le secteur bancaire. Ni la gauche – qui avait pourtant su le faire dans la sidérurgie ou la chimie – ni la droite n'ont restructuré la banque et l'assurance. La France en paie aujourd'hui le prix.

Les esprits moins chagrins se réjouiront de voir des sociétés françaises devenues si attractives que des étrangers sont prêts à mettre plusieurs dizaines de milliards de francs sur la table pour s'en emparer. Mais ils constateront surtout que ces mouvements se situent dans un cadre européen, sur fond d'unification économique et monétaire, et que la France n'est pas une terre d'exception. Tous les pays du Vieux Continent sont touchés : le groupe financier néerlandais ING vient ainsi de prendre le contrôle de la Banque Bruxelles Lambert, joyau de l'empire d'Albert Frère, et d'autres bouleversements sont attendus dans le paysage bancaire belge.

Au nom de cette européanisation, les Français ne sont pas simplement la proie de convoitises étrangères : eux-mêmes ont acquis des sociétés hors de l'Hexagone. AXA, seul français qui a su se hisser au niveau mondial, est propriétaire du deuxième assureur allemand, Colonia. La France ne peut pas vouloir l'Europe et refuser de partager les premiers rangs européens.

Claire Blandin

Le PDG de la FNAC veut ouvrir des magasins partout

François-Henri Pinault vient de présenter à la chaîne, qui a été « trop ballottée » depuis 1982, « un projet d'entreprise »

SIX MOIS APRÈS son arrivée à la présidence de la FNAC, François-Henri Pinault a dévoilé, mardi 18 novembre, un plan de développement ambitieux. Dans un entretien au *Monde*, le fils de François Pinault, propriétaire du groupe Pinault-Printemps-Redoute qui contrôle la FNAC, a tiré un premier bilan du « tour du propriétaire » qu'il a effectué au pas de course avant l'été. « *J'ai visité la totalité des cinquante-cinq magasins en deux mois. Je pensais trouver des équipes plus sûres d'elles. Malgré la position de leader de la FNAC sur ses deux métiers principaux de libraire et de disquaire, beaucoup de gens se posent des questions. C'est une entreprise qui a besoin d'être dirigée. Depuis 1982, elle a été trop ballottée au gré des actionnaires successifs.* »

M. Pinault et son directeur général Jean-Paul Giraud ont passé l'été à élaborer un « projet d'entreprise », présenté, le 15 novembre, à l'ensemble du personnel. Ce projet vise à développer l'enseigne tous azimuts, tout en respectant ses « *valeurs historiques que sont l'indépendance, l'innovation et la création* », précise M. Pinault.

Au cours des quatre prochaines années, la FNAC va ainsi essaimer en France des magasins d'un nouveau type. Une vingtaine de « petites FNAC » seront ouvertes dans les villes de taille moyenne (moins de 200 000 habitants). Ces magasins de 1 500 m² environ dégageront 50 à 60 millions de francs de chiffre d'affaires chacun. Grâce au système logistique informatisé Ariane, « *80 % de la surface sera consacrée à la vente contre 50 % dans les magasins classiques* ».

2 500 M² SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES

Deux concepts spécialisés sont par ailleurs déjà en route : FNAC Télécom et FNAC Junior. Le premier vise à ouvrir dans les deux ans une centaine de boutiques de proximité (de 60 à 80 m²), offrant tous les matériels et services de télécommunications. FNAC Junior proposera, sur 300 m² environ, l'offre FNAC classique (livres, disques, vidéo, multimédia) destinée aux jeunes. Trente ouvertures sont prévues en trois ans. La FNAC n'abandonne pas pour autant les grandes surfaces qui ont fait sa réputation, à défaut de sa richesse. Elle s'apprête même à ouvrir sa septième grande surface parisienne sur les Champs-Elysées, le 2 décembre. Ce magasin de 2 500 m², en sous-sol, à deux pas du grand rival Virgin Megastore, sera « *la vitrine mondiale de la nouvelle FNAC* », explique M. Pinault. Il sera ouvert « *sept jour sur sept jusqu'à minuit* ».

Car la FNAC a aussi des projets à l'étranger. « *Nous avons sélectionné quinze pays où nous sommes susceptibles de faire notre trou durablement* », confie le PDG. Quatre directions de zone ont été créées pour prospecter l'Amérique du Sud, l'Europe de l'Est, l'Asie et l'Europe du Sud (hors péninsule Ibérique où la FNAC est déjà implantée). Un programme d'investissements de 2 milliards de francs est en route, qui doit « *nous permettre de porter notre part du chiffre d'affaires à l'international de 10 % à 25 % d'ici à 2 001* », dit M. Pinault.

Le nouveau patron, qui se sent, dit-il, parfaitement en phase, à trente-cinq ans, avec une entreprise « *dont la moyenne d'âge est de trente-deux ans* », veut aussi dépoussiérer l'image de la FNAC. « *Nous voulons plus que* jamais *être les premiers à diffuser l'innovation et la création.* » Côté produits techniques (50 % du chiffre d'affaires), « *les magasins FNAC doivent être les lieux où l'on vient se mettre à jour des derniers produits et même des futurs produits qui ne sont pas encore lancés* ». Côté livres et disques, l'entreprise va promouvoir toujours plus de jeunes talents, en utilisant notamment ses « Forums » mais aussi les « *5 000 bornes d'écoute de nos magasins, qui sont un vrai média* ».

Reste à convaincre les salariés et leurs syndicats, rendus méfiants par quinze ans de valse-hésitation et le programme Ariane, qui a supprimé des emplois et fait craindre une dérive vers la grande distribution. Diplomate, le nouveau PDG a décidé, pour le moment en tout cas, de ne pas toucher à une autre des spécificités de la FNAC : ses conventions collectives. « *Elles alourdissent nos coûts par rapport à la concurrence, mais elles font partie de l'histoire de l'entreprise* », commente M. Pinault. Et d'affirmer que « *la FNAC va continuer à recruter des gens passionnés* ».

Pascal Galinier

Shell et BP se positionnent sur le marché russe des hydrocarbures

LE GROUPE anglo-néerlandais Royal Dutch Shell a conclu lundi 17 novembre une « *alliance stratégique* » avec le gazier russe Gazprom, pour exploiter au travers d'une société commune les gisements de gaz et de pétrole sibériens, notamment le champ de Zapolyarnoe, au-delà du cercle polaire, à partir de 2003. Shell investira 1 milliard de dollars (5,7 milliards de francs) dans Gazprom. Les deux groupes vont également se porter candidat avec Lukoil à la privatisation du pétrolier Rosneft. Le même jour, British Petroleum (BP) a annoncé son intention d'acquérir 10 % du capital de Sidanco, la quatrième compagnie pétrolière russe, pour un montant de 571 millions de dollars (3,4 milliards de francs).

DÉPÊCHES

■ **BISCUITERIE NANTAISE : le groupe américain Frito-Lay**, filiale de Pepsico, cède sa filiale française Biscuiterie nantaise au britannique United Biscuits, pour 30 millions de dollars (près de 171 millions de francs). Ce dernier a vendu à Frito Lay, lundi 17 novembre, ses activités biscuits salés en Australie et en France, pour 440 millions de dollars.

■ **AIRBUS : le Trésor britannique refuserait de débloquer les 120 millions** de livres (1,2 milliard de francs) d'avances remboursables réclamés par British Aerospace pour financer les versions allongées du quadrimoteur européen Airbus A-340, selon le *Financial Times* du 17 novembre.

■ **GENERAL MOTORS : le constructeur automobile américain va supprimer au moins 42 000 emplois**, selon des responsables syndicaux cités par le quotidien *USA Today* du lundi 17 novembre. Les effectifs seraient ramenés à 180 000 d'ici à 2003, soit 20 % de moins qu'aujourd'hui.

■ **BRITISH AIRWAYS : le groupe britannique va lancer une nouvelle compagnie aérienne**, Blue Sky, qui s'attaquera au marché, en plein essor, du voyage à prix cassés.

■ **THOMAINFOR : des représentants de l'intersyndicale** (CGT, FO, CFDT, CGC) du groupe d'informatique en redressement judiciaire ont bloqué lundi 17 novembre le siège de leur ancienne maison-mère Thomson-CSF à Paris, réclamant une table ronde sur l'avenir des salariés.

■ **SOFRES : Taylor Nelson-AGB, premier institut britannique d'études** de marché, a racheté la Sofres pour 1,3 milliard de francs.

■ **CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE : Christian Sautter, secrétaire d'État au budget**, a promis au chantier naval de Saint-Nazaire un soutien financier pour les deux paquebots commandés par l'armateur américain Renaissance Cruises. Ce contrat apportera quatre millions d'heures de travail à la filiale de GEC-Alsthom, dont 800 salariés sur 4 000 sont en chômage partiel.

La restructuration des banques belges va encore s'accélérer

BRUXELLES
de notre correspondant

Les administrateurs de la banque Bruxelles-Lambert, réunis lundi 17 novembre à Bruxelles, ont donné à l'unanimité leur feu vert à l'offre publique d'échange (OPE) lancée six jours auparavant par le numéro un des services financiers néerlandais ING. « *Les termes d'échange proposés sont équitables. En l'absence d'autres alternatives à ce jour, le conseil est donc d'avis que les actionnaires de la BBL ont intérêt à accepter l'offre d'ING* », a résumé Jacques Moulaert, président du conseil d'administration de BBL.

Cette décision n'est pas une surprise. Dès le 14 novembre, les trois actionnaires du triumvirat de contrôle de BBL – le groupe GBL d'Albert Frère (12,44 %), Royale Belge (AXA-UAP, 12,37 %) et le Crédit communal de Belgique (Dexia, 12,33 %) – avaient donné leur aval à l'opération ING. Dernier actionnaire de référence, l'assureur suisse Winterthur (8,23 %) les a rejoints lundi.

Dans un paysage bancaire belge en ébullition à l'approche de l'euro, le passage sous pavillon batave du deuxième établissement financier du pays pourrait n'être qu'une étape sur la voie d'une restructuration à grande échelle, entamée avec la naissance en octobre 1996 de Dexia (Crédit communal de Belgique – Crédit local de France).

CONCURRENTS AU PIED DU MUR

Lors d'une conférence de presse, le président de BBL, Michel Tilmant, a affiché lundi l'intention de la banque de servir de « tremplin » à ING, « *notamment vers la France* ». Il n'a pas non plus exclu de nouveaux rapprochements en Belgique : « *Nous avons toujours, en tant que BBL, dit que nous étions ouverts à étudier un certain nombre d'acquisitions en Belgique. Nous sommes toujours prêts.* »

Ces ambitions mettent au pied du mur les deux principaux concurrents de BBL, la Générale de banque, propriété de la Société générale de Belgique (SGB), contrôlée par Suez-Lyonnaise des eaux, et la Krediet Bank (KB) de la holding flamande Almanij.

« *La Générale de banque va rester numéro un en Belgique. Mais elle est désormais sous pression pour conclure un accord de partenariat* », estime un analyste financier bruxellois, pour qui une telle issue est « *une question de mois* ».

Considéré jusqu'ici comme le principal frein à cette évolution après s'être opposé à une fusion avec BBL au sein d'une « *grande banque belge* », le président de la Générale de banque, Ferdinand Chaffart, a donné ce week-end le premier signe d'un changement d'approche. « *Si maintenant une offre attrayante se présente, nous sommes prêts à en discuter* », a-t-il déclaré au quotidien flamand *De Morgen*. « *Nous n'excluons pas Fortis* », a-t-il ajouté, en référence aux velléités prêtées à l'assureur belgo-néerlandais de lier sa destinée à celle de la Générale.

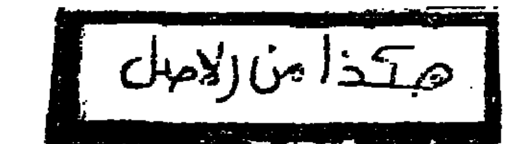
De sources proches du projet, le scénario d'une alliance entre la Générale de banque et la CGER (Caisse générale d'épargne et de retraite), ancienne propriété de l'Etat belge désormais contrôlée à 74,9 % par Fortis, « *tient la corde* », même si les deux partis démentent toute discussion. Une association avec un partenaire allemand ou français, notamment le CIC, n'est pas non plus exclue.

Le dénouement de la « saga » BBL pourrait aussi accélérer l'évolution de la KB, la troisième banque de Belgique. Citant le président de son comité de direction, Marcel Cockaerts, *De Morgen* évoquait samedi 15 novembre la concrétisation prochaine d'une fusion avec la banque Cera.

« *Tant qu'il n'y a pas d'accord sur tout, il n'y a pas d'accord du tout* », ont répondu en chœur lundi les deux établissements. Un porte-parole de Cera a toutefois concédé que les négociations étaient bien avancées.

Sixième banque de Belgique, Cera a été l'une des premières à se consolider en vue de l'euro, en rachetant en décembre 1996 80 % d'Indosuez Belgique. Outre la KB, elle a confirmé discuter avec d'autres partenaires potentiels.

A terme, ces pourparlers pourraient déboucher sur une triple alliance entre la Krediet Bank, Cera et la Rabobank néerlandaise, déjà interlocutrice de la KB depuis le printemps dernier, estiment les milieux boursiers belges. Sans pour autant exclure l'arrivée d'un quatrième partenaire qui, selon des analystes, pourrait être le Crédit commercial de France (CCF). – *(Intérim.)*



PDG de la FNAC veut ouvr

des magasins partout

Publicis veut prendre le contrôle de l'américain True North

Le groupe français propose à son ancien associé de fusionner leurs activités publicitaires par un échange d'actions. L'opération permettrait de constituer le cinquième groupe publicitaire mondial

PAR UNE lettre en date du 10 novembre, Publicis, deuxième groupe publicitaire en France après Havas Advertising, se porte acquéreur du onzième groupe mondial de communication, l'américain True North Communications. Cette offre est *« amicale et ne saurait devenir inamicale »*, précise Maurice Lévy, président du directoire de Publicis. L'état-major de la société française propose aux administrateurs de True North de constituer l'un des cinq premiers groupes mondiaux de publicité en offrant de fusionner leurs réseaux publicitaires – Publicis et Foote, Cone et Belding (FCB). Cette opération permettrait à Publicis SA, entreprise qui reste sous le contrôle des héritiers du fondateur Marcel Bleustein-Blanchet grâce à la holding familiale, la Somarel, de porter sa participation dans True North de 18,5 % à au moins 51 %.

Le montage financier est complexe. Publicis se propose de financer son acquisition par un échange d'actions, complété d'un apport en liquidités. Le capital de True North – actuellement constitué de 24 millions de titres qui étaient cotés 25,5 dollars à la Bourse de New York, lundi 17 novembre – serait augmenté afin de rémunérer l'apport au groupe américain de 73,5 % du capital de Publicis Communication (True North détenant déjà les 26,5 % restants) et de 100 % de Publicis Monde, les deux filiales publicitaires du groupe français.

Le prix proposé par Publicis – 28 dollars l'action – valorise True North à 672 millions de dollars, soit environ 3,9 milliards de francs. Le groupe français entend puiser dans ses 500 millions de francs de fonds propres et faire appel à des crédits bancaires pour financer l'opération.

COUP D'ACCÉLÉRATEUR

Cette offre, votée à l'unanimité par le conseil de surveillance, le 6 novembre, donnerait un sérieux coup d'accélérateur à l'internationalisation de Publicis. Mais la proposition, pour se concrétiser, devra encore être acceptée par les administrateurs de True North auxquels elle a été soumise, mercredi 12 novembre, puis être entérinée par les actionnaires du groupe new-yorkais. True North est actuellement détenu – outre les 18,5 % de Publicis – par quatre fonds de pension américains qui détiennent chacun entre 4 % et 9 % du capital, le reste étant aux mains du public.

Cette proposition inattendue éclaire d'un jour nouveau les relations compliquées entre True North, son patron Bruce Mason et Publicis. En dehors de l'aspect stratégique de l'opération, Maurice Lévy tiendrait là sa revanche sur Bruce Mason qu'il accusa un temps de vouloir racheter Publicis. Les deux hommes se connaissent depuis une dizaine d'années. En 1988, Publicis et FCB ont noué une première alliance fondée sur une prise de participation croisée afin de constituer un groupe publicitaire d'envergure internationale.

Mais *« cette alliance était fondée sur un mensonge*, déclarait Maurice Lévy dans *La Tribune* du 13 octobre. *L'objectif, avoué deux ans plus tard par les dirigeants de FCB, était de prendre le contrôle de Publicis »*.

En février, les deux groupes mettaient fin à une longue période de démêlés juridiques en concluant un nouvel accord : Publicis demeurerait le premier actionnaire de True North avec 20 % du capital et True North détiendrait 26,5 % de Publicis Communication. Le groupe français aurait 100 % de la joint-venture européenne. Les autres agences seraient ensuite réparties entre les deux réseaux selon leur situation géographique.

La situation aurait pu en rester là. Mais au début de l'été le patron de True North a mis le feu aux poudres en décidant de procéder au rachat du réseau américain Bozell, quatorzième groupe mondial *de publicité, sans en informer son* premier actionnaire et ancien partenaire international (*Le Monde* du 12 août). Maurice Lévy ne le cache pas, l'offre qu'il fait aujourd'hui aux administrateurs de True North a pour but de contrecarrer le projet de rapprochement avec Bozell. *« Les termes de la fusion entre Bozell et True North sont contraires aux intérêts des actionnaires de True North et ne répondent à aucun des objectifs stratégiques du groupe, bien au contraire »*, argumente Maurice Lévy, qui écrit, dans sa lettre aux administrateurs : *« L'intérêt mutuel de nos actionnaires (..) impose de mettre nos différends de côté et de retravailler ensemble (...), les avantages stratégiques* (sont) *trop importants pour être ignorés. »*

Florence Amalou

TROIS QUESTIONS À...

MAURICE LÉVY

1 Compte tenu de l'importance de la présence aux Etats-Unis de True North, la fusion avec lui se traduira-t-elle par un ralentissement de l'internationalisation ?

Nous sommes déjà présents dans quarante-huit pays, et cette internationalisation va se poursuivre. Publicis est respecté dans le monde entier, où elle représente une alternative aux groupes publicitaires américains. Avec l'éventuelle fusion des actifs de True North et de Publicis, nous franchissons une étape supplémentaire. Nous nous situons dans la bonne épure et dans la bonne tendance : nous avions prévu de nous développer en Asie en 1997, et aux Etats-Unis, au Japon et en Chine en 1998. Cette fusion serait donc essentiellement un facteur d'accélération. Nous n'aurons plus besoin d'investir aux Etats-Unis, puisque notre programme sera quasiment bouclé ; il restera à procéder à des ajustements et à favoriser la croissance interne.

2 Le différend entre Elisabeth Badinter, fille aînée de Marcel Bleustein-Blanchet, et sa sœur, aussi associée de la Somarel, société familiale actionnaire du groupe, peut-il influencer négativement la négociation avec True North ?

Comme tous ceux qui ont côtoyé de près Marcel Bleustein-Blanchet, je regrette personnellement la déchirure au sein de la famille et les débordements médiatiques qu'elle occasionne. Michèle Bleustein-Blanchet souhaite vendre ses parts et Elisabeth Badinter est d'accord. A ma connaissance, le seul problème qui les sépare est un problème de valorisation. Il ne se pose aucune question de principe mais seulement un écart d'évaluation, notamment sur la décote de holding. Mais je ne pense pas que cette dispute constitue un handicap. Si elle débouche sur un procès, il sera très long – au moins trois ans. Aucun changement n'interviendra dans ce laps de temps.

Le contrôle du groupe est très clairement assuré par Elisabeth Badinter, qui remplit ses fonctions avec un soin extrême, veillant jalousement à l'intérêt de l'entreprise et à la préservation de l'héritage spirituel de Marcel Bleustein-Blanchet. Je m'entends parfaitement avec elle et nous travaillons en totale harmonie. D'ailleurs, toutes les décisions sont prises à l'unanimité des membres du conseil de surveillance.

Quant à la Somarel, je ne suis pas partie de cette société familiale fondée en 1970 et qui n'a fait, à ma connaissance, l'objet d'aucune contestation jusqu'à la mort de Marcel Bleustein-Blanchet. Celui-ci a eu toute sa vie un comportement scrupuleux dans la conduite des affaires. Il avait l'habitude de dire *« ça ne se fait pas »*. Cela délimitait la ligne jaune à ne pas franchir. Et je ne l'ai jamais vu franchir cette ligne.

3 Et les rumeurs faisant état d'un mandat confié à des banques visant à racheter les 20 % de Michèle Bleustein-Blanchet ?

Aucun mandat n'a été confié à la Banque Lazard, ni à la Compagnie Edmond de Rothschild. Aucun institutionnel, quel qu'il soit, n'a été sollicité. Ces rumeurs ne sont que le fruit de l'imagination et le résultat de pures spéculations.

Propos recueillis par Yves-Marie Labé

DÉPÊCHES

■ **PUBLICITÉ** : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a mis en garde TF 1 et M 6 en raison d'une *« promotion abusive »* du bouquet numérique TPS, dont les deux chaînes sont actionnaires. Selon le CSA, le 200 000ᵉ abonné de TPS a fourni le « prétexte » à la diffusion, le 17 septembre, de *« pseudo-reportages vantant complaisamment les mérites du bouquet »*.

■ **CÂBLE : pour être reprises sur les réseaux câblés français,** les chaînes thématiques européennes seront soumises à *« un simple régime déclaratif »*, annonce *La Lettre du Conseil supérieur de l'audiovisuel* (CSA) de novembre. Le CSA tire les conséquences d'un arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes condamnant le conventionnement sur les réseaux câblés belges.

■ **ESPAGNE : les deux bouquets numériques Canal Satélite Digital et Via Digital ont signé**, lundi 17 novembre, un accord sur la retransmission en *pay-per-view* des matches du championnat espagnol de football. Cet accord met fin à un conflit de plusieurs mois entre Telefonica, opérateur de Via Digital, et l'opérateur de Canal Satélite Digital, Sogecable (filiale de Canal Plus France et du groupe de presse espagnol Prisa), *mais il ne concerne* pas la commercialisation des droits de retransmission. – (*AFP*)

■ **ITALIE : Canal Jimmy, chaîne thématique par câble et satellite,** est diffusée, depuis le 15 novembre, sur D Più, bouquet numérique italien, où elle rejoint Ciné Classics, Ciné Cinémas 1 et 2, Seasons et Planète.

■ **PRESSE : l'Assemblée nationale a adopté**, lundi 17 novembre, la création du compte spécial qui recueillera la nouvelle taxe de 1 % sur le hors-média grâce à une déclaration des investissements réalisés par les annonceurs. *Ce compte sera géré* par un comité d'orientation, composé de membres du Service juridique et technique de l'information (SJTI), qui choisira les projets de modernisation finançables par ce biais.

Mobilisation syndicale contre la suppression de l'abattement fiscal des journalistes

LIONEL JOSPIN s'efforce d'apaiser les journalistes mécontents de la suppression de leur abattement fiscal de 30 %. En recevant lui-même les représentants de l'intersyndicale des journalistes (SNJ, CFDT, CGT, CFTC, CGC et FO), mardi 18 novembre, le premier ministre devait à la fois tenter de les convaincre de l'utilité du fonds d'indemnisation, doté de 100 millions de francs, pour compenser les pertes des revenus les plus modestes. Il devait, par ailleurs, renvoyer la responsabilité de la décision définitive sur les parlementaires, en assurant qu'il *ne s'opposera pas* au rétablissement des « niches fiscales » si le Parlement vote en ce sens.

Pour soutenir sa démarche auprès du premier ministre, l'intersyndicale avait appelé à une journée d'action *« pouvant aller jusqu'à la grève »*. Ce mot d'ordre a été suivi différemment selon les rédactions. A l'Agence France-Presse, les journalistes ont cessé le travail à 0 heure pour une durée de vingt-quatre heures. De même, les radios du service public ne diffusaient pas de bulletins d'information. Seules la météo et certaines chroniques émaillaient cette matinée devenue musicale. Les télévisions, en revanche, se sont moins mobilisées. Un préavis de grève avait été déposé à France 2 par le SNJ et le SNJ-CGT, mais il risquait d'être peu suivi. A France 3, aucun arrêt de travail n'était prévu.

LE PATRONAT AUSSI

Dans la presse écrite, certains comme *Les Echos* ont inséré un article donnant le point de vue de la rédaction ; au *Parisien*, une partie des journalistes se sont mis en grève. Pour d'autres rédactions, les journalistes devaient se rendre à 11 heures à l'hôtel Matignon afin de soutenir la délégation reçue par le premier ministre.

Comme ils l'avaient fait en 1996 contre le gouvernement d'Alain Juppé, les syndicats de journalistes entendaient mobiliser la profession contre la perte de pouvoir d'achat qu'entraînerait la suppression de l'abattement fiscal.

Selon certains calculs, la hausse d'impôt équivaudrait à 9 650 francs pour un salaire mensuel net de 12 000 francs, à 12 973 francs pour 14 000 francs, à 13 333 francs pour 16 000 francs et *à 17 200 francs pour 21 000 francs.*

Au cours des dernières semaines, le patronat de la presse avait, lui aussi, rappelé son hostilité à ces mesures. Le Syndicat de la presse *quotidienne régionale* (SPQR) a rappelé que cette disposition viendrait *« altérer profondément l'économie des entreprises de presse quotidienne »*. Et la Fédération française des agences de presse *« s'inquiète des tensions sociales qui pourraient résulter d'une diminution du pouvoir d'achat des journalistes »*.

Françoise Chirot

Pour une réduction du temps de travail

Les syndicats CGT et CFDT des journalistes avaient, chacun de son côté, réuni leurs adhérents durant le dernier week-end. Le congrès du Syndicat national des journalistes CGT, à Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et Loire), a débattu de la réduction du temps de travail et de l'évolution de la profession dans le cadre des nouvelles technologies, et lancé le projet d'organiser avec les autres syndicats des états généraux de la profession. Les militants de l'Union syndicale des journalistes français CFDT, réunis à Roubaix, ont décidé de supprimer de leur sigle le « F », *« qui aurait pu laisser croire qu'elle excluait de fait les journalistes étrangers qui travaillent en France »*. L'USJ-CFDT a aussi débattu de la modernisation et du développement de la précarité. Elle réclame la réduction du temps de travail afin de favoriser l'emploi et d'améliorer les conditions de travail. Certains participants ont contesté la politique de la confédération.

et BP se posit

marché russe des

■ **LE REBOND** s'est poursuivi mardi à Tokyo. L'indice Nikkei s'est apprécié de 2,72 %, à 16 726,57 points. La veille, les valeurs japonaises avaient déjà gagné 7,96 %.

■ **LE DOLLAR** est en baisse mardi 18 novembre au cours des premiers échanges interbancaires à Paris, où il se négociait à 5,7857 francs contre 5,8102 francs lundi en clôture.

■ **WALL STREET** a progressé, lundi 17 novembre, les opérateurs étant rassurés par la reprise de la Bourse de Tokyo. L'indice Dow Jones a gagné 1,66 %, à 7 698,22 points.

■ **LE PRIX** du baril de brut de référence a cédé 74 cents, à 20,26 dollars, lundi 17 novembre, sur le marché new-yorkais, en raison des signes de détente dans le Golfe.

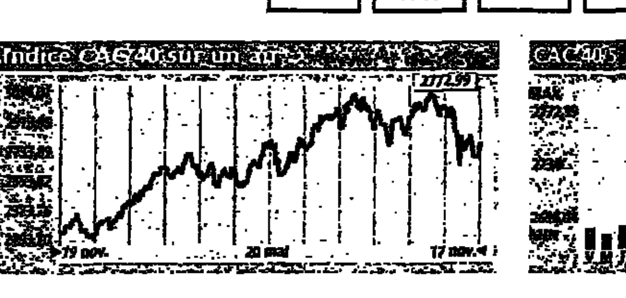
■ **L'INDICE** Footsie des cent principales valeurs de la Bourse de Londres a terminé, lundi 17 novembre, en hausse de 125,2 points, à 4 867 points, soit un gain de 2,64 %.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Tendance hésitante à Paris

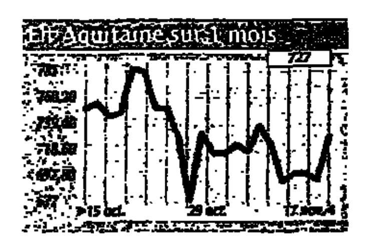


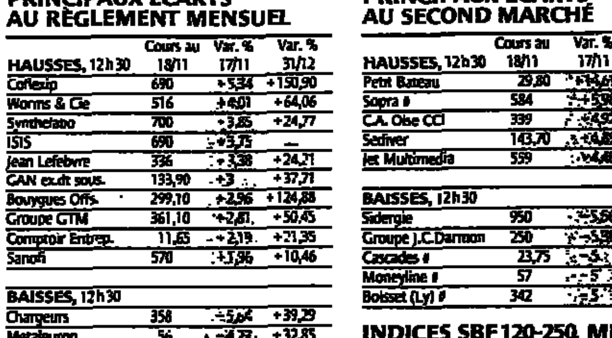
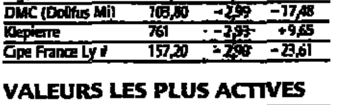
LA BOURSE de Paris, qui avait ouvert en hausse, mardi 18 novembre, est rapidement repassée dans le rouge dans un marché affaibli par le recul du dollar. En hausse de 0,45 % au début des transactions, les valeurs françaises perdaient en moyenne, vers 12 h 15, 0,18 % à 2 767,94 points. Les boursiers attendaient une petite hausse ce matin dans le sillage de Wall Street (+ 1,66 %) et Tokyo (+ 2,72 %) et après la contre-offre d'Allianz sur les AGF. Mais le marché a déçu en raison de la faiblesse du dollar. Les transactions étaient encore étroites représentant à peine 2,4 milliards de francs pour l'ensemble des valeurs du compartiment à règlement mensuel.

La Bourse avait gagné 2,85 % la veille. « *Le marché reste prudent et c'est logique qu'il y ait des retours de papiers après la hausse d'hier* », déclarait un opérateur. Les boursiers attendent en outre la publication de l'indice des prix à la consommation (CPI) pour le mois d'octobre aux Etats-Unis vers 14 h 30. Du côté des valeurs, Worms progressait de 4 % à 514 francs dans un volume de 656 000 titres en réaction à la contre-OPA d'Allianz. Selon des analystes, le cours reflète encore l'incertitude sur l'approbation du gouvernement français et le vote de l'Assemblée générale.

Elf Aquitaine, valeur du jour

LE TITRE ELF a terminé en forte hausse, lundi 17 novembre, à la Bourse de Paris. L'action a gagné 4,91 %, à 727 francs, avec 795 000 titres. Elle a fait l'objet d'un placement après la clôture à 702 francs. Ce placement, réalisé par SGE Delahaye, a porté sur 2 millions de titres qui seraient cédés par AXA. Mais AXA s'est refusé à tout commentaire. Des rumeurs de placement par SGE Delahaye ont circulé dans l'après-midi sur le marché concernant la Générale des eaux, qui a terminé sur un gain de 0,95 %, et Schneider, qui s'est apprécié de 2,12 %, valeurs qui ont toutes deux affiché une performance inférieure à celle de la moyenne du marché.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 18/11	Var. % 17/11	Var. % 31/12
Coflexip	690	+5,34	+150,90
Worms & Cie	516	+4,01	+64,06
Synthelabo	700	+3,85	+24,77
ISIS	690	+3,75	—
Jean Lefebvre	336	+3,38	+24,21
GAN ex.dt sous.	133,90	+3	+37,71
Bouygues Offs.	299,10	+2,96	+124,88
Groupe GTM	361,10	+2,81	+50,45
Comptoir Entrep.	11,65	+2,19	+21,35
Sanofi	570	+1,96	+10,46
BAISSES, 12h30			
Chargeurs	358	−5,64	+39,29
Metaleurop	56	−4,27	+32,85
Fives-Lille	330	−4,06	−32,65
Bazar Hot. Ville	526	−3,48	+18,49
Via Banque	154,20	−3,32	−10,34
Spir Communic. #	322,10	−3,27	−34,78
Ingenico	116,10	−3,16	+33,44
DMC (Dollfus Mi)	108,80	−2,99	−17,48
Klepierre	761	−2,93	+9,65
Cipe France Ly #	157,20	−2,98	−23,61

VALEURS LES PLUS ACTIVES

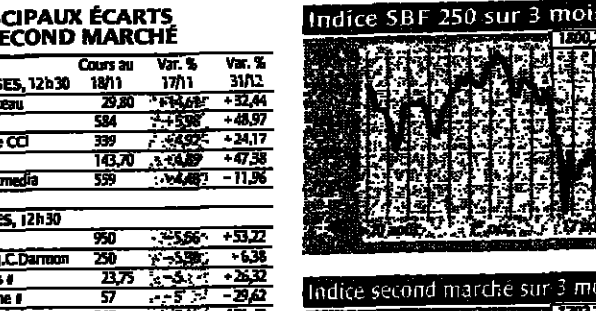
SÉANCE, 12h30	18/11 Titres échangés	Capitalisation en F
Worms & Cie	754522	389584452
Paribas	506652	209064539
France Telecom	571608	122659577,60
Elf Aquitaine	168453	120817553
Sanofi	191176	108998412
Societe Generale	132737	100871849
Eaux (Gle des)	115208	86143678
Carrefour	25598	76473046
Axa	178960	72768701,20
Total	94634	61189087

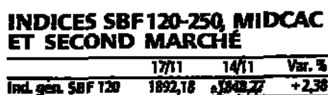
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

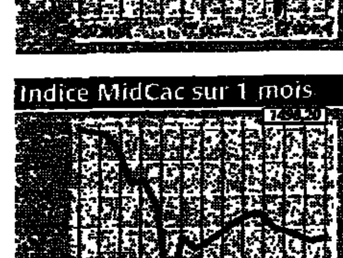
HAUSSES, 12h30	Cours au 18/11	Var. % 17/11	Var. % 31/12
Petit Bateau	29,80	[illegible]	+32,44
Sopra #	584	+5,98	+48,97
C.A. Oise CCI	339	+4,92	+24,17
Sediver	143,70	+4,89	+47,38
Jet Multimedia	559	[illegible]	−11,96
BAISSES, 12h30			
Sidergie	950	−5,56	+53,22
Groupe J.C.Darmon	250	−5,38	+6,38
Cascades #	23,75	[illegible]	+26,32
Moneyline #	57	−5	−29,62
Boisset (Ly) #	342	−5	+171,42

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	17/11	14/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1892,18	1848,27	+2,38
Ind. gén. SBF 250	1800,27	[illegible]	+2,24
Ind. Second Marché	1702,76	1701,22	+0,09
Indice MidCac	1498,20	[illegible]	+0,32
Valeurs indus.	2062,28	2006,41	+2,79
1 - Energie	2810,59	2679,24	+4,90
2 - Produits de base	1939,90	1903,51	+1,91
3 - Construction	1755,85	[illegible]	+2,13
4 - Biens d'équip.	1433,76	[illegible]	+2,27
5 - Automobile	2161,41	[illegible]	+2,34
6 - Biens consom.	3369,66	3294,42	+2,28
7 - Indus. agro-alim.	1432,57	1392,20	+2,90
Services	1941,70	[illegible]	+1,51
8 - Distribution	3585,94	[illegible]	+1,25
9 - Autres services	1276,67	[illegible]	+1,69
Sociétés financières	1365,77	[illegible]	+1,53
10 - Immobilier	733,15	[illegible]	+0,31
11 - Services financ.	1411,95	[illegible]	+1,74
12 - Sociétés invest.	1630,20	[illegible]	+1,17







Poursuite de la reprise à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a encore nettement progressé, mardi 18 novembre, après son envolée de près de 8 % la veille. Le marché a bien accueilli des informations selon lesquelles le premier ministre japonais envisagerait de recourir à des financements publics pour venir en aide aux banques en difficulté. Après être brièvement passé au-dessus de la barre des 17 000 points, l'indice Nikkei a terminé sur un gain de 443,25 points, à 16 726,57 points. L'indice était passé au-dessous des 15 000 points vendredi, touchant son plus bas niveau depuis vingt-huit mois face aux inquiétudes suscitées par l'état du secteur financier nippon.

La veille, la reprise de la Bourse japonaise a nettement profité à Wall Street. Les opérateurs américains estiment notamment que la reprise de la Bourse de Tokyo éloigne la menace de liquidations massives à l'étranger par les investisseurs japonais pour couvrir leurs pertes. L'indice Dow Jones a fini en hausse de 125,74 points (1,66 %), à 7 698,22 points.

En Europe, la Bourse de Londres a gagné 2,64 %, à 4 867 points, et celle de Francfort s'est appréciée, selon l'indice Dax Ibis, de 3,81 %, à 3 816,71 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 17/11	Cours au 14/11	Var. en %
Paris CAC 40	2773	2696,04	+2,78
New-York/DJ indus.	7681,52	7572,48	+1,42
Tokyo/Nikkei	16283,30	15082,50	+7,37
Londres/FT100	4849,30	4741,50	+2,22
Francfort/Dax 30	3794,61	3730,94	+1,68
Frankfort/Commer.	1260,24	1251,07	+0,73
Bruxelles/Bel 20	2831,03	2831,03	—
Bruxelles/Général	2365,05	2316,42	+2,06
Milan/MIB 30	1224	1224	—
Amsterdam/Gé. Cbs	590,10	578,50	+1,97
Madrid/Ibex 35	564,41	554,18	+1,81
Stockholm/Affarsal	2299,58	2299,58	—
Londres FT30	3145,50	3096,80	+1,55
Hong Kong/Hang S.	10419,75	9957,33	+4,44
Singapour/Strait t	1698,65	1700,26	−0,09

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

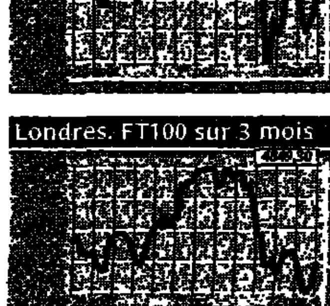
	17/11	14/11
Alcoa	69	70
Allied Signal	35,75	36
American Express	78,25	77,12
AT & T	48,62	48,18
Boeing Co	49,62	47,93
Caterpillar Inc.	47,12	45,93
Chevron Corp.	83,68	83,93
Coca-Cola Co	59,62	57,43
Disney Corp.	89	86,68
Du Pont Nemours&Co	59	57,50
Eastman Kodak Co	60,93	59,93
Exxon Corp.	61,93	61,06
Gen. Motors Corp.H	62,56	61,18
Gen. Electric Co	71,06	69,56
Goodyear T & Rubbe	62,31	60,87
Hewlett-Packard	62,25	61,62
IBM	103,68	101,68
Intl Paper	47,37	47,06
J.P. Morgan Co	113,43	109,25
Johnson & Johnson	63,56	62,50
Mc Donalds Corp.	47,06	46,81
Merck & Co.Inc.	91,31	90,31
Minnesota Mng.&Mfg	95,06	94,75
Philip Moris	42,68	41,31
Procter & Gamble C	74	74,75
Sears Roebuck & Co	48,06	46,75
Travelers	73,37	70,68
Union Carb.	44,93	44,43
Utd Technol	74,12	72,31
Wal-Mart Stores	39,81	39,62

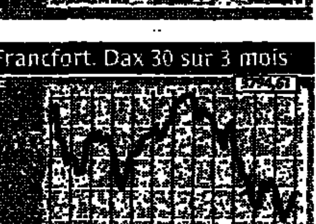
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	17/11	14/11
Allied Lyons	5,27	5,22
Barclays Bank	14,90	14,60
B.A.T. Industries	5,45	5,31
British Aerospace	15,49	15,48
British Airways	5,67	5,50
British Petroleum	8,64	8,36
British Telecom	4,60	4,58
B.T.R.	2,02	1,96
Cadbury Schweppes	6,08	5,88
Eurotunnel	0,58	0,60
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,58	12,10
Granada Group Plc	7,99	7,90
Grand Metropolitan	5,68	5,60
Guinness	5,66	5,56
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,96	6,76
H.S.B.C.	13,97	13,46
Impérial Chemical	8,47	8,27
Legal & Gen. Grp	4,99	4,90
Lloyds TSB	7,14	6,99
Marks and Spencer	6,02	5,82
National Westminst	8,67	8,55
Peninsular Orienta	6,77	6,81
Reuters	6,58	6,32
Saatchi and Saatch	1,19	1,21
Shell Transport	4,13	4,01
Tate and Lyle	4,61	4,61
Zeneca	17,54	17,28

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	17/11	14/11
Allianz Holding N	398	394
Basf AG	58,10	57,67
Bayer AG	62,30	61,35
Bay hyp&Wechselbk	73,40	73,20
Bayer Vereinsbank	101,30	100,40
BMW	1228	1192
Commerzbank	61,10	58,60
Daimler-Benz AG	116,70	114,70
Degussa	79	79,50
Deutsche Bank AG	107,15	106,15
Deutsche Telekom	34,80	34,20
Dresdner BK AG FR	67,60	65,10
Henkel VZ	104,30	100,30
Hoechst AG	70,30	68,30
Karstadt AG	581	572
Linde AG	1024	1025
Man AG	531,20	515
Mannesmann AG	776	755
Metro	78,80	78,40
Muench Rue N	552	534,80
Preussag AG	457	451
Rwe	80	79
Sap VZ	518	508,20
Schering AG	163,30	157
Siemens AG	100,90	100,90
Thyssen	409,90	413
Veba AG	96,20	95,45
Viag	893	862,50
Volkswagen VZ	721	703





LES TAUX

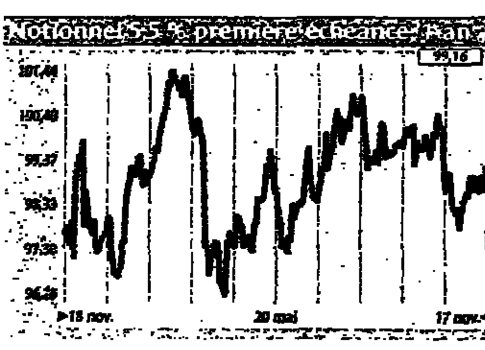


PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Hausse initiale du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en hausse, mardi 18 novembre. Dès l'ouverture, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'État, gagnait 12 centièmes, à 99,28. La veille, le Matif avait terminé en baisse de 4 centièmes, pénalisé par la reprise boursière qui réduit l'attrait de l'obligataire, considéré comme valeur refuge depuis le début de la crise asiatique.

Sur le marché américain, le rendement moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, s'établissait à 6,08 %, contre 6,12 % en début de journée et 6,10 % par rapport à vendredi soir. Ce taux est reparti à la baisse après l'annonce d'une hausse de 0,5 % de la production industrielle américaine en octobre, comme cela était prévu par les analystes. Le taux d'utilisation des capacités industrielles est en légère hausse, à 84,3 % contre 84,2 %. Les experts tablaient sur une progression à 84,6 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 17/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,32	5,60	6,19	1,70
Allemagne	3,35	5,57	6,20	1,80
Grande-Bretagne	7,28	6,54	NC	2,80
Italie	6,63	6,18	6,73	2,60
Japon	0,44	1,85	NC	0,50
Etats-Unis	5,47	5,86	6,09	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 17/11	Taux au 14/11	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franc. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franc. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 17/11	Vente 17/11	Achat 14/11	Vente 14/11
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,42	3,52	3,62	3,77
3 mois	3,58	3,68	3,60	3,70
6 mois	3,73	3,83	4,12	4,27
1 an	3,97	4,09	4,03	4,15
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5313	—	3,5313	—
Pibor Francs 3 mois	3,7051	—	3,7051	—
Pibor Francs 6 mois	3,8555	—	3,8556	—
Pibor Francs 9 mois	4,0039	—	4,0039	—
Pibor Francs 12 mois	4,1602	—	4,1602	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,6250	—	4,6250	—
Pibor Ecu 6 mois	4,6979	—	4,6979	—
Pibor Ecu 12 mois	4,8021	—	4,8021	—

MATIF

Échéances 17/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Déc. 97	56954	99,16	99,18	99,02	99,10
Mars 98	469	98,64	98,64	98,50	98,52
Juin 98	15	98,02	98,12	98,02	98,08
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 97	10304	96,22	96,24	96,22	96,22
Mars 98	17727	96,01	96,03	95,99	96
Juin 98	6047	95,79	95,81	95,78	95,79
Sept. 98	3790	95,63	95,64	95,61	95,61
ÉCU LONG TERME					
Déc. 97	103	98,16	98,16	98,10	98,10
Mars 98	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 17/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 97	16889	2785	2794	2768	2794
Déc. 97	1157	2791	2802	2776	2801,50
Janvier 98	5	2799,50	2808,50	2789,50	2808,50
Mars 98	80	2813,50	2813,50	2813,50	2813,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,8252 | US/DM ↗ 1,7306 | US/¥ ↗ 125,5600 | DM/F ↘ 3,3488 | £/F ↗ 9,8320

Repli du dollar

LE DOLLAR était orienté à la baisse, mardi 18 novembre, à Paris. Au cours des premiers échanges interbancaires, le billet vert se négociait à 5,7857/7867 francs, contre 5,8102/8112 francs lundi, au cours des dernières transactions interbancaire.

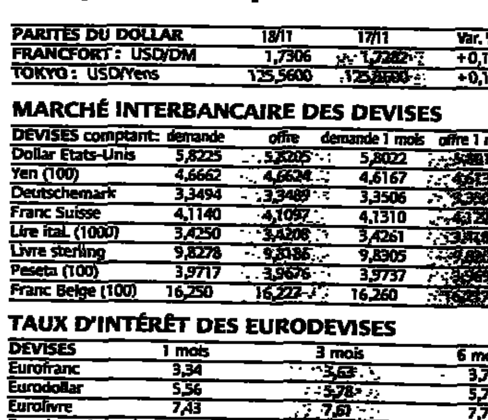
Quelques heures plus tôt, sur le marché des changes de Tokyo, l'avancée du dollar a été limitée par la nouvelle progression de la Bourse. Un cambiste estimait en effet que la hausse du marché tokyoïte avait freiné la progression du billet vert contre le yen, mais que la devise américaine restait fondamentalement bien orientée. A la clôture, le dollar se traitait à 125,68 yens, contre 125,55 yens en clôture à New York lundi. Le marché boursier a profité d'informations selon lesquelles le premier ministre serait favorable à l'utilisation de fonds publics pour aider les banques en difficulté.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 17/11	% 14/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,8800	−0,01	322	346
Ecu	6,6310	+0,05	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,8252	+0,51	5,5200	6,1200
Belgique (100 F)	16,2350	−0,01	15,6600	16,7600
Pays-Bas (100 fl)	297,1200	—	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4200	−0,06	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	87,9900	−0,01	82	92
Irlande (1 iep)	8,7310	−0,09	8,2800	9,1200
Gde-Bretagne (1 L)	9,8320	+0,11	9,3500	10,2000
Grèce (100 drach.)	2,1350	+0,32	1,8000	2,3000
Suède (100 krs)	76,8800	−0,08	71	81
Suisse (100 F)	411,5300	−0,45	398	422
Norvège (100 k)	82,1400	+0,13	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,5800	−0,01	45,8500	48,9500
Espagne (100 pes.)	3,9695	−0,03	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2850	—	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,1174	+0,16	3,8000	4,4000
Japon (100 yens)	4,6498	+1,43	4,4300	4,7800
Finlande (mark)	111,3500	+0,04	105	116

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	18/11	17/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7306	1,7282	+0,14
TOKYO : USD/Yens	125,5600	[illegible]	+0,16



MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,8225	5,8205	5,8022	[illegible]
Yen (100)	4,6662	4,6624	4,6167	[illegible]
Deutschemark	3,3494	3,3489	3,3506	[illegible]
Franc Suisse	4,1140	4,1097	4,1310	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4250	3,4208	3,4261	[illegible]
Livre sterling	9,8278	[illegible]	9,8305	[illegible]
Peseta (100)	3,9717	3,9676	3,9737	[illegible]
Franc Belge (100)	16,250	16,222	16,260	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,34	3,63	3,78
Eurodollar	5,56	5,78	5,78
Eurolivre	7,43	7,61	7,72
Eurodeutschemark	3,50	3,63	3,81

L'OR

	cours 17/11	cours 14/11
Or fin (k. barre)	57500	57500
Or fin (en lingot)	58300	57950
Once d'Or Londres	301,75	303,75
Pièce française(20f)	336	336
Pièce suisse (20f)	336	332
Pièce Union lat(20f)	336	330
Pièce 20 dollars us	2460	2400
Pièce 10 dollars us	1370	1420
Pièce 50 pesos mex.	2210	2200

LE PÉTROLE

En dollars	cours 18/11	cours 17/11
Brent (Londres)	—	19,40
WTI (New York)	20,76	20,46
Light Sweet Crude	20,97	20,22

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	18/11	17/11
Dow-Jones comptant	136,41	—
Dow-Jones à terme	144,25	145,14
CRB	241,72	241,62
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	1942,50	1945,50
Cuivre à 3 mois	1963,50	1967,50
Aluminium comptant	1629,25	1630,75
Aluminium à 3 mois	1663,50	1658
Plomb comptant	569,50	560,50
Plomb à 3 mois	580,50	578,50
Etain comptant	5592,50	5687,50
Etain à 3 mois	5602,50	5612,50
Zinc comptant	1158,75	1139,50
Zinc à 3 mois	1172,50	1172,50
Nickel comptant	6132,50	6112,50
Nickel à 3 mois	6275	6215

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	507,20	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	207,50	206,80
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	340	345,50
Maïs (Chicago)	272	277,75
Grain. soja (Chicago)	727,50	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	231,50	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	74,75	75
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1599	[illegible]
Café (Londres)	1665	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	308	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	70,89	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	82,15	[illegible]

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 18 NOVEMBRE

Liquidation : 21 novembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,11 %
CAC 40 : 2769,84

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	965	969	+ 0,41	46,71
Cr.Lyonnais(T.P.)	931	920	− 1,18	44,35
Renault (T.P.)	1790	1785	− 0,27	95,36
Rhone Poulenc(T.P)	2220	—	—	106,28
Saint Gobain(T.P.)	1251	1254	+ 0,23	71,43
Thomson S.A (T.P)	910	910	—	44,45
Accor	1066	1079	+ 1,21	20
AGF-Ass.Gen.France	297,70	—	—	5
Air Liquide	918	913	− 0,54	14
Alcatel Alsthom	700	703	+ 0,42	10
Atos (ex.Axime) CA	726	726	—	—
Axa	408	406,20	− 0,44	7,50
CPR	439	441,10	+ 0,47	22
Cred.Fon.France	64,10	64,10	—	28
Credit Lyonnais CI	305	308,80	+ 1,24	10
Cred.Nat.Natexis	321,50	321	− 0,15	10
CS Signaux(CSEE)	184	181	− 1,63	5,50
Damart	3790	3790	—	65
Danone	926	932	+ 0,43	17
Dassault-Aviation	1295	1295	—	31,50
Dassault Electro	594	604	+ 1,68	6,40
Dassault Systemes	165	165	—	1,70
De Dietrich	266,60	267,60	− 0,37	5,30
Deveaux(Ly)#	615	606	− 1,46	24
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,20	45	− 0,44	—
Dexia France	593	601	+ 1,34	15,70
DMC (Dollfus Mi)	107	103,80	− 2,99	4
Dynaction	155	152,50	− 1,61	3
Eaux (Gle des)	746	749	+ 0,40	12
Eiffage	264,20	263	− 0,45	28,60
Elf Aquitaine	727	718	− 1,23	14
Eramet	245	241	− 1,63	6,60
Eridania Beghin	883	867	− 1,81	33
Essilor Intl	1630	1630	—	14,50
Essilor Intl.ADP	1563	1580	+ 1,08	15,30
Esso	470	479	+ 1,91	4
Eurafrance	2421	2403	− 0,74	72
Euro Disney	7,85	7,75	− 1,27	0,68
Europe 1	1130	1120	− 0,88	19
Eurotunnel	5,70	5,75	+ 0,87	—
Fimalac SA	473	472	− 0,21	16
Christian Dalloz	720	720	—	[illegible]
Christian Dior	596	596	—	[illegible]
Ciments Francais	234	232	− 0,85	[illegible]
Cipe France Ly #	161,90	157,20	− 2,90	2,50
Clarins	448	448	—	7,20
Club Mediterranee	420	418	− 0,47	4,50
Coflexip	655	690	+ 5,34	[illegible]
Colas	840	831	− 1,07	[illegible]
Comptoir Entrep.	11,40	11,65	+ 2,19	7,50
Comptoirs Mod.	2433	2470	+ 1,52	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	(1)
Vaal Reefs #	231,50	227,80	− 1,59	9,64
Volkswagen A.G #	3107	3025	− 2,63	22,14
Volvo (act.B) #	158,70	157,90	− 0,50	2,25
Western Deep #	110,40	112,10	+ 1,53	3,77
Yamanouchi #	138,80	140,20	+ 1	0,38
Zambia Copper	14,75	14,25	− 3,38	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 18 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	107,50	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	121,50	[illegible]
CFD 9,7% 90-08 CB	120,30	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	118,40	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	104,90	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	114,30	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,68	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	100,97	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	115,12	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	105,16	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,30	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	116,68	[illegible]
Finansder 9%91-06#	123	[illegible]
Finansd.8,6%92-03#	113,17	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	108,27	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,15	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	103,21	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,96	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	105,52	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	108,65	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	102,80	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	112,55	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	101,48	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	114,60	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	108,53	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	111,97	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,19	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	129,54	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	130,98	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,81	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	962	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	343	343
Commerzbank AG	209,90	209,90
Fiat Ord.	16,80	16,95
Gold Fields South	91	91
Kubota Corp.	19,70	18,88
Montedison act.ep.	9,60	9,60

	Cours précéd.	Derniers cours
Samse (Ly)	870	870
Sechilienne (Ly) ◆	1102	1102
Sucr.Pithiviers	3340	3180
Tanneries Fce (Ny) ◆	296	296
Teleflex L. Dupont	108,80	108
Union Gle Nord(Li) ◆	234	234

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 18 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		40	[illegible]
AFE #	◆	479	[illegible]
Aigle #		313,80	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	150	150
Altran Techno. #		1700	1708
Arkopharma#		295,90	[illegible]
Montaignes P.Gest.	◆	1940	[illegible]
Assystem #		214	212,50
Bque Picardie (Li)	◆	701	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		310	[illegible]
Bque Vernes	◆	178	[illegible]
Beneteau #		840	[illegible]
B I M P		97	[illegible]
Boiron#(Ly)		309	[illegible]
Boisset (Ly) #		360	[illegible]
But S.A.		258	260
Cardif SA		801	[illegible]
C.E.E #		66	66,10
CFPI #	◆	380	[illegible]
Change Bourse (M)		226	[illegible]
CNIM CA#		189	185
Codetour		369,50	365
Comp.Euro.Tele-CET		247	245
Conflandey #		306	300
C.A. Hte Normandie		319	318,90
C.A. Paris IDF		730	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine		300	295
C.A.Loire Atl.Ns #		273	275
C.A.Pas de Calais		545	545
C.A.du Nord (Li)		519	515
C.A. Oise CCI		323,10	[illegible]
C.A. Somme CCI		312	312
C.A.Toulouse (B)		415	[illegible]
Devanlay	◆	600	600
Devernois (Ly)		580	585
Ducros Serv.Rapide	◆	55	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#		415	415
Europ.Extinc.(Ly)#		383	[illegible]
Expand s.a		570	[illegible]
Factorem		645	[illegible]
Faiveley #		193,50	195
Finacor		61,50	63
Fininfo		720	[illegible]
Fructivie		625	625

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 18 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		29	28,90
Belvedere		637	638
BVRP		195	198
Coil		170	165
Electronique D2		735	730
FDM Pharma n.		200	205,50
Genset	◆	363,50	363,50
Guyanor action B	◆	9,80	9,80
High Co.	◆	158	158
Infonie		79	70
Joliez-Regol	◆	74,50	74,50
Mille Amis		49,95	49,95
Naturex		74	74
Olitec		649	651
Picogiga	◆	195	195
Proxidis		17,45	17,50
R21 Santé		400	395
Stelax	◆	8,25	8,25

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 18 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI.	◆	751	751
Crédit Gén.Ind.	◆	9,50	9,50
Générale Occidentale	◆	178	178
Sté lecteurs du Monde	◆	149,90	135
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 17 novembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		138,81	132,20
Agipi Actions (Axa)		114,60	109,14
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2456,04	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		93422,23	93422,23
Oblig. tres caté.		274,28	[illegible]
CDC-GESTION			
Livret Bourse Inv. D PEA	◆	825,33	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	◆	2573,54	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	◆	2431,71	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		314,94	[illegible]
Patrimoine Retraite D		305,41	[illegible]
Sicav Associations C	◆	2442	2442
Crédit Mutuel			
Avenir Alizes		2355,41	2309,23
CM Option Dynamique		132,12	130,33
CM Option Equilibre		262,57	259,65
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		155,72	151,95
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		926,25	926,25
Créd.Mut.Ep.Ind. C		140,89	137,12
Créd.Mut.Ep.J.		23161,54	23161,54
Kaleis Dynamisme		1090,04	1068,67
Kaleis Équilibre		1067,23	1046,30
Kaleis Sérénité		1038,81	1028,52
Latitude C		149,92	149,92
Latitude D		136,58	136,58
Oblitys D		624,65	615,42
Plénitude D PEA		203,10	198,15
Poste Gestion C		15024,94	15024,94
Revenus Trimestr. D		5175,34	5124,10

SYMBOLES
◦ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الاصل

SCIENCES Les trapps, coulées de laves monstrueuses pouvant atteindre la superficie de la France, témoignent des soubresauts volcaniques violents qui ont marqué l'histoire de notre planète. ● DOUZE ÉPISODES de ce type, continentaux ou sous-marins, ont été répertoriés sur les derniers 300 millions d'années. Certains d'entre eux coïncident avec des extinctions massives d'espèces vivantes. ● LES MESURES qui viennent d'être effectuées sur les trapps d'Ethiopie par une équipe franco-éthiopienne permettent de relier précisément cet écoulement magmatique, épais de 2 000 m sur 500 000 km², avec un épisode glaciaire daté par d'autres chercheurs. ● L'INJECTION MASSIVE d'aérosols dans l'atmosphère et la présence de lacs de lave de la taille de la France ont pu modifier le climat bien plus profondément que les perturbations liées au volcanisme actuel.

D'immenses coulées de lave ont déréglé le climat, il y a 30 millions d'années

De nouvelles datations, effectuées par des chercheurs français et éthiopiens, permettent de relier les trapps d'Ethiopie à la glaciation qui a succédé aux périodes chaudes de l'éocène

LA TERRE est une planète vivante et en perpétuel remaniement. A plusieurs reprises, des éruptions volcaniques gigantesques ont ravagé des surfaces grandes comme la France pendant des millénaires, formant des coulées de laves basaltiques épaisses de 1 000 mètres à 2 000 mètres. Sur les 300 derniers millions d'années de la vie agitée de notre globe, les spécialistes ont recensé douze grands épisodes volcaniques de ce type, continentaux et sous-marins.

Les empilements de laves de Sibérie sont les plus anciens. Vieux de 248 millions d'années, ils marquent, à la fin du permien, l'une des plus importantes extinctions que la Terre ait connu. Près de 95 % des espèces marines vivant à cette époque ont disparu. Les niches écologiques laissées vacantes ont ensuite été occupées par les premiers dinosaures.

Les trapps pourraient avoir contribué à l'extinction de nombreuses espèces et à la disparition des dinosaures

Plus connues, les coulées volcaniques du Deccan ont recouvert en moins de 1 million d'années le centre et l'ouest de l'Inde d'une épaisseur de laves haute de 3 000 mètres, à la fin du crétacé, il y a quelque 65 millions d'années. Attaquées par l'érosion, elles forment maintenant d'immenses marches d'escalier, d'où leur nom de « trapps » (marches en suédois), devenu depuis un nom générique pour ce type de phénomène. Ces trapps du Deccan, associés à la chute d'un astéroïde géant, pourraient avoir contribué à l'extinction de nombreuses espèces et à la disparition des dinosaures à la fin du crétacé.

Le trapp de la rivière Columbia, aux Etats-Unis, plus jeune puisqu'il date de 16 millions d'années « seulement », correspond également à une extinction d'espèces.

Les trapps continentaux semblent donc rythmer les grandes périodes climatiques et écologiques de la Terre, et la disparition d'espèces entières, comme si *« la dynamique du globe, par hoquets successifs, contrôlait l'évolution »*, explique Vincent Courtillot, directeur de l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP).

Pour établir des corrélations et vérifier cette hypothèse, il est cependant impératif de donner un âge précis à ces coulées magmatiques. C'est ce qui vient d'être fait en Ethiopie, où une équipe de scientifiques français et éthiopiens, dirigée par Vincent Courtillot, a découvert que les trapps éthiopiens, épais de 2 000 mètres et qui couvraient à l'origine une surface de 500 000 kilomètres carrés, ont été créés il y a environ 30 millions d'années.

Ces chercheurs, qui appartiennent à l'IPGP, à Géosciences Azur (Nice, Alpes-Maritimes), au Centre européen de recherche et d'enseignement en géosciences de l'environnement (Cerege) à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) et au département de géologie et de géophysique de l'université d'Addis-Abeba, démontrent dans la revue *Nature* du 23 octobre que ces laves se sont répandues en deux flux pendant une durée de 600 000 ans à 1 million d'années. Des mesures effectuées précédemment par d'autres équipes avaient fourni un âge moins précis et des durées d'éruption beaucoup plus longues, de l'ordre de 10 à 20 millions d'années.

Pour obtenir ces résultats, l'équipe franco-éthiopienne a prélevé un certain nombre d'échantillons de lave sur le rebord nord du grand plateau volcanique éthiopien, là où culmine le Ras Dachan à 4 620 mètres. A cet endroit, *« l'érosion a dégagé des falaises, ce qui permet d'avoir une coupe complète de la séquence de lave sur 2 000 mètres de hauteur »*, explique Pierre Rochette, professeur de géophysique à l'université d'Aix-Marseille-III et l'un des signataires de l'article de *Nature*.

Les chercheurs ont ensuite daté les roches en comparant le rapport de deux isotopes de l'argon, l'argon 39 et l'argon 40, méthode plus fiable que les mesures habituelles au potassium/argon. Ils ont ainsi obtenu une première datation qu'ils ont affinée grâce à l'analyse des inversions du champ magnétique terrestre enregistrées dans les laves du massif.

Des datations effectuées au Yémen, de l'autre côté de la mer Rouge *« montrent la parfaite similitude »* avec les laves éthiopiennes et confirment qu'à l'origine ces deux zones formaient une province basaltique unique, qui a été séparée en deux par l'ouverture de la mer Rouge.

De surcroît, les traces de l'intense activité volcanique éthiopienne ont été constatées dans des « carottes » prélevées dans l'océan Indien, à 2 000 kilomètres de là, lors des campagnes du programme international de forage profond (Ocean Drilling Program).

Cette nouvelle datation des trapps éthiopiens permet de les relier à la glaciation qui a régné sur la Terre il y a 30 millions d'années et qui est attestée par le rapport des deux isotopes de l'oxygène, O_{16} et O_{18}, présents dans le carbonate de calcium des sédiments marins prélevés dans l'Atlantique Sud. Ce refroidissement s'est traduit par une baisse importante du niveau des océans, de l'ordre de 40 à 80 mètres, et par la création d'une épaisse couche de glace sur l'Antarctique. *« Cette glaciation, survenant après le climat chaud qui a régné pendant l'éocène, a certainement perturbé la vie sur Terre »*, précise de son côté Jean Besse, spécialiste de paléomagnétisme à l'IPGP.

Un tel refroidissement a pu être provoqué par l'injection massive dans l'atmosphère terrestre des aérosols riches en soufre et des poussières en provenance des trapps éthiopiens. *« Des lacs de lave de la taille de la France portés à une température de plus de 1 000 degrés devaient certainement provoquer des phénomènes atmosphériques importants, sans commune mesure avec ceux liés au volcanisme actuel »*, confirme Pierre Rochette.

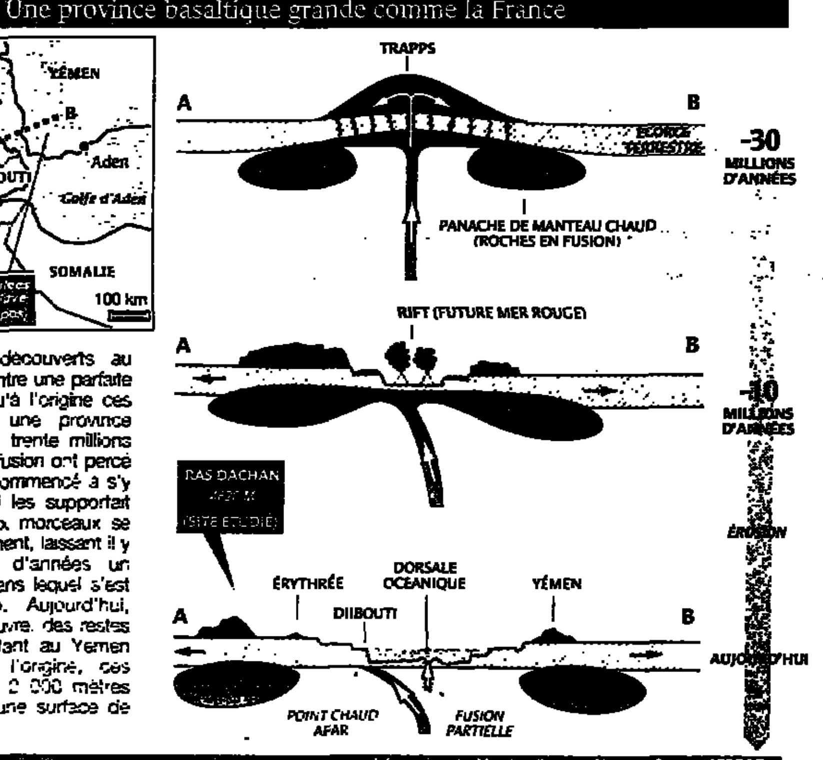
Mais on ne sait pas encore très bien si ces énormes structures magmatiques ont été créées par une série d'éruptions volcaniques ou par une accumulation lente et régulière de matière en provenance des profondeurs du globe.

Christiane Galus

Des « points chauds » autour du globe

Les gigantesques provinces volcaniques dont on observe encore aujourd'hui les marques en différentes régions du globe (Inde, Sibérie, rivière Columbia aux Etats-Unis, Ethiopie) ont été provoquées par des sortes de « lances » thermiques que l'on appelle des « points chauds ». Ces phénomènes issus des profondeurs du globe se manifestent sous la forme de panaches de matière chaude qui montent vers la surface de la croûte terrestre et finissent par la percer. Les roches fondues se répandent alors en grands dépôts.

Au cours des temps géologiques, ces points chauds restent fixes alors que les plaques tectoniques, qu'ils lèchent, « défilent » au-dessus d'eux. Celui de la Réunion, situé à 1 000 mètres de profondeur, « fonctionne» » depuis 60 millions d'années et a contribué à former les trapps du Deccan au moment où l'Inde le « survolait », contribuant ainsi à détacher l'Inde de l'Afrique et à former l'océan Indien. Les trapps d'Ethiopie correspondent, quant à eux, à la naissance du point chaud de l'Afar, à la séparation de l'Afrique et de l'Arabie séparées aujourd'hui par la mer Rouge.



L'analyse des trapps découverts au Yémen et en Ethiopie montre une parfaite similitude qui confirme qu'à l'origine ces deux zones formaient une province basaltique unique. Il y a trente millions d'années, des roches en fusion ont percé l'écorce terrestre et ont commencé à s'y épancher. La plaque qui les supportait s'est ouverte et ses deux morceaux se sont séparés progressivement, laissant il y a environ dix millions d'années un important fosse, le rift, dans lequel s'est formée la mer Rouge. Aujourd'hui, l'érosion ayant fait son œuvre, des restes de ces trapps existent tant au Yemen qu'en Ethiopie, où, à l'origine, ces épanchements, épais de 2 000 mètres d'épaisseur, occupaient une surface de 500.000 kilometres carres

Nouvelle alerte informatique sur la station orbitale russe Mir

L'ORDINATEUR de remplacement qui équipe depuis quelques semaines la station orbitale Mir a été débranché pendant deux jours en raison d'un problème de ravitaillement en électricité, a indiqué, dimanche 16 novembre, le Centre de contrôle des vols spatiaux russes. Vendredi 14 novembre, ce calculateur s'est mis en alerte et s'est débranché automatiquement. Conséquence : le système d'orientation de Mir par rapport au Soleil est devenu inactif et les panneaux solaires de la station, mal orientés, n'ont alors pu recharger les batteries. Ce sont les moteurs du vaisseau Soyouz qui ont permis d'orienter la station jusqu'au redémarrage de l'ordinateur, dimanche 16 novembre. Tous les appareils électriques qui avaient été déconnectés pour économiser de l'électricité ont alors été rebranchés et une partie des gyroscopes qui assurent l'orientation automatique de la station ont été remis en marche. – *(AFP.)*

■ **TÉLÉMÉDECINE : la première expérience européenne de télémédecine** par satellite entre l'Italie et la Bosnie, menée depuis septembre 1996, est concluante. Son extension à l'hôpital IDI de Tirana, en Albanie, pourrait, selon l'Agence spatiale européenne (ESA), être envisagée rapidement. Ce programme, dénommé Shared (Satellite Health Access for Remote Environment Demonstrator), fonctionne depuis septembre 1996 grâce aux liaisons satellitaires fournies par l'agence *via* le satellite européen Eutelsat-II-F4. Il a permis l'instauration de services de soins avec transmission de radiographies et d'images de scanner entre, d'une part, l'hôpital San Raffaele, à Milan, la polyclinique militaire Celio, à Rome, et, de l'autre, un hôpital de campagne italien participant à la mission de maintien de la paix en Bosnie, et le CHU de Sarajevo.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97256

• SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

HORIZONTALEMENT

I. Ses coups font avancer. – II. Entouré de tendresse. Ville d'accord. – III. Quand on y descend, c'est pour se faire entendre. Des hommes pour les hommes. – IV. Léger ou allégé d'une partie du chef. – V. Possessif. Bousculent nos sens. – VI. Article. Met son esprit en mouvement. – VII. Pigeon des champs que l'on retrouve en ville. Mise sur une voie. – VIII. Fouille dans nos intentions. Nettoie à l'intérieur. Encadrent tonton. – IX. Plongera dans un liquide. Supprima le plaisir. – X. Sale coup pour le cœur.

VERTICALEMENT

1. Donne des coups au cœur quand elle pousse. – 2. A tendance à oublier ses enfants chez les voisins. Anglais à poil dur. – 3. Montés pour la première fois. Descend. – 4. Article étranger. Essayer d'abolir le hasard. – 5. Soulevées pour le déplacement. Jette ses rayons sur le Nil. – 6. Seras le premier à s'en servir. – 7. Regarde les choses bien en face. – 8. Neige éternelle. Balaye devant la porte de la police... a priori. – 9. Personnel. Henri demanda à Philibert Delorme d'y construire un petit nid pour Diane. – 10. Supportent et répartissent les charges. Spectacle nippon. – 11. Pour s'envoyer en l'air en solitaire. Présentoir. – 12. Famille d'ébénistes qui fournit à Marie-Antoinette des meubles à secret.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97255

HORIZONTALEMENT

I. Acquittement. – II. Mouture. Umar. – III. Eté. Tisseuse. – IV. Neuf. Et. Réas. – V. Tuteurage. – VI. Ire. Semonces. – VII. Ressenti. – VIII. Epelé. Nd. BSN. – IX. Ronflât. Bleu. – X. Epte. Isopets.

VERTICALEMENT

1. Amentifère. – 2. Coteur. Pop. – 3. Queutèrent. – 4. Ut. Fe. Elfe. – 5. IUT. Ussel. – 6. Trières. Ai. – 7. Testaments. – 8. Gond. – 9. Muèrent. BP. – 10. Emue. Cible. – 11. Nasale. Set. – 12. Très. Sinus.

SCRABBLE ® PROBLÈME N° 44

A la recherche du troisième mot

1. Vous avez tiré C E E M O S T

a) Trouvez un mot de sept lettres, malheureusement implaçable.

b) Avec ce même tirage, trouvez quatre mots de huit lettres en le complétant avec quatre lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine

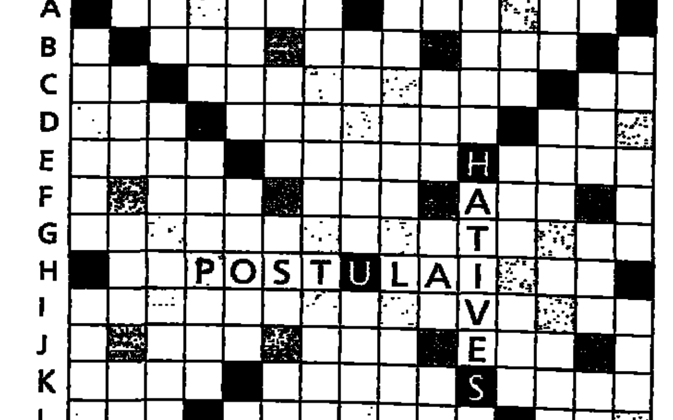
c) Premier tirage : E F I C O R T. Trouvez un sept-lettres.

d) Deuxième tirage : A C D E G K O. Trouvez un six-lettres et un cinq-lettres incluant chacun le K.

Solutions dans *Le Monde* du 26 novembre

Solution du problème paru dans *Le Monde* du 12 novembre

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.



a) ALTIERE ou les anagrammes ATELIER, ETALIER ou REALITE.

b) ETALERAI, 3 F, 70-RATELIER, 4 H, 68, ou l'anagramme ARTERIEL-AEROLITE, 6 E, 62, ou les anagrammes ETIOLERA et ETOILERA-RETAILLE, 7 C, 61 ou l'anagramme TEILLERA-TAULIERE, 14 E, 62, ou l'anagramme ALEURITE-ETALIERE 15 G, 77-REPAYEES, A 8, 57.

c) POSTULA

d) HATIVES ou HAVITES, *brûlâtes l'extérieur de la viande.*

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

« Swedish-Match » surfe en tête de la Whitbread,

Le voilier suédois, skippé par Gunnar Krantz, mène largement la course vers Fremantle (Australie), après avoir raté la première étape

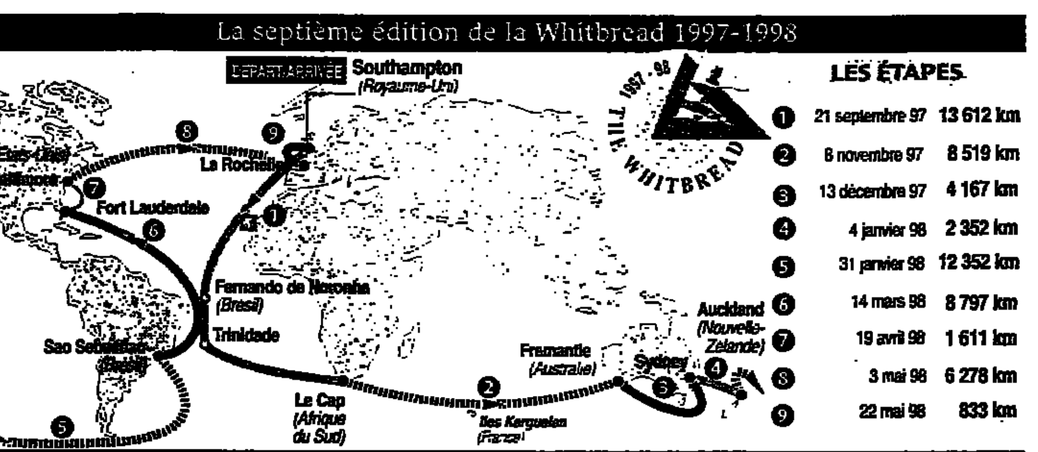
La course autour du monde en équipage et avec escale prend toute sa dimension depuis le départ de la deuxième étape qui emmène une flotte de neuf bateaux du Cap (Afrique du Sud) à Fremantle (Australie). Les « régatiers » comme le vainqueur de la première étape, le Franco-Américain Paul Cayard, qui gagne avec brio ses galons océaniques, font les frais des humeurs du « Grand Sud » dont même les habitués n'anticipent pas toujours efficacement les évolutions. Les bateaux nordiques se distinguent depuis le début de l'épreuve. Sur le Suédois *EF-Education*, Paul Cayard s'est magistralement imposé au Cap, pour sa première participation. *Swedish Match*, de Gunnar-Krantz, a pris le relais pour la deuxième étape suivi du Norvégien *Innovation-Kvaenner*, skippé par Knut Forstad. Arrivée prévue aux alentours du lundi 24 novembre.

VOILE

SWEDISH-MATCH a été pris d'une inspiration. Le 8 novembre, huit des neuf bateaux encore en lice pour la course autour du monde en équipages et avec escales ont préféré flirter avec la côte au départ de la deuxième étape qui doit les mener du Cap (Afrique du Sud) à Fremantle (Australie). *Swedish-Match*, lui, a taillé la route vers le large pour aller y chercher les vents. Son skipper, le Suédois Gunnar Krantz, a plus tard expliqué qu'il s'était fié à la direction de la fumée s'échappant des cheminées d'un navire passant moins d'une heure avant le départ. Son équipage l'a suivi dans ce pari osé.

Sa confiance a été récompensée. *Swedish-Match* fait cavalier seul, à l'image de l'*EF-Language* de Paul Cayard, qui avait su trouver dès le début de la première étape la bonne brise qui lui a permis de creuser l'écart. Novice dans la Whitbread et beau joueur, le skipper franco-américain du deuxième des trois bateaux suédois de la flotte vainqueur au Cap (*Le Monde* du 22 octobre), a vite compris l'avantage que possédaient les *« vétérans »* des mers du Sud sur cette étape. *« Le maniement des voiles dans les vents extrêmes sera déterminant*, estimait-il quelques heures après le départ, *tout comme une juste estimation du vent que peut générer un paquet de nuages sera fort utile ».*

Gunnar Krantz a expliqué la décevante huitième place de *Swedish-Match* dans la première étape par une erreur tactique au large des côtes françaises qui a *« fait boule de neige sur le reste du parcours »*. Sûr du choix de son équipage, dont le noyau est composé d'hommes qui sont, à terre, ses associés dans une société de promotion liée au sport, il n'a rien changé sauf quelques voiles au départ du Cap. Il a embarqué un douzième homme, Matthew Humphries, bloqué à quai pour cause de banqueroute d'*America's-Challenge*, le bateau sur lequel il avait embarqué (*Le Monde* du 5 novembre).



Le Britannique navigue pour la seconde fois dans une course autour du monde sur un bateau du type Whitbread 60 conçu pour fonctionner de façon optimale dans la partie du globe que parcourt actuellement la flotte. Il a sans doute doubler les îles Kerguelen avec délectation. Lors de sa précédente Whitbread en qualité de skipper de *Dolphin and Youth*, Matthew Humphries s'était immergé dans l'eau glacé pour tenter sans succès de rattacher le gouvernail endommagé du bateau. L'affaire s'était réglée à quai, dans l'ancien archipel de la Désolation avec l'aide de scientifiques français.

Un membre d'équipage de *Chessie Racing*, a lui aussi eu droit à un bain forcé et revigorant il y a quelques jours : pour vérifier l'état du gouvernail après une collision avec une baleine. Mardi 18 novembre, *Innovation-Kvaerner* en a *« chevauché »* une autre croyant se faire chahuter par une lame verticale. Les habitués des mers du Sud disent n'avoir jamais croisé autant de mammifères marins dans le secteur : *« Ils prospèrent, il y en aura bientôt plus que d'icebergs. »*

LES « PLAISIRS DU GRAND SUD »

Des anticyclones situés très au sud ont forcé les concurrents à descendre plus que prévu. L'équipage féminin d'*EF-Education*, lontemps coincés dans la *« pétole »* s'inquiétait, le 12 novembre, de n'avoir pas encore goûté les *« plaisirs du grand Sud : embruns glacés, longs surfs, records de vitesse, couleurs du ciel chargé de nuages puissants »*. Mais Gunnar Krantz n'était pas dupe. *« D'ici deux jours, sûrs que nous pourrons enfiler nos casques »*, écrivait-il. Jusqu'ici les redoutables mers du Sud lui ont épargné la casse. Dès mercredi 19 novembre, ils devaient tourner à l'est pour favoriser à nouveau les bateaux leaders.

L'arrivée de *Swedish-Match* qui possède environ 300 milles nautiques d'avance sur son premier poursuivant, *Innovation-Kvaerner* est prévue au plus tôt le 24 novembre. *Toshiba* suit à une centaine de milles. La vraie course se jouera vraisemblablement pour la quatrième place entre *EF-Language* et *Silk-Cut* mais Paul Cayard mettra tout en œuvre pour ne pas perdre le bénéfice de sa victoire au Cap.

Reste à supporter, le froid et l'humidité. Le chauffage a rendu l'âme à bord de *Swedish-Match* comme à bord d'*Innovation-Kvaerner*. Les équipages n'apprécient pas. *« Nous sommes tous résignés à passer le reste de l'étape dans des vêtements et des sacs de couchage trempés et glacés*, écrit Gunnar Krantz dans un courrier électronique. *Quand je pense qu'America's-Challenge avait prévu de faire cette étape sans radiateur... Moi, j'en exigerai deux pour la cinquième étape, celle du Cap Horn. Le mouillé tiède vaut mieux que le mouillé froid. »*

Patricia Jolly

Laurent Bourgnon récompensé

Le navigateur franco-suisse Laurent Bourgnon sur *Primagaz*, a terminé à la première place du championnat du monde 1997 des skippers. Ce classement, établi par la Fédération internationale de la course océanique (FICO), prend en compte les résultats acquis par les coureurs au cours des quatre dernières années sur l'ensemble des courses au large (Whitbread, Route du rhum, Vendée Globe, Fastnet, Transat Québec - Saint-Malo, Route du café). Laurent Bourgnon, qui obtient cette place pour la cinquième année consécutive, précède les Français Loïck Peyron et Paul Vatine.

Laurent Bourgnon, associé à son frère Yvan, a remporté le 25 octobre la traversée Le Havre-Carthagène, établissant ainsi un nouveau record de la Course du café (*Le Monde* du 28 octobre). Loïck Peyron, skipper de *Fujicolor*, troisième de cette épreuve, avait alors accusé les frères Bourgnon d'avoir triché en ne respectant pas la dernière bouée du chenal lors du départ. Peu de temps après, il s'était rétracté.

Nathalie Tauziat créé la surprise aux Masters de tennis de New York

MARY PIERCE et Nathalie Tauziat se sont qualifiées, lundi 17 novembre, pour les quarts de finale des Masters féminins, la finale du circuit qui se dispute à New York jusqu'au 23 novembre. La première, tête de série nº 7, a battu la Belge Sabine Appelmans, dix-huitième joueuse mondiale (6-3, 6-4) et la deuxième (14e) a créé la surprise en s'imposant devant la Sud-Africaine Amanda Coezer, quatrième mondiale (6-3, 6-3). Nathalie Tauziat a décroché sa place pour les Masters grâce à une belle fin de saison. Elle s'est hissée deux fois en finale à Zurich et à Philadelphie en octobre et en novembre. A trente ans, elle n'avait pas gagné de match en quatre participations aux Masters et elle n'avait jamais battu Amanda Coetzer en quatre confrontations. En quart de finale, elle rencontrera la Croate Iva Majoli (nº 6) ou l'Allemande Anke Huber (12e).

De retour après une infection rénale, Mary Pierce est apparue en forme pour battre Appelmans grâce à un service performant. En quart de finale, elle rencontrera la Suissesse Martina Hingis (nº 1), en quête du treizième titre de sa saison ou la Néerlandaise Brenda Schultz-McCarthy (16e), qui l'avait battue en octobre, en finale de la Fed Cup. La dernière Française en lice, Sandrine Testud (13e), s'est inclinée face à la Roumaine Irina Spirlea (nº 8) (6-3, 5-7, 6-4). En double, la soirée a été marquée par la défaite des têtes de série nº 1, Natasha Zvereva et Gigi Fernandez qui, à trente-trois ans, faisait ses adieux au circuit. En dix ans, elle a gagné dix-sept titres du Grand Chelem, dont quatorze avec Zvereva. Avec Mary Joe Fernandez, elle était double championne olympique de Barcelone et d'Atlanta (1992, 1996).

Cyrille Guimard happé par le cycle des affaires

CYRILLE GUIMARD n'a pu mener plus loin sa double vie. Aussi grand directeur sportif que piètre homme d'affaires, il était parvenu jusque-là à dissocier les deux facettes de son personnage, à faire oublier la part d'ombre. Ses revers financiers étaient ensevelis sous les bouquets de vainqueur qu'il glanait par procuration. Ces victoires occultaient les passifs des bilans, à défaut de les combler. L'ennui est qu'il lui fallait gagner sans cesse plus dans le peloton pour faire oublier ses pertes grandissantes dans le business. Une nouvelle année sportive décevante a suffi à briser ce dangereux équilibre.

Vendredi 14 novembre, les deux pans de sa vie se sont rejoints. Un communiqué publié dans la soirée annonçait que l'équipe cycliste Cofidis et Cyrille Guimard *« se séparaient »*, façon élégante d'annoncer la mise à l'écart du directeur sportif. L'employeur invoquait les démêlés judiciaires de son salarié dans l'affaire des vélos Siclor (*Le Monde* du 24 juillet). Mis en examen, entre autres chefs, pour *« abus de biens sociaux »* et *« banqueroute par comptabilité fictive »*, l'homme était placé depuis le 23 octobre sous contrôle judiciaire. C'en était cette trop pour un commanditaire spécialisé dans le crédit. « On va continuer à fonctionner avec l'équipe en place », affirme François Migraine, président de Cofidis compétition.

« Fatigué de cette affaire », *« effondré »*, aux dires de ses proches, le Nantais est retourné en Bretagne sans livrer le moindre commentaire sur ce nouveau rebondissement. A cinquante ans, cet homme à l'insondable énergie tentera de se relever de cette chute comme il le fit dans sa carrière de coureur, en 1969, après une semaine de coma. Pour comble d'ironie, sa situation s'apparente aujourd'hui à celle de Bernard Tapie, dont il fut à la fois le plus franc détracteur et le plus secret admirateur quand ce dernier se piqua de cyclisme. Notre homme, lui, a été bercé dans le peloton depuis toujours.

A quatorze ans, ce fils de maçon a quitté l'école avec un brevet d'ajusteur. Ses premiers sous, gagnés dans une usine de parpaings, sont passés dans l'achat d'un vélo. Il a ensuite travaillé aux chantiers navals de Saint-Nazaire. A dix-sept ans, il a coupé avec les siens pour lancer sa carrière sportive, seul à Chateaubriand (Loire-Atlantique). A vingt et un ans, il est devenu professionnel chez Mercier. A vingt-neuf ans, des problèmes récurrents de tendon l'ont poussé à une retraite prématurée. Entretemps, le routier-sprinter avait défié Eddy Merckx, notamment lors du Tour de France 1972 où il fut contraint d'abandonner, l'avant-dernier jour, maillot vert sur les épaules.

> « Je crois aux valeurs sportives et je ne suis pas un spécialiste du droit des affaires »

Les pépins physiques ont bridé la carrière du coureur, ses coups de gueule également, qui ont froissé le milieu et lui ont retiré bien des bons de sortie du peloton. Mais le personnage a la volonté et l'art de la persuasion. Il fascine par sa détermination. Il n'a pas trente ans quand lui est proposé son premier poste de directeur sportif pour les cycles Gitane qui deviendront Renault-Gitane. De 1976 à 1984, il s'adjuge sept Tours de France sur neuf grâce à Lucien van Impe, Bernard Hinault et Laurent Fignon. Il révèlera surtout quantité de jeunes talents. Sa science de la course et la science tout court mettent Cyrille Guimard en avance sur son époque.

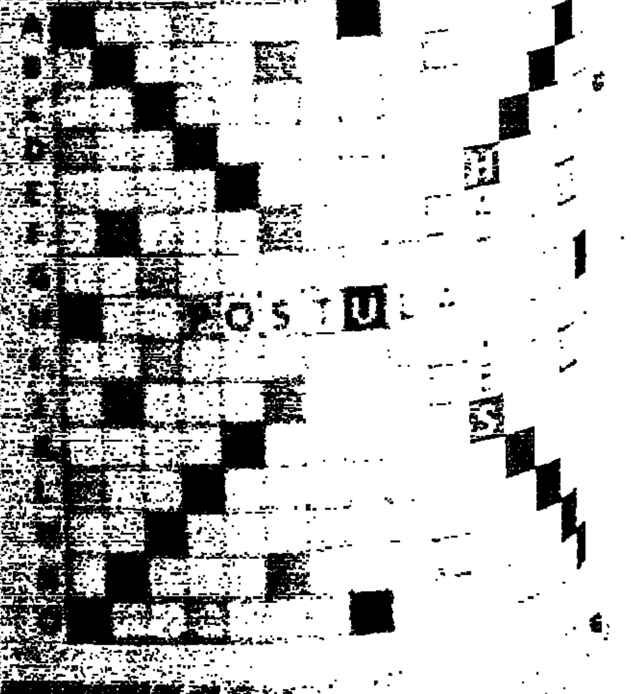
Mais les poulains se lassent les uns après les autres de leur impossible mentor. Bernard Hinault et tant d'autres le quittent en mauvais termes. *« C'est une fripouille »*, lancera même Marc Madiot. *« C'est le plus incroyable businessman que j'aie jamais rencontré »*, avouera pour sa part Greg LeMond, qui finira par lâcher l'homme qui l'a fait venir du Nevada pour les millions de Bernard Tapie. En 1989, l'Américain gagne le Tour avec huit secondes d'avance sur Laurent Fignon, huit secondes arrachées sur les Champs-Elysées grâce, en partie, au guidon de triathlète qu'il inaugure. Pour la première fois, Cyrille Guimard n'est plus en pointe.

Avec les années, l'homme va devoir fondre son ego dans la masse. En 1996, il se retrouve sans commanditaire et démarche 200 entreprises en vain. En 1997, après avoir prospecté de plus jeunes et sémillants managers, Cofidis lui propose de s'occuper de sa riche équipe. Mais la malchance va s'acharner – cancer de Lance Amstrong, chute de Tony Rominger, blessure persistante de Mauricio Fondriest – et amputer son palmarès. Qui plus est, Cyrille Guimard s'est fait trop d'inimitiés dans le milieu. Sous le « M. Plus » du peloton a vite percé le Rastignac du cyclisme.

Encore coureur, le Nantais suivait des leçons de français. Il avait également entamé des cours de gestion. L'ambitieux avait sans doute vu trop de ces anciens cyclistes impécunieux traînant leur misère dans le peloton, vendant leur savoir à qui en voulait. En 1985, à l'arrêt de Renault, le salarié Guimard décide de monter sa propre entreprise, France Compétition. La société possède les contrats des coureurs et loue clé en main les services de l'équipe aux sponsors, Système U puis Castorama. Parallèlement, il développe une marque de cycles, Maxi-sports. Les deux entreprises tomberont finalement en faillite, sans autre dommage qu'une fâcherie définitive avec son associé Laurent Fignon.

En 1996, Cyrille Guimard lance donc avec Camille Letierce, ancien bras droit de Bernard Tapie, la marque de vélo de luxe Siclor à Vierzon (Cher). C'est un nouveau fiasco. Près de 7 millions de francs de subventions et de prêts divers n'empêcheront pas, moins d'un an après, la liquidation judiciaire. *« J'ai fait preuve de naïveté*, assure le fils d'ouvrier qui voulait être patron. *Je crois aux valeurs sportives et je ne suis pas un spécialiste du droit des affaires. »* Le drame de Cyrille Guimard est d'avoir souvent confondu les deux.

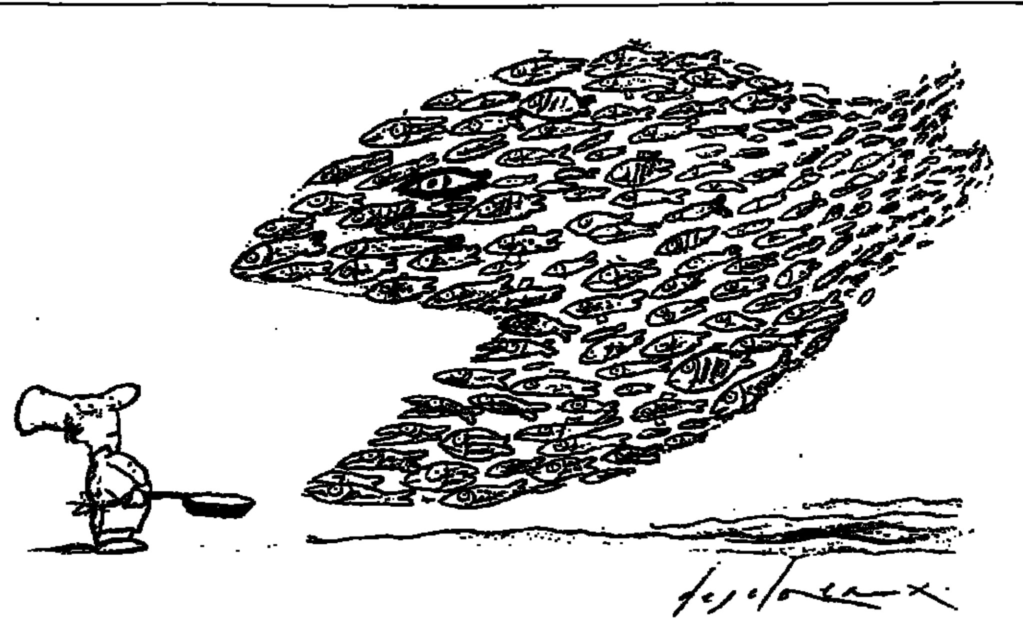
Benoît Hopquin



هكذا من الاصل

Rungis à marée haute

Brasserie de bord de mer à quelques kilomètres de Paris



TRENTE ANS déjà. Quand, en avril 1969, les Halles quittent la capitale pour venir s'installer dans leur ville nouvelle, les Parisiens s'étaient vaguement promis d'aller leur rendre visite pour savoir si le sang frais avait le même goût à Rungis que du côté de la rue de la Grande-Truanderie. On les attend toujours. Baltard se préparait à manger les pissenlits par la racine. On le mettrait bientôt en caisse. Les costauds ne partageraient plus le Ricard avec les noctambulisés du petit matin. Le Sébasto se sentait déjà orphelin. C'était fini.

Nuit noire, poste de péage façon douane autrichienne des années 60 avec gardien en uniforme et boutons dorés. Comme disait Tristan Bernard de son théâtre, on aurait dû venir armé, l'endroit est désert. Pilotage à l'estime, en s'égarant plusieurs fois dans un fond de port, cousin des docks de Rotterdam. Ah ! des lumières. Voilà notre affaire : restaurant A la Marée, 2, place des Pêcheurs, Marée 338, Rungis.

Une brasserie au ras du bitume, qui faisait sursauter ses lampions dans les obscurs. D'autres papillons du soir entrent. Couples enlacés de confidences, tablées d'Européens à l'assaut de plateaux de fruits de mer, Japonais plus égarés que jamais. Le sentiment de ne plus pouvoir retrouver le chemin de retour donne de la souplesse au dîner, pour peu qu'on ait parié d'attendre le grand charivari, qui, dans quelques heures, va s'ébrouer au moment où la ville viendra faire son marché.

Pour l'instant, tout est encore dangereusement calme. Trois oursins et six belons permettront de tenir quelque temps la position, avant un casse-croûte plus solide. Les oursins... Bestioles confidentielles, éclatantes de sportivité ou fanées d'attente ; un mystère qui bouge ou qui bouge moins. En face des îles Sanguinaires, un jour, en janvier – il y a longtemps –, c'est dans une bassine que l'on nous en avait servis, ruisselants de courroux et d'eau de mer. Du pain de campagne coupé à la hache servait d'assiette. Bref scintillement du mince corail qu'il fallait aller leur quémander, mais au parfum d'une intensité canonnante. Un truc à se souvenir pour toujours.

Ceux de Rungis ont déjà bourlingué, mais en première classe, ce qui leur donne du lustre et un petit genre aristocratique. Les huîtres de Belon, elles, semblent sortir de leur parc. Mais il est déjà 11 heures du soir et la marée arrive.

Portes ouvertes, les camions circulent en distribuant leurs prises ; les ports de la Manche, de la mer du Nord et de l'Atlantique finissent de jeter leurs filets. Le carrousel de la fraîcheur est ici saisi dans toutes ses évolutions. De ce balcon, on comprend mieux cette incessante course avec le temps pour que le turbot et la sole croquent encore sous la dent quand l'heure pour eux arrive de passer à table. Au début du siècle, c'étaient des percherons, qui de Boulogne et de Dieppe, halaient le poisson jusqu'à la capitale. Aujourd'hui, c'est dans un souffle que les cabin-cruisers font la jonction entre la dernière vague et le premier acheteur.

Rapidité, cadences emballées, salaires médiocres ; justement, le moment était incertain. Ce vendredi soir, le mouvement se durcissait. Le voyage de Rungis ne tournait plus à l'avantage de notre curiosité. Quarante-huit heures plus tard, les barrages de camionneurs entravaient le réseau routier. Sur le sujet approché, la chronique gastronomique devait se mettre en chômage technique, décrocher.

Mais, de la même manière qu'il faut savoir arrêter un repas, la grève, qui allait coûter trop cher à tout le monde, fut de vive mais courte durée. Aidé par un sens de l'orientation moins timoré, et des volées de mouettes qui signalaient goulûment l'emplacement du quai 338 – oiseaux marins, vivant aux crochets la cité –, nous sommes revenus, dans le soleil cette fois, pour bien nous persuader de la réalité de l'endroit. Il était encore là.

Vieux de la vieille et pionnier, qui faisait l'ouverture de la toute neuve plate-forme de ravitaillement général de la grande ville, il n'a cessé, depuis son ouverture, de turbiner vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour rassasier les habitants et passagers de la mégapole à victuailles.

Aux murs, des photos qui soupirent – les Halles de là-bas, les halles de dans le temps – au menu, la mer dans tous ses états. Ici, ne pas commander de confiance serait une insulte faite à l'entier de la corporation, de toutes les corporations qui triment dur, dans des boulots pas commodes, pour livrer à l'heure et à point la moisson aventureuse des chaluts.

Reste à savoir faire cuire tout ça, à ne pas saboter cette longue suite de gestes et d'efforts. Ces fourneaux du Neptune premier préparent leurs prises de façon bon enfant et adroite, du côté de la brasserie ; de manière plus élaborée, mais très respectueuse, du côté restaurant. En vue aussi rapprochée du rivage, c'est le moins qu'on pouvait leur demander.

Jean-Pierre Quélin

★ **A la Marée, 2, place des Pêcheurs, Marée 338, 94569 Rungis. Tél. : 46-86-90-90. Brasserie : à partir de 120 F. Restaurant : 400 F.**



Les citrons

Dans *Atlantic City*, le film de Louis Malle, l'actrice Susan Sarandon travaille dans un bar à huîtres. Le soir chez elle, pour enlever toute odeur liée à son travail, elle utilise des moitiés de citron en guise de savon. Devant sa fenêtre ouverte, penchée au-dessus de son évier, elle se frotte langoureusement les bras, les poignets, la gorge, avec ces agrumes dont le jus ruisselle sur sa peau. Burt Lancaster, d'une fenêtre voisine, ne semble pas considérer la scène comme une banale pratique d'écailler mais plutôt à l'égal d'une vision érotique. Les 130 000 tonnes de citrons que nous consommons chaque année en France sont-elles sources d'autant de fantasmes ? Peu probable.

La vinaigrette reste son premier emploi et donne au citron un rôle essentiel : celui de bannir tout vinaigre de l'assaisonnement. L'humanité se divise en effet en deux catégories qui s'affrontent aussi solidement que la droite et la gauche, les balzaciens ou les stendhaliens, ce sont les tenants de la vinaigrette au vinaigre et ceux qui mettent du citron dans leur huile d'olive.

Chez nous, le fruit que l'on presse vient principalement d'Espagne (à 70 %) et en moindre quantité d'Argentine ou de Turquie. Après les terribles gelées de 1985, la production de citrons en France remonte doucement la pente, mais elle reste minuscule : 1 700 tonnes l'an dernier, en provenance surtout des Alpes-Maritimes et de la Corse.

La récolte, qui démarre dans le Sud à la mi-décembre, présente toutefois l'énorme avantage de ne pas être traitée. « *Les quantités que nous produisons sont si petites que nous n'avons nul besoin de les stocker*, explique Maurice Tamonte, conseiller de la chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes. *Le fruit est vendu dans son état naturel. Il n'est pas " déverdi " ni immergé dans un conservateur chimique.* »

Ces deux derniers cas de figure sont, hélas !, le lot de la plupart des fruits que l'on trouve dans le commerce. Le déverdissement est une affaire de saison. La majorité des citronniers fleurissent et fructifient toute l'année mais, de mi-mai à mi-novembre, les fruits sont soit le résultat d'une floraison artificielle (*Verdelli*), soit cueillis avant complète maturité (*Primofiore*, en début de récolte).

Pour leur enlever leur couleur verte, on les place un jour ou deux dans des pièces où ils subissent des chocs thermiques, passant toutes les six heures de 4 à 24 degrés, cela au contact d'éthylène, un gaz incolore mais qui agit sur la pigmentation des citrons.

Pour prolonger la conservation de ces fruits, ils sont de plus traités au thiabendazole ou à l'imazalil, puis enrobés de paraffine pour les rendre lisses et brillants. Si le zist, l'intérieur blanc et cotonneux du citron, n'est pas touché par ce traitement, le zeste devra, lui, être lavé et sévèrement brossé avant tout emploi. Dans quelques jours arriveront chez nous de Murcie ou de Valence les premiers *Invernale*. Ce citron est un fruit de pleine saison. Plus riche en jus, plus mûr, il s'en trouve même sur les marchés qui n'ont pas subi de traitement. Une chance.

Guillaume Crouzet

★ Citrons du sud de la France. En vente dans la région de production, notamment dans les supermarchés Casino à partir de mi-décembre. 11 F environ le kilo.

BOUTEILLE

Vin moelleux d'Autriche

TROCKENBEERENAUSLESE 1995

■ Originaire du Burgenland, la région la plus chaude d'Autriche, autour du lac de Neusiedlersee, ce vin produit par J. et H. Munzenrieder est une curiosité. Par son cépage, d'abord, le bouvier, à l'origine de grands vins liquoreux, et qui n'a aucun intérêt lorsqu'il est vinifié en sec. C'est un cépage précoce du type sémillon, sur lequel *Botrytis cinerea* – la pourriture noble – se développe sous l'action du soleil après les brumes matinales, comme dans le Sauternais. Sa robe jaune d'or et son équilibre en font un grand liquoreux, dense et complexe, qui rivalise dans les dégustations à l'aveugle avec les plus grands. Il a été déniché par Lionel Michelin, antiquaire du vin.

★ **La bouteille (37,5 cl) du millésime 1995 : 240 F.**
De Vinis Illustribus, 2, rue des Lyonnais (75005 Paris). Tél. : 01-43-36-12-12. Télécopie : 01-43-36-20-30.

TOQUES EN POINTE

Bistrot

IL CORTILE

■ Un jeune chef français à la tête de ce restaurant d'hôtel chic voué à la table d'Italie ? Nicolas Vernier vient de l'écurie monégasque d'Alain Ducasse, rompue aux secrets de la cuisine méditerranéenne. La grande assiette d'artichaut, superbe dans ses nuances de douceur et d'astringence, suffirait à montrer la secrète alchimie qui s'est emparée des casseroles et le cousinage entre saveurs d'Italie et goût français. Et aussi les calmars farcis comme à Pantelleria, le risotto aux trois tomates, les *farfalle* à l'encre de seiche, ou la *zuppa inglese*, que l'on croyait définitivement supplantée par le *tiramisu*. Bel accueil et cave étoffée de vins français et italiens. Compter 200 F, plus le vin.

★ **Paris, 37, rue Cambon (75001), tél. : 01-44-58-45-67. Fermé samedi et dimanche.**

SEVEN'S CAFÉ

■ Les belles entrées comme la frisée aux lardons, les harengs pommes à l'huile, ou les cochonnailles du Rouergue signent une cuisine de ménage comme on en trouvait dans ces rues parallèles aux Champs-Elysées au temps du *Herald Tribune*. Ici, au Seven's Café, c'est un décor à tonalité chaude, et deux salles confortables, une maison de confiance, pour oublier la cohue de la célèbre avenue. Produits frais pour plats du jour : velouté de potiron, blanquette de veau... Vins de propriétaires : gamay de l'Ardèche (70 F), côteaux du lyonnais, brouilly et saint-amour. Menus : 69 F et 79 F. Menu, tout compris, avec vin : 169 F.

★ **Paris. 54, rue de Ponthieu (75008), tél. : 01-42-25-54-89. Fermé le dimanche.**

Brasserie

LE VALMY

■ A l'avers de la Grande Arche, c'est une vaste brasserie, avec terrasse couverte et vue panoramique sur un paysage quelque peu chaotique. Décor de céramique, genre grotte marine. En entrée, le choix est offert entre l'assiette de jambon d'Auvergne tranché à la main, la compote de lapereau et ses petits oignons, ou bien la frisée aux gésiers confits. Sole dorée aux champignons, en plat du jour, et belles viandes en provenance de l'Aubrac pour mieux damer le pion à la cohorte des *fast-food* alentour : faux-filet, grenadin de veau poêlé, côte et filet de boeuf, carré d'agneau. Plateau de fromage appétissant avec le salers, et feuilleté aux poires ou tarte fine. Belle carte des vins, dont le mercurey rouge, et le meursault blanc de Louis Latour. D'autres petits vins de propriétaires, et quelques intéressants bordeaux, à prix modérés. Menus : 120 F, 160 F (vin compris) et 230 F. A la carte, compter 250 F.

★ **Paris La Défense. Quartier Valmy Espace 21, 30, place Ronde. 92800 Puteaux, tél. : 01-47-74-84-97. Fermé samedi et dimanche.**

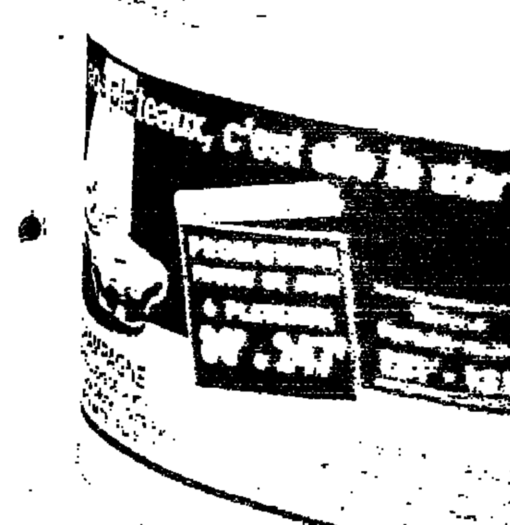
Gastronomie

KIM ANH

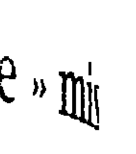
■ L'une des meilleures cuisinières vietnamiennes de Paris, Kim Anh, envoie à la minute des produits soigneusement choisis et apprêtés. C'est le sampan d'ananas frais en salade, le rouleau impérial au crabe et crevettes que l'on roule dans une feuille de laitue. La soupe tonkinoise – *phô* – est appréciée, là-bas, au réveil. C'est un bouillon brûlant qui mêle les saveurs de plantes aromatiques, le vermicelle de riz, un morceau de gingembre, un oignon émincé et quelques lamelles de boeuf. On appréciera aussi le potage de crevettes au tamarin. Le suprême de mer, les crevettes sur canapé ou grillées sur des morceaux de canne à sucre, les gros escargots et les crabes farcis, les présentations de boeuf émincé au citron vert, tous accompagnés de nuoc-mâm, entrouvrent une passionnante gamme de saveurs, de textures et d'arômes. A noter, aussi, les raviolis à la vapeur, les langoustines caramélisées ou les délicieuses tripes à la sauce de soja, parfois sur la carte. Menu : 220 F. A la carte, compter 350 F.

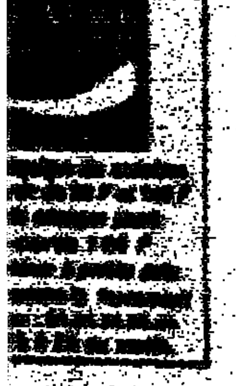
★ **Paris. 15, rue de l'Eglise (75015), tél. : 01-45-79-40-96. Le soir uniquement, jusqu'à 23 h 30.**

Jean-Claude Ribaut









هكذا من الاصل

Pluie et vent en Méditerranée

DEUX ÉPISODES de temps couvert et pluvieux traverseront notre pays mercredi. Les pluies seront plutôt faibles, sauf autour de la Méditerranée, où elles seront soutenues et accompagnées d'un fort vent d'est.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – En Bretagne, la matinée sera pluvieuse, puis des éclaircies reviendront ; le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 60 km/h en rafales en journée, puis 100km/h la nuit suivante. Les températures seront comprises entre 14 et 16 degrés.

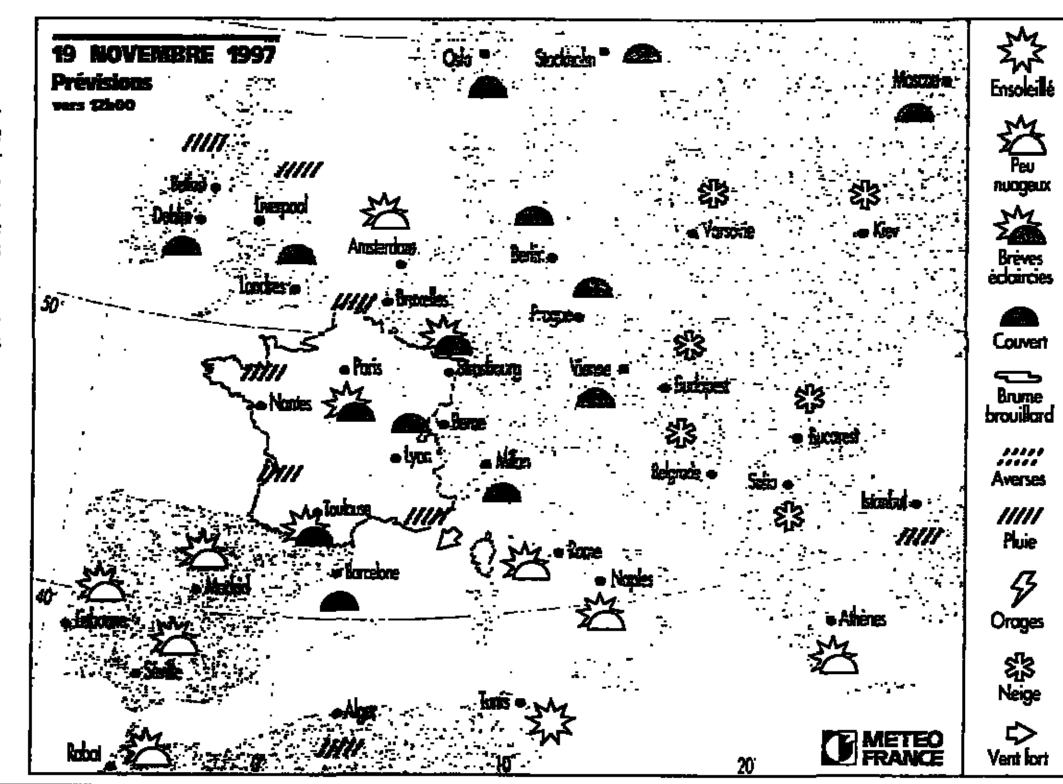
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le temps sera sec, nuages et éclaircies se partageant le ciel. Les températures seront douces, atteignant 10 à 15 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages donneront un peu de pluie en Champagne l matin, en Lorraine l'après-midi. Il fera 7 ou 8 degrés en Alsace et Lorraine, 10 ou 11 ailleurs.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Dans les Charentes et en Aquitaine, le ciel se couvrira dès le matin, pour donner de la pluie en journée. Dans le Poitou et en Midi-Pyrénées, on bénéficiera d'éclaircies en journée, puis le ciel se couvrira. Les températures resteront douces avec 15 ou 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Dans le Limousin, des éclaircies se produiront jusqu'en début d'après-midi, avant que les nuages apportent un peu de pluie. En Auvergne, la pluie du matin laissera la place à un ciel nuageux. En région lyonnaise, la pluie arrivera en fin de matinée. Les températures resteront clémentes, culminant entre 10 et 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Dans le Roussillon, le ciel est simplement nuageux. Partout ailleurs, c'est du mauvais temps, avec un ciel gris et des pluies modérées. Le vent d'est soufflera fort sur le cap Corse, le littoral varois et la Côte d'Azur. Il ne fera pas plus de 13 à 16 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BOSNIE-HERZÉGOVINE.** L'aéroport de Banja Luka doit être de nouveau ouvert au trafic civil et commercial mardi 18 novembre. Fermé depuis avril 1992, l'aéroport sert, depuis la signature des accords de paix de Dayton, en décembre 1995, de base aérienne aux forces de l'OTAN en Bosnie.

■ **ROYAUME-UNI.** La compagnie maritime Hoverspeed propose, jusqu'au 31 décembre, un aller-retour Calais-Douvres ou Boulogne-Folkestone sur ses ferries à grande vitesse au prix de 300 F pour deux personnes et une voiture. Le trajet dure 35 minutes. Renseignements au 0800-901-777.

■ **FRANCE.** AOM ouvrira, le 17 décembre, une ligne directe Nantes - Pointe-à-Pitre - Fort-de-France le mercredi et, le 18, un vol direct de Lyon vers ces destinations, le jeudi. Renseignements 0803-00-1234.

PRÉVISIONS POUR LE 19 NOVEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

						PAPEETE	25/30	N	KIEV	-1/2	*	VENISE	-2/6	N	LE CAIRE	17/27	S
						POINTE-A-PIT.	24/31	S	LISBONNE	14/17	N	VIENNE	-3/5	C	MARRAKECH	13/20	S
						ST-DENIS-RÉ.	18/24	N	LIVERPOOL	10/13	P	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	16/23	C
						EUROPE			LONDRES	9/14	C	BRASILIA	21/27	P	PRETORIA	8/25	S
						AMSTERDAM	1/4	N	LUXEMBOURG	-1/2	C	BUENOS AIR.	15/26	N	RABAT	14/20	N
FRANCE métropole			NANCY	2/7	N	ATHENES	10/15	N	MADRID	6/13	S	CARACAS	25/29	S	TUNIS	13/20	S
AJACCIO	7/15	P	NANTES	7/14	P	BARCELONE	12/18	C	MILAN	0/6	C	CHICAGO	-4/-3	N	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	9/17	P	NICE	8/13	P	BELFAST	9/13	P	MOSCOU	-5/-2	C	LIMA	22/25	C	BANGKOK	24/33	S
BORDEAUX	8/16	P	PARIS	9/13	N	BELGRADE	0/4	*	MUNICH	-11/4	N	LOS ANGELES	13/19	N	BOMBAY	24/32	S
BOURGES	9/14	N	PAU	7/14	P	BERLIN	-5/2	C	NAPLES	6/10	S	MEXICO	12/20	N	DJAKARTA	26/32	C
BREST	10/14	N	PERPIGNAN	10/17	N	BERNE	-5/3	C	OSLO	-3/0	C	MONTREAL	-2/0	C	DUBAI	22/27	N
CAEN	9/13	N	RENNES	8/14	P	BRUXELLES	2/6	P	PALMA DE M.	14/19	S	NEW YORK	1/4	S	HANOI	17/24	N
CHERBOURG	8/13	N	ST-ETIENNE	6/12	P	BUCAREST	1/7	*	PRAGUE	-8/0	C	SAN FRANCIS.	12/16	N	HONGKONG	18/24	N
CLERMONT-F.	7/13	P	STRASBOURG	1/6	N	BUDAPEST	0/6	*	ROME	4/9	N	SANTIAGO/CHI	10/25	S	JERUSALEM	15/24	C
DIJON	4/10	P	TOULOUSE	8/15	N	COPENHAGUE	1/3	N	SEVILLE	12/20	N	TORONTO	-2/1	C	NEW DEHLI	14/23	S
GRENOBLE	4/11	P	TOURS	8/13	N	DUBLIN	9/14	C	SOFIA	-1/3	*	WASHINGTON	-3/8	S	PEKIN	1/8	N
LILLE	7/9	N	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	-2/4	N	ST-PETERSB.	-5/-2	S	**AFRIQUE**			SEOUL	1/8	S
LIMOGES	7/12	N	CAYENNE	23/31	N	GENEVE	1/4	C	STOCKHOLM	-3/3	C	ALGER	14/19	P	SINGAPOUR	26/28	P
LYON	5/11	P	FORT-DE-FR.	25/30	S	HELSINKI	-5/-1	S	TENERIFE	14/18	C	DAKAR	25/30	S	SYDNEY	16/26	S
MARSEILLE	6/13	P	NOUMEA	22/27	S	ISTANBUL	7/13	P	VARSOVIE	-2/1	*	KINSHASA	22/28	P	TOKYO	7/12	S

Situation le 18 novembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 20 novembre à 0 heure TU

METEO FRANCE

PRATIQUE

Choisir une auto-école et réussir le permis de conduire

LE PERMIS de conduire est le diplôme le mieux partagé de France : il attire chaque année plus d'un million de candidats, dont 54 % sont reçus au premier essai. Pour les autres, plusieurs tentatives sont nécessaires. Comme la formation est très onéreuse, il est préférable de choisir avec soin son auto-école.

Stéphanie B. a opté pour la moins chère : un « forfait » de 2 790 francs, comprenant l'évaluation de départ, les cours de code en nombre illimité, les vingt heures de conduite obligatoires, les frais de dossier, une seule présentation à l'examen théorique (code) et pratique (conduite), ainsi que le livret d'apprentissage (obligatoire) et les fournitures pédagogiques. On a toujours intérêt à préférer cette formule, car lorsqu'on additionne les prestations à l'unité, on parvient, pour les mêmes services, à un montant supérieur à 5 000 francs.

Le prix de l'heure de conduite varie de 165 à 205 francs, selon les auto-écoles. Certaines proposent aux candidats malheureux ou à ceux qui désirent des leçons supplémentaires des « packs » de cinq heures à 800 francs, ou de dix heures à 1 500 francs. Pour le cours ou le test collectif de code, le tarif horaire va de 55 à 80 francs (et de 95 à 100 francs pour le cours individuel). Quelques-unes proposent un « forfait code » illimité à 850 francs.

C'est pour les formalités administratives qu'on relève les disparités les plus importantes. Les frais de constitution du dossier vont de 160 à 590 francs ! Pour la présentation à l'examen théorique, certaines auto-écoles se contentent de 200 francs, alors que d'autres réclament 350 francs. La présentation à l'examen pratique de la conduite coûte de 250 à 490 francs. Les fournitures (livre de code, livre de tests) peuvent dépasser 200 francs.

On note aussi de grands écarts dans les prix des forfaits : de 2 600 à 5 180 francs ! Une enquête de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), réalisée auprès de 1 005 auto-écoles de quarante-cinq départements, a relevé 490 infractions, dont 250 concernaient l'affichage des prix, 35 l'information incomplète sur les forfaits et 55 la subordination de vente, c'est-à-dire l'obligation faite au candidat d'acheter un lot de fournitures pédagogiques en sus du livret d'apprentissage.

Pour le code, l'auto-école choisie par Stéphanie a respecté le contrat : cours et tests en self-service à volonté. En revanche, Stéphanie n'a pas apprécié le démarrage de l'apprentissage sur un simulateur de conduite. *« Cette machine n'a rien à voir avec une voiture »*, s'insurge-t-elle.

Le simulateur Faros-Rousseau est autorisé pour quatre heures dans la formation obligatoire. Son programme informatique comprend 86 étapes et se conforme rigoureusement au Plan national de formation à la conduite automobile (PNF). Mais son fonctionnement diffère de celui d'une voiture. Ainsi la machine n'est pas capable de vérifier si le conducteur a bien consulté le rétroviseur extérieur. Il faut donc penser à appuyer sur une commande pour indiquer qu'on l'a fait. Les indications sont données à la fois oralement et visuellement, sous forme d'icônes, si bien que l'élève ne sait plus où donner de la tête. Enfin, la route qui apparaît sur l'écran n'a pas la qualité qu'on trouve dans certains écrans de jeux vidéo.

En quatre heures on peut à peine profiter du quart des possibilités du simulateur, d'autant que le déroulement du programme informatique est très lent. Le simulateur sert donc essentiellement à initier l'élève au maniement des commandes de la voiture. A Paris, certaines auto-écoles en font un usage systématique, car il leur permet d'économiser des heures de moniteur et de ménager les véhicules.

« PARCOURS DU COMBATTANT »

« Pour programmer un cours de conduite, c'est le parcours du combattant », poursuit Stéphanie, qui attend parfois six semaines entre deux leçons. De plus, elle a rarement le même moniteur : *« Ce n'est qu'à la douzième heure que j'ai appris qu'il ne fallait pas laisser en permanence le pied au-dessus de la pédale d'embrayage. »* Elle aimerait changer d'auto-école, mais elle a déjà acquitté une bonne partie du forfait et ne veut pas payer à nouveau les frais de présentation à l'examen.

Pour bien choisir, il faudrait connaître les taux de réussite des candidats à la première présentation ; ces données existent à l'inspection départementale du permis de conduire, mais elles sont protégées par la loi informatique et libertés. Les responsables des auto-écoles refusent en général de les divulguer, alléguant que *« le taux de réussite ne reflète pas l'efficacité d'une auto-école, surtout si celle-ci a affaire à un public difficile »*.

Peu d'auto-écoles proposent des contrats clairs et détaillés. Il appartient donc au consommateur de demander si *« la formation pratique individuelle »* correspond bien à un cours particulier où il sera au volant pendant une heure, ou bien s'il y aura trois candidats dans la voiture, auquel cas son temps de conduite sera réduit à vingt minutes, le reste étant consacré à *« l'écoute pédagogique »*. Avant de s'inscrire, il faut comparer les prix, et ne pas hésiter à contacter les élèves en formation à la sortie des établissements pour leur demander s'ils sont satisfaits.

Le Conseil national des professions de l'automobile, qui regroupe 2 500 auto-écoles (sur 10 500), a opté pour la certification « Qualicert ». Les auto-écoles signalées par ce logo s'engagent à fournir au client une documentation détaillée et à mettre à sa disposition les appréciations pédagogiques portées sur l'établissement par les inspecteurs du ministère des transports.

Chaque élève verra sa formation placée sous la responsabilité d'un *« moniteur superviseur »*, auquel il s'adressera en cas de difficulté. Ces auto-écoles qui s'engagent à former leur personnel à la qualité font également porter leurs efforts sur la sécurité. Car les futurs automobilistes qui veulent avoir leur permis le plus vite possible et au moindre prix ne doivent pas oublier que les forts taux d'accidents se rencontrent chez les conducteurs novices. Quelques leçons supplémentaires leur sauveront peut-être la vie, ainsi qu'à d'autres.

Michaëla Bobasch

A savoir

● **Evaluation de départ.** Il s'agit d'une fiche que remplit le moniteur de l'auto-école, à l'issue de la première heure, après avoir interrogé le candidat sur son éventuelle expérience de la conduite, sa connaissance du véhicule, son attitude à l'égard des problèmes de sécurité. Il évalue ensuite ses facultés de compréhension et de mémoire, puis teste ses aptitudes en lui faisant manier le volant, démarrer et arrêter la voiture. Il évalue enfin son émotivité. En fonction de ces éléments, il proposera un nombre minimal de leçons. Mais l'élève est libre de s'en tenir aux vingt heures obligatoires (décret nº 1049 du 23 novembre 1990).

● **Financement.** Il est prudent de ne pas acquitter immédiatement la totalité du forfait, mais de régler en plusieurs fois, au cas où l'auto-école ne remplirait pas ses engagements. Certaines auto-écoles comme celles du groupe Ecole de conduite française (ECF) ont conclu un partenariat avec la caisse d'épargne, qui accorde une subvention aux jeunes titulaires d'un livret.

● **Litige.** Si l'on est mécontent de son auto-école, on peut s'adresser à la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DDCCRF).

● **Conduite accompagnée.** L'apprentissage anticipé de la conduite est ouvert aux jeunes dès l'âge de 16 ans, et aux adultes, pour ceux qui ont la possibilité de conduire sous la direction d'un membre de leur famille ou d'un ami (arrêté du 14 décembre 1990, JO du 13 janvier 1991). Mais cela ne dispense pas de l'inscription dans une auto-école, et les prix sont de l'ordre de 4 000 francs (*Le Monde* du 21 avril).

هكذا من الأصل

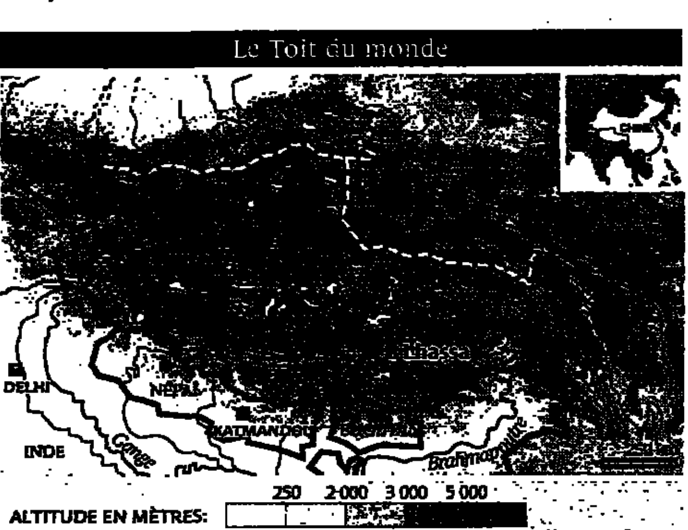
ENQUÊTE On ne compte plus les initiatives en faveur de l'affranchissement du Tibet du joug chinois. Si la tibétologie est une discipline ancienne, servie par les savants les plus sérieux, le pays des Neiges n'a cessé d'inspirer depuis plusieurs siècles aventuriers et artistes. ● CETTE TIBÉTOMANIE a saisi des stars, comme l'acteur américain Richard Gere, rejoint cette année par les cinéastes Martin Scorsese et Jean-Jacques Annaud, dont les films sortiront très bientôt, Ariane Mnouchkine, l'âme du Théâtre du Soleil, qui commencera le 17 décembre un nouveau spectacle au service de la cause tibétaine, ou encore le leader du groupe américain Beastie Boys, Adam Yauch. ● LES ORIGINES de cet engouement doivent être recherchés dans l'extrême poésie du Toit du monde, ses reliefs et ses légendes, dont la profonde humanité offre un contrepoint au mercantilisme occidental.

Tous les chemins de l'art mènent à Lhassa, capitale du Tibet

Si la tibétologie est une science déjà ancienne dont témoigne la richesse des bibliothèques, la tibétomanie est plus récente. Ses figures actuelles sont Jean-Jacques Annaud et Martin Scorsese pour le cinéma, Ariane Mnouchkine pour le théâtre et les Beastie Boys pour la musique

TANDIS que beaucoup se taisent, et principalement les puissances politiques et économiques, qui considèrent avant tout la Chine comme un marché juteux, le monde des arts et des spectacles, avec quelque retard sur celui de l'édition, fidèle en cela aux grands aînés de la tibétologie, multiplie les initiatives visant à mobiliser l'opinion publique internationale en faveur des opprimés du Toit du monde et du premier d'entre eux, le XIVe dalaï-lama, prix Nobel de la paix 1989.

Si Tenzin Gyatso est le meilleur propagateur de la cause tibétaine, reçu en quelques endroits comme un chef d'Etat et partout comme un guide spirituel, on ne compte plus les écrivains, cinéastes, metteurs en scène, photographes, dessinateurs, acteurs et musiciens qui ont choisi de dire tout haut leur attachement à la culture tibétaine. A l'été 1996, l'acteur américain Richard Gere investissait les médias français à la faveur d'une exposition de ses photographies présentées au Printemps de Cahors. Par lui, Hollywood a fait sien le combat du Tibet pour son affranchissement. Deux films inspirés par le Pays des neiges sont achevés : *Sept ans au Tibet*, du Français Jean-Jacques Annaud, et *Kundun* (La Présence), de l'Américain Martin Scorsese. Le premier s'est emparé de la figure de l'alpiniste autrichien Heinrich Harrer (interprété par Brad Pitt), sergent SS parti à la conquête de l'Himalaya avant de devenir l'un des précepteurs de l'actuel dalaï-lama (sortie française le 26 novembre). Le second a choisi de porter à l'écran la biographie autorisée du dalaï-lama. Son héros est Richard Gere, conseiller d'une multinationale américaine désireuse de signer un gros contrat de télécommunications avec la Chine (sortie américaine à Noël).



« ATTITUDE RÉVOLUTIONNAIRE »

Jean-Jacques Annaud, manifestement inquiet de la polémique qui a marqué la présentation de son film au Festival de Toronto (*Le Monde* du 17 septembre), n'a pas voulu expliquer ici les raisons de son scénario. On sait seulement que les révélations du magazine *Stern* sur la passé nazi de Harrer ont convaincu les producteurs de modifier le scénario, modifications mineures selon le réalisateur, qui a déclaré alors que ces révélations ont renforcé ce qui était pour lui *« de forts soupçons »*. Martin Scorsese est plus disert sur ses motivations. *« Ma sympathie pour le dalaï-lama vient sûrement de mon éducation religieuse, qui a représenté beaucoup pour moi quand j'étais enfant et que je croyais dans la bonté de l'homme (...). J'ai toujours été fasciné par les hommes qui mènent une vie spirituelle, qui croient totalement dans la non-violence, la compassion, la douceur et la tolérance ; c'est une attitude toujours extrêmement révolutionnaire »*, a-t-il expliqué à la chaîne de télévision publique américaine PBS.

Depuis plusieurs années, le Tibet est devenu l'enjeu d'une intense activité éditoriale. Encouragé par plusieurs succès de librairie déjà anciens, le rythme des publications s'est accéléré, dans toutes les directions : témoignages, récits, traductions, spiritualité, études savantes, livres d'art. Sans doute y a-t-il dans ce lot nombre d'ouvrages inutiles, approximatifs, faisant la part belle à un lyrisme d'agence de voyage, mais ce qui frappe finalement, c'est la diversité et la qualité de certaines œuvres proposées. A la suite de *La Force du bouddhisme*, du dalaï-lama et Jean-Claude Carrière (Laffont), du *Livre tibétain de la vie et de la mort*, de Sogyal Rimpoché (La Table ronde), de *Le Moine et le Philosophe*, de Jean-François Revel et Matthieu Ricard (Nil), des *Rebelles de l'Himalaya*, de notre collaborateur Philippe Broussard, il faut signaler plusieurs ouvrages récemment parus, comme *Le Feu sous la neige*, de Pâlden Gyasto (Actes Sud), témoignage terrible, d'une implacable authenticité, d'un moine incarcéré pendant trente-deux ans dans les bagnes chinois au Tibet. En contrepoint, *Médecin du toit du monde*, de Dolkar Khangar et Marie-Josée Lamothe (Le Rocher), retrace la vie d'une exilée, devenue en Inde l'une des plus grandes spécialistes de la médecine tibétaine. *Quand l'esprit dialogue avec le corps* reprend, sous la direction de Daniel Goleman (Trédaniel), une série d'entretiens avec le dalaï-lama sur la conscience, les émotions, la santé.

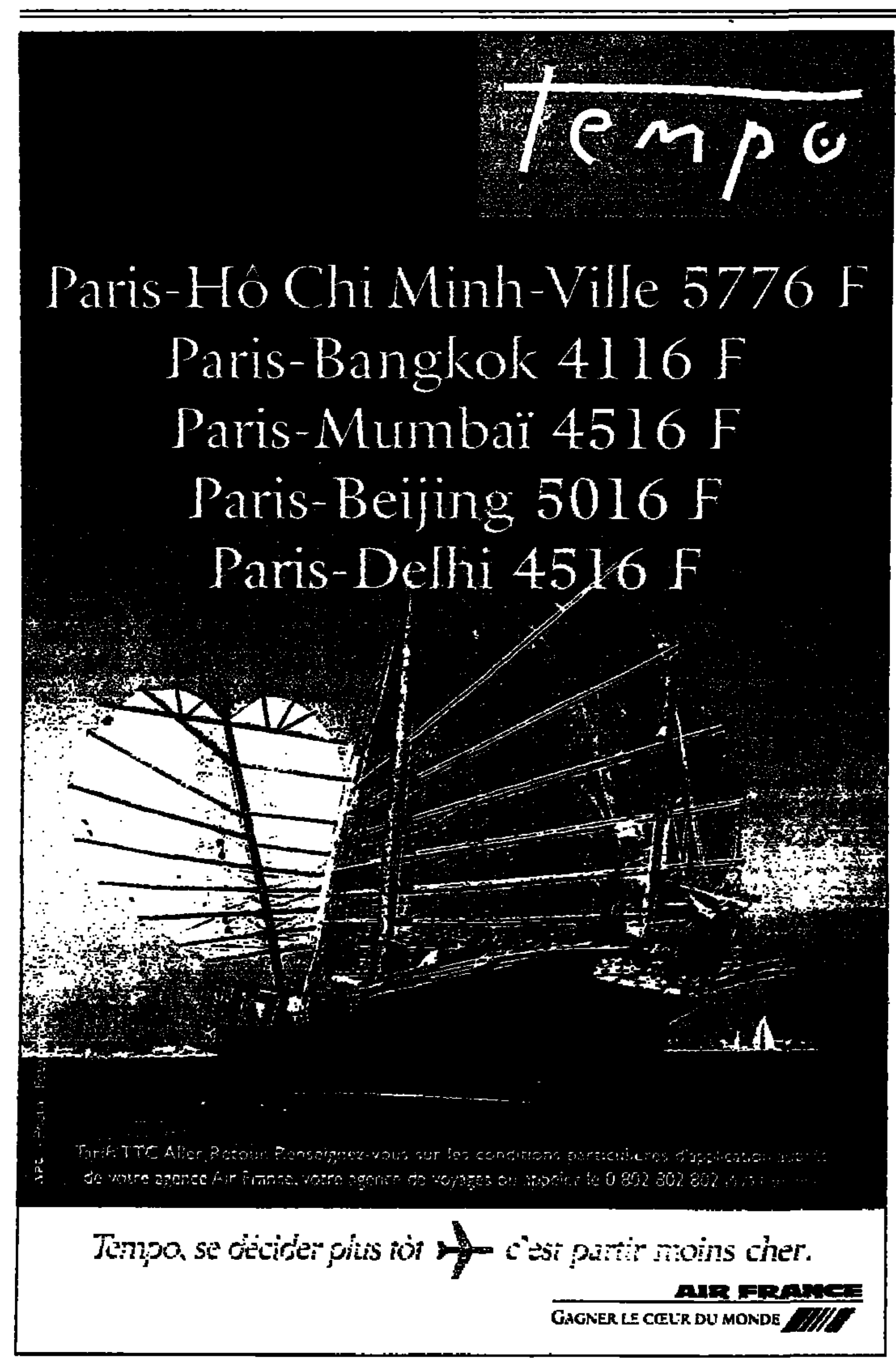
L'histoire du Tibet continue de susciter les recherches les plus sérieuses, comme en témoignent la publication d'un étude générale de Laurent Deshayes, *Histoire du Tibet* (Fayard), et un recueil passionnant des malentendus et des incompréhensions des premiers voyageurs, *Les Portugais au Tibet*, traduit et présenté par Hugues Didier (Champeigne). Il faut rappeler aussi la publication en octobre, aux éditions du Lombard, de la bande dessinée de Cosey *Celui qui mène les fleuves à la mer* (*Le Monde des livres* du 10 octobre) et ses visions somptueuses des palais de Lhassa.

« DAVID PEUT ENCORE GAGNER »

Dès le 17 décembre, le Théâtre du Soleil, à la Cartoucherie de Vincennes, va devenir le plus grand forum français jamais ouvert à la cause tibétaine. Ariane Mnouchkine et sa troupe, soit trente comédiens et plus de trente personnes dans la coulisse, ont imaginé que le Théâtre du Soleil était subitement investi par une délégation de trois cents (!) Tibétains faisant le tour du monde pour réclamer des gouvernements qu'ils favorisent leur dialogue avec Pékin. *« La troupe, la délégation et le public vont donc vivre ensemble les souffrances actuelles des Tibétains et cette impuissance qu'ils doivent tous surmonter »*, nous a expliqué Ariane Mnouchkine, qui, après tant de causes que sa troupe a servies ces trente dernières années – qu'il s'agisse du Vietnam, de la Tchécoslovaquie, du Cambodge ou de la Bosnie... –, veut croire encore et toujours à la force civique du théâtre : *« Nous aurions dû réagir plus tôt*, dit-elle, presque en s'excusant. *Si nous agissons maintenant, c'est probablement à cause de la façon dont la Chine, après des années de répression sauvage et de destructions, a désormais décidé de noyer les Tibétains sous une colonisation massive. Pourquoi n'a-t-on pas levé le petit doigt pour Lhassa ? Jadis, quand David et Goliath s'affrontaient, on prenait partie. Aujourd'hui, il ne faudrait pas aider David parce que Goliath est trop fort ? David peut encore gagner, Goliath n'est pas tout-à-fait Goliath : à Pékin, les Hans dominent mais sont opprimés ; le régime a besoin de nos technologies. Les moyens existent donc d'infléchir la politique de la Chine et de faire valoir les droits de l'homme. »*.

En France et loin d'elle, des centaines d'associations, et souvent d'étudiants, ont pris fait et cause pour le Tibet. Cette mobilisation se traduit par l'existence de plusieurs centaines de sites sur Internet, la plupart abrités par des universités, par des disques, comme celui imaginé par les Beastie Boys *(lire ci-dessous)*, ou enfin par des concerts, comme cette soirée jungle organisée le 9 novembre à Montpellier par Akasha Production... La route de Lhassa est grande ouverte.

Olivier Schmitt et André Velter



Adam Yauch, chanteur des Beastie Boys

« La destruction de cette culture serait une tragédie pour le reste du monde »

GROUPE PUNK converti au rap au milieu des années 80, les Beastie Boys (Adam Yauch, Adam Horowitz, Michael Diamond) se font connaître en 1986 grâce au succès énorme de *License To Ill*, album qui mêle rythmique habile et mauvais goût potache. A l'époque, le trio n'hésite pas, en concert, à mettre en cage des strip-teaseuses et à les arroser de bière. Leur premier hymne s'intitule « Se battre pour le droit de faire la fête » *(You Gotta Fight For Your Right [To Party])*. Leur musique prendra ensuite un tour plus expérimental. Sales gosses devenus passionnants alchimistes, les Beastie Boys changent aussi de mode de vie durant les années 90 : méditation, régime végétarien. Adam Yauch se convertit au bouddhisme. En 1994, le groupe décide de se servir d'une partie des royautés engendrées par l'un de ses albums, *Ill Communications*, pour créer un fonds de soutien au peuple tibétain, le Milarepa Fund.

Les 15 et 16 juin 1996 à San Francisco, puis les 7 et 8 juin 1997 à New York, ils organisent un festival, le Tibetan Freedom Concert, qui rassemble plusieurs dizaines de milliers de personnes. Au programme, des stars du rock (Patti Smith, U2, Noel Gallagher, Björk, Michael Stipe, Alanis Morissette, Radiohead...) et quelques rappeurs (KRS-One, A Tribe Called Quest, De La Soul, Biz Markie, les Beastie Boys...). Un triple CD du même nom vient de sortir chez Chrysalis, compilant des extraits de ces concerts. Dans le livret du disque, on trouve, entre autres, une lettre du dalaï-lama et un bulletin de protestation tout préparé *(Free Tibet)* à envoyer au président Clinton. Adam Yauch est le membre du groupe le plus investi dans cette cause.

« Qu'est-ce qui vous a amené à vous intéresser à cette cause ?

– Il y a quelques années, au cours d'un voyage au Népal, nous avons rencontré des réfugiés tibétains. Ils venaient juste de s'enfuir. Ils nous ont raconté ce qui se passait dans leur pays. Plus que par le conflit politique, j'ai été touché par les valeurs de la culture tibétaine. La lutte des Tibétains n'est pas qu'une lutte antichinoise. Elle est d'abord une lutte non violente pour la démocratie, pour les droits de l'homme et des valeurs qui peuvent profiter à l'humanité entière comme la compassion et l'altruisme.

– En quoi consistent ces concerts pour le Tibet ?

– Il s'agit moins de lever des fonds que de lever des consciences. Pendant le festival, nous diffusons des informations. Beaucoup de moines tibétains participent à la fête et discutent avec les gens. Le but n'est pas de faire crier à tout le monde « Libérez le Tibet », mais de donner envie à certains d'en savoir plus.

– De plus en plus d'artistes semblent attirés par le Tibet et les valeurs du bouddhisme. Pourquoi ?

– Au contraire de religions très moralisatrices et catégoriques, le bouddhisme insiste plus sur la responsabilité individuelle que sur la volonté de Dieu. Il enseigne des principes de vie sans forcément juger ceux qui ne suivent pas ces préceptes. Cette tolérance, cette compassion séduisent beaucoup.

– Vous ne craignez pas d'être victime d'un effet de mode ?

– C'est un problème mineur face à l'importance du symbole que représentent la lutte du peuple tibétain et le concept de non-violence. Je pense que l'humanité ne survivra qu'en en tirant les enseignements. Depuis des siècles, nos motivations profondes n'ont pas changé. Nous avons progressé technologiquement mais notre instinct reste animal. Notre technique est si avancée que nous connaissons les moyens de détruire la planète. La cupidité, l'égoïsme, la volonté de puissance restent nos moteurs principaux. La culture tibétaine représente l'opposé exact de cette tendance. Il y a plusieurs siècles, le Tibet était une nation guerrière surpuissante. Il a su renoncer aux armes pour devenir l'apôtre d'une culture non violente. Je trouve que ces valeurs sont des formes bien plus avancées de pensée. Si cette culture est détruite ce sera une tragédie pour le reste du monde. Le bonheur n'est pas synonyme de satisfaction matérielle ou physique.

– Est-ce crédible pour des rock stars ayant profité de tous les excès de prêcher pour ce genre d'abstinence ?

– Je n'empêche personne d'essayer. J'ai essayé beaucoup de choses, les drogues et le reste... Il n'est pas difficile de voir que ça n'apporte pas grand-chose.

– Avant cela, aviez-vous été tenté par d'autres formes d'action politique ?

– Oui, mais je pense aujourd'hui que la violence entraîne la violence et que la destruction d'un gouvernement entraîne la mise en place d'un gouvernement tout aussi répressif.

– Ne craignez-vous pas la dépolitisation de la jeunesse américaine ?

– Au contraire, j'ai l'impression qu'elle s'ouvre au monde de plus en plus. Le réseau Internet a fait beaucoup pour cela.

– Lors de votre premier festival, vous aviez programmé Rage Against The Machine, un groupe ouvertement marxiste et révolutionnaire. N'y avait-il pas là une contradiction avec la cause et les idéaux que vous défendez ?

– Nous sommes à la recherche de bonnes volontés, pas de la perfection. Nous avons apprécié la démarche positive des artistes.

– Avez-vous lu *Sept ans au Tibet* ?

– Pas encore, mais j'ai vu le film de Jean-Jacques Annaud. Malgré quelques travers hollywoodiens, j'ai aimé la façon dont il décrit la culture tibétaine et sa confrontation avec la culture occidentale. A propos de la personnalité d'Harrer, je trouve surtout intéressante la façon dont cet homme s'est transformé au contact de la culture tibétaine. »

Propos recueillis par Stéphane Davet





© NADIR VAN TOHUIZEN/AGENCE VU

Le monastère de Ganden. Détruit pendant la révolution culturelle, il a été partiellement reconstruit. Trois cents moines sont autorisés à y vivre.

Une puissance d'aimantation des savants et des vagabonds

QU'ON L'APPELLE *pays des* Neiges, Toit du monde, Haut-Pays, la fascination qu'exerce le Tibet ne date pas d'aujourd'hui. L'engouement actuel, d'une ampleur inégalée, participe de l'universelle consommation d'illusions, bons sentiments et pleurnicheries charitables, servis jour après jour aux *opinions publiques du monde* entier. Inutile d'y voir autre chose que l'expression d'une norme programmée qui s'emploie à tout vendre : les crimes, les catastrophes, les émotions, les exploits, les infamies, et même les révoltes, et même les *élans les plus purs. Par-delà ces* écrans de fumée, il convient de se demander d'où vient la prodigieuse force d'attraction de l'espace tibétain. Il s'agit d'un pouvoir composite qui allie tout autant l'immémorial à l'éphémère, le goût de l'ailleurs à la soif d'absolu, l'aventure, le vide, la beauté, la quête mys*tique, le souffle et l'effort mus*culaire.

En désignant le mont Kaïlas comme le centre du monde et résidence de Shiva, la cosmogonie hindoue avait ouvert la voie du plateau tibétain et doté la terre, bien avant qu'elle fut ronde, de son pôle spirituel. Cette localisation allait d'*emblée orienter* le mouvement continu des pèlerinages, signaler l'autre côté de l'Himalaya comme une zone d'exception que l'altitude et les difficultés d'accès semblaient tenir en lisière du royaume des dieux. Sans jamais faiblir au cours des siècles, cette puissance d'aimantation devait s'étendre de l'Asie jus*qu'à l'Occident. Emblème symbo*lique, l'axe de la création ne pouvait perdre ses attraits, d'autant qu'il ne se dressait pas n'importe où, mais très loin, très haut, derrière d'immenses montagnes, en une contrée secrète, interdite, à fleur de ciel. Une telle accumulation d'obstacles garantissant en quelque sorte la qualité *initiatique du chemin* à parcourir.

Ce n'est pourtant pas un texte religieux qui exprime *le mieux cette* attirance mystérieuse, souvent irrépressible. C'est sans doute la fable imaginée par Rider Haggard dans *Ayesha*, le livre qui ressuscite les personnages de *She*, et qui les entraîne, par-delà mille périls, jusqu'au lieu *de tous les sortilèges*, de toutes les splendeurs, jusqu'au pays sublimé, *au-dessus de tous* les autres. Le Tibet n'est pas nommé, mais, dans son évocation, Rider *Haggard* conjugue l'ensemble des éléments et des fantasmes attachés au pays des Neiges. Il révèle, sans y être allé et parce qu'il n'y est pas allé, la place prise *dans l'imaginaire* collectif par un territoire que l'on situe à peine.

L'étonnant, c'est que les intuitions du romancier, sa fièvre visionnaire, ne furent guère démenties par les témoignages des érudits ou des aventuriers. Non que ceux-ci aient dépeint une réalité idyllique, mais ils ne pouvaient que transmettre *l'image d'un site hors du temps*, aux paysages grandioses, à la nature excessive, aux rites singuliers. Les épisodes terrifiants ne concouraient pas moins à la légende que la découverte d'une sagesse originale alliant chamanisme et bouddhisme, expérience ascétique et pouvoir théocratique. D'où cet intérêt partagé *des ethnologues, des linguistes*, des historiens des religions, des géographes, des philosophes, avec la recherche des mystiques, des voyageurs, des poètes.

Une telle accumulation d'obstacles garantissait la qualité initiatique du chemin à parcourir

Depuis le milieu du XIX[e] siècle, ces deux approches n'ont cessé de se côtoyer et de se renforcer l'une l'autre. Qu'ils soient savants ou vagabonds, esthètes ou explorateurs, le Tibet ne peut retenir que des êtres intrépides, robustes de corps et d'esprit, et passablement entêtés. Sur le terrain, il faut supporter des *épreuves parfois extrêmes* ; à distance, il faut faire preuve de voyance lucide. Voilà pourquoi des personnalités très diverses ont fini par forger une véritable poétique du Tibet. Certains consacrèrent leur vie au pays des Neiges, d'autres ne l'abordèrent que par éclairs, tous en répercutèrent la magie et l'écho.

Aussi doit-on citer les noms de professeurs, de traducteurs, de di*plomates, de militaires*, de déserteurs, d'écrivains, d'artistes qui, à la suite, forment une cohorte inattendue : Jacques Bacot, Sven Hedin, Paul Pelliot, Alexandra David-Neel, Giuseppe Tucci, Corneille Jest, également Victor Segalen, Antonin Artaud, Georges Bataille, René Daumal, René Char, Henri Michaux, *Allen Ginsberg*, sans oublier Georges Braque, Constantin Brancusi ou *Liliana Cavani*.

Il est bien sûr impossible de préciser à quel titre chacun d'entre eux apparaît ici. Pour Alexandra David-Neel, nul besoin d'insister : elle fut et demeure le modèle de l'érudite-aventurière, à la fois bourreau de travail et rebelle, qui força avec le même acharnement les portes subtiles de la mystique tibétaine et la route terrestre vers Lhassa. A l'exception de Segalen, auteur d'une *suite de poèmes intitulée Thibet* et *d'Equipée*, un récit orienté à l'identique, la présence des autres poètes a de quoi surprendre. Cependant, Artaud a composé une *Adresse au dalaï-lama* ; Bataille a consacré un chapitre de *La Part maudite* au lamaïsme ; Daumal est parti dans *Le Mont analogue « à la recherche de la Montagne qui est la voie unissant la Terre au Ciel »* ; René Char a, fait unique dans son œuvre, encadré son poème *Le Convalescent* par deux citations de Milarepa ; quant à Michaux et Ginsberg, ils ont témoigné d'une attention constante à la spiritualité tibétaine.

Quel a donc été, pour les poètes *français, l'intercesseur privilégié*, celui qui leur a donné le Tibet pour nouvel horizon ? Sans nier le rôle du Musée Guimet ni celui d'autres écrits savants, c'est la traduction de la biographie de Milarepa par Jacques Bacot, en 1924, qui a constitué le facteur décisif. A travers les méfaits, les épreuves, puis l'illumination de l'ermite-poète, une expérience unique se découvre et, au-de*là, des coutumes, des pratiques, une* civilisation. C'est encore Milarepa qui inspire à Braque une série de gravures, encore lui qui hante littéralement Brancusi au point qu'il se persuade bientôt d'en être la réincarnation, toujours lui qui conduit Liliana Cavani à réaliser autour de sa présence la première fiction ciné*matographique consacrée* au Tibet (*Milarepa*, 1974).

Rappeler l'influence directe d'un texte lointain sur plusieurs créations contemporaines n'a d'autre but que de souligner l'incidence tonique des résonances, voire une variante inédite de la loi des effets et des causes, que d'autres exemples pourraient *multiplier*. Le Tibet continue à diffuser loin de son aire himalayenne un *irremplaçable* message, même par temps d'oppression atroce et tandis que se joue sur les hautes terres la survie de son peuple et de sa culture. *« Pont de l'infini/On y est engagé »*, écrivait Henri Michaux dans l'un de ses derniers poèmes, et nous savons qu'il désignait ainsi l'univers sans limite du Haut-Pays, ses déserts d'herbe et sa grâce verticale, sa lumière et son âpreté. Cet engage*ment-là ne peut être de cir*constance : il est la meilleure part de notre présence au monde.

A. Ve.

Pékin affiche sans complexe sa tutelle sur le pays des Neiges

PÉKIN
de notre correspondant

Il y a dix ans, à quelques jours près, éclatèrent au Tibet les premières émeutes connues en temps presque réel, témoignant d'un regain d'activisme contre le pouvoir tutélaire de Pékin. Auparavant, en *raison surtout des lenteurs de la* circulation de l'information, les drames qu'avait connus le pays des Neiges étaient trop lointains, leur écho trop décalé dans le temps, pour avoir le moindre impact. D'une certaine manière, la fin de 1987 a marqué l'apparition, dans la conscience occidentale, du « problème » tibétain. Un problème qui remonte pourtant à 1950, année de la *« libération pacifique »* des lieux par l'armée communiste chinoise, supervisée par Deng Xiaoping, qui était dans les faits une annexion déguisée, puis à 1959, quand la *« réforme »* fut imposée à coups de canon aux temples lamaïstes récalcitrants à se soumettre à l'ordre nouveau chinois, c'est-à-dire *l'anéantissement d'un ordre social* tibétain particulier, probablement contestable – *le servage n'était pas* aboli –, mais authentique.

Depuis, tout va de mal en pis et l'incompréhension grandit. L'Occident s'est dressé en défenseur du Tibet sans savoir trop pourquoi. Il a oublié qu'en son sein très rares *ont été les protestations contre* la mainmise de Pékin sur les hautes terres tibétaines. L'Etat chinois a, de son côté, géré le pays comme sait le faire une puissance coloniale. A coups de répression et de coercition par moments ; à d'autres, à coups de subsides effectivement d'un coût élevé pour un pays somme *toute assez pauvre*.

Ce malentendu tragique vient une nouvelle fois de se matérialiser lors de la visite aux Etats-Unis de Jiang Zemin, l'actuel détenteur du pouvoir à Pékin. Bill Clinton s'est efforcé de lui expliquer la nature de la démocratie américaine à la faveur de la visite de la galerie des portraits à la Maison Blanche. Jiang Zemin n'eut pour toute réponse que cette saillie, affligeante pour les *milieux américains* qui tentent de ramener la Chine aux *réalités modernes* : la *« libération »* du Tibet par l'armée rouge équivaut à ses yeux à *la libération* des esclaves noirs américains par l'Etat fédéral.

BRAS DE FER POLITICO-RELIGIEUX

Il est difficile d'imaginer plus large gouffre entre deux logiques. Pourtant, sur place, on sait que les choses se passent mal. On le sait à *distance*, la *région n'étant pas fa*cile d'accès pour les témoins étrangers et indépendants. *Ceux qui* parviennent à s'y introduire évitent les autorités de Pékin, maîtresses des lieux, et de ce fait n'entendent que la voix des opposants, ce qui n'est pas une solution idéale. Les détenteurs du pouvoir, eux, ont *tendance à se braquer à tel point* qu'ils n'osent guère parler, quand *bien même y sont-ils épisodique*ment autorisés devant les visiteurs. Les observateurs en sont donc réduits à compter les morts, les incarcérations et les « points » d'une partie de bras de fer politico-religieuse qui incite souvent au mani*chéisme*.

Cette opposition de dogmes ne résiste pourtant pas à l'examen de la situation locale. Nombre de Tibétains reconnaissent l'autorité du dalaï-lama sans pour autant adhérer à l'idée indépendantiste ; nombre de Chinois admettent en privé que Pékin aurait dû faire *preuve de plus de respect envers* l'identité locale ; dans les deux camps, nombreux sont ceux qui ne voient aucune issue à l'impasse actuelle. Répression à chaque bouffée de contestation ; provocations policières en cas d'assouplissement jugé trop dangereux par les détenteurs d'une influence locale : tous les coups tordus sont permis, comme dans toute situation coloniale. Le dalaï-lama lui-même, exilé depuis 1959, essaie depuis des années de convaincre Pékin qu'il y *aurait matière à s'arranger plutôt* qu'à s'entredéchirer. Sans succès.

*Pékin est loin de se montrer en*clin à se dégager du piège tibétain. Le gouvernement chinois en a fourni la preuve par la manière cassante avec laquelle il a géré, depuis deux ans, la crise de succession autour de la deuxième autorité spirituelle du Toit du monde, le panchen-lama. Le sort du candidat *choisi par le dalaï-lama est tou*jours un secret d'Etat dans la capi*tale chinoise, ce qui n'augure géné*ralement rien de bon. Le candidat retenu par Pékin, lui, est montré à l'occasion par la propagande, mais tout aussi inaccessible. S'agissant de gamins âgés d'une dizaine d'années, on peut imaginer les manipu*lations dont ils doivent faire l'ob*jet.

Pendant ce temps, les commerçants chinois s'installent massivement au Tibet. Le fait est avéré, mais quelle signification lui attribuer ? Le dalaï-lama, Prix Nobel de la paix 1989, a tendance à entériner l'idée qu'il existe un plan de coloni*sation dictant cette invasion*. C'est quelque peu méconnaître le système chinois. Les commerçants affluent là où les opportunités se dessinent. Le Tibet fait partie désormais de ce champ. Ensuite seulement viennent les outils de l'installation coloniale que sont les forces armées, la propagande anti*religieuse, les instruments brutaux* de la puissance d'Etat. L'incompréhension paraît bien loin de prendre fin.

Francis Deron

Bibliographie et rendez-vous

● **Ouvrages de référence**
Le Livre des morts tibétains (Le Courrier du livre). Ouvrage fondamental qui explicite la notion de *bardo*, l'état intermédiaire du passage d'un monde à un autre. Autant qu'un manuel sur le savoir-mourir, c'est aussi un traité sur le savoir-vivre ici et maintenant.
La Vie (Le Seuil) et *Les Cent Mille Chants de Milarépa* (Fayard), de Milarépa, traductions de Marie-Josée Lamothe. L'œuvre complète du célèbre ermite tibétain : à la fois récit d'aventure, épopée, florilège et évocation minutieuse d'un parcours spirituel unique.
Le Fou divin, de Drukpa Kunley, traduction de Daniel Duchaussoy (Albin Michel). Enseignement et facéties d'un yogi truculent, adepte de la « folle sagesse ». Une voie d'éveil par le rire et l'inconvenance.
Le Voyage en Asie centrale et au Tibet, de Michel Jan (Bouquins/Robert Laffont). Anthologie des voyageurs occidentaux : aventuriers, espions, archéologues. Des personnages d'exception, *comme ceux* qu'évoque aussi Peter Hopkirk dans *Bouddhas et rôdeurs sur la Route de la soie* et dans *Sur le toit du monde* (éd. Ph. Picqier).
Voyage d'une Parisienne à Lhassa et *Mystiques et magiciens du Tibet*, d'Alexandra David-Néel (Plon). Les livres qui révélèrent le Tibet, son espace, sa culture, sa spiritualité, à un vaste public. Par une femme *hors du commun*.
Le Chemin des nuages blancs, par le lama Anagarik Govinda (Albin Michel). Pèlerinages au Tibet, de 1932 à 1949. Un récit envoûtant sur ce qu'était le pays des Neiges avant la colonisation chinoise.
Au loin, la liberté, par le dalaï-lama (Fayard). Les Mémoires de l'actuel dalaï-lama. Le chef politique et spirituel des Tibétains raconte sa vie avec un grand naturel et s'interroge sur le destin de son peuple.
Né au Tibet, de Chögyam Trungpa (Points Sagesses/Seuil). Document *étonnant de vérité et de simplicité* sur l'éducation d'un jeune lama de haut rang, puis sur les péripéties de sa fuite en Inde.
Tibet mort ou vif, de Pierre-Antoine Donnet (Gallimard). Analyse détaillée de la colonisation chinoise et de l'asservissement systématique du Tibet.
Histoires tibétaines, de Pierre-Julien Quiers et Arnaud Prudhomme (*Florent-Massot*). *La* vie quotidienne des Tibétains, au Tibet comme en exil en Inde et au Népal, telle qu'observée par un journaliste et un photographe.
● **Voix du Tibet.** Rencontres autour de la poésie tibétaine. Les jeudis *27 novembre*, 4 et 11 décembre à 19 heures ; les mardi *2 et 16 décembre à 21 heures*. Théâtre Molière - Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3[e]. Tél. : 01-44-54-53-06. 40 F et 60 F. Un cycle de lectures et de musiques traditionnelles sur le thème « Poésie et résistance au Tibet », par ou en présence d'invités tibétains, d'écrivains, de *traducteurs et de comédiens*.

Alexandre Csoma de Körös, premier des tibétologues

RIEN ne *prédestinait Alexandre* Csoma de Körös, né en Transylvanie en 1784, linguiste et patriote hongrois obnubilé par *l'énigme des origines* de la langue magyare, à devenir le fondateur de la tibétologie. Sa vie ressemble à *l'histoire d'une obsession contrariée*, sa gloire tient à une idée fausse.

Comme Colomb, qui découvre *l'Amérique en lieu et place* de l'Inde qu'il espérait, Csoma, parti retrouver le berceau de ses ancêtres quelque part entre *Tibet et Mongolie*, échoue au Ladakh après d'incroyables tribulations qui le voient échapper à la peste *en Turquie*, puis en Egypte, s'enfuir de Boukhara en guerre, s'acoquiner en Afghanistan avec deux *anciens officiers de Napoléon* qui vont se mettre au service du maharadjah du Pendjab, tenter de franchir seul l'Himalaya l'hiver. C'est alors que, à bout de ressources, il ren*contre le voyageur espion anglais* Moorcroft qui, fasciné par ses capacités linguistiques, lui propose d'entreprendre *la rédaction d'une* grammaire et d'un dictionnaire tibétains. Csoma apprend, grâce à un lama parlant le *persan*, une langue qu'aucun Occidental *n'a* maîtrisée avant lui. Il passe ensuite plusieurs années, vivant comme un reclus au Zanskar, puis au Kinnaur, à étudier les textes sacrés. Ce labeur se révèle fécond : un dictionnaire tibétain-anglais, une grammaire tibétaine, d'innombrables articles, des traductions. Il *est très vite célébré à Calcutta* et en *Angleterre* mais ne *s'en* soucie guère. En proie à son idée fixe, il décide, en 1842, une nouvelle expédition en direction du Tibet. Il ne dépasse pas les contreforts de l'Himalaya, frap*pé par le paludisme*, et meurt à Darjeeling.

Voyageur intrépide, philologue sans peine, ascète par hasard, *Csoma de Körös n'a rien* envisagé, rien accompli comme tout un chacun. Singulier, paradoxal, il est fait d'un alliage où la passion durcit l'indifférence, où la bravoure sait être modeste et la réussite so*ciale parfaitement ignorée. Héros national en* Hongrie, Bodhisattva au Japon, il est encore très méconnu de par le monde : avis aux romanciers et aux cinéastes amoureux de personnages hors norme, Csoma est leur *homme !*

A. Ve.

هكذا من الاصل

Hugues Gall et Brigitte Lefèvre décortiquent la fonction d'étoile

Le directeur général de l'Opéra national de Paris et sa directrice de la danse démentent la rumeur d'une hémorragie d'artistes

LE VENDREDI 14 NOVEMBRE, Hugues Gall, directeur général de l'Opéra national de Paris, a levé le silence assigné à Garnier et à Bastille depuis qu'il a mis fin, le 7 novembre, aux fonctions de danseur étoile de Patrick Dupond. Depuis, les rumeurs circulent : Marie-Claude Pietragalla prend la direction du Ballet de Nancy, Isabelle Guérin est en partance pour le New York City Ballet. Informations démenties par les intéressées elles-mêmes. Que Raphaëlle Delaunay et Anne Rebeschini, distribuées dans *Le Sacre du printemps* de Pina Bausch, soient déjà parties chez la chorégraphe de Wuppertal, l'antithèse de l'Opéra, attise l'idée d'un malaise dont le départ de Dupond ne serait que la partie visible de l'iceberg. On parle d'hémorragie d'étoiles...

Où en est le Ballet de l'Opéra de Paris ? « *J'ai été engagé sur la base d'un rapport rétablissant un vrai commandement dans cette maison pour que cesse l'absence de responsabilités. J'engage, je révoque, je suis là pour prendre les embruns. Si j'avais voulu le calme plat, je serais allé au Châtelet.* » Hugues Gall est beaucoup plus joueur qu'on ne peut le supposer de prime abord. Il reçoit, perché au huitième étage de l'Opéra Bastille, dans l'ancien bureau que s'était fait aménager Pierre Bergé. « *J'aurais préféré être plus près du plateau* », dit-il.

Brigitte Lefèvre s'est volontairement installée dans des bureaux mansardés à l'Opéra Garnier. Hugues Gall et sa directrice de la danse se sont exprimés séparément. Mais on sent la paire soudée face aux propos de Patrick Dupond ; et parfaitement en accord sur les grandes lignes de développement du Ballet de l'Opéra. « *Je travaille avec un directeur qui accepte les propositions contrastées que je lui fais. Depuis cinq ans que je suis dans la maison, le dialogue s'est approfondi. On s'est apprivoisé. Les enjeux ne sont plus du tout ceux des années 80. Il n'y a plus de place pour les rôles d'étoile rebelle. Un contrat d'étoile donne priorité absolue à l'Opéra. Il est accordé des autorisations de danser à l'extérieur, encore faut-il les demander. La meilleure manière d'être libre est d'accepter pleinement le contexte dans lequel on travaille. Si on ne se sent pas aussi libre qu'on le souhaiterait, on peut partir.* »

PRIORITÉ À LA MAISON

Le style Lefèvre : direct, franc du collier, émotionnel. Il a été convenu qu'on ne parlait pas de Patrick Dupond – l'affaire sera jugée le 1er avril 1998 par le tribunal des prudhommes –, mais de la manière de gérer les étoiles. « *Ce problème a toujours existé. Il se résout dans des équilibres plus ou moins douloureux. Il y a toujours eu des étoiles qui partent. Yvette Chauviré claque la porte de l'Opéra pour aller à Monte-Carlo. Jean-Pierre Bonnefous opte pour le New York City Ballet quand il épouse Patricia McBride. Dominique Khalfouni s'en va chez Roland Petit. Olivia Grandville se fait engager chez Dominique Bagouet. Sylvie Guillem, n'obtenant pas ce qu'elle veut, prend ses responsabilités. Loïc Touzé quitte la maison pour devenir chorégraphe. Ils sont des exceptions. Cent cinquante-deux danseurs, dont treize étoiles, provoquent inévitablement des mouvements. De là à parler d'hémorragie...* »

C'est Brigitte Lefèvre qui gère les programmes, les distributions et les contradictions des emplois du temps. Mot d'ordre : priorité à la maison. « *Chaque étoile est aussi une personne privée, et chaque cas est différent. Les étoiles reçoivent leur planning en fin de saison, mais aucune ne souhaite vraiment que tout soit trop tôt défini pour garder une marge de manœuvre pour les propositions extérieures. En fait, je me rends assez facilement à leurs arguments, ce qui m'oblige à des jonglages pour les répétitions. Mais je ne donne jamais d'autorisations juste pour faire plaisir. Et je n'aime pas ces galas qui utilisent plus ou moins honnêtement le nom de l'Opéra de Paris. Mais quand il s'agit d'une démarche personnelle nécessaire à l'évolution d'une carrière, on parvient à un accord.* »

« *Danser à l'extérieur permet à nos étoiles de se prendre en charge, de découvrir d'autres systèmes, car presque tous sortent de l'école de danse*, reprend Brigitte Lefèvre. *Ils ne connaissent que l'Opéra. Quand Isabelle Guérin est demandée au New York City Ballet, c'est un honneur qui reconnaît l'excellence de cette danseuse. Manuel Legris est très apprécié à la Scala, Laurent Hilaire à Covent Garden, Elisabeth Platel à Hambourg, au Danemark. A Rio de Janeiro, où l'ancien danseur-étoile Jean-Yves Lormeau a été nommé directeur du ballet, elle remonte le répertoire du XIXe, auquel elle consacre sa vie d'artiste.* » Toutes ces étoiles bougent sans perdre pour autant leur statut de danseur-étoile permanent, comme Charles Jude, bien qu'il dirige le Ballet de Bordeaux depuis un an : « *Charles prend sa retraite d'étoile en mars 1998. On a seulement revu son salaire. C'est normal qu'on accompagne aussi la reconversion de nos danseurs* », précise Hugues Gall.

Une situation que Brigitte Lefèvre n'aimerait pas voir pour autant se généraliser. « *On a écrit que Pietragalla était partie pour le Ballet de Nancy. Ce n'est pas signé. Pierre Lacotte dirige toujours la compagnie, que je sache. Mais il est vrai que la danseuse a été contactée. Elle est tout de suite venue en parler avec M. Gall et moi-même. Elle sait qu'une charge aussi lourde serait incompatible avec son statut d'étoile, mais il n'est pas exclu qu'elle revienne danser au coup par coup.* »

L'Opéra de Paris sait que sa réputation repose sur ses étoiles : « *Et sur le corps de ballet, sans lequel les étoiles brillent moins* », ajoute Hugues Gall. Le corps de ballet est riche en personnalités. Comme en témoigne le départ de la quadrille Anne Rebeschini et du coryphée Raphaëlle Delaunay pour la compagnie de Pina Bausch.

« *Que la personnalité de Pina Bausch, un des grands créateurs de ce siècle, ait imprimé une marque indélébile au Ballet est indéniable*, reconnaît Hugues Gall. *On est heureux qu'elle revienne cette année remonter à nouveau son* Sacre. *Mais le départ de deux filles de cette qualité est une perte.* » On croit savoir que Brigitte Lefèvre en a pleuré. Peut-être pensait-elle à son propre départ, à l'âge de vingt ans, de l'Opéra de Paris : « *A son époque, le désir qui poussait à partir était la danse américaine. Je m'occupais du Ballet auprès de Rolf Liebermann quand elle est partie. Elle était une danseuse extrêmement flamboyante. On ne voyait qu'elle. Les danseurs comprennent son courage et la respectent pour ce choix.* »

Depuis quelques mois, il est question qu'une personnalité emblématique du monde de la danse soit attachée à l'Opéra. « *Je pense que nous y arrivons, c'est déjà la politique développée par Brigitte Lefèvre. Mais l'Opéra, en cette fin de siècle, n'a pas intérêt à accueillir une seule personnalité par définition trop dominante, mais de se lier à des créateurs comme William Forsythe, Jiri Kylian, ou d'autres plus aventureux, comme cette relation établie avec Angelin Preljocaj, qui est lui aussi un créateur important.* » Aurait-on besoin d'un grand danseur pour contrebalancer l'irréversible pénétration du contemporain ? De Baryshnikov, comme on l'entend dire ici et là... Brigitte Lefèvre soupire : « *On ne devrait plus parler de danse classique, de danse contemporaine. On est déjà passé ailleurs. Il y a la danse. Son énergie est la même dans le hip-hop que chez Gallotta ou Bagouet, ou dans un pas de deux de Petipa.* »

Dominique Frétard



© VIRGILE BERTRAND

Les danseurs étoiles Agnès Letestu et José Martinez, en répétition à l'Opéra-Bastille.

Un connaisseur du ballet

Hugues Gall a parfois la réputation d'être passéiste en matière de danse : « *Peut-être certains s'en souviendront, mais en 1971, quand Rolf Libermann est arrivé à l'Opéra, j'ai eu en charge la danse, avec Raymond Franchetti, jusqu'en 1980. Nous n'avons pas été les premiers à moderniser le répertoire. Mais, dans les années 70, l'Opéra de Paris n'avait toujours pas établi de passerelle avec le courant majeur de la danse américaine. Je me suis occupé personnellement de faire venir Carolyn Carlson. Elle était alors au Théâtre Almeida à Londres. Pour elle, on a inventé le Groupe de recherches théâtrales de l'Opéra de Paris (Grtop), et nous l'avons nommée étoile-chorégraphe. Ça a été un coup de tonnerre. Simultanément, nous invitions Merce Cunningham à créer pour le ballet* Un jour ou deux. *Cette collaboration n'a pas été un feu de paille, elle dure toujours. Merce Cunningham vient avec sa compagnie en janvier. On inscrivait aussi au répertoire* Auréole *de Paul Taylor.* »



« L'affaire Dupond »

TOUT A COMMENCÉ par un article paru dans *L'Est républicain*, le vendredi 7 novembre, intitulé : « Opéra de Paris, Patrick Dupond licencié ». Brisant la loi du silence, le danseur contraint l'Opéra de Paris à réagir. Un communiqué tombe le soir même. Son laconisme dit la colère de la direction de l'Opéra. Les 8, 9 et 10 novembre, Patrick Dupond multiplie les interviews, s'interdisant toute tentative de conciliation : l'affaire sera jugée par le tribunal des prud'hommes le 1er avril 1998.

Qu'est-il reproché à Patrick Dupond ? Le danseur s'est expliqué : il a demandé l'autorisation de quitter les répétitions de Pina Bausch pour se rendre au Festival de Cannes, où il était juré en mai, bien que la direction de l'Opéra n'ait pas répondu à sa demande – depuis fin avril, le renouvellement du contrat du danseur était en discussion. Le nom de Patrick Dupond disparaît alors des programmes. Un contrat d'étoile invitée lui est proposé en septembre. Le danseur en refuse les conditions : dix représentations annuelles payées 30 000 F chacune.

Dans ses déclarations, Patrick Dupond se met sous le parapluie du président de la République, présent à Cannes : « *Jacques Chirac lui-même a honoré de sa présence cette importante manifestation* », puis se tourne vers le ministre de la culture : « *Qu'attend Mme Trautmann pour renvoyer Hugues Gall, cet irresponsable ?* » Hugues Gall et Brigitte Lefèvre affirment n'avoir été soumis ni à la pression du cabinet du ministre de la culture ni à celles de ceux (notamment le Comité d'artistes du RPR) qui croient que la danse classique leur appartient. C'est au tour de Patrick Dupond de se taire.

D. F.

Des contrats et des cachetons

UN CONTRAT D'ÉTOILE est annuel, renouvelable, bien que la plupart du temps reconduit automatiquement. Le salaire des danseurs est calculé sur la base de treize mois. Au-delà de vingt représentations, les interprètes touchent des « feux » (l'expression vient des feux de la rampe), soit des cachets.

« *Un salaire d'étoile*, précise Hugues Gall, directeur de l'Opéra national de Paris, *tient compte de l'évolution personnelle, de l'âge auquel arrive la nomination, des demandes extérieures valorisantes. C'est la liberté des étoiles de dire combien elles gagnent.* » Nicolas Leriche, nommé à vingt ans, n'aura pas la même carrière à gérer que Carole Arbo ou Fanny Gaïda, nommées toutes deux quand elles avaient dépassé la trentaine (rappelons que les femmes sont mises à la retraite à quarante ans, les hommes à quarante-cinq ans).

NOTORIÉTÉ ET ANCIENNETÉ

Agnès Letestu, vingt-six ans, tout juste désignée au titre tant convoité, parle avec naturel : « *Etre nommée étoile, c'est une rumeur, un fourmillement d'impressions, de sensations. Le regard des autres change. Il faut être exemplaire. Mon salaire ? Vous savez, tout est tellement secret entre nous. Mais c'est un peu ridicule. En ce qui me concerne, je gagne 25 000 F. Et les « feux » sont de l'ordre de 2 500 F par représentation. Mon titre ne prendra effet qu'à partir du 1er janvier 1998. Un salaire d'étoile est fixe, mais il dépend de la notoriété, de l'ancienneté. Je pense que ma génération est différente. J'en parlais avec Nicolas Leriche. Quand on voit quelqu'un qui se tient les pieds en dedans, qui n'arrive pas à réussir quelque chose, on l'aide, on lui parle. La compétition, nous la menons avec nous-mêmes, moins avec les autres. Quand on entend parler nos aînés, on ne les comprend pas. Tout ce qui est de l'ordre de la vacherie, de la rivalité, est infantile. A l'Opéra de Paris, on est nourri par tant de créateurs intéressants. Bien sûr, il y a des fugues. Des désirs de danser à l'extérieur. C'est normal. C'est autorisé.* »

Interrogée sur le différend qui oppose Patrick Dupond à l'Opéra national de Paris, Agnès Letestu répond : « *Il n'y a pas beaucoup de réactions, on en parle peu entre nous ; c'est une affaire sombre et confuse ; on ne comprend pas toujours de quoi il s'agit. J'espère que cela s'arrangera, car Patrick Dupond est quelqu'un de très généreux sur scène.* »

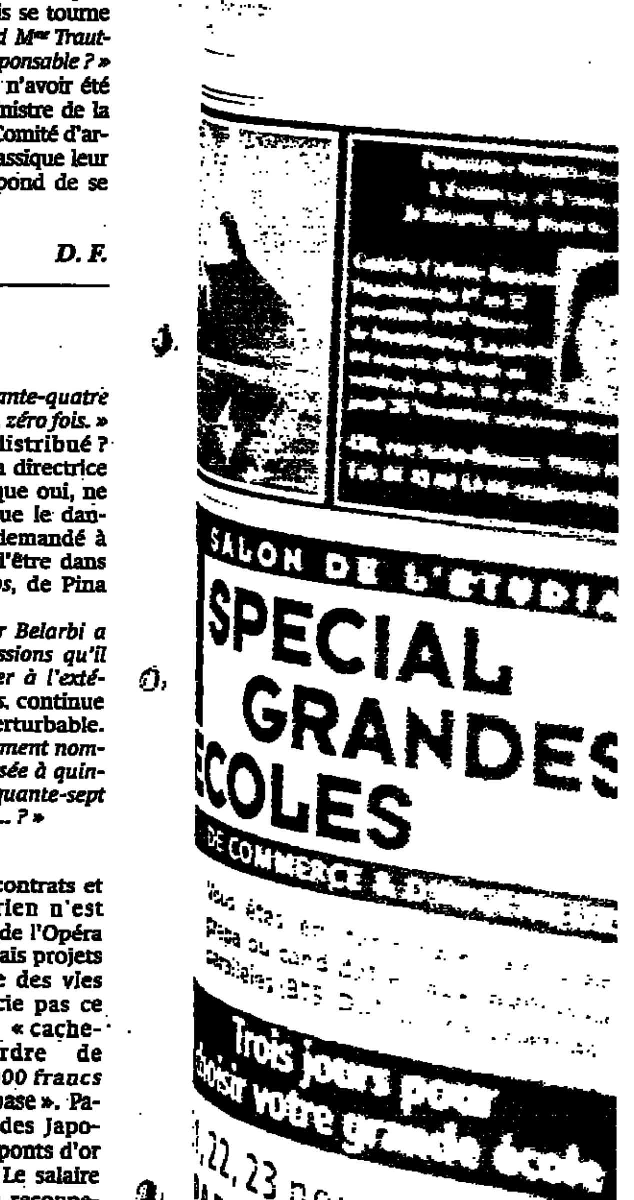
Brigitte Lefèvre parle fiches en main : « *Au cours de la saison 1995-1996, Kader Belarbi a dansé quarante-quatre fois, Manuel Legris soixante-cinq fois, et Patrick Dupond trente-quatre fois. En 1996-1997, Kader danse trente-neuf fois, Legris quarante-quatre fois, et Patrick Dupond, zéro fois.* » Etait-il seulement distribué ? « *No comment* », dit la directrice de la danse. On sait que oui, ne serait-ce que parce que le danseur l'a dit : il avait demandé à participer et obtenu d'être dans *Le Sacre du printemps*, de Pina Bausch.

« *Cette année, Kader Belarbi a obtenu les cinq permissions qu'il demandait pour danser à l'extérieur, soit dix-huit jours*, continue Brigitte Lefèvre, imperturbable. *Agnès Letestu, nouvellement nommée étoile, a été autorisée à quinze permissions, soit cinquante-sept jours. Je dois continuer... ?* »

RIEN N'EST SIMPLE

Dans la jungle des contrats et des appréciations, rien n'est simple. Si la direction de l'Opéra de Paris favorise les vrais projets extérieurs, l'équilibre des vies privées, elle n'apprécie pas ce que l'on appelle les « cachetons » – de l'ordre de 20 000 francs à 50 000 francs pour une étoile « de base ». Patrick Dupond, adoré des Japonais, se voit offrir des ponts d'or pour danser à Tokyo. Le salaire de l'étoile était, après recoupements, de l'ordre de 50 000 F par mois avant la rupture avec l'Opéra. Rien à voir avec le salaire des stars du football !

D. F.



Les nobles réc...

Les nobles récipients des royaumes africains à la fondation Dapper

Les objets présentés soulignent l'existence d'un art de cour sophistiqué au sud du Sahara

Un rassemblement, apparemment hétéroclite, permet de vérifier que les Africains ne font pas de distinction entre les arts qualifiés de « majeurs » et ceux qualifiés de « mineurs » en Europe. *« Les Africains ne séparent pas la catégorie du beau de celle du pratique »*, note Joseph Aurélien Cornet, l'un des auteurs de l'ouvrage qui accompagne l'exposition. Pour les artistes africains, tout *« est utilitaire »*, ajoute-t-il.

RÉCEPTACLES. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : 01-45-00-01-50. Jusqu'au 30 mars 1998. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Entrée 20 F. Catalogue sous la direction de Christiane Falgayrettes-Leveau, 248 p., 280 F.

Les arts africains seraient-ils particulièrement liés à ceux de la table ? On avait pu assister, il y a quelques années, au Musée Barbier-Mueller de Genève, à un congrès des cuillers. Il se déroule, à Paris au Musée Dapper, un colloque des récipients tout aussi réussi. Cette réunion rassemble un certain nombre d'ustensiles creux: vases, jarres, pots, boîtes diverses, fourneaux de pipe et, par extension, des figurines portant une coupe.

Pourquoi ce thème apparemment hétéroclite ? D'abord il permet de vérifier que l'Afrique – comme l'Asie – ne fait pas de distinction entre les arts majeurs et les arts considérés par les Européens comme mineurs. *« Les Africains ne séparent pas la catégorie du beau de celle du pratique »*, note Joseph Aurélien Cornet, l'un des auteurs de l'ouvrage qui accompagne l'exposition. Ensuite ces objets soulignent, une fois de plus, l'existence au sud du Sahara d'un art de cour sophistiqué. Pour les artistes africains, tout *« est utilitaire,* dit encore Cornet, *notamment lorsqu'il s'agit du grand jeu de la sécurité ou de la fécondité, et au service du prestige. C'est ce dernier souci surtout qui a éveillé leur vif intérêt pour la beauté. Celle-ci est éminemment au service de l'autorité »*. Ce n'est donc pas un hasard si la plupart des pièces présentées ici ont été fabriquées pour quelques puissants personnages d'un quelconque royaume africain – kuba, bamoum, tschokwé, mangbetu –, voire occidental – Portugal.

Car ces artistes ont travaillé très tôt pour le marché européen. Le Musée Dapper présente un certain nombre d'ivoires, dits « afro-portugais », fabriqués à la demande des marchands lusitaniens. Ces salières, porte-couteau, œufs d'autruche gravés, boîtes en tout genre, étaient recherchés dès le XV[e] siècle par les grands collectionneurs européens pour leurs cabinets de curiosités. Ces pièces pèchent parfois par excès de virtuosité. D'autres sont des chefs-d'œuvre, comme ce pichet fabriqué par un artiste yoruba (Nigeria) sur lequel figure l'animal fétiche de son ethnie, le coq. Ou cette boîte de fibres tressées kongo (ex-Zaïre), datée du XVIII[e] siècle.

CORPS DÉHANCHÉ

La plupart des réceptacles exposés – quelles que soient leurs destinations – ont des formes anthropomorphes. Que ce soient les jarres zande (ex-Zaïre) à la panse rebondie, comme prêtes à éclater, ou ces coupes à boire kuba (ex-Zaïre), en forme de têtes, destinées aux notables du royaume. Le léopard de laiton qui trône dans la première salle du musée figurait, au XVII[e] ou au XVIII[e] siècle, sur les autels ancestraux de l'*oba* (le souverain) du Bénin (Nigeria). Le goût du tabac a permis l'élaboration de multiples objets aussi sophistiqués les uns que les autres. Depuis ces majestueux fourneaux de pipes bamum (Cameroun) jusqu'aux délicats mortiers (à tabac ou à chaux) tschokwé (Angola), en passant par ce pot de bois yaka (ex-Zaïre), petit personnage pansu au nez retroussé. Les plus banals instruments peuvent faire l'objet d'une exécution très poussée. Comme cette cuiller anthropomorphe sénoufo (Côte d'Ivoire), emboîtage de formes d'une rare complexité. Cet ustensile n'a pas dû servir très souvent à tourner la soupe d'une ménagère...

Les statuettes porteuses de coupes relèvent du sacré. Celles qui sont placées entre les mains des *byeri* fang (Gabon) sont censées contenir les substances nuisibles aux curieux qui s'approcheraient trop près du reliquaire où reposent les ossements de l'ancêtre du lignage. Il faut remarquer celui de l'ancienne collection Tual, avec sa patine acajou, et celui de l'ancienne collection Ratton avec sa moue caractéristique. A noter aussi un grand personnage, porteur de coupe, du Grassland (Cameroun), violemment expressionniste, avec son visage asymétrique et son corps déhanché, ce qui est plutôt rare en Afrique où l'on apprécie la rigueur et le calme des formes géométriques. Et une petite figurine luba (ex-Zaïre) coiffant une calebasse, assise sur un tapis de peau, lui-même posé sur un lit de coquilles d'escargot. Un fétiche pour le musée Dapper qui l'a déjà exposé plusieurs fois.

Emmanuel de Roux

Trois heures de bonheur avec Prokofiev au Théâtre des Champs-Elysées

LES FIANÇAILLES AU COUVENT, de Serge Prokofiev, avec Larissa Diadkova (la duègne), Konstantin Ploujnikov (Don Jérôme), Sergueï Alexichkine (Mendoza), Anna Netrebko (Louisa), Tatiana Pavlovskaïa (Clara), Evgueny Akimov (Antonio), Alexandre Guergalov (Ferdinand). Orchestre, chœurs et ballet du Théâtre Mariinski de Saint-Pétersbourg. Valéry Guergiev (direction), Vladislav Pazi (mise en scène). Alla Kojenkova (décors et costumes). Théâtre des Champs-Elysées, les 13 et 14 novembre. Opéra-Berlioz de Montpellier, le 24 novembre. Tél. : 04-67-60-19-99.

Invitée pour deux soirées au Théâtre des Champs-Elysées, la production du Théâtre Mariinski des *Fiançailles au couvent*, de Serge Prokofiev, a rencontré un de ces succès spontanés et sans restriction qui signalent les grands moments de la saison musicale : pur plaisir artistique, mais aussi découverte et étonnement. Car cet opéra lyrico-comique, inspiré de *La Duègne* (1775), de l'auteur dramatique anglais Richard Sheridan, n'avait été donné qu'une fois à Paris, en 1961, par l'Opéra de Zagreb, quoiqu'on ait pu applaudir, depuis, une bonne adaptation française à l'Opéra du Rhin et à Nancy. Or, s'il n'existe guère de chefs-d'œuvre inconnus, une réussite comme celle-ci, tant par la qualité de la partition que par celle de l'action dramatique, ne mérite pas de rester ainsi aux franges du répertoire.

Un spectacle admirablement réglé servi par une distribution idéale

L'intrigue réunit les éléments obligés d'une comédie lyrique : un veuf espagnol, Don Jérôme, veut marier sa fille Louisa avec un riche marchand de poissons sur le retour, Mendoza. Mais Louisa aime un donneur de sérénades sans le sou, Antonio, tandis que la vieille duègne rêve d'épouser la fortune du poissonnier. Si l'on ajoute, pour corser l'affaire, que le fils de Don Jérôme, Ferdinand, est le camarade d'Antonio, et que son amante Clara permet à son amie Louisa d'emprunter un moment son prénom, on devine quels chassés-croisés, quelles ruses et quelles bévues, quels quiproquos aboutiront à dénouer la situation pour la plus grande satisfaction des protagonistes et des spectateurs.

Sur cette comédie, destinée à l'origine à la musique, dont les ressorts sont ceux du théâtre de Goldoni ou de Beaumarchais, Serge Prokofiev a trouvé de quoi laisser libre cours, en 1940, à son goût pour le néoclassicisme et le pastiche grinçant. Mais il a fait mieux encore, en voulant préserver l'aspect lyrique et sentimental d'un canevas où tous les degrés, du ridicule bouffon à la passion ombrageuse, se côtoient et s'affrontent en se faisant valoir.

Il a dû nourrir sa partition d'une matière riche et polymorphe, même dans le premier et le dernier acte, où le burlesque appuyé l'emporte sur les finesses d'écriture qui font le charme des deux autres. Tout au long de ces trois heures de musique, Serge Prokofiev tire de cette étoffe au tissu serré des mélodies avenantes, bien faites pour mettre les voix en valeur et des effets d'orchestre personnels ou inédits qui ne les couvrent jamais.

La production de Mariinski a dû sans doute s'adapter aux ressources techniques légères de la scène des Champs-Elysées, quoique cela ne se sente pas. Elle date de 1996, mais ressemble à ce qu'on aurait trouvé nouveau il y a trente ou quarante ans, ou à ce que l'on voit couramment outre-Atlantique. Et voilà pourtant un spectacle admirablement réglé, servi par une distribution idéale pour chacun des rôles, rehaussé par la qualité de l'orchestre et des choeurs que Valéry Guergiev mène comme un seul homme.

Gérard Condé



SORTIR

PARIS

[OR]
de et par la compagnie Dumb Type, avec Seiko Ouchi, Hidekazu Maeda, Kenjiro Ishibashi, Takao Kawagushi, Mayumi Tanaka, Misako Yabuuchi et Noriko Sunayama.
[OR] pour « Operation Room », une salle d'opération donc, ici figurée par un vélum concave et un sol blanc. Sans accessoires. *[OR]* pour « ou », les termes d'une alternative, ici la vie et la mort... Une nouvelle fois, la compagnie Dumb Type, en résidence à Créteil et intronisée cette année par le Festival d'Automne, déroutera les spectateurs par son art qui grandit entre théâtre, danse, musique et performance. Un engagement physique total, un travail sur la lumière et le son sans devancier connu, une décharge d'images qui transperce un public médusé, puis chaleureusement reconnaissant. *[OR]* est un « spectacle » grandiose et terrifiant.
Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. 20 h 30, les mardi 18, mercredi 19, jeudi 20, vendredi 21, samedi 22, Tél. : 01-45-13-19-19. De 55 F à 100 F.*

Hamlet
de William Shakespeare, mise en scène de Robert Cantarella, avec Christophe Bruault, Jacques Pieiller, Florence Giorgetti, Jacek Maka, Anne Rejony, Romain Bonnin, Jean-Paul Dias, Frédéric Klein, Emilien Tessier, Emmanuel Texereau, Philippe Vieux et Jean Pallandre et Emmanuel Petit (musiciens).
Jusqu'à présent, Robert Cantarella s'est surtout intéressé aux auteurs contemporains, avec une préférence pour Philippe Minyana, dont il a mis en scène *Inventaire, Les Petits Aquariums, Les Guerriers* et *Drames brefs 1*. Avec *Hamlet* de Shakespeare, il opère le grand saut dans le répertoire classique. D'une manière particulière : la mise en scène présentée à Gennevilliers s'accompagne d'une version « oratorio » (donnée uniquement le 1[er] décembre à 18 heures) et d'une version « pour enfants », d'une durée d'une heure (jouée le 21 novembre et le 12 décembre à 14 h 30).
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. A partir du 18 novembre. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 14 décembre.*



GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Actrices
de Ventura Pons (Espagne, 1 h 40), avec Nuria Espert, Anna Lizaran, Merce Pons, Rosa Maria Sarda.
Alien, la résurrection (*)
de Jean-Pierre Jeunet (Etats-Unis, 1 h 44), avec Sigourney Weaver, Winona Ryder, Ron Perlman, Dan Hedaya, J. E. Freeman, Drad Dourif.
Les Amateurs
d'Alan Taylor (Etats-Unis, 1 h 32), avec William Forsythe, Vincent Gallo, Adam Trese, Frances McDormand.
Drancy avenir
d'Arnaud des Pallières (France, 1 h 24), avec Aude Amiot, Thierry Bosc, Anne-Lisa Nathan.
Extasis
de Mariano Barroso (Espagne, 1 h 33), avec Javier Bardem, Federico Luppi, Silvia Munt, Daniel Guzman, Leire Berrocal.
Mange ta soupe
de Mathieu Almaric (France, 1 h 15), avec Jean-Yves Dubois, Jeanne Balibar, Adriana Asti, Laszlo Szabo.
On connait la chanson
d'Alain Resnais (France, 2 h), avec Pierre Arditi, Sabine Azéma, Jean-Pierre Bacri, André Dussollier, Agnès Jaoui, Lambert Wilson.
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Kiyohime Mandara
mise en scène de Hoichi Okamoto, avec le Dondoro Theater.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6[e]. M° Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, mardi 18. Tél. : 01-45-44-72-30. De 60 F à 110 F.*
Nora Gubish (mezzo-soprano), Emanuele Segre (guitare)
Œuvres de Villa-Lobos. Granados. Falla. Garcia Lorca.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7[e]. M° Solferino. 12 h 30, le 18. Tél. : 01-40-49-47-17. 80 F.
François Le Roux (baryton), Jeff Cohen (piano)
L'Invitation au voyage au pays de la mélodie française.
Auditorium de la Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac, Paris 13[e]. M° Quai-de-la-Gare. 19 heures, le 18. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.
Hänsel und Gretel
d'Humperdinck. Randi Stene (Hänsel), Ruth Ziesak (Gretel), Graham Clark, Georges Gautier (la sorcière), Franz-Josef Kapellman (le père), Gwyneth Jones (la mère), Jaël Azzaretti (le marchand de sable). Maîtrise des Hauts-de-Seine. Chœur du Théâtre du Châtelet, Philharmonia Orchestra, Christoph von Dohnanyi (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1[er]. M° Châtelet. 19 h 30, le 18. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 570 F.
Orchestre philharmonique de Radio-Fance
Gounod: *Petite Symphonie pour instruments à vent.* Poulenc: *Aubade.* Enesco: *Dixtuor.* Milhaud: *La Création du monde.* Emmanuel Strosser (piano), Armin Jordan (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16[e]. M° Passy. 20 heures, le 18. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.
Karin Lechner (piano)
Schumann. Beethoven. Brahms. Rachmaninov. Falla.
Palais de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, Paris 7[e]. M° Ségur, Cambronne. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-45-72-05-50. 100 F.
A Sei Voci
Des Prés: *Motets à la Vierge, Missa Gaudeamus.* Maîtrise des Pays de la Loire, Bernard Fabre-Garrus (direction).
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 1[er]. M° Pyramides. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-48-24-16-29. De 110 F à 200 F.
Barry Douglas (piano)
Beethoven: *Sonates pour piano op. 31 n[os] 1 et 2, op. 79 et op. 53.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8[e]. M° Miromesnil. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 240 F.
Larry Coryell Spaces Revisited
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10[e]. M° Château-d'Eau. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Five in the Tribe
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1[er]. M° Châtelet. 22 heures, le 18. Tél. : 01-42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

RÉSERVATIONS

Marc Lavoine
La Boule noire (salle Valencia-la Cigale), 116, boulevard Rochechouart, Paris 18[e]. 20 h 30, du 18 au 29. Tél. : 01-49-25-89-99. 153 F.
A trois mains
de Bruno Bayen, mise en scène de l'auteur, avec Eric Berger, Marc Berman, Valérie Dréville, Gabriel Monnet, Christophe Odent, Toru Mikami, Dominique Valadié et Félicité Wouassi.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. A partir du 20 novembre. 21 heures, du mercredi au samedi, et le mardi ; 16 heures le dimanche. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 20 décembre.*

DERNIERS JOURS

23 novembre : Gilles Clément
Espace Electra, Fondation Electricité de France, 6, rue Récamier, Paris 7[e]. M° Sèvres-Babylone. Tél. : 01-42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi et fêtes. 10 F.
30 novembre : L'Atelier d'Alberto Giacometti
de Jean Genet, mise en scène d'Hervé Lelardoux, avec Jean-Marie Frin.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14[e]. RER Cité-Universitaire. 20 h 30 les mardi, vendredi, samedi, lundi ; 19 h 30, le jeudi ; 17 h 30 le dimanche. Tél. : 01-45-89-38-69. De 55 F à 110 F.*

هكذا من الاصل

EN VUE

■ **Snezana Velickovic**, une habitante de Nis, en Yougoslavie, a comparu devant un tribunal de la ville, mardi 11 novembre, pour outrage au président **Slobodan Milosevic**. « *Je ne l'ai pas traité de voleur et d'escroc*, a nié la prévenue. *Je me suis seulement demandée avec quel argent Mirjana, son épouse, voyageait en Chine pour la promotion de son livre et Marko, son fils, ouvrait une superbe discothèque.* » Cinq témoins à charge avaient été convoqués, deux se sont présentés à la barre, aucun ne s'est souvenu de l'incident.

■ L'équipe nationale chinoise de football n'ayant pu, après cinq échecs successifs, se qualifier pour le Mondial de 1998, elle vient de présenter ses excuses au peuple. « *Nous sommes submergés par les remords et nous nous réprimandons nous-mêmes. Nous voulons dire un pardon sincère à chacun* », lui a déclaré le onze chinois.

■ **Koffi Coulibaly**, qui, après avoir demandé à **Ouattara Souleymane**, préparateur d'amulettes à Oumé, en Côte-d'Ivoire, de lui enduire le corps d'une potion pour le rendre invulnérable aux armes à feu, avait refusé de tester le produit sur un animal – « *Ce ne sont pas les bêtes qui seront confrontées à des difficultés demain* ». Il n'a pas survécu à l'essai d'un coup de fusil à bout portant. « *Sans doute, le défunt avait eu des rapport sexuels la veille* », a plaidé le sorcier, condamné, mercredi 12 novembre, par le tribunal de la ville à douze mois de prison avec sursis.

■ Vendredi 14 novembre, un adolescent de quatorze ans, excellent élève du lycée de Subotica, en Serbie, a tué, à coups de pistolet, son père, sa mère et sa grand-mère, avant de se rendre à la patinoire municipale au volant de la voiture familiale. Les parents, trouvant insuffisante la mention « très bien » qu'il avait obtenue en biologie, l'avaient privé de patinage.

■ **Bob Taylor** prenait soin de **Gertrude Parker**, qui vieillissait dans sa vaste maison du sud de l'Angleterre, comme il soignait avec amour ses fleurs et ses arbres. Un jour, vingt ans plus tard, Miss Parker lui promit son héritage. « *Alors, vous ne me paierez plus* », lui dit l'honnête jardinier, qui sema et tailla de plus belle. Il préparait ses repas, fermait, le soir, ses volets, tirait ses verrous, passait ses week-ends auprès d'elle... La vieille dame déclinait : une infirmière vint qui remonta ses oreillers, lui chauffa des bouillons, envoya Bob nourrir les deux chats. Si bien qu'à la veille de sa mort Gertrude rédigea un nouveau testament : « *Avec elle, Honey et Candy seront plus heureux* ». Honey et Candy, ses chats, les vrais amours de sa vie.

Christian Colombani

Le « Financial Times » fait l'éloge de M. Jospin

Le quotidien de la City se réjouit de la « nouvelle sobriété » du gouvernement français et salue comme un tournant historique l'entrée en Bourse de France Télécom

LE *FINANCIAL TIMES* du 17 novembre, qui consacre un supplément de six pages à la France, ne ménage pas, cette fois-ci, ses éloges au gouvernement de M. Jospin. Certes, le quotidien de la City aux pages saumon tempère son jugement sur la situation française de la restriction suivante : « *Du moins si le premier ministre n'adopte pas une attitude socialiste ouvertement dogmatique.* » Mais ce dossier est dans son ensemble favorable à la « *nouvelle sobriété* » présentée comme la marque de fabrique du gouvernement issu des élections de juin dernier.

Celles-ci ont été une surprise, y compris pour M. Jospin lui-même, constate le *Financial Times*. L'erreur de jugement commise par M. Chirac en appelant à des élections anticipées joue pleinement en faveur de M. Jospin, puisque celui-ci, contrairement à d'autres cas de figure de cohabitation sous la Ve République, se trouve face à un président affaibli qui a perdu de son autorité, y compris sur ses propres troupes. Le quotidien de la City note à ce propos cette singularité française qui interdit au chef de l'Etat d'apparaître comme le chef de sa formation politique. On sait qu'en Grande-Bretagne le premier ministre est, par définition, le leader du parti au pouvoir.

« *M. Jospin, d'une certaine façon, a eu de la chance. Il a hérité d'une économie qui était au bord de la reprise et présentait de bons résultats à l'exportation grâce à un franc plus bas* », écrit le *Financial Times*. Une telle aubaine est susceptible d'accroître encore le ressentiment à l'égard de M. Chirac des députés de droite battus en juin mais qui ne l'auraient peut-être pas été un an plus tard en raison du meilleur climat économique. Les premiers mois de M. Jospin à Matignon ont donc été heureux. Même la grève des routiers a tourné à l'avantage du premier ministre, dont « *la réputation d'habileté et de sang-froid est sortie renforcée de ce premier conflit social* ».

DIVERGENCE SUR LE CHÔMAGE

L'entrée en Bourse, le 20 octobre, de France Télécom, qui a attiré 3,9 millions d'acheteurs, est présentée par le quotidien de la City comme un évènement historique, d'autant qu'elle a été réalisée par un gouvernement de gauche avec l'appui de plusieurs syndicats. « *Celle-ci sera peut-être considérée un jour comme l'heure décisive où la France a finalement ouvert ses bras au capitalisme d'actionnariat qui a déjà envahi la plus grande partie du reste de l'Europe* », affirme, non sans une certaine solennité, le *Financial Times*.

La décision de porter en l'an 2000 à 35 heures la durée hebdomadaire du travail n'est pas jugée de trop de conséquence, dans la mesure où elle est rédigée en termes « *ambigus* », ne concerne pas les petites entreprises et « *évite la question cruciale du salaire* ». C'est à propos du chômage, cependant, que le *Financial Times* relève « *la plus grande divergence* » entre les socialistes français et le « *nouveau Labour* » de M. Blair. Au grand regret du quotidien britannique, malgré un taux de chômage qui se maintient à 12,5 % de la population active, « *M. Jospin refuse toujours d'admettre que la solution du problème réside dans une plus grande flexibilité du marché du travail* ».

Le quotidien britannique évoque encore en termes positifs l'arrêt de Superphénix et la décision de ne pas construire la centrale du Carnet, dans l'estuaire de la Loire, qui marquent « *la fin de l'ère récente de construction intensive de centrales nucléaires en France* ». Même la politique africaine connaît une mutation avec « *l'abandon tranquille de la doctrine de l'intervention militaire unilatérale* ». Bref, selon le *Financial Times*, la France de M. Jospin change profondément, et généralement pour le mieux.

Dominique Dhombres

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Grâce à un mélange de concessions et de répression, le gouvernement du président Moubarak avait réussi à affaiblir la dissidence. Mais l'hydre renaît sans cesse. En partie à cause de ses ennemis : un peu comme en Algérie, le pouvoir avait lui aussi joué un moment l'intégrisme contre une autre faction pour assurer sa pérennité. Les héritiers des assassins de Sadate continuent donc leur guerre suicidaire, envers et contre tout. Le mouvement contrasté, inégalitaire, de modernisation économique, qui emporte les sociétés arabo-musulmanes comme le reste du monde, explique en grande partie ces convulsions sanguinaires. L'horreur d'un avenir étranger à l'austère enseignement du Prophète, tel qu'ils l'interpètent, anime les meurtriers.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ En Egypte comme en Algérie, les enragés qui se présentent en combattants de l'islamisme cultivent une même idéologie de rupture avec l'Occident. Ils mobilisent leurs partisans par la haine des bourgeoisies dirigeantes auxquelles ils reprochent de tirer grassement profit de leur commerce avec l'Occident quand le reste du pays connaît la misère économique et sociale. Ici et là, ils attisent cette haine de l'Occident en stigmatisant le comportement partial des Etats-Unis dans le conflit israélo-palestinien, l'incapacité des Européens à la contredire ou encore la mise en quarantaine par les uns et les autres du peuple irakien.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Le congrès de Brest va officialiser à la fin de cette semaine la jospinisation du Parti socialiste. Pour le premier ministre, ce congrès aura donc un parfum de revanche. Il y a trois ans, au congrès de Liévin, Lionel Jospin était un homme seul. Lorsqu'il était monté à la tribune, la salle s'était vidée. Il passait alors pour un espoir retombé, pour une chance évanouie, et, comme toujours, ses rivaux le sous-estimaient. Aujourd'hui, le premier ministre se trouve dans une situation inédite : chef de gouvernement populaire en période de cohabitation, avec un parti rassemblé derrière lui et une majorité plus homogène qu'on n'aurait pu le croire. La gauche tout entière a trouvé un nouveau chef de file pour quelques années.

LE FIGARO
Baudouin Bollaert

■ Le petit monde de la francophonie est tout sauf homogène. Il n'échappe pas davantage aux chocs des sensibilités, aux querelles de chapelles, qu'à la gabegie administrative. C'est au pied du mur qu'on voit le maçon : Boutros Boutros-Ghali ne manquera pas de travail. Il lui faudra agir en symbiose avec le nouvel administrateur général de la francophonie, le Belge Roger Dehaybe. Mais la priorité, pour lui, sera de conquérir la confiance des Africains.

www.flyvision.org/sitelite/Houston/

Grâce à une vraie-fausse chasse aux fantômes, une artiste new-yorkaise invente un « art spécifique au Web »

« *J'AI PEUR des fantômes. Chez moi, j'entends des bruits étranges. Tout le monde sait que je suis paranoïaque, mais presque personne ne comprend que le contact avec autrui m'effraie encore plus que les bruits... Je ne veux pas que les gens viennent physiquement dans mon espace. Je ne pouvais donc pas recevoir d'aide extérieure, jusqu'à ce que je comprenne le potentiel du Web.* »

Pour lutter contre les revenants qui l'assaillent, June Houston, une Américaine de vingt-cinq ans, dit avoir installé dans sa maison quatorze caméras, qui surveillent les endroits stratégiques : sous le lit, dans la cave, devant une porte condamnée, au fond d'un coffre. Chaque caméra est censée transmettre des photos en direct, qui s'affichent sur un site Web très élégant, hébergé par un serveur artistique new-yorkais. Le visiteur virtuel devient ainsi *ghost watcher*, guetteur de fantômes. Une fenêtre de dialogue permet d'envoyer à June un message d'alerte si un ectoplasme venait à traverser le champ de la caméra : « *C'est comme si les internautes devenaient des voisins, des témoins de ce qu'il m'arrive.* » Cela dit, June ne facilite pas la tâche de ses sentinelles. Les photos, dit-elle, sont actualisées en moyenne trois fois par minute, mais le rythme peut varier d'une demi-seconde à deux minutes. Pour déceler une apparition, il faut donc être très attentif. En fait, comme rien ne bouge jamais, cette vigilance est plutôt l'occasion d'une méditation créatrice.

ON CITE LE CAS DE GENS QUI SONT RESTÉS COMME ÇA DES SIÈCLES SANS EN VOIR UN SEUL.

Le cas de June a sensibilisé la communauté des internautes, d'autant qu'elle affiche aussi des photos d'elle, où l'on découvre que cette pseudo-parano est jolie. Elle reçoit beaucoup de courrier électronique relatant des apparitions extraordinaires, auquel elle répond par des annotations dans la marge. Certains renvoient des « rapports de surveillance » agrémentés d'images et d'animations illustrant ce qu'ils ont vu, depuis le vague halo passager jusqu'aux mains coupées vivantes dotées d'yeux malicieux. Elle affiche sur son site les contributions les plus inspirées et a mis en place une liste de diffusion pour tenir les guetteurs fidèles au courant de l'évolution de la situation...

Au-delà du jeu, June ne cache pas son ambition : elle veut inventer « *une forme d'art spécifique au web* », où le lecteur-spectateur devient co-artiste à part entière. Une démarche radicalement différente de celle qui consiste à afficher sur Internet des œuvres d'art conçues sur d'autres supports.

Sébastien Lubrano et Yves Eudes

SUR LA TOILE

RSF EN DIRECT

■ Le colloque de Reporters sans frontières, consacré à la déontologie de l'information, qui se tiendra le 20 novembre à Paris, sera retransmis en direct, de 9 h 30 à 19 h 30, sur les sites Web de RSF et de La Cinquième. Les internautes pourront poser des questions en temps réel aux intervenants par courrier électronique.
Sites de diffusion : www.calvacom. fr/rsf/ et www. lacinquieme.fr.
Téléchargement du logiciel RealVideo : www. real. com.
Adresse électronique (pour les questions) : RSF@mail. com.

TOUT SAVOIR SUR LE PRIMEUR

■ Pour marquer l'arrivée de la cuvée 97 du beaujolais nouveau, dont la moitié est destinée à l'exportation, l'union interprofessionnelle des vins du beaujolais va ouvrir jeudi 20 novembre, un site web bilingue français-anglais qui aura pour but de fournir au grand public et aux professionnels de tous les pays un ensemble « d'informations fiables » sur le vin et sa région.
www. beaujolais. net

Quand la chasse est retirée

par Alain Rollat

NOS REMERCIEMENTS à l'éditeur du Cherche Midi qui nous a fait parvenir, pour compléter notre information sur la question des déchets d'origine humaine, traitée avec humour par le magazine « Métropole » de La Cinquième (*Le Monde* du 18 octobre), un exemplaire d'*Histoire et bizarreries sociales des excréments des origines à nos jours*. Il s'agit d'un ouvrage savoureux, le premier du genre à notre connaissance, consacré à l'histoire des pratiques hygiéniques de l'humanité, sous la plume allègre d'un baroudeur des étrangetés universelles, Martin Monestier, qui s'était déjà illustré avec une *Histoire militaire des animaux des origines à nos jours*.

Notre gratitude à ce maraîcher d'Aix-en-Provence qui nous a renvoyé, par retour de courrier, en réaction à notre évocation d'un échange intervenu au Palais-Bourbon entre le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, et le député UDF du Nord Marc-Philippe Daubresse (*Le Monde* du 6 novembre), un exemplaire de notre chronique de ce jour-là soigneusement découpé, estampillé et cacheté par ses soins, de ses propres mains. Sans ce présent inattendu, nous n'aurions jamais su comment recommander à nos aimables lecteurs cette passionnante *Histoire et bizarreries sociales des excréments des origines à nos jours*. Examen fait de cette estampille et de ce cachet, dont les apparences ne laissent en la matière aucun doute, nous sommes d'ailleurs formels : c'est la première fois qu'un courrier des lecteurs nous parvient aussi bien torché. Les salades de ce maraîcher provençal doivent assurément être de premier choix hygiénique.

Bien que le sens profond de ce second courrier, faute de post-scriptum, nous laisse des incertitudes, cette coïncidence épistolaire nous fournit ainsi l'occasion de conseiller à nos autres lecteurs la plus extrême vigilance dans le choix de leur papier-toilette. Non seulement tous les papiers-journaux ne se valent pas, mais sous certains torche-cul se cachent parfois des documents historiques. « *Dans les sous-sols de la cour Napoléon, avant la construction de la Pyramide du Louvre*, révèle par exemple Martin Monestier, *les archéologues ont découvert, dans d'anciennes latrines, plus de sept cents cachets de cire aux armoiries des plus grands personnages de la fin des XVIIe et XVIIIe siècles* », entre autres « *ceux des familles d'Orléans, de Rohan, ou de grands ministres, tel Colbert, dont les écrits ont aussi servi de papier hygiénique.* »

Sic transit gloria mundi..., direz-vous. Certes. De là à tirer la chasse sur celle du *Monde*, il y a un geste qu'on ne saurait faire sans se salir les mains.

هكذا من الأصل

MARDI 18 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.45 **My Left Foot** ■ De Jim Sheridan (Grande-Bretagne, 1989, v.o., 105 min). Ciné Cinémas
19.00 **La Guerre de Troie** ■ De Giorgio Ferroni (France - Italie, 1961, 120 min). Histoire
19.05 **Le Val d'enfer** ■ De Maurice Tourneur (France, 1943, N., 85 min). Ciné Cinéfil
20.10 **Qui veut la peau de Roger Rabbit ?** ■ ■ De Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1988, 100 min). Disney Channel
20.30 **Caprices** ■ De Léo Joannon (France, 1941, N., 85 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Un homme sans importance** ■ De Suri Krishnamma (GB, 1994, 100 min). Ciné Cinémas
20.35 **Prince noir** ■ De Caroline Thompson (GB, 1994, 95 min). TMC
20.55 **Les Bronzés font du ski** ■ De Patrice Leconte (France, 1979, 90 min). France 2
21.35 **Orfeo** ■ ■ De Claude Goretta (France, 1984, 90 min). France Supervision
21.55 **La Maison jaune de Rio** ■ De Karl Grüne (France, 1930, N., 80 min). Ciné Cinéfil
22.10 **Smoke** ■ ■ De Wayne Wang (Etats-Unis, 1995, v.o., 109 min). Canal +
22.30 **Flesh and Bone** ■ De Steve Kloves (Etats-Unis, 1993, 120 min). France 2
22.30 **Chère inconnue** ■ De Moshe Mizrahi (France, 1979, 105 min). Paris Première
23.15 **Diamond City** ■ De David MacDonald (GB, 1949, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
0.00 **Hommes, femmes, mode d'emploi** ■ De Claude Lelouch (France, 1996, 114 min). Canal +
0.00 **Serial Mother** ■ De John Waters (Etats-Unis, 1994, 90 min). Ciné Cinémas
0.30 **La Symphonie fantastique** ■ ■ De Christian-Jaque (France, 1941, N., 90 min). RTL 9
0.45 **Chicken Every Sunday** ■ De George Seaton (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Spécial procès Papon. Avec Marc Olivier Baruch ; Pascal Froment ; Laurent Douzou. Histoire

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Metallica (live). Canal +
21.00 Le Gai Savoir. Les crimes communistes. Invités : Jean-Louis Panné ; Jacques Julliard ; Gilles Martinet ; André Glucksmann et Claude Cabanes. Paris Première
21.15 Contre-pied. Invités : Bruno Dayez ; Lisbet Van Doorne ; Jean-Pierre Stroobants : Carine d'Outrelepont ; Jacques Gevers ; Patrick Anspach ; Freddy François. RTBF 1
22.35 Bouillon de culture. Un plus un égal deux. TV 5
22.40 Célébrités. Invités : Dieudonné ; Yves Lecoq. TF 1
23.00 Comment ça va ? Le dossier : Au cœur de la greffe. France 3
23.00 De l'actualité à l'histoire. La presse d'investigation. ELF et le Congo. Histoire
0.35 Zone interdite. Les nouveaux croyants. M 6
0.50 Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Bernard Manciet. France 2

DOCUMENTAIRES

19.05 La Madone et les Gitans. Planète
20.10 Des hommes dans la tourmente. Eisenhower *versus* Rommel. Planète
20.35 La Royal Air Force. [7/8]. Les gardiens de la mer, le Coastal Command. Planète
20.45 La Vie en face. Paroisse, paroissiens, paroissiennes ? Arte
21.25 The Beatles Story. Canal Jimmy
21.30 Fins de saisons. Planète
22.25 Enver Hodja ou l'imposture albanaise. Planète
23.05 Nick Leeson et la chute de la maison Barings. TSR
23.15 Italo Calvino. Planète
23.35 Comedia. Arte
0.10 Femmes dans le monde. Téva
0.55 Falachas. Planète

SPORTS EN DIRECT

21.00 Boxe. Championnat intercontinental WBO poids plumes : Steve Robinson (GB) - Alric Johnson (Tr.). Eurosport
2.00 Basket-ball NBA. Houston Rockets - New York Knicks. Canal +

MUSIQUE

19.15 Una stravaganza dei Medici. Dir. A. Parrott. France Supervision
20.00 Concerto brandebourgeois nº 5. Muzzik
20.45 Festival international de musiques sacrées de Fès. France Supervision
21.00 Harmoniemesse de Haydn. Muzzik
21.50 Comedia. Saints and Singing. Mise en scène de Robert Wilson. Arte
21.50 Ave Verum KV618, de Mozart. Muzzik
22.20 Te Deum de Haydn. Muzzik
22.30 La Passion selon saint Jean, de Bach. Muzzik
23.05 Theodora. France Supervision
0.25 Haydn. *Symphonie nº 103 «Mit dem Paukenwirbel»*. Muzzik
1.00 La Passion selon saint Mathieu, de Bach. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 La Baïonnette de Mirabeau. De Claude Faraldo. Festival
20.30 La Place du père. De Laurent Heynemann. RTL 9
22.05 Capitaine James Cook. De Gordon Clark [2/4]. Festival
22.20 Kidnapping. De Colin Bucksey. RTL 9

SÉRIES

18.15 Friends. Celui qui a du mal à se préparer. France 2
19.00 Sentinel. Etat de siège. M 6
20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre XI. Série Club
20.55 Docteur Quinn, femme médecin. L'image du père. Le moment de vérité. M 6
20.55 Guerres privées. Folles douces. Au nom de la rose. Téva
21.30 Twin Peaks. Episode nº 6. Série Club
2.10 Bottom. He's Out (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.30 Festival
Les Jupons de la Révolution
Parmi les productions consacrées à la Révolution française au moment du Bicentenaire, cette fresque historique en six épisodes fut l'une des plus regardées. Produite par Canal Plus et M 6, elle dévoilait les secrets d'alcôve de quelques acteurs de la Révolution : Marie-Antoinette, Théroigne de Méricourt, Marat, Mirabeau, Talleyrand. Réalisée par Claude Faraldo, *La Baïonnette de Mirabeau*, inspirée du livre éponyme de Michel Durafour, retrace le passé tumultueux du tribun au travers de l'enquête menée par l'une de ses maîtresses, Henriette Amélie de Nehra, surnommée Yet-Lie, la seule femme qu'il ait jamais aimée. Un Mirabeau insolite, incarné avec panache par Bernard-Pierre Donnadieu. – *J.-J. S.*

● 20.45 Arte
La Vie en face
On connaît Marie-Claude Treilhou et sa manière d'installer le temps, l'ordinaire traité au plus ras – *Simone Barbès ou la vertu ; Lourdes, l'hiver ; Il était une fois la télé.* Dans *Paroisse, paroissiens, paroissiennes... ?*, elle s'intéresse à ceux qui vivent le quotidien d'une paroisse de la banlieue de Paris, au Kremlin-Bicêtre. Comment vivent-ils leur foi ? Que disent-ils de l'Eglise ? Quelles sont leurs difficultés ? La voix de Marie-Claude Treilhou est curieusement agaçante. On dirait qu'elle n'est pas impliquée. Ce que contredit le film, qui donne une parole entière aux gens rencontrés. Assis bien en face d'elle, filmés en longs plans-séquences, un prêtre, des paroissien(ne)s plus ou moins engagé(e)s parlent sans emphase, et sans être coupé(e)s. C'est simple et, à force, cela devient passionnant. – *C.H.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.50 Le Flic de Beverly Hills 3. Film de John Landis.
22.40 Célébrités. Invités : Dieudonne ; Yves Lecocq.
0.10 Le docteur mène l'enquête. O Le passé refait surface.
1.05 TF1 nuit, Météo.
1.20 Reportages.

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 Les Bronzés font du ski ■ Film de Patrice Leconte.
22.25 Un livre, des livres.
22.30 Flesh and Bone ■ Film de Steve Kloves.
0.35 Journal, Météo.
0.50 Les Grands Entretiens du Cercle.

FRANCE 3

18.55 ▶ Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.25 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Le Cirque Amar.
22.35 Soir 3.
23.00 Comment ça va ? Le dossier : Au cœur de la greffe.
0.00 Magazine olympique.
0.25 Rencontres à XV.
0.55 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.25 ▶ Lumières sur un massacre. La bottine.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Dracula, mort et heureux de l'être. Film de Mel Brooks.
22.00 Flash infos.
22.10 Smoke ■ ■ Film de Wayne Wang (v.o.).
0.00 Hommes, femmes, mode d'emploi ■ Film de Claude Lelouch.
1.55 Basket-ball NBA.

ARTE

19.00 The Monkees. [44/58].
19.25 ▶ Les Secrets du Nil. [7/60].
19.30 7 1/2. Pour ou contre la télé au prétoire ? L'Europe des discriminations.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Paroisse, paroissiens, paroissiennes...
21.40 Comedia. Le théâtre européen. Robert Wilson, magicien et géomètre.
21.50 Comedia. Saints and Singing. Opérette de Gertrude Stein.
23.35 Comedia. Le Hebbel-Theater de Berlin.
0.35 Comedia. Les Marionnettes de Saint-Pétersbourg.
1.20 ▶ Les Secrets du Nil. [8/60].
1.25 Tennessee Williams. Orpheus of the American Stage.

M 6

19.00 Sentinel. Etat de siège.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.55 Docteur Quinn, femme médecin. L'image du père. Le moment de vérité.
23.40 Amicalement vôtre.
0.35 Zone interdite. Les nouveaux croyants.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora.
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. Familles, je vous filme.
0.05 Du jour au lendemain. Edwy Plenel (*Les Mots volés*).
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Gounod, Poulenc, Enesco, Milhaud.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Piano quatre étoiles.
22.35 Les Soirées... (suite).

MERCREDI 19 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

13.30 **Poussière d'empire** ■ Franco-vietnamien de Lâm Lê (1983, 110 min). TV 5
14.20 **49e parallèle** ■ ■ De M. Powell et E. Pressburger (GB, 1941, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil
14.35 **Nell** ■ De Michael Apted (Etats-Unis, 1994, 115 min). Ciné Cinémas
16.20 **Le Val d'enfer** ■ De Maurice Tourneur (France, 1943, N., 85 min). Ciné Cinéfil
16.30 **Le Narcisse noir** ■ ■ D'Emeric Pressburger et Michael Powell (Grande-Bretagne, 1947, 100 min). Ciné Cinémas
17.00 **La Guerre de Troie** ■ De Giorgio Ferroni (France - Italie, 1961, 120 min). Histoire
17.05 **Les Pas perdus** ■ De Jacques Robin (France, 1964, N., 95 min). Festival
17.30 **Ulysse** ■ De Mario Camerini (Italie, 1954, 100 min). Disney Channel
19.00 **Gran Casino** ■ ■ De Luis Buñuel (Mexique, 1946, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
19.00 **Le Lieu du crime** ■ ■ D'André Téchiné (France, 1985, 90 min). Ciné Cinémas
20.30 **Ça commence à Vera Cruz** ■ De Don Siegel (Etats-Unis, 1949, N., 75 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Mr North** ■ De Danny Huston (Etats-Unis, 1988, 90 min). Ciné Cinémas
21.15 **Kalifornia** ■ ■ De Dominic Sena (Etats-Unis, 1992, 115 min). RTBF 1
21.45 **Chicken Every Sunday** ■ De George Seaton (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
22.00 **La Balance** ■ De Bob Swaim (France, 1982, 99 min). Ciné Cinémas
22.35 **Les Voleurs** ■ ■ D'A. Téchiné (F, 1996, 110min). Canal+
22.40 **Le Prix du danger** ■ D'Y. Boisset (Fr., 1983, 99 min). RTL 9
23.20 **Simon du désert** ■ ■ De Luis Buñuel (Mexique, 1965, N., v.o., 45 min). Ciné Cinéfil
0.05 **La Maison jaune de Rio** ■ De Karl Grüne (France, 1930, N., 80 min). Ciné Cinéfil
0.20 **Douce** ■ ■ ■ De Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 105 min). RTL 9
1.30 **L'assassin habite au 21** ■ ■ D'Henri-Georges Clouzot (France, 1942, N., 80 min). Arte
2.25 **Angle mort** ■ De Geoff Murphy (Etats-Unis, 1992, v.o., 95 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.35 Parole d'Expert. Invité : Pierre Sled. France 3
14.30 Business humanum est. Médecins sans frontière : France [1/2]. La Cinquième
15.00 Envoyé spécial, les années 90. Les néo-nazis. Génération perdue. Le miroir aux alouettes. Histoire
16.05 Saga-Cités. Nouvelle France. France 3
18.00 Stars en stock. Henry Fonda. Cary Grant. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
19.00 De l'actualité à l'Histoire. La presse d'investigation. ELF et le Congo. Histoire
20.00 Faut pas rêver. Suisse : Le jet de Genève. France : A la foire aux ânes. Ile de Man : Le parlement. Invité : Alain Doutey. TV 5
20.05 1998 Histoire-histoires. L'affaire Grüninger. TSR
20.10 Appel à témoins. RTBF 1
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Chili, la mémoire obstinée. Arte
20.50 Combien ça coûte ? Invités : Serge Lama ; Estelle Hallyday ; David Douillet. Les syndics bénévoles de copropriété. Le salaire du rire. West Edmonton Mail : un univers entier dédié à la consommation et à la détente. Les invendables. Les ventes de tapis. Enquête sur les téléachats du monde entier. TF 1
20.50 La Marche du siècle. Pédophilie, un an après. France 3
21.00 Défis. Le programme européen Objectif 1 en Hainaut. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Sylvie Vartan le retour. Pigalle, le père. L'école de l'espoir. Histoire
21.00 Paris modes. Vivienne Westwood à Vienne. Paris Première
22.35 Savoir plus santé. Comment sauver les anorexiques ? TV 5
22.45 Ça se discute. Les adolescents sont-ils de plus en plus vulnérables ? France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Olivier Christin ; Janine Garrisson ; Laurent Theis et Claude Aziza. Histoire
23.20 Un siècle d'écrivains. Romain Rolland. France 3
0.10 Le Canal du savoir. Le procès et la mort de Louis XVI. Paris Première
0.50 Le Cercle des métiers. Les métiers de la sécurité routière. France 2

DOCUMENTAIRES

19.15 Havana rap. Planète
19.45 Pour l'amour du leader. Planète
20.00 Wild Wild World of Animals. Crocodiles. Arte
20.00 Le Grand Jeu, URSS-USA : 1917-1991. [1/6]. 1917 - 1938 : Les raisins de la colère. Histoire
20.35 La Madone et les Gitans. Planète
20.55 Femmes dans le monde. Le Port des amours. Téva
21.35 Des hommes dans la tourmente. Eisenhower *versus* Rommel. Planète
21.45 Musica. Twyla Tharp. Oppositions. Arte
21.45 Mémoires d'ex. [3/3]. Du passé, faisons table rase : 1956 - 1989. Histoire
22.55 Spirit of Africa. France Supervision
23.10 ▶ La Continental. Alfred Greven, un producteur de cinéma. Arte
23.50 Enver Hodja ou l'imposture albanaise. Planète
0.30 La Lucarne. Downtempo. Arte
0.45 Italo Calvino. Planète

DANSE

21.00 Les Divines à Pise. Ballet. Muzzik
22.40 Musica. No More Play. Ballet. Arte
22.55 Musica. Silent Cries. Ballet. Arte
0.10 La Fleur de pierre. Ballet. Téva

MUSIQUE

21.35 Carrousel du Louvre. France Supervision
21.55 Eels. Concert. Paris Première
22.55 Concert de gala. Beethoven par C. Davis et C. Arrau. Muzzik

THÉÂTRE

18.05 Lorenzaccio. D'Alfred de Musset. Mise en scène de Georges Lavaudant. France Supervision

TÉLÉFILMS

18.40 Un Français libre. De Jim Goddard [2/4]. Festival
20.30 L'Huile sur le feu. De Jean-Daniel Verhaeghe. Festival
20.30 La Blessure. De Betty Thomas. RTL 9
20.50 Feu Adrien Muset. De Jacques Besnard. M 6
20.55 ▶ La Petite Maman. De Patrice Martineau. France 2
21.55 Un taxi dans la nuit. D'Alain-Michel Blanc. Festival
22.05 Voix d'outre-tombe. De David Jackson. TSR
22.35 La Nuit du mensonge. O De Larry Shaw. M 6

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde hippie. M 6
18.15 Friends. Celui qui avait la technique du câlin. France 2
19.00 Sentinel. L'alibi. M 6
19.05 Walker, Texas Ranger. Danger pour un ranger. TF 1
20.25 Star Trek : la nouvelle génération. Les survivants. Canal Jimmy
20.45 Les Anges de la ville. Prise d'otages. Série Club
21.30 Nick Mancuso : Les Dossiers secrets du FBI. Secret défense. Série Club
22.15 Schimanski. Les Deux Faces de la vérité. Série Club
22.20 Une fille à scandales. Itching For a Cat (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Spin City. Le temps des cadeaux (v.o.). Canal Jimmy
22.55 Columbo. Rançon pour un mort. TF 1
23.00 Nos meilleures années. Le foyer. Téva
23.45 Bottom. Holy (v.o.). Canal Jimmy
23.50 Département S. Le trésor de la Costa del Sol. Série Club
0.00 La Cloche tibétaine. Les chevaux de fer. Histoire
0.15 New York Police Blues. La méprisable aventure de Ted et Carey (v.o.). Canal Jimmy
0.55 New York District. Pardon aux innocents. France 3

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.55 Téva
Le Port des amours

Reinette l'Oranaise entre « francarabe » et arabo-andalou

L'EXIL FRANÇAIS de Sultana Daoud, dite Reinette l'Oranaise, commence en 1962 à Marseille. Née il y a plus de soixante-dix ans à Tiaret, dans l'Ouest algérien, Sultana Daoud a quitté l'Algérie à l'indépendance. Depuis, elle vit dans un pavillon de la banlieue parisienne. De son arrivée à Marseille, elle ne veut plus se souvenir, de l'Algérie d'aujourd'hui, ne pas parler. La vieille dame est têtue. Pour rejeter les questions qui ne lui plaisent pas, elle a des gestes définitifs et des silences évocateurs. Jacqueline Gozland, qui a réalisé ce film en 1991, n'a pas coupé ces sautes d'humeur au montage. L'entourage de la chanteuse en a conçu du ressentiment, pourtant ce portrait sans complaisance en prend de l'épaisseur.

Sultana, aveugle à l'âge de deux ans, apprend à canner les chaises à Oran. L'enfant aime chanter. Sa mère la présente à Saoud l'Oranais, maître de la chanson arabo-andalouse, qui l'initie à la derbouka, à la mandoline, au luth (l'*oud*). La voix de Reinette a une profondeur particulière, le timbre clair, une chaleur communicative. La jeune fille travaille dur. Elle apprend l'arabe classique. C'est une incongruité, car elle est juive. Ses chansons jonglent avec le francarabe (« *Chéri, je t'aime...*), le *chaâbi* et des pièces compliquées du répertoire arabo-andalou. Saoud l'Oranais, juif lui aussi, est son idole, son guide. Arrêté à Paris, il meurt en déportation. Reinette en conçoit un chagrin profond et une révolte jamais éteinte. Dans les années 50, Reinette est une star à Alger, la radio diffuse religieusement ses récitals avec l'orchestre de Mohamed El Anka.

Après 1962, Reinette, comme ses collègues Line Monty ou Lili Boniche (à écouter : *Trésors de la chanson judéo-arabe* chez Blue Silver/Mélodie), anime fêtes et mariages dans la communauté des rapatriés d'Algérie. On la redécouvre au début des années 90. Dans ce film inédit, elle donne des recettes de cuisine, se produit en robe de jeune fille dans un club de jazz parisien, et parle de musique comme on parle de son âme.

Véronique Mortaigne

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour
14.40 TF I jeunesse.
17.05 Savannah.
18.00 Les Années fac.
18.30 Ali Baba.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
20.50 Combien ça coûte ? Avec Serge Lama ; Estelle Hallyday ; David Douillet.
22.55 Columbo. Rançon pour un mort.
0.20 Minuit sport.
0.50 TF1 nuit, Météo.
1.00 Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.50 Derrick. Aveu. Jeu de mort.
16.05 La Chance aux chansons. [3/3].
17.10 Des chiffres et des lettres.
17.40 Un livre, des livres.
17.50 Chair de poule. Le fantôme de l'auditorium.
18.15 Friends.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 C'est l'heure.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Météo.
20.55 ▶ La Petite maman. Téléfilm de Patrice Martineau.
22.45 Ça se discute. Les adolescents sont-ils de plus en plus vulnérables ?
0.25 En fin de compte.
0.30 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle des métiers. Les métiers de la sécurité routière.

FRANCE 3

13.35 Parole d'Expert.
14.20 Va savoir.
14.58 Questions au Gouvernement.
16.05 Saga-Cités.
16.40 Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 ▶ Le 19-20 de l'information.
20.02 et 22.45 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 La Marche du siècle. Pédophilie, un an après.
22.55 Soir 3.
23.20 Un siècle d'écrivains. Romain Rolland.
0.05 Cinéma étoiles.
0.35 Vivre avec... Femmes et cancer.
0.55 New York District. Pardon aux innocents.
1.40 Tous sur orbite.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.25 C+ Cléo.
14.30 Lupo Alberto.
14.40 Le Prince d'Atlantis.
15.05 Achille Talon.
15.20 Capitaine Star.
15.50 Reboot III.
16.20 Pour élever un rhinocéros
16.45 Des gens si bien élevés. Téléfilm d'Alain Nahum.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.15 Cyberflash.
18.25 ▶ Lumières sur un massacre. L'usine.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. Monaco - Paris SG.
22.30 Flash infos.
22.35 Les Voleurs ■ ■ Film d'André Téchiné.
0.30 Coup de vice. Film de Patrick Lévy.
1.50 Le Cavalier du diable. Film d'Ernest Dickerson.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 Une heure pour l'emploi.
14.00 Plans de vol.
14.30 Business humanum est. [1/2].
15.30 Comparaisons naturelles [1/3].
16.30 L'Etoffe des ados.
17.00 Cellulo.
17.30 Au cœur d'Okavango. [10/26].
17.55 Le Journal du temps.
18.00 Chercheurs d'aventure
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 The Monkees. [45/58].
19.25 ▶ Les Secrets du Nil. [9/60].
19.30 7 1/2. Les états de la précarité. L'Europe des discriminations.
20.00 Wild Wild World of Animals.
20.25 Sous le ciel de Paris.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Chili, la mémoire obstinée.
21.45 Musica. Twyla Tharp. Oppositions.
22.40 Musica. No More Play.
22.55 Musica. Silent Cries.
23.10 ▶ La Continental. Alfred Greven, un producteur de cinéma allemand à Paris.
0.30 La Lucarne. Downtempo.
1.25 ▶ Les Secrets du Nil. [10/60].
1.30 L'assassin habite au 21 ■ ■ Film d'Henri-Georges Clouzot.

M 6

13.05 M 6 Kid.
16.30 Des clips et des bulles.
16.50 Fan de.
17.20 Fanquizz.
18.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.00 Sentinel. L'alibi.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Feu Adrien Muset. Téléfilm de Jacques Besnard.
22.35 La Nuit du mensonge. Téléfilm O de Larry Shaw.
0.15 Secrets de femme. □
0.45 Sexy Zap.

RADIO

FRANCE-CULTURE

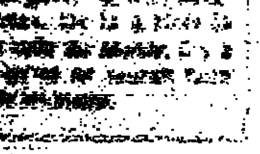
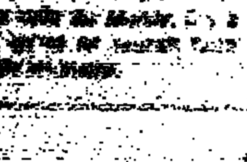
20.00 Les Chemins de la musique. [3/5].
20.30 Agora. Michel Maffesoli.
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *Les Collines aux aguets*, de Joseph O'Connor.
23.00 Nuits magnétiques. [1/2].
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Festival international Toulouse les orgues. Œuvres de Brahms.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Claude Arrieu en compagnie de Françoise Masset et de Jacinte Harbec.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Valery Gergiev, chef d'opéra.
22.45 Les Soirées... (suite).

هكذا من الاصل

Le Monde

MERCREDI 19 NOVEMBRE 1997

Le maître des audiences

par Pierre Georges

AU 24e et, provisoirement, dernier jour d'audience du procès Papon, les faits n'avaient toujours pas été abordés. Voilà d'abord ce qu'il faut retenir. C'est proprement stupéfiant, cette capacité qu'a la justice à ne pas aller prioritairement à l'essentiel, à tournicoter pendant des semaines autour des faits, à en rester, des jours durant, à l'acte préfacier et préliminaire d'une histoire si lourde.

S'il s'agissait d'un spectacle, auraient fusé des balcons un grognement, une râlerie, une impatience : *« Commencez, commencez ! »*. Le régisseur aurait rappelé les acteurs à l'ordre : *« Aux faits, Messieurs, aux faits ! »*. Ce n'est pas un spectacle, n'en déplaise à tous ceux qui y firent parfois des numéros d'histoire, y multiplièrent les acrobaties verbales pour qu'il soit bien dit et noté qu'ils étaient intervenus, firent traîner en longueur et langueur ces préalables. On aura mis autant d'acharnement, inconscient ou conscient, à ne pas entrer vraiment dans ce procès que l'on aura perdu de temps à l'instruire.

Maurice Papon est un vieil homme. C'est indéniable. Un vieil homme malade. C'est incontestable. Tout cela fut vu et senti d'entrée, dès la bataille préliminaire, celle du maintien en détention ou non, de l'hospitalisation ou pas, et pour finir, de la mise en liberté. Ce moment-là fut l'occasion d'une indécente tragi-comédie, Papon-Volpone, cardiaque le matin, château-hôtel le soir.

Mais, dès cet instant, et parce que le débat avait été porté sur ce terrain, celui du risque, réel, d'une mort à l'audience, comme il est en matière médicale des morts sur table, la justice fit le choix de n'avoir pas à endosser cette responsabilité-là. On ne refait pas plus la jurisprudence que l'Histoire. Et pourtant, il semble qu'en se refusant le placement en milieu hospitalier de l'accusé alors même que son état nécessitait, selon les experts, une surveillance médicale constante, la justice se plaçait en porte-à-faux. A merci. Comme déjà en situation d'acharnement judiciaire sur un vieil homme. En croyant se prémunir, elle s'était ligotée, seule responsable désormais de l'état de l'accusé.

Dès cet instant, on sut que le procès Papon, s'il devait aller à son terme, serait strictement indexé sur le bulletin de santé de Maurice Papon. Un jour bien, un jour mal. Un jour, jugeable, l'autre, pitoyable. Un jour, au mieux de sa défense et de sa vivacité d'esprit jusqu'à, parfois, l'arrogance, un autre, vieillard.

A corps, à coeur défendant, l'accusé Papon a les moyens d'interdire le procès Papon. Il est devenu, par l'âge et ses misères, le maître des audiences. Il oscille, et nous avec, constamment, entre box des accusés et chevet. Il place la société qui a à le juger dans l'obscure culpabilité d'avoir à le tourmenter.

Situation inextricable. Bien sûr, on pourrait supposer, et certains le supposent et le disent, que s'exerce là une forme usuelle de défense, le chantage à la santé. Que Papon, l'homme, irait mal quand Papon, l'accusé, se sentirait mal. Qu'au moment où, enfin, après six semaines d'audience, on allait évoquer les faits, les convois, les victimes, tout l'objet du procès en somme, Maurice Papon confronté à l'abominable, aurait pris un congé de justice. Comme d'autres un congé-maladie. Pour tout dire, on n'y croit pas trop. Et, honnêtement, on se demande si le procès Papon aura jamais lieu, jamais eu lieu.

Les marchés financiers accueillent favorablement le plan de relance économique au Japon

La Bourse de Tokyo a gagné 2,72 % mardi 18 novembre

LES MARCHÉS boursiers internationaux continuent à faire preuve d'une grande nervosité. Lundi 17 novembre, dopées par l'envolée historique à la Bourse de Tokyo (+ 7,96 %), les places occidentales avaient fortement progressé, Paris gagnant 2,85 %, Francfort 3,81 % et Wall Street 1,66 %.

Mardi 18 novembre, Tokyo confirmait son redressement spectaculaire. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a terminé la séance en hausse de 2,72 %. Les opérateurs ont bien accueilli le plan de relance économique présenté dans la matinée par le gouvernement japonais. Centré sur la déréglementation de l'économie et un soutien au secteur foncier et immobilier, ce programme comporte pas moins de 120 mesures : parmi les plus importantes, un assouplissement du marché des télécommunications, notamment dans le domaine des transmissions par satellites et des téléphones mobiles.

« L'économie japonaise n'est pas parvenue à se dégager de la période de faible croissance qui a fait suite à une période d'emballement », a souligné mardi un porte-parole du gouvernement. En 1996, le Japon avait enregistré le taux de croissance le plus élevé de tous les grands pays industrialisés (+ 3,6 %). Mais cette reprise a avorté, l'économie étant victime à la fois des mesures de rigueur budgétaire et de la crise monétaire et boursière en Asie du Sud-Est, une région avec laquelle le Japon entretient des relations commerciales très étroites. Il y a quelques jours, le ministre des finances japonais, Hiroshi Mitsuzuka, avait lui-même reconnu que l'économie de l'archipel était *« à l'arrêt »*.

Le plan dévoilé mardi vise donc à relancer la deuxième économie mondiale. Il devrait être suivi, au mois de décembre, par l'annonce d'une série de dispositions fiscales. L'action énergique du gouvernement nippon rassure les marchés financiers, qui avaient fini par douter de la capacité de ce dernier à réagir. Leur soulagement est d'autant plus grand que, parallèlement aux mesures de relance économique, le gouvernement japonais semble aussi déterminé à régler une fois pour toutes les difficultés du système bancaire nippon. Lundi, l'annonce de la fermeture de la Hokkaido Takushoku Bank avait été saluée par les opérateurs comme une première étape très encourageante de cette entreprise d'assainissement. Le secrétaire adjoint américain au Trésor, Lawrence Summers, avait pour sa part parlé d'*« étape constructive »*. Le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, a ajouté mardi qu'il envisageait de recourir à des financements publics pour venir en aide aux banques en difficulté.

RÉACTION PARADOXALE

Le plan de stimulation économique du gouvernement japonais devrait être aussi apprécié par la Maison Blanche. Depuis plusieurs mois, Washington exhortait Tokyo à engager des réformes structurelles, à prendre des mesures de dérégementation afin d'ouvrir le marché japonais aux produits étrangers et de relancer ainsi la consommation des ménages nippons. La journée de mardi pourrait à cet égard marquer un tournant décisif et être le signe du retour de la confiance dans les milieux financiers et économiques japonais. D'autres experts se montrent plus prudents et soulignent qu'il est quelque peu paradoxal que la Bourse s'envole à l'annonce d'une faillite bancaire majeure, qui aura pour première conséquence de détériorer davantage les finances publiques nippones.

De surcroît, si la situation donne depuis deux jours des signes d'amélioration au Japon, elle continue à se dégrader en Asie du Sud-Est. La Bourse de Hongkong a reculé de 1,69 % mardi et celle de Kuala Lumpur a perdu 6,91 %. Surtout, le won sud-coréen poursuivait sa chute, tombant à son plus bas niveau historique face au dollar. Les opérateurs ont très mal réagi au rejet, mardi par le Parlement, du train de mesures de restructuration du secteur bancaire. Cette crise politique renforce l'hypothèse selon laquelle Séoul va devoir faire appel au Fonds monétaire international (FMI) pour l'aider à sortir de cette crise financière sans précédent. Les marchés financiers semblent persuadés que la onzième puissance économique du monde, le second membre de l'OCDE en Asie après le Japon, sera le nouveau « domino » à tomber dans la tourmente financière régionale.

Pierre-Antoine Delhommais

Le Front national ne réalise pas de percée aux élections consulaires

LE FRONT NATIONAL a raté sa tentative de percée aux élections consulaires au vu des premiers résultats du scrutin organisé lundi 17 novembre. Celui-ci visait à renouveler partiellement les membres des 162 chambres de commerce et d'industrie (CCI). 3 050 postes étaient ainsi à pourvoir.

Selon les résultats collectés par l'association des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), le parti de Jean-Marie Le Pen aurait tout au plus deux élus, le premier, de façon certaine, à Evreux (Eure), le second à Béziers (Hérault) pour lequel, mardi 18 novembre, en fin de matinée, l'ACFCI attendait confirmation.

Le FN, qui n'a réussi à monter aucune liste complète, avait toutefois présenté 284 candidats, concentrant son effort sur les grandes villes avec 29 noms à Paris et 20 à Lyon. Sa défaite à Paris est d'autant plus spectaculaire qu'il n'obtient aucun élu. Le score du parti d'extrême droite est très inférieur aux prévisions de l'ACFCI. Son président, Gérard Trémège, estimait, avant le scrutin, à une trentaine le nombre de candidats FN pouvant être élus.

Le taux de participation à ce scrutin – qui concernait 1 494 692 électeurs – est en très légère progression par rapport au précédent de 1994 (21,7 % contre 21,5 %).

C'est dans les petites chambres de commerce et d'industrie (moins de 10 000 ressortissants) que l'on a le plus voté, avec une participation dépassant fréquemment les 30 %. En revanche, la mobilisation a été beaucoup plus faible dans les grandes chambres (plus de 30 000 ressortissants). Si Toulouse et Bordeaux affichent des participations en baisse, à Paris, la participation a toutefois sensiblement augmenté à 11,7 %, contre 9,81 % en 1994 et 6 % en 1991.

« PARI RATÉ »

Les listes d'union CNPF et CGPME obtiennent 2 638 élus sur 3 050 sièges. Les listes CGPME seule ont 18 élus, soit un score identique aux listes CID-UNATI, ce qui constitue pour l'organisation de Lucien Rebuffel une contre-performance.

Les listes CNPF seul ont, pour leur part, 347 élus. M. Trémège se félicitait, mardi, du faible score du Front national. *« Le Front national a raté son pari »*, soulignait-il. Evoquant la participation à ce scrutin, qui reste médiocre, il estimait que le système électoral était *« extrêmement complexe »*. *« Il est urgent d'engager une réflexion sur la réforme de ce système »*, soulignait-il.

Caroline Monnot

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 18 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16725,57	+ 2,72	– 13,61
Honk Kong index	10245,18	– 1,68	– 23,84

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

16726,57

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 17/11	Var. en % 17/11	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2769,90	– 0,12	+ 19,61
Amsterdam CBS	875,29	– 0,20	+ 35,03
Bruxelles	15139	+ 0,02	+ 43,21
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3700,47	– 0,03	+ 35,77
Londres FT 100	4867	—	+ 18,17
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	22539	+ 0,05	+ 43,53
Zurich SMI	5559,90	– 0,09	+ 41,54

Tirage du *Monde* daté mardi 18 novembre : 545 343 exemplaires. 1